D.L.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. QUANTIN, rue Saint-Benoît, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIII[e] ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-SIXIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1883

MICHEL VERNEUIL

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

— Monsieur Verneuil?
— Mademoiselle?
— A quoi pensez-vous?
— A rien... Je me contente d'ouvrir les yeux et d'admirer.

Jeanne du Coudray et Michel Verneuil étaient assis à l'extrémité d'une tonnelle formant terrasse et dominant la vallée de la Loire. Jeanne émondait les tiges d'une botte de fleurs coupées, qu'elle arrangeait ensuite savamment dans une potiche de Delft, posée sur un guéridon rustique. Michel, accoudé au parapet de la terrasse, tournait presque le dos à la jeune fille et s'absorbait dans la contemplation du paysage. — Au-dessous de lui, les arbres d'un parc voisin descendaient en molles ondulations jusqu'à la levée, où le fleuve roulait entre les pentes gazonnées des berges ses eaux pareilles à de l'argent fondu. La Loire entr'ouvrait deux grands

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

bras éblouissans et étreignait amoureusement une île ceinte de hauts peupliers. Au-delà, la ville étendait ses maisons à toits d'ardoise, au milieu desquelles des tours et des flèches d'églises scintillaient en plein soleil. Le ciel était plaqué de longs nuages blancs qui voguaient sur le bleu comme de grands navires ; par intervalles, le soleil se voilait, puis rayonnait de nouveau, et à chaque rayonnement la plantureuse vallée resplendissait. A l'horizon, une bordure de collines basses où les vignes se mêlaient aux noyers fuyait dans une brume verdoyante. La lumière ruisselait, l'air tremblotait, et des abeilles bourdonnaient autour des deux jeunes gens, dans le fouillis de cytises, d'arbres de Judée et d'acacias en fleurs qui formaient l'enclos de la Chambrerie.

Michel Verneuil était devenu l'hôte assidu de Mme du Coudray. Il passait chez elle toutes les heures de liberté que lui laissaient ses occupations au lycée. On ne voyait plus que lui sur la route de Saint-Cyr ; la belle veuve l'avait accaparé. Il était de toutes les parties de plaisir organisées par la mère et la fille, qui aimaient fort à s'amuser : — sauteries, déjeuners sur l'herbe, comédie de salon, rien ne se faisait sans lui. Il était le régisseur et le metteur en scène du petit théâtre installé à la Chambrerie, et en ce moment il préparait les répétitions de *la Surprise de l'amour* de Marivaux, où Mme du Coudray avait pris le rôle de la Marquise et où sa fille jouait Lisette.

— La vue qu'on a d'ici est un enchantement, continua Michel en se retournant vers la jeune fille ; — je ne comprends pas que vous soyez déjà lasse d'en jouir.

— Oh ! moi, répondit Jeanne en ratissant avec ses ciseaux la tige d'une rose, vous savez, la belle nature ne me prend pas tant que ça, et pour le quart d'heure, j'ai assez de m'occuper de la toilette de mes roses.

— Les malheureuses ! vous les massacrez pour les faire entrer dans ce vase.

— Il faut souffrir pour être admiré en ce monde ; un peu d'art ne gâte jamais rien... Tenez, moi, par exemple, il y a des gens qui me trouvent jolie... Eh bien ! je vous assure que la toilette y est pour quelque chose... Et, à ce propos, depuis que je ne vous ai vu, j'ai déniché une vieille cretonne à ramages qui me fera une jupe délicieuse pour mon costume de soubrette... Où en sommes-nous de la distribution ? Renoncez-vous toujours à jouer le Chevalier ?

— Certainement ; nous donnerons le rôle à Perrusson, qui s'en acquittera beaucoup mieux que moi ; je jouerai Hortensius, le jeune Oxenford fera Lubin, et quant au personnage du Comte...

— Nous en chargerons notre vieux voisin, M. de La Guérinière,

interrompit Jeanne en riant; les grandes utilités, c'est dans ses cordes !

— Ah ! votre original de voisin !.. Il vient bien souvent à la Chambrerie... Est-ce que Mme du Coudray le connaît depuis longtemps?

— Mais non, la connaissance remonte à un mois à peine... Elle s'est faite très drôlement, allez !.. Vous savez qu'une partie de notre jardin n'est séparée des Rochettes que par une palissade à claire-voie. On y a mis de part et d'autre des plantes grimpantes pour masquer la vue. Chez nous, ce sontdes clé matites, et chez M. de La Guérinière, il y a des roses précoces... Un matin, nous nous promenions le long du grillage ; maman aperçoit les roses du voisin qui commençaient à s'ouvrir et se montraient à travers la palissade. C'était tentant. Elle se hasarde à en cueillir une, puis deux, et tout à coup elle se sent le poignet saisi par une main invisible, en même temps qu'une voix lui crie : « Quand les nymphes se risquent dans les fourrés, elles rencontrent des faunes qui les font prisonnières ! » C'était le propriétaire des Rochettes qui nous prenait en flagrant délit. Maman se confond en excuses, l'autre en phrases galantes. Bref, le lendemain, nous recevions la visite de M. de La Guérinière, orné d'une énorme botte de fleurs de son jardin... Depuis, nous sommes très bons amis. Il est un peu *crampon,* mais si bon enfant qu'on ne peut lui refuser un bout de rôle dans la pièce. — D'ailleurs il est très XVIIIe siècle, notre voisin, et ce style alambiqué ne le dépaysera pas trop... Est-ce que vous aimez beaucoup Marivaux, vous, monsieur Verneuil?

— C'est un esprit très fin, parfois un peu subtil.

— Dites maniéré... Ses amoureux cherchent midi à quatorze heures pour exprimer leurs sentimens... Ça ne doit pas se passer comme ça dans la vie.

— Vous croyez? fit railleusement Michel.

— Je le crois, répondit gravement Jeanne. Si j'aimais quelqu'un...

Elle s'arrêta, partit d'un éclat de rire nerveux et reprit :

— C'est une supposition, remarquez ; à mon âge, on ne parle de ces choses-là que de chic... Si j'aimais quelqu'un, je m'y prendrais tout autrement.

— Et comment vous y prendriez-vous? demanda le jeune homme en gardant toujours le même accent railleur.

— Je dirais tout net : « Je vous aime, » sans phrases.

En même temps elle avait pris une touffe de roses épanouies et elle les respirait longuement, de façon à cacher la moitié de sa figure. On ne voyait plus que ses yeux bleus qui brillaient étrangement au-dessus des roses rouges.

Michel n'était point fat et il ne songeait guère à tirer avantage de cette naïve profession de foi. Néanmoins, l'éclat de ce regard et la tournure de la conversation l'embarrassaient.

— Vous auriez peut-être tort, répondit-il d'un ton bref.

— Pourquoi?

— Quand vous serez plus âgée, vous saurez que le monde n'est pas habitué à ces excès de franchise et qu'il y a des gens qui s'en effarouchent.

— Tant pis pour les gens! murmura-t-elle d'une voix sourde.

Une brume attristée noya l'éclat de ses yeux bleus, et brusquement elle jeta par-dessus le parapet les roses qu'elle tenait à la main.

Ils restèrent un moment silencieux. On n'entendait plus que le bourdonnement des abeilles dans les acacias, et les cris aigus des hirondelles qui rasaient la cime des arbres du bout de leurs ailes noires en fer de flèche.

— Le rôle de la Marquise conviendra à merveille à Mme du Coudray, reprit Michel pour rompre ce silence gênant.

— Oh! maman sera parfaite, répliqua Jeanne en poussant un soupir. elle est si belle!

— Charmante! dit-il en ne pouvant s'empêcher de rougir.

— Ce n'est rien à la ville... Vous la verrez en scène; c'est une véritable artiste, et la toilette lui va si bien!.. Il y a des femmes sur le dos desquelles une robe semble posée comme sur un mannequin; il y en a d'autres qui paraissent ne faire qu'un avec leur toilette, tant elle s'ajuste naturellement à leur corps... Maman est de celles-là.

— Vous aimez beaucoup madame votre mère?

— Passionnément! s'écria-t-elle avec animation, je ne vois rien de beau comme elle. — Tout enfant, quand j'allais aux Tuileries avec ma gouvernante, nous passions devant les marchands de photographies de la rue de Rivoli; je m'arrêtais en face des portraits d'actrices et montrant du doigt les plus belles, j'ameutais les passans à force de crier: « Ça, c'est maman! » Ce qui mettait ma *governess* anglaise au désespoir.

— Vous avez toujours été une enfant terrible.

— Oui, et je m'en flatte!

— Qu'est-ce que vous conte cette petite? demanda Mme du Coudray, apparaissant tout à coup sous la tonnelle.

— Mlle Jeanne chante vos louanges, répondit Michel, et moi je fais chorus.

— Jeanne, dit la belle veuve, si tu allais un peu étudier ton piano. J'ai à causer avec M. Verneuil.

Les lèvres rouges de Mlle Jeanne ébauchèrent une moue de désappointement; néanmoins elle se résigna et, emportant sa potiche pleine de fleurs, elle s'éloigna lentement en longeant la tonnelle.

— Si cela vous est égal, cher monsieur, continua Mme du Coudray, nous rentrerons à la maison, car ici on est dévoré par le soleil.

Michel s'inclina et suivit docilement la veuve jusque dans le petit salon où elle avait l'habitude de se tenir.

Il régnait dans cette pièce un demi-jour tamisé par les transparens de gaze bleue qui doublaient les rideaux de mousseline. Le meuble lui-même, tendu de satin bleu, était choisi pour mettre en valeur la superbe beauté blonde de la maîtresse du logis. Elle portait une robe de grenadine noire, dont le haut du corsage et les manches laissaient transparaître le tissu blanc et frais de la peau. Cela avait tout l'attrait du décolletage avec un voile discret qui le rendait plus affriolant. De plus, elle avait piqué non loin de l'oreille une rose-thé dans la torsade de ses cheveux abondans.

— Mettez-vous là, dit-elle à Verneuil, en lui indiquant un fauteuil voisin du canapé où elle s'était assise ; j'ai lu la pièce que vous avez choisie et j'ai des scrupules que je veux vous soumettre... Tout d'abord je dois vous déclarer que dans ma situation cette pièce est injouable ici.

— Je ne vois pas...

— Alors, vous n'êtes pas perspicace, mon cher ami... Quel est le sujet? Une jeune veuve qui pleure son mari, et qui tout en le pleurant, s'amourache d'un gentilhomme qui est venu regretter le défunt avec elle... Et vous me destinez le rôle de la Marquise, sans réfléchir que, moi aussi, je suis une veuve... point très jeune à la vérité,.. et que je risque de prêter le flanc à des allusions peu bienveillantes... Non, c'est impossible; que dirait le monde?

— Le monde, madame, repartit Michel, est plus tolérant que vous ne croyez; il admet très bien qu'une femme belle, — et jeune, quoi que vous en disiez, — ne renonce pas à aimer et à être aimée.

— Sottise!... Quand on a une grande fille en âge d'être établie, on ne doit plus vivre que pour elle... D'ailleurs j'aime trop ma liberté pour prendre un second mari et je prétends jouir des bénéfices du veuvage.

— Et, riposta Michel avec brusquerie, avez-vous aussi l'intention d'empêcher votre cœur de battre?

— C'est une question un peu... indiscrète que vous me posez là, cher monsieur, répliqua-t-elle en jouant de l'éventail, mais je veux

bien répondre franchement : quoique je ne sois pas encore décrépite, j'ai fait de bonne heure l'apprentissage de la vie, mon cœur s'y est passablement endurci, et je me crois à l'abri des « surprises de l'amour. »

— Tant pis pour vous, madame !... car c'est une monstruosité qu'une femme jeune, belle et insensible.

— Oh ! je n'ai pas la prétention d'être en marbre... Nous autres femmes, nous devons toujours compter avec l'imprévu, avec un de ces coups de force qui remuent les cœurs les plus impassibles.

— Et que vous faudrait-il pour vous faire sortir de votre impassibilité ?

— Un miracle... un de ces amours-passions ayant à la fois la vivacité de la jeunesse, le sérieux de la maturité et la poésie de l'inconnu... En connaissez-vous beaucoup ?

Tout en parlant et en s'éventant, elle regardait Michel droit dans les yeux ; ses prunelles grises semées de paillettes orange avaient une expression ironique et provocante. Le jeune homme était fasciné par la hardiesse de ce regard perçant. Il éprouvait la sensation de quelqu'un qui, penché au-dessus d'un torrent, est insensiblement attiré par le courant qui se dérobe. Il perdit la tête, se leva, et s'emparant du bras de Mme de Coudray :

— J'en connais un, s'écria-t-il, c'est celui que j'ai pour vous !.. Je vous adore !

Il y eut un moment de profond silence, interrompu seulement par les notes lointaines du piano de Jeanne, à l'étage supérieur. — La veuve restait immobile, beaucoup moins sous l'effet du saisissement que par une sorte de sensualité raffinée. Elle se plaisait à respirer cette bouffée de passion, dont la sauvage verdeur lui donnait la seule émotion qu'elle recherchait encore : l'émotion de la curiosité. Au bout de quelques secondes cependant, elle arracha son bras à l'étreinte de Michel.

— Vous êtes fou ! lui dit-elle railleusement.

— Oui, murmura-t-il d'une voix sourde, je suis fou !..

Avec un emportement farouche, il avait de nouveau saisi la main de Juliette du Coudray. Il était comme un fauve à la vue de la chair fraîche ; le contact de cette peau douce qu'il serrait dans ses mains irritait tous ses désirs.

— C'est vous qui m'avez affolé, reprit-il, en jetant avidement ses lèvres sur le poignet délicat de la veuve ; depuis le jour où vous vous êtes assise près de moi à cette table d'hôtel, je n'ai plus pensé qu'à vous, je n'ai plus eu qu'une ambition : être aimé de vous.

— Laissez-moi, vous me faites mal ! s'exclama-t-elle en l'arrêtant d'un regard impérieux et dur... Vous avez des façons un peu

rustiques pour démontrer votre amour, monsieur le professeur... J'en ai le poignet tout meurtri...

— Je sais que je suis un paysan, et que mes manières ne sont pas celles de votre monde, mais si vous vous doutiez de toute la tendresse que renferme ce cœur de paysan, vous ne le dédaigneriez pas.

— Taisez-vous ! interrompit-elle sèchement... On vient.

On entendait, en effet, des pas sur le sable du jardin, et la femme de chambre, ouvrant la porte-fenêtre du perron, annonça M. de La Guérinière.

Par un violent effort de volonté, Michel renfonça en lui-même les sentimens tumultueux qui étaient en train de faire explosion, et, rongeant son frein en silence, il se rencoigna dans l'ombre, au fond d'un fauteuil, tandis que Mme du Coudray, souriante, allait au-devant du visiteur.

M. de La Guérinière entra. C'était un petit homme de cinquante-trois ans, bas sur jambes et assez rondelet. On voyait qu'il s'était mis en frais pour visiter sa voisine ; mais sa toilette soignée avait quelque chose de suranné et d'inachevé. Elle rappelait les gravures de mode du temps de Louis-Philippe, avec je ne sais quoi qui sentait le gentilhomme campagnard. Le propriétaire des Rochettes portait encore, comme aux jours de sa jeunesse, le gilet de nankin, le pantalon gris perle à sous-pieds et l'habit bleu à boutons d'or, avec une rose à la boutonnière ; mais sa barbe poivre et sel était mal taillée et il tenait à la main un petit chapeau mou de feutre gris. Il avait les cheveux ramenés en toupet au-dessus du front, un gros nez, d'épais sourcils, le teint brun et la lèvre en cerise. Sa personne replète offrait le type de cette rondeur un peu lourde et endormie sous laquelle le Tourangeau cache une finesse goguenarde et pénétrante. Les yeux seuls, noirs, narquois et fureteurs, trahissaient cette fausse bonhomie ; ils mettaient une lueur de malice et d'originalité sur cette figure assez bourgeoise. Malgré la saison déjà chaude, le voisin de Mme du Coudray tenait sur son bras deux par dessus de tailles différentes, qu'il déposa sur une chaise à sa portée. Ce célibataire avait un soin méticuleux de sa santé et craignait par dessus tout les variations atmosphériques. Suivant que le thermomètre montait ou baissait, il enlevait ou remettait un paletot. Il prétendait avoir acquis une telle sensibilité thermométrique qu'un degré de plus ou de moins le faisait transpirer ou frissonner, et sa préoccupation dominante était de se maintenir dans un parfait équilibre de température.

— Bonjour, belle dame, dit-il en saluant sur place avec un léger sautillement, je vous annonce un temps d'or... Le thermomètre

marque vingt-six degrés à l'ombre, et mes pêchers sont pleins de promesses... Vous, madame, vous êtes comme les pêches qu'ils donneront, fraîche et appétissante à miracle.

— Je vais bien, Dieu merci, l'air de la campagne me tonifie, répondit Mme du Coudray en riant. — Elle tourna la tête du côté de Michel : — Monsieur Verneuil, où êtes-vous donc?... Pourquoi vous mettez-vous ainsi dans une encoignure? Vous avez l'air de bouder.

Sa voix, tout à l'heure sèche et dure, avait des inflexions caressantes et ses yeux souriaient. — Venez ici ! continua-t-elle en indiquant à Michel une place sur le canapé où elle était assise.

Michel obéit gauchement, tandis que M. de La Guérinière passait d'un air piqué la pomme de sa canne sur ses lèvres, comme pour masquer une grimace mécontente.

— Hé, monsieur Verneuil, je ne vous avais pas vu dans cette ombre, s'écria-t-il; vous avez donc fait l'école buissonnière aujourd'hui?

— C'est jeudi, reprit Mme du Coudray, et M. Verneuil a été assez aimable pour nous sacrifier une partie de son jour de congé.

— Doux sacrifice ! insinua M. de La Guérinière... Je ne suppose pas que cela lui ait coûté beaucoup.

La conversation tomba sur la représentation projetée, et Mme du Coudray annonça à son voisin que décidément on renonçait à Marivaux. Puis, s'adressant à Michel avec un charmant sourire, elle le pria de chercher une autre pièce plus facile... un proverbe de Musset, *le Caprice* par exemple... Depuis que M. de La Guérinière était entré, elle semblait s'être métamorphosée. Le professeur recueillait toutes les attentions et tous les mots aimables. Le propriétaire des Rochettes avait beau battre des ailes comme un gros papillon et se mettre en dépense de complimens, ses galanteries les mieux tournées étaient reçues avec une réserve polie, tandis que les flatteries délicates et les paroles fondantes s'en allaient vers Michel. Pour lui, la belle veuve abandonnait ses airs imposans ; elle trouvait des inflexions câlines et déployait une grâce enveloppante qui jetaient le jeune homme dans un délicieux émerveillement. Peu à peu il s'était rasséréné; l'accès de maussaderie qui l'avait pris à l'arrivée du visiteur s'était dissipé. Il avait retrouvé tous ses moyens, et causait avec une verve mordante qui semblait agacer le nouveau venu.

Michel s'était d'abord promis de rester à la Chambrerie jusqu'après le départ de ce fâcheux; mais, au bout d'une heure, voyant que M. de La Guérinière ne bougeait pas, il annonça qu'il rentrait à Tours. Mme du Coudray s'était levée en même temps que lui. Ses yeux effleuraient d'un regard oblique les deux visiteurs. Elle aperçut la rose qui fleurissait la boutonnière de son voisin :

— Ce monsieur de La Guérinière est-il assez coquet et printanier!.. s'écria-t-elle. Attendez, monsieur Verneuil, je veux aussi vous fleurir.

Elle prit une rose dans une des jardinières et la fixa elle-même à la redingote de Verneuil.

— De cette façon, ajouta-t-elle, vous penserez à nous tout en travaillant, et vous vous souviendrez que vous m'avez promis de nous trouver une autre pièce.

Le professeur espérait que Mme Juliette le reconduirait jusqu'à la grille et qu'il trouverait moyen de lui couler un mot à l'oreille; — mais il avait compté sans son hôte.

— Minute, jeune homme! s'exclama M. de La Guérinière; je sors avec vous et j'aurai le plaisir de vous accompagner jusqu'à la levée.

Pourtant, dans le jardin, tandis que le propriétaire des Rochettes passait un de ses pardessus, Michel murmura en se penchant vers la veuve :

— Il faut absolument que je vous dise ce que j'ai sur le cœur.

— Je vous le répète, vous êtes fou! chuchota-t-elle derrière son éventail.

Elle lui tendit la main, et Michel la serra longuement... Il semblait ne plus pouvoir la quitter.

— Eh bien! monsieur le professeur, venez-vous? lui cria M. de La Guérinière, qui ouvrait la grille et qui se retourna d'un air impatient.

Quand ils furent dehors, le petit homme se mit à longer les murs de façon à profiter de la bande d'ombre qu'ils projetaient sur le chemin, sans se soucier de laisser son compagnon en plein soleil.

— Une femme charmante, Mme du Coudray! dit-il en clignant de l'œil.

— Charmante! répondit laconiquement Michel en donnant au diable ce fâcheux qui lui imposait sa société.

— Et sa fille, une aimable enfant!

— Très aimable! répéta le professeur d'un ton las et comme un écho maussade.

— Vous les connaissez depuis longtemps?

— Sans doute.

— Eh! oui, au fait, depuis cette conférence qui a mis la ville sens dessus dessous... Je n'y étais pas, je l'ai regretté... Il paraît que vous vous êtes montré très éloquent... Un beau talent, celui de la parole; cela séduit les dames, mais cela ne donne pas à dîner...

Puis, voyant que Michel, interloqué, faisait un haut-le-corps :

— Minute, reprit-il, je m'explique... Combien vous rapporte bon an mal an votre emploi de professeur ?

— Hein? s'écria le jeune homme ébahi.

— Ma demande vous semble indiscrète?.. Excusez-moi, je suis un campagnard peu au courant de ces choses-là et j'aime à me renseigner... Voyons, que gagnez-vous par an?

— Cinq ou six mille francs avec les répétitions, repartit Michel d'un ton bref.

— Les répétitions, n'est-ce pas, ce sont les leçons particulières qu'on donne aux élèves peu avancés?.. J'en prenais, moi, de mon temps, et je me souviens que nous rendions la vie dure à notre pauvre diable de répétiteur... C'est un métier fort désagréable.

— Rassurez-vous, je ne compte pas m'y éterniser, répliqua Verneuil, dont l'amour-propre était froissé des remarques de son interlocuteur.

— Je comprends; vous êtes ambitieux et vous espérez sortir de là par un beau mariage.

— Vous vous trompez; je ne songe pas à me marier.

— Vraiment, la main sur la conscience, dit M. de La Guérinière, dont l'œil pétilla, vous ne cherchez pas à vous établir?.. J'aurais cru...

— Vous avez mal cru... Il n'entre pas dans mes idées de me marier pour de l'argent... Je suis ambitieux, c'est vrai, mais les obligations qu'entraîne le mariage seraient un obstacle à mes projets; je veux rester célibataire afin d'avoir mes coudées franches.

Cette déclaration, formulée d'un ton tranchant, avait un tel accent de sincérité que le bonhomme parut convaincu.

— Topez là! s'écria-t-il en prenant de force la main de Michel, c'est crânement dit, mais c'est crânement mal raisonné... Si vous voulez arriver, il faut vous marier, au contraire, ne fût-ce que pour vous mettre à l'abri des tentations de plaisir qui pourraient vous faire dérailler... A votre âge, la femme rôde autour d'un homme comme le lion de l'Écriture. Il faut qu'elle ait accès dans sa vie. Quand elle n'y entre pas par la grande porte, elle s'y glisse par l'escalier de service, et alors c'est bien pis!.. Vous haussez les épaules?.. Vous vous croyez capable de planer au-dessus des faiblesses humaines?.. Je le souhaite pour vous... Vous ne seriez pas cependant le premier jeune oiseau de haut vol dont une maîtresse aurait cassé les ailes... Mariez-vous, allez, et mariez-vous richement; c'est encore le plus sûr moyen de tirer votre épingle du jeu!

M. de La Guérinière, s'apercevant qu'il s'était échauffé outre mesure, avait enlevé son paletot et s'essuyait le front.

— Eh! monsieur, riposta Michel, agacé, je vous répète que je ne suis pas d'humeur à épouser une dot.

— Qui vous parle de prendre tout bêtement un sac d'écus enjuponné?.. Vous êtes bien de votre personne et vous avez du talent; vous pouvez plaire à une jeune fille qui joindra une belle dot à un gentil minois... Dans notre pays de Touraine, il ne manque pas de ces jolis brugnons à chair appétissante et savoureuse... Tenez, me donnez-vous carte blanche? Avant quinze jours, je réponds de vous en trouver un qui sera mûr à point, et vous n'aurez qu'à tendre la main pour le cueillir.

— Vous êtes trop bon; ne prenez pas une peine inutile, repartit le professeur d'un ton sec et hautain; puis il ajouta froidement:

— Nous voici sur la levée, et c'est ici que nous nous séparons... Bonjour, monsieur!

— Vous faites la sourde oreille, dit M. de La Guérinière; c'est toujours comme ça... Mais vous y viendrez, jeune homme, vous y viendrez... Portez-vous bien.

Ils se quittèrent. Le propriétaire des Rochettes reprit le chemin de Saint-Cyr en longeant la Loire, tandis que Michel fila vers Portillon. Il fit quelques pas, puis se retourna afin de bien constater que le fâcheux l'avait pour tout de bon débarrassé de sa compagnie.

M. de La Guérinière était monté sur le talus de la levée et sa ronde silhouette se détachait sur l'eau bleue du fleuve; le vent avait fraîchi, et il était en train de rendosser son pardessus.

— Singulier maniaque! songeait Michel; quel diantre d'intérêt ce Tourangeau a-t-il à me voir marié?

VI.

Des artistes du Théâtre-Lyrique étaient venus à Tours en représentation, et les spectateurs affluaient dans la salle de la rue de la Scellerie. Contre l'ordinaire, les premières loges avaient presque toutes été louées. Les Tourangeaux ne sont guère plus épris de musique que de littérature, et, comme dans beaucoup de villes de province, la « société » affecte de ne pas fréquenter le théâtre. Pourtant, cette fois, l'affiche portant en vedette le nom de deux ou trois étoiles, le « beau monde » avait jugé de bon ton de ne pas s'abstenir. A cette époque, le théâtre n'avait pas été encore reconstruit, et la vieille salle étalait sous un éclairage assez pauvre ses

tentures fanées, ses dorures rougies et sa lamentable décrépitude. Les loges, au papier vert déchiré et sali, semblaient étonnées de donner l'hospitalité à un public si élégant et si correct. Dans leur ombre quasi noire, les chatoiemens du satin, les étincelles des diamans et le floconnement neigeux des dentelles mettaient une splendeur inaccoutumée. Les avant-scènes étaient occupées par de jeunes gentlemen du grand cercle. En tenue de soirée, un gardénia à la boutonnière, ils lorgnaient, envoyaient des saluts familiers dans la direction des loges et prenaient des airs de dilettantes. En bas, les stalles d'orchestre avaient été envahies par des familles de boutiquiers et de petits employés, venues moins pour entendre la musique que pour voir les dames des premières. Debout, derrière les stalles, les habitués du parterre formaient une masse compacte et houleuse.

Mme du Coudray et sa fille s'étaient installées dans une loge de face, accompagnées de Michel Verneuil et de M. de La Guérinière. Blanche et imposante dans sa robe de satin noir qui moulait merveilleusement les perfections de son buste, Mme Juliette n'avait pour toute parure qu'une rose posée dans ses épais cheveux blonds, et, aux oreilles, des diamans qui scintillaient dans la pénombre comme des gouttes d'eau irisées, quand elle se retournait pour causer avec ses deux cavaliers-servans. Jeanne, en toilette rose, penchait sa figure spirituelle hors de la loge et regardait distraitement la salle. Elle affectait de ne pas s'occuper de ce qui se passait derrière elle; ses grands yeux, ordinairement si vivans, semblaient sommeiller sous leurs longs cils. Depuis quelques jours, elle paraissait nerveuse et préoccupée.

Le spectacle était composé, non d'une pièce entière, mais de fragmens choisis parmi les principaux opéras de Verdi, et le rideau se leva sur un acte du *Trouvère*.

— J'aime cette musique, dit Mme du Coudray en se retournant vers Michel, tandis que le chœur attaquait les premières mesures du Miserere; elle me fait frissonner jusque dans les cheveux.

La belle veuve n'était pas seule à éprouver ce voluptueux frisson. La mélodie du maître italien agissait de même sur la majorité du public des premières. Les femmes, tout en agitant nonchalamment leur éventail, l'écoutaient avec des yeux noyés et des sourires d'extase; elles la buvaient comme un philtre. Cette musique sensuelle, violente et maladive, mêlée de vulgarité et de lyrisme romantique, entrecoupée de déchirans sanglots et de soupirs passionnés, était bien celle qui convenait au tempérament de la société mondaine d'alors. Elle en exprimait toutes les ardeurs et toutes les fièvres : l'énervement spasmodique, la soif de plaisir, la curiosité de

sensations non encore éprouvées et achetées au prix de la douleur. — Tout autour de la salle qu'emplissait la voix des chanteurs, il se formait peu à peu un courant magnétique qui secouait toutes ces nervosités féminines. Les têtes étaient comme entournées par des parfums trop forts, une mollesse alanguie détendait les volontés, les épaules demi-nues avaient la chair de poule. — Jeanne du Coudray, accoudée sur le rebord de la loge, les poings sur les tempes, restait muette, et ses yeux se mouillaient. Michel, debout derrière Mme du Coudray, les prunelles brillantes, les narines dilatées, respirait à la fois l'odeur fine qui s'exhalait des cheveux de la veuve et l'air alourdi, tout vibrant de musique. L'une de ses mains s'était posée sur la chaise de Mme Juliette, et quand celle-ci, dans un mouvement d'extase, renversait sa tête en arrière, il sentait avec délices sur ses doigts la pression du dos de la veuve et la caresse des cheveux fous qui frisotaient au bas de la nuque. — Seul, M. de La Guérinière restait impassible, et pour cause; la musique avait le don de l'assoupir. Il dodelinait doucement de la tête; de temps en temps, le bruit des applaudissemens l'éveillait à demi; il entr'ouvrait ses paupières et jetait un regard inquiet sur le groupe formé par sa belle voisine et le jeune professeur.

Lorsqu'au premier acte de *la Traviata* éclata cet admirable *brindisi* débordant de verve et adorablement triste, où se confondent dans une mélodie entraînante de si ardentes aspirations à la joie et de si intenses regrets des voluptés évanouies, quand une voix savante chanta :

Tra voi sapro dividere
Il tempo mio giocondo,
Tutto e' follia nel mondo
Cio che non é piacer...

Mme du Coudray tourna vers Michel deux yeux imbibés de l'ivresse de cette musique capiteuse, et, comme en se retournant elle avait appuyé son bras déganté sur le dossier de la chaise, le professeur ne put résister à la tentation; il s'empara de cette main qui frôlait la sienne. Cette fois, Mme du Coudray la lui abandonna sans trop de résistance et, pendant une courte minute, les deux mains s'étreignirent nerveusement.

La représentation terminée, la foule s'écoula avec lenteur. Jeanne, serrée dans son burnous de cachemire blanc, silencieuse et tête baissée, descendait sous l'escorte de M. de La Guérinière. Derrière, séparés par deux ou trois personnes, venaient Mme du Coudray et Michel.

— Oh! murmurait la veuve, cette musique!.. J'en suis encore comme enveloppée... Avouez qu'elle vous a remué aussi, monsieur Verneuil.

— J'aurais voulu l'entendre seul avec vous! répondit brusquement Michel, mais nous ne sommes jamais seuls...

— Est-ce ma faute, et puis-je chasser les gens qui viennent me voir?

— J'ai besoin de vous parler... Accordez-moi une heure, rien qu'une, pourvu que je l'aie à moi tout entière?

— Vous y tenez? dit-elle en le regardant droit dans les yeux, eh bien! venez demain soir, à neuf heures. Jeanne dîne chez les Oxenford, et je serai seule à la Chambrerie.

Le break des dames du Coudray les attendait devant le théâtre. Elles y montèrent avec M. de La Guérinière, et Michel resta un moment immobile à suivre des yeux la voiture qui fuyait dans l'ombre de la rue de la Scellerie, puis il gagna le quartier désert qui environne la préfecture.

Les rues s'allongeaient silencieuses, entre de blanches maisons bâties à l'italienne, des grilles tapissées de glycine, et des jardins aux arbres immobiles. Il faisait clair de lune, et dans la tiédeur de la nuit de juin, sous une lumière bleuâtre, les toits en terrasse, les parterres où l'on entendait le sautillement frais d'un jet d'eau, les magnolias aux feuilles luisantes, donnaient à Michel l'illusion d'un paysage méridional. La musique de Verdi qui lui bourdonnait aux oreilles ajoutait encore à l'hallucination. Il marchait en proie à une exaltation toute juvénile, fredonnant des lambeaux d'opéras et sentant encore dans sa main l'impression de la main de Mme Juliette. Jamais il n'avait joui d'une aussi complète félicité. Son amour-propre était satisfait, ses rêves les plus chers arrivaient l'un après l'autre à un heureux épanouissement; il se sentait en pleine possession de sa jeunesse et de sa force, et il avait la perspective d'un rendez-vous d'amour pour le lendemain. La joie de vivre dilatait tout son organisme, il marchait la tête haute dans la nuit et aspirait avec volupté les vertes odeurs éparses dans l'air. Du haut de son bonheur présent, il plongeait dans ses souvenirs passés avec l'égoïste sentiment de bien-être d'un millionnaire qui passe étendu dans son landau et regarde d'un œil de commisération les petites gens qui vont à pied. — Il se revit avec sa blouse déchirée, ses sabots de bouleau, son fouet à la main, poussant ses vaches dans la plaine de Véel... Que de chemin il avait fait depuis lors et quelle route facile s'ouvrait maintenant devant lui! Il savait ce qu'on peut conquérir avec de la volonté et il se sentait capable de vouloir de plus grandes choses encore. Sa destinée était dans ses mains comme

une cire molle et il lui semblait qu'il était maître de la pétrir à son gré. — Une heure sonna à Saint-Gatien. Il était si éveillé et si joyeux qu'il ne se souciait pas de rentrer chez lui. — Jouissons du présent! se dit-il. — Il redescendit la rue Royale, traversa le pont et se dirigea vers le coteau de Saint-Cyr.

La Loire, qu'il apercevait entre les arbres, était toute diamantée et bleuie par la lune. La ville, étendue sur l'autre rive, sommeillait dans des vapeurs transparentes. Du côté du vallon de la Choisille, l'odeur des vignes fleuries emplissait l'air calme d'une suave haleine amoureuse. Non loin de l'église de Saint-Cyr, les arbres de Judée et les marronniers enveloppaient de leurs masses de feuillage la maison où dormait Juliette. — Comme elle était royalement belle, ce soir! songeait Michel, et quel charme ce sera demain de la tenir palpitante dans mes bras!.. Car elle m'appartiendra, je me le suis juré... C'est par elle que je veux connaître ces joies raffinées de l'amour mondain, qui sont restées jusqu'à présent pour moi comme un jardin fermé.

Dans son corps demeuré si longtemps chaste s'allumait brusquement toute une flambée de désirs pour cette belle personne si élégante, si fière et si étrangement attirante. Il s'était promis de la posséder, il la voulait, et il entrait dans sa théorie d'aller toujours jusqu'au bout de sa volonté. Cette passion qui le poussait n'avait rien de tendre, ni de sentimental; c'était l'élan fougueux et égoïste d'un jeune sauvage qui se jette violemment sur l'objet qui l'a tenté...

> Tutto e' follia nel mondo
> Cio che non é piacer!..

fredonnait-il en humant à pleins poumons l'odeur des vignes en fleurs; je viderai jusqu'au fond cette coupe de plaisir et puis je reviendrai plus dispos et plus opiniâtre aux travaux sérieux de la vie...

Il ne rentra chez lui qu'au soleil levant. Ce jour-là, il n'avait pas classe au lycée; il dormit jusqu'à midi d'un sommeil de plomb et sans rêve.

A peu près à l'heure où il s'éveillait, M. de La Guérinière, ganté de frais et vêtu de son habit bleu, sonnait à la grille de la Chambrerie et demandait si Mme du Coudray pouvait le recevoir.

La femme de chambre, après avoir été prendre les ordres de sa maîtresse, l'introduisit dans le salon. — Madame allait descendre, elle s'habillait et priait monsieur de s'asseoir en l'attendant.

Le propriétaire des Rochettes ne s'assit pas; il tourna d'un air agité et perplexe autour des meubles épars dans un élégant désordre,

s'arrêtant pour respirer une fleur ou pour feuilleter un livre, puis reprenant sa promenade circulaire. Ses paupières demi-fermées voilaient son regard inquiet; il passait nerveusement la pomme de sa canne sur ses lèvres; son ventre rondelet était remué par des soubresauts convulsifs.

— Je vous ai fait attendre, monsieur de La Guérinière, dit tout à coup Mme du Coudray en soulevant la tapisserie d'une porte de communication; pardonnez-moi, je me suis levée tard et je ne voulais pas me montrer avant d'avoir achevé un bout de toilette...

Un observateur moins ému que La Guérinière aurait qualifié ce « bout de toilette » de véritable toilette de combat. La mise de Mme du Coudray, tout en ayant l'air très simple, était un chef-d'œuvre de coquetterie raffinée. Une matinée de mousseline blanche plissée, garnie de rubans bleus alternant avec de la dentelle, couvrait comme d'une tombée de neige les contours irréprochables de sa poitrine et de ses hanches. Ses cheveux relevés très haut sur le sommet de la tête dégageaient la nuque de façon à en laisser admirer la chair blondissante et veloutée; les manches larges montraient jusqu'au coude les rondeurs des bras, et quand, après avoir indiqué un fauteuil à son voisin, elle s'assit sur le canapé, sa jupe découvrit dans un nuage de mousseline deux petits pieds chaussés de bas de soie bleue à coins noirs.

M. de La Guérinière ébloui ferma un moment les yeux; quand il les rouvrit, il aperçut les prunelles grises de Mme Juliette qui se fixaient sur lui avec une expression interrogatrice.

— Chère madame, commença-t-il après avoir respiré longuement, vous vous étonnez de ma visite matinale?.. J'aurais été plus correct en venant vous voir un peu plus avant dans la journée, mais je tenais à vous trouver seule...

— Lui aussi! pensa-t-elle. — Elle posa ses pieds sur un coussin, s'accouda au bras du canapé et, la tête appuyée sur sa main : — Vous êtes le bienvenu à toute heure, mon cher voisin, répondit-elle. Allez, je vous écoute.

— Madame, reprit avec bonhomie le propriétaire des Rochettes, vous m'avez reproché hier de m'être assoupi pendant le spectacle; mais si je m'endors de bonne heure, je me réveille avant le jour, et ce matin, en attendant le déjeuner, j'ai beaucoup réfléchi... J'ai passé la cinquantaine, c'est une saison où le cœur devrait être calme; le mien, au contraire, est sens dessus dessous... Vous avez dû vous en apercevoir du reste et je ne vous ai pas laissé ignorer combien je suis éperdument amoureux de vous...

— On fait des folies à tout âge, interrompit Mme du Coudray.

— Hélas! oui, soupira-t-il en lançant à sa voisine une œillade

par-dessous ses gros sourcils; jusqu'au jour où j'ai eu le bonheur de vous connaître, j'avais cru pouvoir échapper à ce danger... J'avais refusé de me marier et j'avais mené ma barque de façon à éviter les écueils de la passion... Bref, j'étais un célibataire...

— Endurci, acheva-t-elle... Je le sais, vous avez assez souvent manifesté devant moi votre aversion pour le mariage; ce qui, soit dit en passant, n'était pas précisément respectueux, car, du moment que vous me faisiez la cour, cela avait l'air d'insinuer que vous me croyiez capable d'être autre chose que votre femme légitime...

— Minute! madame, répliqua-t-il un peu confus, écoutez-moi jusqu'au bout... Donc j'ai cinquante ans passés, mais je suis encore vert; j'ai de plus une fortune assez ronde: vingt-cinq mille francs de rentes en bonnes valeurs et autant en terres; je possède une maison à Tours, un domaine d'excellent rapport entre Yzeures et Preuilly, sans compter cette bicoque des Rochettes à laquelle je dois le bonheur de vous connaître... J'ai des goûts simples et un caractère facile... Je mets tout cela à vos pieds, si vous voulez me faire l'honneur de vous appeler Mme de La Guérinière.

— Enfin, nous y venons! pensa Mme Juliette en prenant une attitude méditative pour dissimuler sa satisfaction.

Elle n'espérait pas une si prompte réussite, bien que, pour l'obtenir, elle eût employé ses plus coquettes manœuvres. M. de La Guérinière eût pu se dispenser de lui détailler par le menu l'importance de son patrimoine; elle savait à quoi s'en tenir depuis le jour où elle avait reçu la première visite du propriétaire des Rochettes. Elle avait depuis longtemps calculé sur ses doigts les revenus probables de ses propriétés et elle s'était dit que ces cinquante mille francs de rentes, joints à la fortune qu'elle possédait de par le testament de M. du Coudray, lui permettraient de revenir à Paris et d'y mener le train de vie qu'elle rêvait. Elle ne voulait d'ailleurs reparaître dans la société parisienne que sous le nom nouveau que lui donnerait un second mari. Celui de du Coudray lui rappelait désagréablement sa faute originelle et une situation fausse, régularisée trop tard. Elle était impatiente de faire peau neuve et de rentrer dans le monde, comme une reine de féerie après un changement de décor. C'est pourquoi, dès le principe, elle avait jeté son dévolu sur M. de La Guérinière, dont l'honorabilité et la fortune étaient solidement assises. — Elle était fine et avait lu dans le jeu du propriétaire des Rochettes: — ce célibataire vert-galant connaissait l'histoire de son premier mariage et l'avait tout d'abord regardée comme une femme aimable, sans préjugés, avec laquelle on pouvait aller fort loin sans aller cependant jusqu'au mariage. — Mais, en même temps, elle avait deviné que le bonhomme, en

dépit de sa finasserie tourangelle, s'était enflammé sérieusement. Une femme moins adroite et moins expérimentée aurait joué la vertu, pris une attitude réservée et des airs de dignité, afin de faire revenir M. de La Guérinière de son opinion préconçue. Juliette du Coudray avait adopté une tout autre tactique; comme les grands capitaines et les diplomates consommés, elle savait être habilement imprudente; elle avait jeté entre les jambes de ce quinquagénaire hésitant un amoureux jeune, fougueux et entreprenant. Elle avait prévu que la perspective d'un rival ardent et audacieux comme Michel Verneuil aiguillonnerait fortement la passion de M. de La Guérinière, et qu'il essaierait de triompher de cet adversaire redoutable en se servant du seul moyen qui pût lui assurer la victoire : — l'offre de sa fortune et de son nom.

Ses calculs étaient justes; seulement elle avait estimé que la résistance du vieux célibataire durerait plus longtemps et elle s'était engagée trop à fond avec le professeur; — et puis, à ce jeu scabreux, elle n'avait pas su toujours garder son sang-froid, et elle risquait maintenant de se brûler au feu qu'elle avait allumé. Elle voyait le péril, et c'était à cela qu'elle rêvait, la main posée comme un masque sur la partie inférieure de son visage, tandis que M. de La Guérinière, inquiet de son silence et de son immobilité, commençait à craindre un refus :

— Est-ce que par hasard, se demandait-il, elle me sacrifierait à ce jeune pédant de collège?.. — Vous ne me répondez pas? murmura-t-il d'une voix étranglée.

— Mon cher voisin, répliqua Juliette, je suis à la fois flattée et touchée de votre proposition, mais je m'y attendais si peu que mon silence est bien excusable... Laissez-moi respirer et songez que je dois non-seulement me consulter moi-même, mais encore envisager la situation qu'un nouveau mariage créera à ma fille... Soyez assez aimable pour m'accorder vingt-quatre heures, et revenez demain chercher ma réponse.

— Je vous aime trop pour vous mettre le poignard sur la gorge, repartit tendrement M. de La Guérinière. Demain, à la même heure, j'aurai l'honneur de vous revoir. Pesez le pour et le contre, mais dites-vous bien que si j'ai mes cinquante ans contre moi, je suis à l'âge où l'on devient un mari sûr et dévoué. Ma maturité vous offre des garanties d'affection et de sécurité que toute la verdeur d'un jeune mari ne pourrait vous donner.

— A demain! répéta Juliette en souriant... Mais dès aujourd'hui, je puis vous affirmer que si je me décidais à un second mariage, je ne pourrais faire un choix plus honorable et plus selon mes goûts.

Elle lui tendit la main. Il la baisa longuement, avec un clappe-

ment de langue pareil à celui d'un buveur qui déguste un vin exquis, puis il prit sa canne et sortit d'un air rajeuni et fringant.

— Et ce Verneuil, à qui j'ai donné un rendez-vous ce soir! songeait Mme du Coudray, tandis que la grille se refermait en grinçant sur le propriétaire des Rochettes.

L'œil fixe, les lèvres serrées, elle se reprochait de s'être laissé griser par la musique italienne et d'avoir trop accordé à la satisfaction d'une dangereuse curiosité :

— Si seulement La Guérinière avait parlé vingt-quatre heures plus tôt! murmurait-elle, en appuyant son front contre la fenêtre du jardin... Enfin j'ai eu un instant de faiblesse : qui n'en a pas?.. Il s'agit maintenant de ne pas lâcher la proie pour l'ombre.

Elle avait deux moyens d'échapper au péril de ce rendez-vous : envoyer sur-le-champ à Tours un domestique avec un billet donnant contre-ordre à Michel, ou bien consigner le jeune homme à sa porte quand il arriverait ce soir à la Chambrerie.

— Non, pensa-t-elle, s'il ne me voit pas ce soir, il reviendra un autre jour, et puisque je dois m'engager dès demain avec M. de La Guérinière, je n'aurai fait qu'accroître le danger... Il importe d'avoir une explication immédiate et définitive avec Michel... Je le recevrai et je le mettrai à la raison... Mais comment?.. Bah! c'est un sauvage, mais c'est aussi un naïf, et sur ces caractères-là il y a toujours moyen de mordre.

En relevant la tête, elle aperçut sa fille qui remontait l'une des allées du jardin. Jeanne marchait le front baissé et sa démarche, ordinairement si vive, avait je ne sais quoi de languissant et de lassé qui étonna Mme du Coudray. La figure charmante de la jeune fille se montrait en pleine lumière dans l'encadrement des massifs; ses joues semblaient avoir pâli et ses yeux étaient battus.

— Qu'a donc cette petite? se demandait Mme Juliette.

Elle ouvrit la fenêtre : — Jeanne! viens un peu ici, j'ai à te parler.

— Quoi donc, maman? s'écria Mlle du Coudray en entrant.

— Assieds-toi près de moi, dit sa mère. — Elle lui fit une place sur le canapé, lui prit les mains, la regarda bien en face et poursuivit : — Je te trouve changée depuis quelques jours... Es-tu malade?

— Moi, maman? je n'ai rien.

— Si fait; tes yeux sont cernés comme si tu dormais mal, tu es taciturne, mélancolique, et avec ton caractère, ces changemens-là ne sont pas naturels.

— Mais, maman, je t'assure...

— Moi, je t'assure que tu as quelque chose... Voyons, Jeanne, tu n'as jamais eu de secret pour moi, tu n'es plus une fillette et nous

pouvons parler à cœur ouvert... A ton âge, ces tristesses vagues sont l'accompagnement ordinaire de quelque histoire sentimentale... Est-ce que tu aurais un amour en tête?

— Moi! s'écria Jeanne en rougissant jusqu'aux oreilles.

— Tu rougis, donc j'ai touché juste. Il ne te reste plus qu'à me nommer le beau ténébreux qui te fait passer des nuits blanches.. En vaut-il la peine au moins?

— Maman, balbutia la jeune fille vexée et confuse, ne te moque pas de moi, je t'en prie.

— Cherchons ensemble, continua impitoyablement Mme Juliette, il ne vient pas tant d'hommes ici, et ce sera tôt fait... M. de La Guérinière est hors de cause, naturellement. Est-ce le jeune Oxenford?

— Par exemple! protesta Jeanne avec un accent dédaigneux.

— M. Perrusson?

Nouveau hochement de tête négatif.

— C'est M. Michel Verneuil alors?

La jeune fille restait muette, elle avait baissé les yeux, et son trouble qui augmentait équivalait à une réponse.

— Comment! elle aussi! pensait Mme du Coudray, mais c'est donc un don Juan que ce monsieur! — J'aurais dû m'en douter, reprit-elle tout haut, au lendemain de sa conférence. M. Verneuil réunissait les conditions voulues pour passer à l'état de héros de roman... Et tu le lui as laissé voir?

— Jamais! dit Jeanne en relevant la tête.

— Mais il l'a deviné probablement.

— Lui? pas le moins du monde! repartit-elle vivement avec une nuance d'amertume; il a le cœur trop occupé ailleurs.

Ce fut au tour de Mme du Coudray d'être embarrassée :

— Que veux-tu dire? murmura-t-elle.

— Tu es belle comme une fée, maman, et il n'a d'yeux que pour toi!

Tout en parlant, Jeanne s'était serrée contre sa mère; elle pressait sur la magnifique poitrine de Mme Juliette son visage bouleversé, comme pour cacher les larmes qui lui mouillaient les paupières. — Va, je ne suis pas jalouse, continuait-elle d'une voix étouffée; je comprends qu'il t'aime mieux que moi. Rassure-toi, il ne saura jamais rien de ce qui se passe en moi-même. Je m'arracherais les yeux, s'écria-t-elle avec véhémence, si je supposais qu'ils dussent me trahir!

— Tais-toi! répondit Mme du Coudray en lui baisant les cheveux, tais-toi, mauvaise enfant, tu te montes l'imagination pour des riens. Dans la vie, il ne faut jamais voir les choses par le côté romanesque. Ce monsieur aurait un singulier goût s'il préférait ma maturité à ta

jeunesse, et alors il ne serait guère digne de toi. Dans tous les cas, sois bien persuadée que ce n'est pas moi qui l'encouragerai à une pareille folie. Promets-moi d'être prudente et laisse-moi chapitrer M. Verneuil. S'il est, comme je le crois, un garçon sérieux, il comprendra que je ne l'ai pas reçu ici pour porter le trouble dans notre intérieur.

— Non, je t'en prie, ne lui dis rien... Qu'importe! puisqu'il ne m'aime pas.

— Il m'importe beaucoup! répliqua sévèrement Mme du Coudray, à moi qui suis ta mère et qui dois veiller sur toi. Aie confiance en moi et laissons cela pour aujourd'hui. Va t'apprêter, tu sais qu'il y aura du monde chez les Oxenford. Fais-toi belle.

Jeanne se leva lentement, passa sa main sur ses yeux, et se dirigea vers la porte; mais avant de sortir, elle se retourna :

— Maman! s'écria-t-elle.

— Quoi encore?

— Tu ne m'en veux pas?

— Non, enfant terrible!.. Mais va donc, tu ne seras jamais prête.

Quand Jeanne fut partie, Mme du Coudray sourit de son ironique sourire de sphinx : — Allons! se dit-elle, j'ai bien fait de ne pas décommander mon rendez-vous... A nous deux, maintenant, monsieur le professeur!

VII.

Parmi les rares joies dont la vie humaine est clair-semée, l'une des plus vives est, pour un jeune homme, d'aller à un rendez-vous d'amour par une belle nuit d'été. On respire alors dans leur prime fleur les sensations les plus exquises, harmonieusement fondues: le chaud frémissement de la jeunesse qui court dans les veines, le charme de la saison qui s'épanouit et de la nuit qui s'étoile, le mystère du crépuscule qui s'avance ainsi qu'un complice bienveillant, et cette espérance de bonheur, plus délicieuse que le bonheur même, parce que la réalité n'y a encore mêlé aucun regret, aucune désillusion.

Toutes ces sensations joyeuses, Michel Verneuil les éprouvait largement en suivant à la brune le chemin de Saint-Cyr. Comme il l'avait avoué jadis à Adrien Perrusson, il y avait au fond de lui un appétit voluptueux que la volonté avait longtemps refréné et que l'influence des milieux était en train de surexciter violemment. On n'habite pas impunément un pays dont la population ne semble vivre que pour le plaisir. Le climat de la Touraine pousse aux jouissances matérielles par de lentes et insinuantes provocations, comme

une habile entremetteuse d'amour. La molle tiédeur de l'air, les caresses du soleil, l'abondance des fleurs et des fruits, la bonne chère et le bouquet parfumé des vins, le luxe et le confortable qui règnent partout, sont autant de corrupteurs subtils qui pénètrent traîtreusement dans l'organisme et l'imprègnent tout entier. Michel avait subi la contagion, et quand il s'était rencontré avec Mme du Coudray, il était comme le fruit mûr qui ne tient plus que par un point à la branche, et dont le moindre souffle détermine la chute.

Tout en gravissant la pente caillouteuse qui mène au sommet du coteau de Saint-Cyr, Michel consultait sa montre. Il était en avance. Ralentissant le pas, il fermait les yeux pour mieux jouir intérieurement des félicités qui l'attendaient ; ou bien il s'arrêtait, en flâneur, à regarder par une grille entr'ouverte l'intérieur de quelques-unes des élégantes villas assises au revers de la colline. — Que de fois, pendant ses jours de solitude, il avait parcouru ce chemin, contemplant avec convoitise ces heureuses demeures, et que de fois il avait rêvé d'y pénétrer comme un hôte aimé et choyé! Maintenant son rêve allait se réaliser. Il lançait un coup d'œil dédaigneux sur ces maisons qui ne valaient point la Chambrerie et il hâtait de nouveau le pas. Enfin, dans la sérénité de la nuit, neuf heures tintèrent à l'église de Saint-Cyr. Il tourna en palpitant l'angle du sentier, et en palpitant il sonna à la porte de Mme du Coudray.

Dès que la grille eut tourné sur ses gonds, il distingua dans l'ombre Mme Juliette qui venait au-devant de lui sur le perron.

— Vous êtes exact, dit-elle en souriant et en lui tendant la main.

Le ton aisé et presque insouciant de la veuve le déconcerta un peu. Elle n'avait pas l'air d'être assez émue, à son gré. Il arrivait tout bouillant de désir et il n'admettait pas qu'on le traitât en amoureux peu redoutable. Cet excès de confiance l'irritait comme un défi.

Juliette s'était dirigée lentement vers le petit salon dont les portes-fenêtres restaient ouvertes. Elle avait changé de toilette. La pimpante matinée de mousseline blanche qui avait émerveillé M. de La Guérinière était remplacée par une robe de cachemire prune très montante. Ce costume sombre donnait à la veuve quelque chose de plus imposant et de presque austère.

Le salon, sobrement éclairé par une lampe recouverte d'un abat-jour tombant très bas, avait au contraire un aspect provocant et amoureusement mystérieux. La lumière discrète laissait dans une pénombre confuse les sièges épars et les jardinières pleines de fleurs; les baies des portes encadraient des coins de ciel étoilé; des haleines de chèvrefeuille et de seringa, pénétrant par toutes

les ouvertures, emplissaient la pièce ombreuse d'une odeur excitante.

— Eh bien! commença Mme du Coudray en se retournant vers Michel, vous ne parlez pas, vous semblez désappointé!.. J'ai cependant fait ce que vous désiriez et vous me devez au moins un merci. Seriez-vous comme les enfans qui deviennent indifférens dès qu'on a satisfait leur caprice?

— Je suis, répliqua-t-il, comme ceux qui aiment passionnément et auxquels la passion ôte la parole... Je voudrais que la musique d'hier résonnât tout à coup au fond du jardin et vous rendît un peu de cette émotion que vous n'avez plus et qui me possède toujours...

— Avouez que cette musique de Verdi nous avait grisés tous deux.

— Ce n'était pas la musique, c'était l'amour qui me montait à la tête, et aujourd'hui comme hier, je ne suis plus maître de moi.

Brusquement il s'était rapproché d'elle et lui avait saisi les mains. Ils se trouvaient maintenant face à face et se mesuraient du regard comme deux champions qui vont commencer la lutte; lui, tout illuminé par la passion fougueuse qui l'emportait, ayant dans les yeux cette lueur de poésie farouche qui avait frappé et attiré Juliette dès leurs premiers entretiens; elle, blanche, avec un sourire inquiétant, fixant ses grises prunelles diamantées sur celles du jeune homme comme pour le tenir en respect.

— Vous vous calomniez, murmura-t-elle d'une voix assourdie, vous êtes plus raisonnable que vous n'en avez l'air... J'en suis si convaincue que je laisse volontiers mes mains dans les vôtres pour vous prouver ma confiance.

— Vous m'aimez? demanda-t-il impérieusement en l'attirant plus près de lui.

— Il me semble, répondit-elle d'un ton calme, que je vous ai donné assez de témoignages d'affection pour que vous n'en doutiez plus.

— Ah! reprit-il avec irritation, ne jouons pas sur les mots!.. Je ne suis pas comme les jeunes gens de votre monde, élevés dès l'enfance à marivauder avec les femmes... Je suis un sauvage!

— Je m'en aperçois...

— Je n'entends rien à ces affections qu'on peut détailler et loger comme des marchandises dans des cases différentes: une pour la tête, une pour le cœur et une autre pour les sens... Moi, j'aime avec mon être tout entier, et vous ne vous doutez pas de la puissance d'un amour pareil.

Il la força de s'asseoir sur le canapé, et, sans lui lâcher les mains, prit place auprès d'elle.

— Vous ne me connaissez pas, continua-t-il... Et avec une éloquence exaltée, entraînante, entrecoupée de cris passionnés, il lui raconta toute sa vie. Il dit son enfance solitaire, sa jeunesse laborieuse, ses rêves ambitieux, et l'amour allumé par Juliette faisant soudain explosion dans sa réclusion studieuse. — Il n'avait rien exagéré ; cette passion naïve, toute d'une venue, robuste et verdoyante, était complètement nouvelle pour Mme du Coudray. Il y a des heures où une femme jeune, si bien armée qu'elle soit et résolue à se défendre, aime à ce qu'on lui coule à l'oreille de ces choses douces et troublantes. Il y avait longtemps que la belle veuve n'avait ouï une musique à la fois si neuve et si caressante. La verdeur de cette passion imprégnée de sèves agrestes l'étonnait et la secouait étrangement. Un moment elle fut de nouveau tentée. Elle se sentait attirée par une curiosité émue, pareille à celle qui poussait certaines grandes dames du XVIIIe siècle à s'amouracher d'un jeune pâtre.

— M'aimez-vous? murmura Michel en l'entourant de ses bras et en la serrant contre sa poitrine.

Elle ne parlait plus ; elle semblait s'abandonner... Dans le silence du petit salon, la vibration de la cloche de Saint-Cyr qui sonnait dix heures, pénétra avec une sonorité inusitée, et ce timbre argentin rappela Mme du Coudray à la réalité. Elle songea qu'elle n'avait plus guère qu'une heure devant elle, pour déblayer le terrain de façon à pouvoir donner le lendemain une réponse définitive à M. de La Guérinière. Cette réflexion lui rendit le sang-froid qu'elle commençait à perdre.

Tout en souriant, elle dénoua de son corsage les deux bras de Michel, tandis que celui-ci répétait d'une voix plus impérative :

— M'aimez-vous?

— Non, répliqua-t-elle, pas de cette façon.

Il la regarda d'un air ébahi, puis, avec sa rudesse rustique, essayant de reprendre la position conquise, il revint à la charge :

— Il n'y a pas deux façons... On aime ou on n'aime pas.

— Alors, dit-elle en se reculant et en se levant, soit, je n'aime pas.

— Ah! gronda-t-il en tressaillant.

Il se leva à son tour et marchant vers elle :

— Alors pourquoi ces regards qui me brûlaient et ces paroles caressantes dont vous étiez prodigue?.. Pourquoi ce serrement de main hier au théâtre? Pourquoi cette promesse qui m'a amené ce soir chez vous?.. Tout cela était donc un pur manége de coquetterie?

Elle secoua négativement la tête.

— Si vous étiez sincère, poursuivit-il, pourquoi revenez-vous aujourd'hui sur vos engagemens?

— Et à quoi donc vous imaginez-vous que je me sois engagée?

— A être à moi!.. Il y a des regards par lesquels on se donne aussi complètement que par un baiser, et ces regards, vous les avez eus pour moi.

— Vous vous êtes mépris...

— Non, affirma-t-il sourdement, c'est vous qui avez changé... Mais il est trop tard et j'exige que vous teniez votre promesse.

Elle se dit qu'avec un pareil enragé il n'était pas prudent de pousser les choses à l'extrême, et, au lieu de lui résister ouvertement, elle résolut de biaiser pour se reprendre peu à peu et en détail. D'ailleurs le péril même de la lutte la surexcitait, l'approche du danger lui causait une sorte de jouissance nerveuse qu'elle n'avait pas goûtée depuis longtemps. Elle fixa bravement ses yeux sur Michel, et, de nouveau souriante, elle reprit les mains du jeune homme dans les siennes :

— Quel enfant vous êtes! murmura-t-elle câlinement... Calmez-vous... Voyez, vous me tenez maintenant à merci et il n'y a pas de crainte que je vous échappe... Venez vous asseoir, laissez vos mains dans les miennes et écoutez-moi... Quand vous m'aurez entendue, il sera toujours temps pour vous de parler en maître et d'exiger, comme vous dites, l'exécution de mes promesses.

Elle le fit asseoir tout près d'elle : — Quel âge me donnez-vous bien?

— Je ne sais, répondit-il, qu'importe?.. Je vous aime!

— J'ai trente-huit ans bientôt, mon ami, et vous, vingt-huit, je crois... Cela met entre nous une différence de dix années... à mon préjudice; c'est-à-dire que, dans dix autres années, je serai une vieille femme, une grand'mère... Réfléchissez un peu et convenez qu'avec une pareille disproportion d'âge, si nous nous épousions, nous ferions, vous, un marché de dupe et moi, une sottise...

— Mais!.. balbutia Verneuil interloqué de cette hypothèse matrimoniale qui n'était pas entrée un instant dans ses calculs.

— Je dis : si nous nous épousions, continua doucement Juliette, car je ne vous fais pas l'injure de supposer que vous avez songé à une autre alternative... Une femme, qui se respecte et qui est libre, n'a que cette façon de « se donner » à l'homme qu'elle aime, quand cet honnête homme lui-même peut disposer librement de sa personne... Je le répète : croyez-vous, en mettant de côté le ridicule que ces unions disproportionnées ont aux yeux du monde, croyez-vous prudent et même possible un mariage entre vous et moi?

Michel, décontenancé, fronçait le sourcil et gardait le silence. Cette question inattendue l'avait brusquement refroidi. Le campa-

gnard ambitieux et calculateur, qui dormait au fond de lui, commençait à se réveiller, et il était fort embarrassé de s'expliquer. La perspective d'un mariage avec Mme du Coudray lui agréait peu, et, d'un autre côté, encore qu'on puisse mettre bien des excès de langage sur le compte de la passion, il n'est pas commode, quand une femme honnête vous demande si vous l'aimez pour le bon motif, de lui répliquer crûment en face comme dans je ne sais quel vaudeville : « Non, c'est pour l'*autre*... »

— Vous vous taisez! ajouta Mme du Coudray, et votre silence en dit long.

Michel se mordait la moustache. Il comprenait qu'il perdait du terrain. Il se trouvait maintenant dans une situation trop défavorable pour revendiquer « les droits de la passion. » Il voulait néanmoins protester, mais Juliette l'interrompit, et lui posant doucement le bout de ses doigts sur les lèvres :

— Non, vous parlerez tout à l'heure.

Elle soupira, et renversant sa tête sur le dossier du canapé :

— Je ne suis pas égoïste, reprit-elle, et dans tout cela je considère bien plus votre intérêt que mon bonheur... Vous arrivez, vous, à la pleine jeunesse ; moi, j'entre dans la maturité... Mon rôle de jeune femme est fini ; je n'ai plus qu'à vieillir le plus lentement possible et à m'occuper de mes devoirs de mère... Vous, vous devez songer à votre avenir et cultiver un talent qui ne pourra que grandir. Après le premier éblouissement passé, vous regretteriez amèrement de vous être engagé avec moi d'une façon absolue... Je pensais à ces regrets inévitables ce matin en me rappelant cette divine musique qui nous a si fort émus tous deux hier soir, et je me répétais que je voudrais pourtant vous être bonne à quelque chose, sans que mon affection courût le risque d'entraver votre carrière... Car je vous aime, s'écria-t-elle en lui serrant les mains, j'ai pour vous une tendresse qui est plus que de l'amitié... Et à force de chercher, j'ai trouvé une combinaison qui me permettrait de vous presser sans remords contre ma poitrine et de vous dire : « Embrassez-moi comme une mère! »

— Je... ne vous comprends pas, murmura Michel.

— C'est que je ne m'explique peut-être pas bien, repartit Mme du Coudray, et en vérité il est toujours délicat d'expliquer un sentiment très compliqué et un peu exceptionnel... Avez-vous quelquefois pris le temps de regarder ma fille?

— Mlle Jeanne!.. s'exclama-t-il lentement, tandis que peu à peu une clarté nouvelle et inquiétante s'allumait dans son cerveau.

— L'avez-vous regardée, non avec l'indifférence d'un passant,

mais avec cette admiration attentive qu'on doit avoir pour tout ce qui est jeune et beau?

— Je n'ai d'yeux et d'admiration que pour vous, vous le savez bien! protesta-t-il avec véhémence.

— Mon ami, Jeanne, c'est moi, mais c'est moi à dix-neuf ans, avec toutes les promesses d'une beauté encore en bouton, toute la fraîcheur de sensations, toute la vivacité d'esprit que je n'ai plus... Je l'ai élevée avec amour; je lui ai infusé avec mon sang tout ce qu'il y a de bon et de désirable en moi... Jeanne me ressemblera... en mieux. Allez, vous n'auriez pas à faire une grande dépense d'imagination et de cœur pour croire m'aimer encore en aimant ma fille.

— Jamais! s'écria-t-il avec colère.

— Avant de vous prononcer avec cette violence, laissez-moi achever, continua Mme Juliette de sa voix la plus pénétrante et la plus attendrie... Je ne vous ai encore entretenu que de moi et des raisons presque égoïstes qui m'ont amenée à chercher un moyen de concilier la tendresse de l'amie avec les devoirs de la mère. Laissez-moi vous parler d'elle... de ma Jeanne, qui, elle aussi, a droit à mon affection... Je dois m'inquiéter de son cœur autant que du mien, et si vous trouvez ce soir un changement dans mes façons d'être avec vous, c'est que je me suis aperçue d'aujourd'hui seulement que ma fille vous aime.

— Moi? murmura le professeur ébahi.

— Oui, vous, mon cher Michel, et si vous n'aviez pas eu les yeux offusqués par l'ivresse d'une passion plus exaltée que durable, vous auriez deviné avant moi que vous possédiez le cœur de cette enfant.

— Vous me voyez confondu... Comment cela a-t-il pu arriver?

— L'amour vient sans qu'on y pense, dit la chanson... Souvenez-vous des enthousiasmes de Jeanne, rappelez-vous son imprudente visite au lendemain de la conférence... J'avais pris tout cela pour des espiègleries d'enfant terrible; mais les tristesses et les airs préoccupés de Jeanne depuis quelques jours, depuis que vous êtes plus plus assidu ici, m'ont tout à coup éclairée et désabusée... Cette enfant a lu dans mon cœur avant même que j'aie pu déchiffrer le sien; elle croit que je vous aime, et elle en souffre.

Michel écoutait avec une surprise non exempte d'un naïf orgueil cette confidence habilement préparée et presque musicalement modulée par Mme Juliette. — Ainsi Jeanne l'aimait; il avait le premier éveillé le sentiment de l'amour dans cette âme neuve, si richement douée de tous les dons naturels de l'esprit... Bien qu'il eût toujours traité Mlle du Coudray en enfant, bien que ses désirs fussent sollicités violemment par la beauté plus sensuelle et plus éclatante

de Juliette, sa vanité d'homme n'en était pas moins agréablement chatouillée par cette révélation. — La tête renversée, les yeux perdus vers le coin de ciel constellé qu'encadrait la porte-fenêtre, il écoutait sans parler la voix câline et insinuante de Mme du Coudray.

— Vous le comprenez, poursuivait celle-ci, je ne puis pas être honnêtement la rivale de ma fille, mais je puis mêler l'affection toute maternelle que je vous porte à la tendresse que j'ai pour Jeanne; je puis doublement vous aimer comme amie et comme mère en vous donnant ma fille.

— Vous n'y pensez pas, c'est impossible ! se récria Michel.

— Ne m'interrompez pas encore... Je ne vous parlerai pas des avantages purement matériels que Jeanne vous apporterait avec sa main. Ma fille est riche, nous avons de magnifiques et puissantes relations... Une fois marié, vous pourriez aisément continuer votre carrière à Paris, dans des conditions plus flatteuses pour votre amour-propre et plus en rapport avec votre talent. Mais je n'insiste pas sur ces raisons secondaires; c'est votre cœur que je veux toucher, et non votre ambition... Jeanne a assez de prix pour qu'on la prenne pour elle-même, en dehors de toute considération intéressée. Ce n'est pas un mariage d'argent que je vous offre, mais une union intime où nos trois affections se mêleraient, tout en gardant leurs caractères bien différens : moi, vous aimant comme une mère, Jeanne et vous, vous adorant comme deux enfans... Maintenant j'ai fini et j'attends votre réponse.

— J'admire, répliqua Michel d'un ton sarcastique, comme vous disposez facilement de mon cœur; mais il n'est pas aussi maniable que vous le supposez, madame... C'est vous que j'aime et non votre fille... Quel homme me croyez-vous donc pour imaginer que je puisse feindre un amour que je n'ai pas, tandis que je me sens passionnément épris de vous?

— Je ne vous dis pas de feindre, je vous supplie de faire un effort sur vous-même et de tourner vers ma fille un amour que je ne puis plus encourager... Elle est jeune, elle est charmante, elle vous aime... Vous verrez en peu de temps que cette conversion est plus facile que vous ne pensez, et, croyez-moi, vous ne perdrez pas au change.

— Je ne veux pas changer.

— Il le faut ! répéta Mme du Coudray en reprenant sa voix impérieuse et en se levant brusquement; vous comprenez qu'après la confidence que je vous ai faite, vous ne pouvez plus reparaître ici que comme le fiancé de Jeanne... Ma tranquillité à moi m'importe peu, mais je dois veiller sur celle de ma fille.

— Et si je refuse ? s'écria Michel en croisant les bras.

— La porte de la Chambrerie vous sera fermée et nous ne nous reverrons plus... Maintenant allez, et consultez votre cœur.

Elle descendit les marches du perron et se dirigea vers la grille. Il la suivait silencieusement et d'un air dépité; quand elle eut la main sur la clé de la porte, elle se retourna vers lui :

— Vous m'écrirez oui ou non, dit-elle; je comprendrai.

Elle lui donna une légère tape sur l'épaule et ajouta d'un ton caressant :

— Bonne nuit, mon ami, ce n'est pas adieu, n'est-ce pas? mais au revoir!

Michel se retrouva sur le chemin de Saint-Cyr, comme un dormeur qu'on a réveillé en sursaut. Il marchait machinalement, à grands pas, sans pouvoir retrouver le sang-froid nécessaire pour lier ses idées les unes aux autres, sentant seulement au fond de lui une pénible déception mêlée à une sourde irritation. Dans son cerveau les mots : « Oui ou non... Adieu ou au revoir! » tintaient alternativement comme une obsession. Il se retrouva vers minuit devant sa maison de la rue de la Grandière sans savoir par quels chemins il avait passé. Au battement de ses artères et à son essoufflement quand il monta l'escalier, il se rendit compte néanmoins de la hâte fiévreuse avec laquelle il avait dû marcher.

Arrivé dans sa chambre, il s'assit près de la croisée ouverte. La tête entre ses mains, il essayait de réfléchir et de coordonner ses idées. Le sentiment de l'orgueil irrité se réveilla chez lui tout d'abord. — Croit-elle que je sois à vendre? s'écria-t-il.... Elle me jette sa fille à la tête comme on jette à un chien un os à ronger, afin de se débarrasser de lui, et elle s'imagine que j'accepterai un pareil marché!.. Non, je n'en suis pas encore réduit là... Je préfère ne plus remettre les pieds à la Chambrerie.

Et tandis que ce mot de la Chambrerie lui venait sur les lèvres, il revit nettement devant ses yeux l'élégante et confortable maison de Mme du Coudray avec son perron fleuri d'héliotropes et sa ceinture de marronniers. Il eut la sensation de quelqu'un qui s'exile et qui aperçoit de loin, en se retournant, la demeure aimée où il ne reviendra plus. Il s'était si bien habitué depuis trois mois à prendre presque chaque jour le chemin de cette maison, que cette habitude était devenue un des élémens essentiels de son existence. Il se demandait avec inquiétude comment il ferait pour s'en passer. — Et puis, comme les ambitieux et les joueurs, il était superstitieux. Ses visites à la Chambrerie se liaient intimement dans son esprit avec ses premiers succès, et il lui semblait qu'en tournant le dos à la maison de Mme du Coudray, il changerait fatalement du même coup le cours de sa bonne fortune. Cette demeure était pour lui comme un

fétiche qu'il redoutait de perdre. Tandis qu'il roulait confusément dans sa tête ces réflexions désagréables, il sentait peu à peu la somnolence l'envahir et il se laissait aller à un engourdissement lourd, qui le délivrait momentanément de la compagnie de ses pensées chagrines... Il resta ainsi assoupi pendant plus d'une heure. Quand il rouvrit les yeux, il vit devant lui la rue obscure et les masses noires des arbres du jardin d'en face. La fraîcheur de la nuit l'avait calmé, ses nerfs étaient détendus, et il put examiner avec plus de sang-froid la situation que venait de lui créer la volte-face inattendue de M[me] Juliette.

— N'exagérons rien, se dit-il; ce serait une sottise de prendre trop au sérieux une simple blessure d'amour-propre. J'avais juré que Juliette m'appartiendrait, et elle m'échappe, c'est fâcheux; mais je ne suis pas un enfant et je n'ai pas le droit de compromettre mon avenir par dépit amoureux... Jouer au don Juan ou au Lovelace, c'est bon pour les oisifs et les cerveaux étroits. J'ai d'autres visées, et je serais un niais de briser de gaîté de cœur, sous mes pieds, les premiers échelons qui me serviront à atteindre le but que je me suis proposé. D'ailleurs mon amour pour Juliette n'est qu'une passion purement charnelle; raison de plus pour ne pas donner à un pareil caprice une importance capitale.

Il s'était levé et arpentait lentement le parquet de sa chambre.

— Mais alors, reprenait-il, si je renonce à la conquête de M[me] du Coudray, pourquoi jouerais-je le rôle d'un farouche Hippolyte à l'égard de sa fille?.. Si Jeanne m'aime, quel sot point d'honneur m'oblige à me poser en héros insensible et incorruptible? Tous les gens sensés me riraient au nez. Jeanne est un peu trop volontaire et étourdie, à mon goût, mais elle est jolie, spirituelle et enthousiaste... Ce serait une éducation à faire, voilà tout... De plus, elle a de la fortune. Par ce mariage, je serais riche... riche, c'est-à-dire indépendant et maître de monter aussi haut que je voudrais...

Il s'arrêta. Dans le silence de la maison endormie, la pendule seule mettait le bruit de son tic-tac monotone; ce tic-tac, à la fois pressé et régulier, semblait pénétrer jusqu'aux centres cérébraux de Michel et y répéter comme un écho :

— Tu seras riche!.. riche!

Il alla s'accouder à la fenêtre. Dans la fraîche obscurité du jardin d'en face, on voyait vaguement se mouvoir les masses feuillues des arbres. Tout à coup ces feuillées frissonnèrent, un rayon argenté frisa les hautes branches; lentement, à l'horizon, la lune échancrée se leva, blanche et virginale comme une jeune fiancée, et sa clarté tranquille baigna la figure songeuse du professeur. Il voulut voir dans cette apparition un présage de bon augure. Cette lumière ami-

cale et chaste s'associa dans son esprit avec l'image de Jeanne du Coudray.

— Elle m'aime! se disait-il; elle m'aime!.. Et je n'ai qu'à tendre la main pour qu'elle soit à moi.

Il est vrai qu'en même temps, au dedans de lui, une voix aiguë répondait :

— Mais toi, l'aimes-tu?.. l'aimes-tu?..

— Assez de rêves! murmura-t-il en fermant la fenêtre et en tirant les rideaux.

Il se déshabilla et s'endormit d'un sommeil fiévreux.

VIII.

Mme du Coudray ne s'était pas trompée dans ses prévisions : chez Michel, l'ambitieux avait parlé plus haut et plus fort que l'amoureux. Dès le surlendemain, elle reçut du professeur un billet contenant simplement ces mots : « Oui... Je consens à essayer d'en aimer une autre que vous, et, bien qu'il m'en coûte, je reviendrai à la Chambrerie aux conditions que vous y avez mises vous-même. »

Il y revint peu de jours après. Dans l'intervalle, Mme Juliette avait revu M. de La Guérinière et avait définitivement accepté l'offre de son nom; seulement, en femme prudente et qui sait tout prévoir, elle avait obtenu du propriétaire des Rochettes que leurs projets resteraient encore secrets pendant quelques mois.

— J'ai des vues pour l'établissement de ma fille, lui avait-elle dit, et jusqu'à ce que tout soit arrangé à mon gré, je tiens essentiellement à ce que le public et Jeanne elle-même ignorent notre futur mariage... C'est plus convenable, et j'espère que vous serez de mon avis.

M. de La Guérinière, tout joyeux d'en être arrivé à ses fins, avait répondu que les désirs de sa belle amie étaient des ordres et qu'il s'en rapportait à elle entièrement.

Lorsque Michel rentra dans le petit salon qui avait été témoin de sa défaite, il ne put dissimuler sa confusion et son embarras. Mme Juliette vint au-devant de lui en souriant, et lui tendit la main.

— Mon ami, lui dit-elle, devinant qu'il cherchait à excuser sa rapide évolution et voulant lui épargner une explication un peu mortifiante, ne revenons pas sur notre conversation de l'autre soir... Elle restera entre nous et personne ne la connaîtra jamais... Il est inutile que je vous rappelle nos conventions. Jeanne est au jardin, allez l'y trouver... C'est elle maintenant qui doit attirer vos regards et occuper toute votre pensée.

Michel baissa la tête et descendit docilement les degrés du perron. Il cheminait avec lenteur le long des allées tournantes, s'attardant à chaque massif de rosier et se sentant pour la première fois fort embarrassé du langage qu'il allait tenir à la jeune fille. Au détour d'un sentier, il se trouva brusquement à l'entrée de la tonnelle et aperçut Jeanne, assise près de la table rustique.

Elle était vêtue d'une robe à raies blanches et roses; ses cheveux, relevés au sommet de la tête et légèrement crêpés au-dessus du front, la faisaient ressembler à une figure de Watteau. Elle lisait ou plutôt elle rêvait sur son livre. Au bruit des pas sur le sable, elle leva les yeux, reconnut Michel et rougit légèrement.

— Vous cherchez maman? lui cria-t-elle quand il ne fut plus qu'à peu de distance; elle doit être au petit salon.

— Je le sais, répondit-il, et je savais également que je vous trouverais ici.

— Vraiment! s'exclama-t-elle avec une intonation malicieuse, et vous êtes venu tout de même?.. Qu'avez-vous donc de si important à me communiquer?

— J'ai du plaisir à vous voir... N'est-ce pas suffisant pour motiver ma visite?

Elle ouvrit de grands yeux et secoua la tête.

— Cela vous étonne? reprit-il en s'asseyant près d'elle.

— Oui, cela m'étonne de vous voir préférer ma société à celle de maman... Enfin, une fois n'est pas coutume... Oh! ajouta-t-elle en coupant la parole à Michel, qui balbutiait quelques mots de protestation, ne vous récriez pas... Je me rends justice; je suis bien trop en l'air et trop enfant pour que ma conversation puisse plaire à un homme aussi sérieux que vous.

— Je crois, répliqua Michel en souriant, que vous vous trompez doublement; je ne suis pas aussi grave que vous vous l'imaginez, et vous n'êtes pas aussi enfant que vous voulez le paraître.

Tout en parlant, il la regardait. Elle rougit de nouveau et s'écria avec vivacité :

— Qu'en savez-vous? Prétendez-vous que je cherche à me donner des airs que je n'ai pas? Vous ne me connaissez guère alors... Ma seule qualité est d'être naturelle et de me montrer telle que Dieu m'a faite... Si vous êtes franc, à votre tour, vous avouerez que c'est précisément cela qui m'a nui dans votre esprit.

— Vous voulez rire.

— Pas du tout... Tenez, le jour où j'ai été vous manifester mon enthousiasme à domicile, à propos de votre conférence, j'avais cru naïvement vous faire plaisir, et dès les premiers mots que vous

m'avez adressés, j'ai compris que ma démarche vous paraissait ridiculement inconvenante... Est-ce vrai ?

Ses deux grands yeux de vierge curieuse et ingénue se fixèrent sur ceux de Michel de façon à fouiller sa pensée jusqu'au tréfond, et, comme elle avait touché juste, le professeur ne put soutenir ce regard pur et hardi.

— Vous vous trompiez, répondit-il ou, du moins, vous interprétiez mal un mouvement tout sympathique... Votre démarche me semblait imprudente et je craignais qu'elle n'eût pour vous des conséquences fâcheuses... Il y avait dans mon accueil, non pas la sévérité d'un juge, mais la sollicitude d'un ami.

La figure songeuse de Jeanne s'éclaira tout à coup. Ses lèvres s'entr'ouvrirent et montrèrent ses dents blanches dans un sourire éblouissant. Ce fut comme un rapide coup de soleil glissant entre deux nuages sur une campagne tout à l'heure assombrie et maintenant radieuse.

— Ainsi nous sommes amis? demanda-t-elle.

Michel admirait la merveilleuse mobilité de cette spirituelle physionomie, la grâce de ce jeune sourire, la flamme pure et vive de ce regard enthousiaste. Il s'apercevait pour la première fois que Jeanne était réellement séduisante, et il convenait qu'il n'aurait pas grand'peine à en devenir amoureux. Elle n'avait certes pas la beauté sensuelle et irritante de sa mère, mais sa mignonne personne était toute charmante, tout illuminée par un esprit enjoué et prime-sautier. Le parfum qu'elle exhalait avait la franche et suave senteur d'une rose sauvage ; les séductions de Juliette du Coudray étaient, au contraire, troublantes et capiteuses comme l'odeur des seringas. Les yeux du professeur s'arrêtèrent avec une expression joyeuse sur ceux de la jeune fille :

— Amis, répondit-il, nous l'avons toujours été, et j'espère que notre amitié deviendra plus étroite encore.

La figure de Jeanne était redevenue subitement soucieuse et méditative.

— Qu'avez-vous ? reprit-il, mes paroles vous ont-elles déplu ?

— Non, mais voulez-vous que je vous dise? — Elle leva un doigt en l'air et l'agita en menaçant Michel : — Il y a de maman là-dessous, avouez-le.

— Je ne vous comprends pas, murmura-t-il, décontenancé par la perspicacité de la jeune fille.

— Vous êtes venu de votre plein gré m'offrir votre amitié?

— De mon plein gré.

— Hum!.. C'est que, voyez-vous, je suis très exclusive et je ne veux devoir qu'à moi-même l'affection qu'on me montre.

— Vous avez raison... Mettez la mienne à l'épreuve.

— Soit... Voici ma main en signe de traité d'alliance.

Elle lui tendit la main. Il la prit dans la sienne et la garda un moment, non sans un vague sentiment de remords, en songeant qu'il avait serré de même, quelques jours avant, la main câline de Mme Juliette.

A partir de cette journée, il devint le cavalier assidu de Jeanne du Coudray. Il évitait les occasions de se trouver seul en compagnie de Juliette avec le même soin qu'il les recherchait autrefois. Il éprouvait de l'embarras à la regarder en face; il craignait de lire sur les lèvres ironiques de la veuve un commentaire railleur de l'évolution qu'il avait si docilement et si promptement opérée. Du reste, il redoutait presque autant de se trouver en tête-à-tête avec lui-même; il avait peur, en allant au fond de sa pensée, d'y trouver un jugement trop sévère et trop méprisant sur le motif ambitieux qui l'avait poussé vers Jeanne. Il essayait de se tromper et de se monter la tête, en se persuadant qu'il était uniquement attiré par la grâce naturelle et la fraîche verdeur de la jeune fille. Peu à peu, il en arriva à se faire illusion et à s'imaginer qu'il fût devenu amoureux de Mlle du Coudray, même si elle eût été sans dot, riche seulement de sa spirituelle beauté. N'était-ce pas tout simple qu'il cherchât à épouser une fille aimable, sympathique et à laquelle il plaisait? Était-ce sa faute si cette fiancée joignait à toutes ses qualités natives une belle fortune et de puissantes relations?

Quant à Jeanne, elle était trop fière de l'attraction inespérée qu'elle exerçait sur le professeur pour analyser minutieusement la nature de ses sentimens. Elle était à un âge où l'on aime l'amour encore plus que l'amoureux, et l'amour de Verneuil la flattait assez pour qu'elle l'acceptât avec enthousiasme. Elle voyait toujours Michel sur l'estrade de la conférence, jetant des phrases sonores au milieu des applaudissemens de la foule. Elle se disait qu'il serait un jour célèbre, qu'elle aurait la satisfaction d'avoir la première encouragé ses débuts et prédit son succès. De tout temps, elle avait rêvé de devenir la femme d'un artiste, d'un poète ou d'un orateur illustre. Michel était certainement appelé à prendre une place éminente dans le monde des lettres ou dans le monde politique. Avec son remarquable talent de parole, son imagination brillante et sa haute culture intellectuelle, il n'aurait qu'à paraître dans le milieu parisien pour attirer l'attention. Elle le pousserait vers la grande ville, elle serait sa muse et elle partagerait sa gloire, — car elle ne doutait plus maintenant de l'affection du jeune homme. Elle la sentait se développer sourdement; elle savourait avec délices ces exquises

prémices de la tendresse qui sont le meilleur de l'amour. Elle attendait avec une joie émue l'heure prochaine où Michel lui dirait : « Je vous aime, voulez-vous être ma femme? » Elle trouvait dans cette attente une mystérieuse douceur qui lui faisait monter des larmes aux yeux, quand le soir, dans sa chambre, elle repassait en dénouant ses cheveux les incidens de la journée : les paroles tendres murmurées à l'oreille, les silences plus éloquens encore que les paroles, les mains serrées à tout propos, enfin ce charmant *adagio* toujours le même et toujours enivrant.

Ainsi tous deux se trompaient plus ou moins inconsciemment. Tous deux prenaient pour un attachement solide une intimité qui n'existait qu'à la surface. Cet amour qui semblait monter du fond du cœur n'était que l'ébullition de deux cerveaux échauffés, l'un par l'imagination, l'autre par la fièvre ambitieuse; et le bonheur qu'ils entrevoyaient à l'horizon n'avait pas plus de consistance que les apparitions de villes et de forêts qu'on aperçoit au loin dans ces déserts de sable, surchauffés par l'éclatant soleil du midi...

Cependant Michel, bien qu'il multipliât ses visites à la Chambrerie, ne s'était pas encore prononcé de façon à ne laisser planer aucun doute sur ses intentions. On eût dit qu'il hésitait à engager définitivement son avenir. Mme du Coudray commençait à s'impatienter. Jeanne seule, enveloppée de cette atmosphère azurée et isolante dans laquelle vivent ceux qui aiment pour la première fois, ne trouvait pas le temps long. Pour elle les jours se succédaient, lumineux et argentés, apportant chacun une émotion et une joie nouvelles. Les hôtes de la Chambrerie étaient continuellement en fête. Les parties de campagne alternaient avec les soirées dansantes en plein cœur d'été. On visitait tour à tour les châteaux et les sites renommés de la Touraine, et M. de La Guérinière servait de cicerone.

Un jour, on avait remonté le cours de l'Indre depuis Azay jusqu'à Montbazon. Le mois de juin tirait à sa fin et la vallée était dans toute sa gloire. Sur les deux versans, parmi les noyers et les vignes, les petits châteaux à tourelles, les villas modernes aux toits en terrasse, les closeries entourées de figuiers s'étageaient gaîment dans la verdure, tandis qu'au fond l'Indre sinueuse et lente coulait à pleins bords entre des prairies plantureuses, déjà mûres et dorées. Mme du Coudray avait fait apporter des provisions dans le break, et on déjeuna sur l'herbe, à la lisière d'un bois de chênes, situé à mi-côte et d'où le regard embrassait les molles ondulations de la rivière. Dans le bas, un moulin jetait son bruit sourd d'eau bouillonnante et, tout autour, les prés étendaient leur nappe fleurie. Il y avait dans ce pli de vallée une telle luxuriance de végétation que Jeanne n'y put tenir et que, laissant sa mère et M. de La Guérinière, elle s'élança vers les prés, suivie de Michel.

Tête nue et ayant dédaigné de s'abriter sous une ombrelle, les jupes relevées, les manches retroussées jusqu'au coude, elle se plongeait voluptueusement dans cette verdure comme dans un bain, s'accrochant aux clématites, meurtrissant ses mains aux tiges des églantiers, disparaissant jusqu'aux hanches dans les hautes herbes et poussant des cris de joie à chaque trouvaille. Michel, plus calme, la suivait de loin et difficilement. Il s'empêtrait dans les ronces, tandis qu'elle semblait glisser comme un oiseau à travers ce fouillis d'arbustes et de plantes grimpantes. Parfois il ne voyait plus que l'extrémité de son bras blanc ou le sommet de sa tête dorée de soleil; puis il la perdait de vue complètement. La poudre grise de toutes ces fleurs remuées s'élevait autour de lui en buées odorantes; les coquelicots, les boutons d'or et les sauges tranchaient sur le vert foncé de l'herbe; dans la chênaie, des ramiers roucoulaient langoureusement; la rivière miroitait, couvrant ses rives parfumées de menthe d'une humidité qui fumait au soleil. Dans les sourires du ciel, dans l'odeur de la terre, la moite vapeur de l'eau, il y avait comme une invitation à l'amour.

Tout à coup Jeanne reparut, les mains pleines de fleurs, les cheveux et les bras mouillés. Elle avait glané sa gerbe, tête baissée, dans les hautes tiges; des feuilles vertes et des fleurettes de myosotis étaient restées collées à son front ou mêlées à ses cheveux. Elle avait l'air de s'être roulée dans la prairie, et parmi ces débris de verdure et de fleurs éclataient la vive lumière de ses yeux, le charme éblouissant de son sourire.

— Vous êtes belle! adorablement belle! s'écria Michel émerveillé.

Il y avait un si énergique accent de conviction dans cette exclamation admirative que la figure de Jeanne devint radieuse.

— Vraiment, vous me trouvez belle? s'exclama-t-elle à son tour.

— Vous le savez bien... On doit vous l'avoir dit souvent.

— C'est vrai, mais je n'ai jamais eu tant de plaisir à me l'entendre dire.

Il y eut un silence. Jeanne, les prunelles illuminées et les joues en feu, mordillait les graminées de son bouquet. Michel, très ému pour la première fois, continuait à la regarder avec une admiration croissante. L'expression, ordinairement sévère et un peu dure de sa physionomie s'était amollie et ses yeux avaient de moites lueurs d'attendrissement.

— Venant des autres, reprit Jeanne lentement et en détournant la tête, ce compliment semblait banal et me laissait indifférente... Mais vous n'êtes pas prodigue de complimens, vous!.. au contraire, et alors...

— Alors?..

— Cela me touche davantage, parce que cette fois je sens que cela part du fond de votre cœur.

— Et sentez-vous aussi que je vous aime? murmura-t-il en lui prenant vivement les deux poignets.

Elle ferma les yeux. A la fois saisie et heureuse, elle desserra les doigts. Son bouquet se dénoua et roula dans les plis de sa robe retroussée.

— Le croyez-vous? répéta-t-il d'une voix sourde.

— Je le crois, balbutia-t-elle en remuant difficilement ses lèvres alourdies.

— Et vous, chère enfant, voulez-vous m'aimer?

— Oui! dit-elle d'un ton plus ferme.

— Merci!

— Merci de quoi? demanda-t-elle en ouvrant de grands yeux.

— De consentir à être la femme d'un pauvre diable de professeur comme moi.

Elle haussa gentiment les épaules.

— Allons donc! s'écria-t-elle en souriant, n'ayez pas de fausse modestie... Vous savez bien ce que vous valez, et c'est moi qui suis fière d'avoir été choisie par un homme tel que vous.

En l'entendant s'exprimer sur son compte avec une foi si enthousiaste, Michel fut pris d'un scrupule. Bien qu'il eût toujours la même confiance dans la puissance de sa volonté, il fut effrayé de voir quelle haute idée Jeanne se faisait de sa valeur et de son avenir.

— Ne vous illusionnez pas trop, reprit-il, je ne suis qu'au début d'une carrière difficile; j'aurai des luttes à soutenir et sans doute des défaites à essuyer... Peut-être pourriez-vous regretter d'avoir associé votre vie à la mienne.

— Jamais! répliqua-t-elle en relevant la tête d'un air résolu; je me tiendrai à vos côtés pour vous encourager dans la lutte et je serai de moitié dans vos succès.

— Serez-vous aussi de moitié dans mes déceptions?

— Pourquoi pas? repartit-elle avec un sourire d'incrédulité, ne serons-nous pas unis *for better, for worse*, comme disent les Anglais, pour la bonne ou la mauvaise fortune?

— Je vous aime! répéta-t-il en lui baisant les mains... Maintenant que tout est arrangé entre nous, il ne nous manque plus que le consentement de madame votre mère.

— Oh! elle ne nous le refusera pas... Allons le lui demander.

— Comme cela? tout de suite? objecta Michel avec un peu d'embarras.

— Pourquoi pas? Le plus tôt sera le mieux.

— Eh bien! allons! murmura-t-il en se dirigeant vers le talus de la prairie.

Mais Jeanne restait immobile; une réflexion venait de lui traverser subitement l'esprit. Elle était devenue songeuse et sa méditation lui creusait un pli sur le front.

— Dites-moi, demanda-t-elle tout à coup en saisissant le bras de Michel, il y a une question que je veux vous poser... Elle m'est déjà venue plus d'une fois sur les lèvres... Promettez-moi d'y répondre franchement.

— Je vous le promets.

— Pendant longtemps j'ai cru que vous étiez amoureux de maman et que vous ne pensiez qu'à elle.

— Quelle singulière idée! fit-il en détournant la tête.

— Elle n'a rien de singulier. Maman est plus belle et plus séduisante que moi et vous auriez fort bien pu lui donner la préférence; personne n'eût trouvé cela étonnant.

— C'est possible, répondit-il avec un sourire embarrassé, mais l'amour ne raisonne pas comme tout le monde.

— Ainsi vous ne l'avez jamais aimée, bien vrai?

Il hésita un moment; cela lui coûtait de mentir aussi effrontément, mais il réfléchit que sa situation actuelle lui imposait ce mensonge :

— Jamais! affirma-t-il, non sans que ce reniement lui causât un certain malaise intérieur.

Elle poussa un soupir de satisfaction. — Pardonnez-moi, reprit-elle, mais pendant des semaines ce soupçon m'avait rendue si malheureuse, que je voulais en avoir le cœur net.

— Je n'aime que vous, Jeanne!

Et comme il répétait pour la troisième fois ce mensonge, il tressaillit en entendant la voix mordante de Mme du Coudray qui s'écriait du haut du talus : — Allons, jeunes gens, il est temps de partir!..

Huit jours après, dans l'église de Saint-Cyr, on publiait les bans du mariage de Jeanne du Coudray et de Michel Verneuil.

ANDRÉ THEURIET.

(La troisième partie au prochain n°.)

LE

PROGRAMME JACOBIN

I.

Rien de plus dangereux qu'une idée générale dans des cerveaux étroits et vides : comme ils sont vides, elle n'y rencontre aucun savoir qui lui fasse obstacle ; comme ils sont étroits, elle ne tarde pas à les occuper tout entiers. Dès lors, ils ne s'appartiennent plus, ils sont maîtrisés par elle ; elle agit en eux et par eux ; au sens propre du mot, l'homme est *possédé*. Quelque chose qui n'est pas lui, un parasite monstrueux, une pensée étrangère et disproportionnée vit en lui, s'y développe et y engendre les volontés malfaisantes dont elle est grosse. Il ne prévoyait pas qu'il les aurait ; il ne savait pas ce que contient son dogme, quelles conséquences venimeuses et meurtrières vont en sortir. Elles en sortent fatalement, tour à tour, sous la pression des circonstances, d'abord les conséquences anarchiques, maintenant les conséquences despotiques. Arrivé au pouvoir, le jacobin apporte avec lui son idée fixe ; dans le gouvernement comme dans l'opposition, cette idée est féconde, et la toute-puissante formule allonge dans un nouveau domaine la file pullulante de ses anneaux multipliés.

II.

Suivons ce déroulement intérieur et remontons, avec le jacobin, aux principes, au pacte primordial, à l'institution de la société. Il n'y a qu'une société juste, celle qui est fondée sur « le contrat social, »

et « les clauses de ce contrat, bien entendues, se réduisent toutes à une seule, l'aliénation totale de chaque individu, avec tous ses droits, à la communauté... chacun se donnant tout entier, tel qu'il se trouve actuellement, lui et toutes ses forces, dont les biens qu'il possède font partie (1). » Nulle exception, ni réserve. Rien de ce qu'il était ou avait auparavant ne lui appartient plus en propre; ce que désormais il est ou il a ne lui est dévolu que par délégation. Ses biens et sa personne sont maintenant une portion de la chose publique. S'il les possède, c'est de seconde main; s'il en jouit, c'est par octroi. Il en est le dépositaire, le concessionnaire, l'administrateur, rien de plus (2). En d'autres termes, il n'est à leur endroit qu'un gérant, c'est-à-dire un fonctionnaire semblable aux autres, nommé à titre précaire et toujours révocable par l'État qui l'a commis. « Comme la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, le pacte social donne au corps social un pouvoir absolu sur tous les siens. » Souverain omnipotent, propriétaire universel, l'État exerce à discrétion ses droits illimités sur les personnes et sur les choses; en conséquence, nous, ses représentans, nous mettons la main sur les choses et sur les personnes; elles sont à nous, puisqu'elles sont à lui.

Nous avons confisqué les biens du clergé, environ 4 milliards; nous confisquons les biens des émigrés, environ 3 milliards (3). Nous confisquons les biens des guillotinés et des déportés : il y a là des centaines de millions; on les comptera plus tard, parce que la liste reste ouverte et va s'allongeant tous les jours. Nous séquestrons les biens des suspects, ce qui nous en donne l'usufruit : encore des centaines de millions; après la guerre et le bannissement des suspects, nous devons saisir la propriété avec l'usufruit : encore des milliards de capital (4). En attendant, nous prenons les biens des hôpitaux et autres établissemens de bienfaisance, environ 800 millions; nous prenons les biens des fabriques, des fondations, des instituts d'éducation, des sociétés littéraires ou scienti-

(1) Ce texte et les suivans sont extraits de Rousseau (*Contrat social*). Cf. *L'Ancien Régime*, livre III, ch. IV, 303, 306, 321, 327.

(2) L'ascendant de cette idée est si universel et si précoce qu'on la trouve énoncée par Mirabeau à la séance du 10 août 1789. (Buchez et Roux, II, 257.) « Je ne connais que trois manières d'exister dans la société : il faut y être *mendiant*, *voleur* ou *salarié*. Le propriétaire n'est lui-même que le premier des salariés. Ce que nous appelons vulgairement sa propriété n'est autre chose que le prix que lui paie la société pour les distributions qu'il est chargé de faire aux autres individus par ses consommations et ses dépenses : *les propriétaires sont les agens, les économes du corps social.* »

(3) Rapport de Roland, 6 janvier 1793, et de Cambon, 1er février 1793.

(4) Buchez et Roux, XXXI, 311. Rapport de Saint-Just, 8 ventôse an II, et décret conforme.

fiques : autre tas de millions (1). Nous reprenons les domaines engagés ou aliénés par l'État depuis trois siècles et davantage : il y en a pour 2 milliards (2). Nous prenons les biens des communes jusqu'à concurrence de leurs dettes. Nous avons déjà reçu par héritage l'ancien domaine de la couronne et le domaine plus récent de la liste civile. De cette façon, plus des trois cinquièmes (3) du sol arrivent entre nos mains, et ces trois cinquièmes sont de beaucoup les mieux garnis; car ils comprennent presque toutes les grandes et belles bâtisses, châteaux, abbayes, palais, hôtels, maisons de maîtres, et presque tout le mobilier de luxe ou d'agrément royal, épiscopal, seigneurial et bourgeois, meubles de prix, vaisselle, bibliothèques, tableaux, objets d'art accumulés depuis des siècles. — Notez encore la saisie du numéraire et de toutes les matières d'or et d'argent; dans les seuls mois de novembre et de décembre 1793, cette rafle met dans nos coffres 3 ou 400 millions (4), non pas d'assignats, mais d'espèces sonnantes. Bref, quelle que soit la forme du capital fixe, nous en prenons tout ce que nous pouvons, probablement plus des trois quarts. — Reste la portion qui n'est point fixe et périt par l'usage, à savoir les objets de consommation, les fruits du sol, les approvisionnemens de toute espèce, tous les produits de l'art et du travail humain qui contribuent à l'entretien de la vie. Par « le droit de préemption » et par le droit de « réquisition, » « la république devient propriétaire momentanée de tout ce que le commerce, l'industrie et l'agriculture ont produit et apporté sur le sol de la France; » « toutes les denrées et toutes les marchandises (5) » sont à nous avant d'être à leur détenteur. Nous enlevons chez lui ce qui nous convient; nous le payons avec du papier qui ne vaut rien; souvent nous ne le payons pas du tout. Pour plus de commodité,

(1) Décret du 13 brumaire an II. Rapport de Cambon, 1er février 1793. Cambon évalue les seuls biens de l'ordre de Malte et des collèges à 400 millions.

(2) *Moniteur*, XVIII, 419 et 486. Rapports de Cambon, 22 brumaire et 1er frimaire an II. « Commençons par nous emparer des domaines engagés, nonobstant les lois précédentes. »

(3) Cf. *l'Ancien Régime*, p. 18.

(4) Mallet-Dupan, *Mémoires*, II, 19.— *Moniteur*, XVIII, 565. (Rapport de Cambon, 11 frimaire an II.) Sur l'invitation de la société populaire de Toulouse, le département de la Haute-Garonne a ordonné à tous ceux qui possédaient des objets d'or ou d'argent de les porter aux caisses de leurs districts pour être échangés contre des assignats. Cet arrêté a produit jusqu'à ce jour, dans les caisses de Toulouse, environ 1,500,000 ou 1,600,000 livres en or et en argent. De même à Montauban et ailleurs. « Plusieurs de nos collègues ont même décerné la peine de mort contre ceux qui n'apporteraient pas leur or et leur argent dans un temps donné. »

(5) *Moniteur*, XVIII, 320 (séance du 11 brumaire an II), paroles de Barère, rapporteur.

nous saisissons les choses directement et à l'endroit où elles sont, les grains chez le cultivateur, les fourrages chez l'herbager, les bestiaux chez l'éleveur, le vin chez le vigneron, les peaux chez le boucher, les cuirs chez le tanneur, les savons, les suifs, les sucres, les eaux-de-vie, les toiles, les draps et le reste chez le fabricant, l'entrepositaire et le marchand. Nous arrêtons les voitures et les chevaux dans la rue; nous entrons chez l'entrepreneur de messageries ou de roulage et nous vidons ses écuries; nous emportons les batteries de cuisine pour avoir du cuivre; nous mettons les gens hors de leur chambre pour avoir des lits; nous leur ôtons le manteau des épaules et la chemise du dos; nous déchaussons en un jour 10,000 particuliers dans une seule ville (1). En cas de besoin public, dit le représentant Isoré, « tout appartient au peuple, et rien aux individus. »

En vertu du même droit, nous disposons des personnes comme des choses. Nous décrétons la levée en masse et, ce qui est plus étrange, nous l'effectuons, au moins sur plusieurs points du territoire et pendant les premiers mois; en Vendée et dans les départemens du Nord et de l'Est, c'est bien toute la population mâle et valide, tous les hommes jusqu'à cinquante ans que nous poussons par troupeaux contre l'ennemi (2). Nous enrôlons ensuite une génération entière, tous les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans, presque un million d'hommes : peine de mort contre quiconque manque à l'appel; il est assimilé aux émigrés, ses biens sont confisqués, ses père, mère, ascendans traités en suspects, partant incarcérés et leurs biens séquestrés (3). — Pour armer, habiller, chauffer, équiper nos recrues, il nous faut des ouvriers : nous convoquons au chef-lieu les armuriers, les forgerons, les serruriers, tous les tailleurs, tous les cordonniers du district, « maîtres, apprentis et garçons (4); » nous mettons en prison ceux qui ne viennent pas;

(1) Archives nationales, AFII, 92 (Arrêté de Taillefer, 3 brumaire an II, à Villefranche-l'Aveyron). — De Martel, *Étude sur Fouché*, 368 (Arrêté de Fouché, Collot d'Herbois et Delaporte ; Lyon, 21 brumaire an II). — *Moniteur*, XV, 384 (Séance du 19 brumaire). Lettre de Barras et Fréron, datée de Marseille. — *Moniteur*, XVIII, 513 (Arrêtés de Lebas et Saint-Just à Strasbourg, 24 et 25 brumaire an II). — Lettre d'Isoré au ministre Bouchotte, 4 novembre 1793 (Legros, *la Révolution telle qu'elle est.*) — Le principe de toutes ces mesures a été posé par Robespierre, dans son discours sur la propriété (24 avril 1793) et dans sa déclaration des droits adoptée à l'unanimité par la société des Jacobins (Buchez et Roux, XXVI, 93 et 130).

(2) Rousset, *les Volontaires*, p. 234 à 254.

(3) Décret du 22 novembre 1793. — Mêmes rigueurs dans l'arrêté du Directoire du 18 octobre 1798.

(4) *Moniteur*, XIX, 631. Décret du 14 ventôse an II. — Archives nationales, DSI, 10. Arrêté des représentans Delacroix, Louchet et Legendre ; Pont-Audemer, 14 frimaire an II. — *Moniteur*, XVIII, 622. Décret du 18 frimaire an II.

nous installons les autres par escouades dans les maisons publiques, et nous leur distribuons la tâche; il leur est interdit de rien fournir aux particuliers; désormais les cordonniers de France ne fabriqueront plus que pour nous, et chacun d'eux, sous peine d'amende, nous livrera tant de paires de souliers par décade. — D'autre part, le service civil n'est pas moins important que le service militaire, et il est aussi urgent d'approvisionner le peuple que de le défendre. C'est pourquoi nous mettons « en réquisition tous ceux qui contribuent à la manipulation, au transport et au débit des denrées et marchandises de première nécessité (1), » notamment des combustibles et des subsistances, bûcherons, charretiers, flotteurs, meuniers, moissonneurs, batteurs en grange, vignerons, faucheurs, laboureurs, « gens de la campagne » de toute espèce et de tout degré. Ils sont nos manœuvres, nous les faisons marcher et travailler sous peine de prison et d'amende. Plus de paresseux, surtout quand il s'agit de la récolte; nous menons aux champs la population entière d'une commune ou d'un canton, y compris « les oisifs et les oisives (2); » bon gré mal gré, ils moissonneront sous nos yeux, en bande, chez autrui comme chez eux, et rentreront indistinctement les gerbes dans le grenier public.

Mais tout se tient dans le travail, depuis l'œuvre initiale jusqu'à l'œuvre finale, depuis la matière la plus brute jusqu'au produit le plus élaboré, depuis le grand entrepreneur jusqu'au détaillant infime; quand on a mis la main sur le premier anneau de la chaîne, il faut aussi la mettre sur le dernier. A cela encore la réquisition suffit : nous l'appliquons à toutes les besognes; chacun est tenu de continuer la sienne, le fabricant de fabriquer, le commerçant de commercer, même à son détriment, parce que, s'il y perd, le public y gagne, et qu'un bon citoyen doit préférer à son profit privé l'avantage public (3).— En effet, quel que soit son office, il est dans son office un employé de la communauté; partant celle-ci peut, non-seulement lui prescrire, mais lui choisir sa tâche; elle n'a pas besoin de le consulter, il n'a pas le droit de refuser. C'est pourquoi nous nommons ou nous maintenons les gens, même malgré eux,

(1) Décret du 15-18 floréal an II. Décret du 29 septembre 1793 (Énumération de quarante objets de première nécessité). — L'article 9 décrète trois jours de prison contre les ouvriers et fabricans qui « se refuseront, sans causes légitimes, à leurs travaux ordinaires. » — Décrets des 16 et 20 septembre 1793, et décret du 11 septembre, articles 16, 19, 20 et 21.

(2) Archives nationales, AFII, III. Arrêté du représentant Ferry; Bourges, 23 messidor an II. — *Ibid.*, AFII, 106. Arrêté du représentant Dartigoyte Auch, 18 prairial an II.

(3) Décret du 11 brumaire an II, art. 7.

aux magistratures, aux commandemens, aux emplois de tout genre ; ils ont beau s'excuser ou se dérober, ils resteront ou deviendront généraux, juges, maires, agens nationaux, conseillers municipaux, commissaires de bienfaisance ou d'administration (1), à leur corps défendant. Tant pis pour eux si la charge est onéreuse ou dangereuse, s'ils n'ont pas le loisir nécessaire, s'ils ne se sentent pas les aptitudes requises, si le grade ou la fonction leur semble un acheminement vers la prison ou la guillotine; quand ils allèguent que l'emploi est une corvée, nous leur répondons qu'ils sont les corvéables de l'état. — Telle est désormais la condition de tous les Français et aussi de toutes les Françaises. Nous forçons les mères à mener leurs filles aux séances des sociétés populaires. Nous obligeons les femmes à parader et à défiler en groupes dans les fêtes républicaines; nous allons prendre les plus belles dans leurs maisons pour les habiller en déesses antiques et pour les promener sur un char en public ; parfois même nous en désignons de riches pour épouser des patriotes (2) : il n'y a pas de raison pour que le mariage, qui est le plus important des services, ne soit pas, comme les autres, mis en réquisition. Aussi bien nous entrons dans les familles, nous enlevons l'enfant, nous le soumettons à l'éducation civique. Nous sommes pédagogues, philanthropes, théologiens, moralistes. Nous imposons de force notre religion et notre culte, notre morale et nos mœurs. Nous régentons la vie privée et le for intérieur ; nous com-

(1) Gouvion Saint-Cyr, *Mémoires sur les campagnes, de 1792 à la paix de Campo-Formio*, I, 91-109. « L'avancement, que tout le monde craignait à cette époque... » *Ib.*, 229. « Les hommes qui avaient quelques moyens s'éloignaient avec obstination de toute espèce d'avancement. » — Archives nationales, DSI 5. Mission du représentant Albert dans l'Aube et la Marne, et notamment l'arrêté d'Albert, Châlons, 7 germinal an III, avec les nombreuses pétitions des juges et officiers municipaux qui sollicitent leur remplacement. — Lettre du peintre Gosse (publiée dans *le Temps* du 31 mai 1882), très curieuse pour montrer les misères de la vie privée pendant la révolution. « Mon père fut nommé commissaire de bienfaisance et commissaire pour l'habillement des troupes ; au moment de la terreur, il eût été bien imprudent de refuser un emploi. » — Archives nationales, FT, 3,485. Affaire de Girard Toussaint, notaire à Paris, « tombé sous le glaive de la loi, du 9 thermidor an II. » Girard, très libéral pendant les premiers temps de la révolution, avait été président de sa section en 1789, mais, après le 10 août, il s'était tenu coi. Le comité de la section des Amis de la patrie, « considérant que le citoyen Girard... ne s'est montré que dans les temps où la cour et Lafayette dominaient les sans-culottes, » que, « depuis la révolution de l'égalité, *il a privé de ses lumières ses concitoyens, ce qui est un crime en révolution*, reconnaît le dit citoyen suspect à l'unanimité » et arrête « qu'il sera conduit au Luxembourg. »

(2) Ludovic Sciout, *Histoire de la constitution civile du clergé*, IV, 131, 135, arrêtés de Dartigoyte et de Pinat. — *Recueil de pièces authentiques servant à l'histoire de la révolution à Strasbourg*, t. I, p. 230. (Discours de Schneider à Barr pour marier le patriote Funck.) — Il paraît que Schneider faisait mieux encore et pour son propre compte. (*Ibid.*, 317.)

mandons aux pensées, nous scrutons et punissons les inclinations secrètes, nous taxons, emprisonnons et guillotinons, non-seulement les malveillans, mais encore « les indifférens, les modérés, les égoïstes (1). » Nous dictons à l'individu, par-delà ses actes visibles, ses idées et ses sentimens intimes; nous lui prescrivons ses affections comme ses croyances, et nous refaisons, d'après un type préconçu, son intelligence, sa conscience et son cœur.

III.

Rien d'arbitraire dans cette opération; car le modèle idéal est tracé d'avance. Si l'État est omnipotent, c'est pour régénérer les hommes, et la théorie qui lui confère ses droits lui assigne en même temps son objet.

En quoi consiste cette régénération de l'homme? — Considérez un animal à l'état domestique, le chien ou le cheval. Maigre, battu, lié ou enchaîné, il y en a mille exploités et surmenés contre un qui se prélasse et mourra de gras fondu. Et chez tous, gras ou maigres, l'âme est encore plus gâtée que le corps. Un respect superstitieux les courbe sous leur fardeau ou les fait ramper devant leur maître. Serviles, paresseux, gourmands, débiles, incapables de résister aux intempéries, s'ils ont acquis les misérables talens de l'esclavage, ils en ont contracté les infirmités, les besoins et les vices. Une croûte d'habitudes ineptes et d'inclinations perverses, une sorte d'être factice et surajouté a recouvert chez eux la nature première. — Et d'autre part, la meilleure portion de leur nature première n'a pu se développer faute d'emploi. Séparés les uns des autres, ils n'ont point acquis le sentiment de la communauté; ils ne savent pas, comme leurs frères des savanes, s'assister entre eux et subordonner l'intérêt de l'individu à l'intérêt du troupeau. Chacun tire à soi, nul ne se soucie des autres, tous sont égoïstes, les instincts sociaux ont avorté. — Tel est l'homme aujourd'hui : une créature défigurée qu'il faut restaurer, une créature inachevée qu'il faut parfaire. Aussi notre tâche est double : nous avons à démolir et nous avons à construire; nous dégagerons d'abord l'homme naturel pour édifier ensuite l'homme social.

L'entreprise est immense et nous en sentons l'immensité. « Il faut, dit Billaud-Varennes (2), *recréer* en quelque sorte le peuple

(1) Buchez et Roux, XXIX, 160. (Rapport de Saint-Just, 10 octobre 1793.) « Vous avez à punir, non-seulement les traîtres, mais les *indifférens* mêmes; vous avez à punir quiconque est *passif* dans la république et ne fait rien pour elle. »

(2) Buchez et Roux, XXXII, 338. Rapport à la Convention sur la théorie du gouvernement démocratique, par Billaud-Varennes (20 avril 1794).

qu'on veut rendre à la liberté, puisqu'il faut détruire d'anciens préjugés, changer d'antiques habitudes, perfectionner des affections dépravées, restreindre des besoins superflus, extirper des vices invétérés. » Mais l'entreprise est sublime, car il s'agit de « remplir les vœux de la nature (1), d'accomplir les destins de l'humanité, de tenir les promesses de la philosophie. » — « Nous voulons, dit Robespierre (2), substituer la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la politesse des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux à un peuple aimable, frivole et misérable, c'est-à-dire toutes les vertus et tous les miracles de la république à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie. » Nous ferons cela, tout cela, coûte que coûte. Peu importe la génération vivante; nous travaillons pour les générations futures. « L'homme obligé de s'isoler du monde et de lui-même jette son ancre dans l'avenir et presse sur son cœur la postérité innocente des maux présens (3). » Il sacrifie à son œuvre sa vie et la vie d'autrui. « Le jour où je serai convaincu, écrit Saint-Just, qu'il est impossible de donner au peuple français des mœurs douces, énergiques, sensibles, inexorables pour la tyrannie et l'injustice, je me poignarderai. » — « Ce que j'ai fait dans le Midi, dit Baudot, je le ferai dans le Nord : je les rendrai patriotes; ou ils mourront, ou je mourrai. » — « Nous ferons un cimetière de la France, dit Carrier, plutôt que de ne la pas régénérer à notre manière. » — En vain, des esprits aveugles ou des cœurs dépravés voudraient protester; c'est parce qu'ils sont

(1) Buchez et Roux, XXXI, 270. Rapport de Robespierre sur les principes qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la république, 5 février 1794. Cf. dans *l'Ancien Régime*, 289-301, les idées de Rousseau; celles de Robespierre n'en ont que le décalque.

(2) *Ibid.*, 270. — La prétention de réformer les sentimens des hommes se retrouve dans tous les programmes. *Ibid.*, 305 (Rapport de Saint-Just, 26 février 1794). « Notre but est de créer un ordre de choses *tel qu'une pente universelle vers le bien s'établisse*, et que les factions se trouvent lancées tout d'un coup sur l'échafaud. » — *Ibid.*, 337. (Rapport de Saint-Just, 13 mars 1794.) « Nous ne voyons qu'un moyen d'arrêter le mal, c'est de mettre enfin la révolution dans l'état civil et *de faire la guerre à toute espèce de perversité*, comme suscitée parmi nous à dessein d'énerver la république. »

(3) *Ibid.*, XXXV, 276. (Institutions, par Saint-Just.) — *Ibid.*, 287. — *Moniteur*, XVIII, 343. (Séance des Jacobins, 13 brumaire an II, discours de Baudot.)

aveugles ou dépravés qu'ils protestent. En vain, l'individu alléguerait ses droits individuels; il n'en a plus : par le contrat social qui est obligatoire et seul valable, il a fait abandon de tout son être; n'ayant rien réservé, « il n'a rien à réclamer. » Sans doute, quelques-uns regimberont, parce que, chez eux, le pli contracté persiste et que l'habitude postiche recouvre encore l'instinct originel. Si on déliait le cheval de meule, il recommencerait à tourner en rond; si on déliait le chien du bateleur, il se remettrait sur ses pattes de derrière; pour les rendre à leur allure spontanée, il faudrait les secouer rudement. Pareillement, il faudra secouer l'homme pour le rendre à son attitude normale. Mais en ceci nous n'avons point de scrupules (1), car nous ne le courbons pas, nous le redressons; selon le mot de Rousseau, « nous le forçons à être libre; » nous lui conférons le plus grand des bienfaits que puisse recevoir une créature humaine; nous le ramenons à la nature et nous l'amenons à la justice. C'est pourquoi, maintenant qu'il est averti, s'il s'obstine à résister, il devient criminel et digne de tous les châtimens (2), car il se déclare rebelle et parjure, ennemi de l'humanité et traître au pacte social.

IV.

Commençons par nous figurer l'homme naturel; certainement aujourd'hui l'on a peine à le reconnaître; il ne ressemble guère à l'être artificiel que nous rencontrons à sa place, à la créature déformée par un régime immémorial de contrainte et de fraude, serrée dans son harnais héréditaire de superstitions et de sujétions, aveuglée par sa religion et matée à force de prestiges, exploitée par son gouvernement et dressée à force de coups, toujours à l'attache, toujours employée à contresens et contre nature, quel que soit son compartiment, haut ou bas, quelle que soit sa mangeoire, pleine ou vide, tantôt appliquée à des besognes serviles, comme

(1) Buchez et Roux, XXIX, 142. (Discours de Jean-Bon Saint-André à la Convention, 25 septembre 1793.) « On dit que nous exerçons un pouvoir arbitraire, on nous accuse d'être despotes. Despotes, nous!.. Ah! sans doute, si c'est le despotisme qui doit faire triompher la liberté, ce despotisme est la régénération politique. » On applaudit. — *Ibid.*, XXXI, 276. (Rapport de Robespierre, 17 pluviôse an II.) On a dit que la terreur est le ressort du gouvernement despotique. Le vôtre ressemble-t-il donc au despotisme? Oui, comme le glaive qui brille dans les mains des héros de la liberté ressemble à celui dont les satellites de la tyrannie sont armés... Le gouvernement de la révolution est le despotisme de la liberté contre la tyrannie. »

(2) *Ibid.*, XXXII, 253. Décret du 20 avril 1794. « La Convention déclare qu'appuyée sur les vertus du peuple français, elle fera triompher la république démocratique et *punira sans pitié ses ennemis.* »

le cheval abruti qui, les yeux bandés, tourne sa meule, tantôt occupée à des parades futiles, comme le chien savant qui, paré d'oripeaux, déploie des grâces en public (1). Mais supprimez par la pensée les oripeaux, les bandeaux, les entraves, les compartimens de l'écurie sociale, et vous verrez apparaître un homme nouveau, qui est l'homme primitif, intact et sain d'esprit, d'âme et de corps. — En cet état, il est exempt de préjugés, il n'a pas été circonvenu de mensonges, il n'est ni juif, ni protestant, ni catholique; s'il essaie de concevoir l'ensemble de l'univers et le principe de choses, il ne se laissera pas duper par une révélation prétendue, il n'écoutera que sa raison; il se peut que, parfois, il devienne athée, mais presque toujours il se trouvera déiste. — En cet état, il n'est engagé dans aucune hiérarchie, il n'est point noble ni roturier, ouvrier ni patron, propriétaire ni prolétaire, inférieur ni supérieur. Indépendans les uns des autres, tous sont égaux, et, s'ils conviennent de s'associer entre eux, leur bon sens stipulera comme premier article le maintien de l'égalité primordiale. — Voilà l'homme que la nature a fait, que l'histoire a défait et que la révolution doit refaire (2). Sur les deux enveloppes de bandelettes qui le tiennent entortillé, sur la religion positive qui comprime et fausse son intelligence, sur l'inégalité sociale qui fausse et mutile sa volonté (3), on ne peut frapper trop fort; car, à chaque coup que l'on porte, on brise une ligature, et à chaque ligature que l'on brise, on restitue un mouvement aux membres paralysés.

(1) Dans cette peinture de l'ancien régime, l'emphase et la crédulité du temps débordent en exagérations colossales. Buchez et Roux, XXXI, 300. (Rapport de Saint-Just, 26 février 1794.) « En 1788, Louis XVI fit immoler huit mille personnes de tout sexe et de tout âge à Paris dans la rue Meslay et sur le Pont-Neuf. La cour renouvela ces scènes au champ de Mars. La cour pendait dans les prisons; les noyés qu'on ramassait dans la Seine étaient ses victimes. Il y avait quatre cent mille prisonniers; on pendait par an quinze mille contrebandiers, on rouait trois mille hommes; il y avait dans Paris plus de prisonniers qu'aujourd'hui... Parcourez l'Europe; il y a dans l'Europe quatre millions de prisonniers dont vous n'entendez pas les cris. » *Ibid.*, XXVI, 432. (Discours de Robespierre, 10 mai 1793.) « Jusqu'ici l'art de gouverner n'a été que l'art de dépouiller et d'asservir le grand nombre au profit du petit nombre, et la législation le moyen de réduire ces attentats en système. »

(2) Buchez et Roux, XXXII, 353. (Rapport de Robespierre à la Convention, 7 mai 1794.) « La nature nous dit que l'homme est né pour la liberté, et l'expérience des siècles nous montre l'homme esclave. Ses droits sont écrits dans son cœur et son humiliation dans l'histoire. »

(3) *Ibid.*, 372. « Les prêtres sont à la morale ce que les charlatans sont à la médecine. Combien le Dieu de la nature est différent du Dieu des prêtres! Je ne connais rien de semblable à l'athéisme comme les religions qu'ils ont faites! » — Déjà, dans la Constituante, il voulait que l'on défendît au père d'avantager un enfant. « Vous n'avez rien fait pour la liberté si vos lois ne tendent à diminuer, par des moyens efficaces et doux, l'inégalité des fortunes. » (Hamel, I, 403.)

Suivons le progrès de l'opération libératrice. — Aux prises avec l'institut ecclésiastique, l'Assemblée constituante, toujours timide, n'a su prendre que des demi-mesures; elle a entamé l'écorce, elle n'a osé porter la hache jusque dans l'épaisseur du tronc. Confiscation des biens du clergé, dissolution des ordres religieux, répression de l'autorité du pape, à cela se réduit son œuvre; elle a voulu établir une église nouvelle et transformer les prêtres en fonctionnaires assermentés de l'état, rien de plus. — Comme si le catholicisme, même administratif, cessait d'être le catholicisme! Comme si l'arbre malfaisant, une fois marqué au sceau public, devait perdre sa malfaisance! On n'a pas détruit la vieille officine de mensonges, on en a patenté une autre à côté d'elle, en sorte qu'au lieu d'une on en a deux. Avec ou sans l'étiquette officielle, elle fonctionne dans toutes les communes de France, et, comme par le passé, distribue impunément sa drogue au public. Voilà justement ce que nous ne pouvons tolérer. — A la vérité, nous avons à garder les apparences, et, en parole, nous décréterons de nouveau la liberté des cultes (1). Mais, en fait et en pratique, nous détruirons l'officine et nous empêcherons le débit de la drogue; il n'y aura plus de culte catholique en France, pas un baptême, pas une confession, pas un mariage, pas une extrême-onction, pas une messe : nul ne fera ou n'écoutera un sermon, personne n'administrera ou ne recevra un sacrement, sauf en cachette et avec l'échafaud ou la prison en perspective. — A cet effet, nous procédons par ordre. Pour l'église qui se dit orthodoxe, point d'embarras; ses membres, ayant refusé le serment, sont hors la loi : on s'exclut d'une société quand on en répudie le pacte ; ils ont perdu leur qualité de citoyens, ils sont devenus de simples étrangers, surveillés par la police. Et comme ils propagent autour d'eux la désaffection et la désobéissance, ils ne sont pas même des étrangers, mais des séditieux, des ennemis déguisés, les auteurs d'une Vendée diffuse et occulte. Nous n'avons pas besoin de les poursuivre comme charlatans, il suffit de les frapper comme rebelles. A ce titre, nous avons déjà banni de France les ecclésiastiques insermentés, environ quarante mille prêtres, et nous déportons ceux qui n'ont pas franchi la frontière dans le délai fixé; nous ne souffrons sur le sol français que les sexagénaires et les infirmes, et encore à l'état de détenus et de reclus ; peine de mort

(1) Décret du 18 frimaire an II. Notez les restrictions : « La Convention, par les dispositions précédentes, n'entend déroger en aucune manière aux lois ni aux précautions de salut public contre les prêtres réfractaires ou turbulens, ou contre ceux qui tenteraient d'abuser du prétexte de la religion pour compromettre la cause de la liberté. Elle n'entend pas, non plus, improuver ce qui a été fait jusqu'à ce jour en vertu des arrêtés des représentans du peuple, ni fournir à qui que ce soit le prétexte d'inquiéter le patriotisme et de ralentir l'essor de l'esprit public. »

contre eux, s'ils ne viennent pas eux-mêmes s'entasser dans la prison de leur chef-lieu ; peine de mort contre les bannis qui rentrent ; peine de mort contre les recéleurs de prêtres (1). Par suite, faute de clergé orthodoxe, il n'y aura plus de culte orthodoxe ; la plus dangereuse des deux manufactures de superstition est fermée. Afin de mieux arrêter le débit de la vénéneuse denrée, nous punissons ceux qui la demandent comme ceux qui la fournissent, et nous poursuivons, non-seulement les pasteurs, mais encore les fanatiques du troupeau ; s'ils ne sont pas les auteurs de la rébellion ecclésiastique, ils en sont les fauteurs et les complices. Or, grâce au schisme, nous les connaissons d'avance et, dans chaque commune, leur liste est faite. Nous appelons fanatiques tous ceux qui repoussent le ministère du prêtre assermenté, les bourgeois qui l'appellent intrus, les religieuses qui ne se confessent pas à lui, les paysans qui ne vont pas à sa messe, les vieilles femmes qui ne baisent pas sa patène, les parens qui ne veulent pas de lui pour baptiser leur nouveau-né. Tous ces gens-là et ceux qui les fréquentent, proches, alliés, amis, hôtes, visiteurs, quels qu'ils soient, hommes ou femmes, sont séditieux dans l'âme et, partant, suspects. Nous leur ôtons leurs droits électoraux, nous les privons de leurs pensions, nous les chargeons de taxes spéciales, nous les internons chez eux, nous les emprisonnons par milliers, nous les guillotinons par centaines : peu à peu le demeurant se découragera et renoncera à pratiquer un culte impraticable (2). — Restent les tièdes, la foule moutonnière qui tient à ses rites ; elle les prendra où ils seront, et, comme ils sont les mêmes dans l'église autorisée que dans l'église réfractaire, au

(1) Décrets du 27 mai et du 26 août 1792, du 18 mars, du 20 avril et du 20 octobre 1793, du 11 avril et du 11 mai 1794. Ajoutez (*Moniteur*, XIX, 697) le décret portant confiscation des biens des ecclésiastiques « qui se sont déportés volontairement ou l'ont été nominativement, qui sont reclus comme vieillards ou infirmes, ou qui ont préféré la déportation à la réclusion. » — *Ibid.*, XVIII, 492 (séance du 2 frimaire). Discours de Forestier. « Quant à la prêtrise, la continuation de son exercice est devenue une honte et même un crime. » — Archives nationales, AFII, 36. Arrêté de Lequinio, représentant du peuple dans la Charente-Inférieure, la Vendée et les Deux-Sèvres, Saintes 1er nivôse an II. « Afin que la liberté des cultes existe dans toute sa plénitude, il est défendu à qui que ce soit de prêcher ou d'écrire pour favoriser quelque culte ou opinion religieuse que ce puisse être. » Notamment, « il est expressément défendu à tout ci-devant ministre, de quelque culte qu'il soit, de prêcher, écrire ou enseigner la morale, sous peine d'être regardé comme suspect et, comme tel, mis sur-le-champ en état d'arrestation. » « Tout homme qui s'avise de prêcher quelques maximes religieuses que ce puisse être est, par cela seul, coupable envers le peuple. Il viole... l'égalité sociale, qui ne permet pas qu'un individu puisse élever publiquement ses prétentions idéales au-dessus de celles de son voisin. »

(2) Ludovic Sciout, *Histoire de la constitution civile du clergé*, t. III et IV, *passim*. Jules Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le Doubs*, t. III, IV, V et VI, notamment la liste des déportés, guillotinés, internés et reclus, à la fin de ces volumes.

lieu d'aller chez le prêtre insoumis, elle ira chez le prêtre soumis. Mais elle ira sans zèle, sans confiance, souvent même avec défiance, en se demandant si ces rites, administrés par un excommunié, ne sont pas maintenant de mauvais aloi. Une telle église n'est point solide, et nous n'aurons besoin que d'une poussée pour l'abattre. Nous discréditerons de tout notre effort les prêtres constitutionnels; nous leur interdirons le costume ecclésiastique, nous les obligerons par décret à bénir le mariage de leurs confrères apostats; nous emploierons la terreur et la prison pour les contraindre à se marier eux-mêmes; nous ne leur donnerons point de répit qu'ils ne soient rentrés dans la vie civile, quelques-uns en se déclarant imposteurs, plusieurs en remettant leurs lettres de prêtrise, le plus grand nombre en se démettant de leurs places (1). Privé de con-

(1) Ordre du jour de la convention, 17 septembre 1792; circulaire du conseil exécutif, 22 janvier 1793; décrets de la convention, 19 juillet, 12 août, 17 septembre, 15 novembre 1793. — Ludovic Sciout, III, chap. XV et suivans, IV, chap. I à VII. — *Moniteur*, octobre et novembre 1793, *passim*. (23 novembre, arrêté de la Commune de Paris pour fermer toutes les églises.) — Sur la terreur des prêtres constitutionnels je donnerai seulement les deux pièces suivantes (Archives nationales, F[7], 3116[7]) : « Le citoyen Pontard, évêque du département de la Dordogne, logé dans la maison de la citoyenne Bourbon, faubourg Saint-Honoré, n° 66, instruit qu'il y a dans le journal nommé *le Républicain* un article portant qu'il s'est tenu une assemblée de prêtres dans ladite maison, atteste qu'il n'en a aucune connaissance; que tous les préposés à la garde des appartemens sont dans le sens de la révolution; que, s'il avait lieu de suspecter un pareil fait, il délogerait à l'instant même, et que, s'il est possible d'apercevoir quelque motif à pareil bruit, c'est le mariage qu'il projette avec la nièce du citoyen Caminade, excellent patriote, capitaine de la 9[e] compagnie de la section des Champs-Élysées, mariage qui va achever de faire tomber le fanatisme dans son département, à moins que ce ne fût l'ordination d'un prêtre à la sans-culotte qu'il fit hier dans la chapelle, autre trait qui est dans le sens de la révolution. Peut-être est-il nécessaire d'ajouter qu'il a été visité par un de ses curés actuellement à Paris, qui est venu le prier de seconder son mariage. Ledit curé s'appelle Greffier-Sauvage; il est encore à Paris et se dispose à se marier en même temps que lui. A part ces motifs, qui ont pu donner lieu à quelques propos, le citoyen Pontard ne voit rien qui puisse établir le moindre soupçon. Au reste, il est un patriote si franc du collier qu'il ne demande pas mieux que d'être instruit de la vérité pour embrasser sans aucune considération la voie révolutionnaire. Il signe sa déclaration en promettant de la soutenir en tout temps, par ses écrits comme par sa conduite. Il offre les deux numéros de son journal qu'il vient de faire imprimer à Paris, pour qu'on y voie la teneur de ses principes. — A Paris, le 7 septembre 1793, l'an II de la républiqne, une et indivisible. F. Pontard, évêque de la république au département de la Dordogne. » — Dauban, *la Démagogie en* 1793, p. 557. Arrestation du représentant Osselin, lettre de son frère, curé de Saint-Aubin, au comité de la section Mutius Scævola, 20 brumaire an II. « A l'exemple de Brutus et de Mutius Scævola, je foule aux pieds les sentimens dont j'idolâtrais mon frère. O divinité des républicains! ô vérité! tu connais l'incorruptibilité de mes intentions. » (Et ainsi de suite, pendant cinquante-trois lignes.) « Voilà mes sentimens. Je suis fraternellement, Osselin, ministre du culte à Saint-Aubin. — *P.-S.* — C'est en allant satisfaire un besoin de la nature que j'ai sçu cette affligeante nouvelle. » (Il a rhétoriqué tant qu'il a trouvé des phrases;

ducteurs par ces désertions volontaires ou forcées, le troupeau catholique se laissera aisément mener hors de la bergerie, et, pour lui ôter la tentation d'y rentrer, nous démolirons le vieil enclos. Dans les communes où nous sommes maîtres, nous nous ferons demander par les jacobins du lieu l'abolition du culte, et nous l'abolirons d'autorité dans les autres communes par nos représentans en mission. Nous fermerons les églises, nous abattrons les clochers, nous fondrons les cloches, nous enverrons les vases sacrés à la monnaie, nous briserons les saints, nous profanerons les reliques, nous interdirons l'enterrement religieux, nous imposerons l'enterrement civil, nous prescrirons le repos du décadi et le travail du dimanche. Point d'exceptions : puisque toute religion positive est une maîtresse d'erreur, nous proscrirons tous les cultes; nous exigerons des ministres protestans une abjuration publique; nous défendrons aux juifs de pratiquer leurs cérémonies; nous ferons « un *autodafé* de tous les livres et signes du culte de Moïse (1). » Mais, parmi les diverses machines à jongleries, c'est la catholique qui est la pire, la plus hostile à la nature par le célibat de ses prêtres, la plus contraire à la raison par l'absurdité de ses dogmes, la plus opposée à l'institution démocratique puisque chez elle les pouvoirs se délèguent de haut en bas, la mieux abritée contre l'autorité civile, puisque son chef est hors de France. C'est donc sur elle qu'il faut s'acharner; même après Thermidor, nous prolongerons contre elle la persécution, petite et grande; jusqu'au consulat, nous déporterons et nous fusillerons des prêtres, nous renouvellerons contre les fanatiques les lois de la Terreur, « nous entraverons leurs mouvemens, nous désolerons leur patience; nous les inquiéterons le jour, nous les troublerons la nuit, nous ne leur donnerons pas un moment de relâche (2). » Nous astreindrons la population au

à la fin, idiot de peur, le cerveau vide, il raconte ce dernier détail comme preuve qu'il n'est pas complice.)

(1) *Recueil de pièces authentiques servant à l'histoire de la révolution à Strasbourg*, II, 299. (Arrêté du district.)

(2) Ludovic Sciout, IV, 426 (Instruction envoyée par le directoire aux commissaires nationaux, frimaire an IV.) — *Ibid.*, ch. X à XVIII. — *Ibid.*, IV, 688. Arrêté du Directoire, 14 germinal an VI. — « Les administrations municipales fixeront à des jours déterminés de chaque décade les marchés de leurs arrondissemens respectifs, sans qu'en aucun cas l'ordre qu'elles auront établi puisse être interverti sous prétexte que les marchés tomberaient à des jours ci-devant fériés. *Elles s'attacheront spécialement à rompre tout rapport des marchés aux poissons avec les jours d'abstinence désignés par l'ancien calendrier.* Tout individu qui étalera ses denrées ou marchandises dans les marchés hors des jours fixés par les administrations municipales, sera poursuivi devant le tribunal de police comme ayant embarrassé la voie publique. » — Les thermidoriens restent aussi anticatholiques que leurs prédécesseurs; seulement ils désavouent la persécution ouverte et comptent sur la pression lente. (*Moniteur*, XIII, 523. Discours de Boissy d'Anglas, 3 ventôse an III.) « Surveillez ce que vous ne pouvez empêcher;

culte décadaire; nous la poursuivrons de notre propagande jusqu'à table; nous changerons les jours de marché pour que nul fidèle ne puisse acheter du poisson les jours maigres. — Rien ne nous tient plus à cœur que cette guerre au catholicisme; aucun article de notre programme ne sera exécuté avec tant d'insistance et de persévérance. C'est qu'il s'agit de la vérité; nous en sommes les dépositaires, les champions, les ministres, et jamais serviteurs de la vérité n'auront appliqué la force avec tant de détail et de suite à l'extirpation de l'erreur.

V.

A côté de la superstition, il est un autre monstre à détruire, et de ce côté aussi l'Assemblée constituante a commencé l'attaque. Mais, de ce côté aussi, faute de courage ou de logique, elle s'est arrêtée après deux ou trois coups faibles. Interdiction des armoiries, des titres de noblesse et des noms de terre, abolition sans indemnité des redevances que le seigneur prélevait à titre d'ancien propriétaire des personnes, permission de racheter à prix débattu les autres droits féodaux, limitation du pouvoir royal, voilà tout ce qu'elle a fait pour rétablir l'égalité naturelle; ce n'est guère. Avec des usurpateurs et des tyrans, on doit s'y prendre d'autre façon; car leur privilège est à lui seul un attentat contre les droits de l'homme. En conséquence, nous avons détrôné le roi et nous lui avons coupé la tête (1); nous avons supprimé sans indemnité toute la créance féodale, y compris les droits que les seigneurs prélevaient à titre de propriétaires fonciers et de bailleurs simples; nous avons livré leurs personnes et leurs biens aux revendications et aux rancunes des jacqueries locales; nous les avons réduits à émigrer; nous les incarcérons s'ils restent; nous les guillotinons s'ils rentrent. Élevés dans des habitudes de suprématie et persuadés qu'ils sont d'une autre espèce que le commun des hommes, leur préjugé de race est incorrigible; ils sont incapables d'entrer dans une société d'égaux; nous ne pouvons trop soigneusement les écraser ou du moins les tenir à terre (2). D'ailleurs, par cela seul qu'ils ont vécu, ils sont

régularisez ce que vous ne pouvez défendre... Bientôt on ne connaîtra que pour les mépriser ces dogmes absurdes, enfans de l'erreur et de la crainte, dont l'influence sur l'esprit humain a été si constamment nuisible... Bientôt la religion de Socrate, de Marc Aurèle et de Cicéron sera la religion du monde. »

(1) *Moniteur*, XIV, 646. Procès du roi; discours de Robespierre : « Le droit de punir le tyran et de le détrôner, c'est la même chose. » — Discours de Saint-Just : « La royauté est un crime éternel contre lequel tout homme a le droit de s'élever et de s'armer... On ne peut régner innocemment. »

(2) Épigraphe du journal de Marat : *Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.*

coupables : car ils ont primé, commandé sans droit, et, contre tous les droits, abusé de l'homme ; ayant joui de leur rang, il est juste qu'ils en pâtissent. Privilégiés à rebours, ils seront traités comme les gens sans aveu l'étaient sous leur règne, ramassés par la police avec leurs familles, expédiés au centre, emprisonnés en tas, exécutés en masse, à tout le moins expulsés de Paris, des ports, des villes fortes, internés, obligés chaque jour de se présenter à la municipalité, privés des droits politiques, exclus des fonctions publiques, « des sociétés populaires (1), des comités de surveillance, des assemblées de commune et de section. » Encore sommes-nous indulgens ; puisqu'ils sont notés d'infamie, nous devrions les assimiler aux galériens et les embrigader pour les faire travailler aux routes (2). « La justice condamne les ennemis du peuple et les partisans de la tyrannie parmi nous à un esclavage éternel (3). »

Mais cela ne suffit pas ; car, outre l'aristocratie de rang, il en est d'autres auxquelles l'Assemblée constituante n'a pas touché (4), notamment l'aristocratie de fortune. De toutes les souverainetés, celle que le riche exerce sur les pauvres est la plus pesante. En effet, non-seulement, au mépris de l'égalité, il consomme plus que sa part dans le produit du travail commun, et il consomme sans produire ; mais encore, au mépris de la liberté, il peut à son gré fixer les salaires, et, au mépris de l'humanité, il fixe toujours le plus bas qu'il peut. Entre lui et les nécessiteux il ne se fait jamais que des contrats iniques. Seul détenteur de la terre, du capital et de toutes les choses nécessaires à la vie, il impose ses conditions que les autres, dépourvus d'avances, sont obligés d'accepter sous peine de mourir de faim ; il exploite à sa discrétion des besoins qui ne peuvent attendre, et profite de son monopole pour maintenir les indigens dans

(1) Buchez et Roux, XXXII, 323 (Rapport de Saint-Just, 26 germinal an II, et décret du 26-29 germinal, art. 4, 13, 15). *Ibid.*, 215.

(2) Buchez et Roux, XXIX, 166 (Rapport de Saint-Just, 10 octobre 1793). « Ce serait le seul bien qu'ils auraient fait à la patrie... Il serait juste que le peuple régnât à son tour sur ses oppresseurs et que la sueur baignât l'orgueil de leur front. »

(3) *Ibid.*, XXXI, 309. (Rapport de Saint-Just, 8 ventôse an II.)

(4) *Ibid.*, XXVI, 435. (Discours de Robespierre sur la Constitution, 10 mai 1793.) « Qu'étaient nos usages et nos prétendues lois, sinon le code de l'impertinence et de la bassesse, où le mépris des hommes était soumis à une espèce de tarif et gradué suivant des règles aussi bizarres que multipliées ? Mépriser et être méprisé, ramper pour dominer, esclaves et tyrans tour à tour, tantôt à genoux devant un maître, tantôt foulant aux pieds le peuple, telle était notre ambition à tous tant que nous étions, *hommes bien nés ou hommes bien élevés, gens du commun ou gens comme il faut, hommes de loi ou financiers, robins ou hommes d'épée.* » — Archives nationales, F[7]3116[7] (Rapport de l'observateur Charmont, 10 nivôse an II). « L'effigie de Boileau, qui était au collège de Lisieux, a été descendue parmi les statues de saints qu'on a retirées de leurs niches. Ainsi plus de distinctions : les saints et les auteurs sont rangés dans la même classe. »

l'indigence. C'est pourquoi, écrit Saint-Just (1), « l'opulence est une infamie ; elle consiste à nourrir moins d'enfans naturels ou adoptifs qu'on n'a de mille livres de revenu. » « Il ne faut pas, dit Robespierre, que le plus riche des Français ait plus de 3,000 livres de rente. » Au-delà du strict nécessaire, nulle propriété n'est légitime ; nous avons le droit de prendre le superflu où il se trouve, non-seulement aujourd'hui, parce que nous en avons besoin aujourd'hui pour l'État et pour les pauvres, mais en tout temps, parce que le superflu en tout temps confère au possesseur un ascendant dans les contrats, une autorité sur les salaires, un arbitraire sur les subsistances, bref une suprématie de condition pire que la prééminence du rang. Ainsi ce n'est pas seulement aux nobles, c'est aux bourgeois riches ou aisés (2), c'est aux gros propriétaires et capitalistes que nous en voulons ; nous allons démolir de fond en comble leur féodalité sournoise (3). — D'abord, et par le seul jeu des institutions nouvelles, nous empêchons le rentier de prélever, comme à son ordinaire, la meilleure part dans les fruits du travail d'autrui ; les frelons ne mangeront plus chaque année le miel des abeilles. Pour en arriver là, il n'y a qu'à laisser agir les assignats et le cours forcé. Par la dépréciation du papier-monnaie, le propriétaire ou capitaliste oisif voit son revenu fondre entre ses mains : il ne touche plus que des valeurs nominales. Au 1er janvier, son locataire lui verse en fait un demi-terme au lieu d'un terme ; au 1er mars, son fermier s'acquitte envers lui avec un sac de grains (4) ; l'effet est le même que si nous avions rédigé à nouveau tous les contrats et réduit de moitié, des trois quarts et davantage, l'intérêt de l'argent prêté, le loyer des maisons louées, le bail des terres tenues à ferme. — Pendant que le revenu du rentier s'évapore, son capital s'effondre,

(1) Buchez et Roux, XXXV, 296. (Institutions, par Saint-Just.) — Meillan, *Mémoires*, p. 17.

(2) Archives nationales, F7 4437. Adresse de la société populaire de Calvisson (Gard), 7 messidor an II. « Les bourgeois, les marchands, les gros propriétaires ont toute la prétention des ci-devans. La loi ne fournit aucun moyen de dessiller les yeux des gens du peuple sur le compte de ces nouveaux tyrans. La société désirerait qu'on attribuât au tribunal révolutionnaire le droit de condamner à une détention momentanée cette classe d'individus orgueilleux. Le peuple verrait qu'ils ont commis un délit et reviendrait de l'espèce de respect qu'il a pour eux. » En note, de la main de Couthon : « Au jugement des commissions populaires. »

(3) Gouverneur-Morris, lettre du 4 janvier 1796. « Les capitalistes en France ont été détruits pécuniairement par les assignats et physiquement par la guillotine. » Buchez et Roux, XXX, 26. (Notes écrites par Robespierre en juin 1793). « Les dangers intérieurs viennent des bourgeois... Quels sont nos ennemis ? Les hommes vicieux et les riches. »

(4) Récit de M. Silvestre de Sacy (23 mai 1873). Son père avait une ferme rapportant 4,000 francs par an ; le fermier lui offrit 4,000 francs en assignats ou un cochon M. de Sacy choisit le cochon.

et nous y aidons de notre mieux. S'il a des créances sur d'anciens corps ou établissemens civils ou religieux, quels qu'ils soient, pays d'états, congrégations, compagnies, instituts, hôpitaux, nous lui retirons son gage spécial, nous convertissons son titre en une rente sur l'État, nous associons bon gré mal gré sa fortune privée à la fortune publique, nous l'entraînons dans la banqueroute universelle vers laquelle nous conduisons tous les créanciers de la république (1). — Au reste, pour le ruiner, nous avons des moyens plus directs et plus prompts. S'il est émigré, et il y a des émigrés par centaines de mille, nous confisquons ses biens; s'il est guillotiné ou déporté, et il y a des guillotinés ou déportés par dizaines de mille, nous confisquons ses biens; s'il est « reconnu ennemi de la révolution (2), » et « tous les riches font des vœux pour la contre-révolution (3), » nous séquestrons ses biens, nous en percevons l'usufruit jusqu'à la paix, nous en aurons la propriété après la guerre; usufruit et propriété, en tous les cas, l'état hérite; c'est tout, au plus si parfois nous accordons un secours momentané à la famille; elle n'a pas même droit à des alimens.

Impossible de mieux déraciner les fortunes. Quant à celles que nous ne renversons pas d'un seul coup, nous les abattons par pièces, et contre elles nous avons deux haches. — D'un côté, nous décrétons en principe l'impôt progressif, et sur cette base nous établissons l'impôt forcé (4). Nous séparons dans le revenu le nécessaire de l'excédent; nous limitons le nécessaire à un millier de francs par tête; selon que l'excédent est plus ou moins grand, nous en prenons le quart, le tiers, la moitié, et, passé 9,000 francs, le tout : au delà de sa mince réserve alimentaire, la plus opulente famille ne gardera que 4,500 francs de rente. — De l'autre côté, par les taxes révolutionnaires, nous tranchons à vif dans les capitaux; nos comités et nos proconsuls de province en prélèvent arbitrairement ce qui

(1) Buchez et Roux, XXXI, 441. (Rapport de Cambon sur l'institution du grand livre de la dette publique, 15 août 1793.)

(2) *Ibid.*, XXXI, 311. Rapport de Saint-Just, 26 février 1794, et décret conforme adopté à l'unanimité. Voir notamment article 2. — *Moniteur*, 12 ventôse an II (séance des Jacobins, discours de Collot d'Herbois). « La Convention a dit qu'il fallait que les détenus prouvassent qu'ils avaient été patriotes depuis le 1er mai 1789. Lorsque les patriotes et les ennemis de la révolution seront parfaitement connus, alors les propriétés des premiers seront inviolables et sacrées, et celles des derniers seront confisquées au profit de la république. »

(3) Buchez et Roux, XXVI, 455 (séance des Jacobins, 10 mai 1793, discours de Robespierre.) — *Ibid.*, XXXI, 393 (rapport de Saint-Just, 26 février 1794.) « Celui qui s'est montré l'ennemi de son pays n'y peut être propriétaire. Celui-là seul a des droits dans notre patrie, qui a contribué à l'affranchir. »

(4) Buchez et Roux, XXXI, 93 et 130. (Discours de Robespierre sur la propriété, et déclaration des droits adoptée par la société des Jacobins.) — Décret du 3 septembre 1793 (articles 13 et 14).

leur convient, 300, 500 et jusqu'à 1,200,000 francs (1), sur tel banquier, négociant ou bourgeois, sur telle veuve, et payables dans la semaine; tant pis pour la personne taxée si elle n'a pas la somme ou ne trouve pas à l'emprunter; nous la déclarons suspecte, nous la mettons en prison, ses biens sont séquestrés, l'État en jouit à sa place. En tout cas, même lorsqu'elle a payé, nous la forçons à remettre en nos mains ses espèces d'or et d'argent, parfois contre assignats, parfois gratis; désormais le numéraire doit circuler et les métaux précieux sont en réquisition (2); chacun délivrera ce qu'il a d'argenterie. Et que nul ne s'avise de cacher son magot : vaisselle, diamans, lingots, or et argent monnayé ou non monnayé, tout trésor « qu'on aura découvert ou qu'on découvrira enfoui dans la terre ou caché dans les caves, dans l'intérieur des murs, des combles, parquets ou pavés, âtres ou tuyaux de cheminée et autres lieux secrets (3), » est acquis à la république, avec prime d'un vingtième en assignats pour le dénonciateur. Comme d'ailleurs, avec le numéraire et les métaux précieux, nous réquisitionnons le linge, les lits, les habits, les provisions, les vins et le reste, on peut imaginer l'état d'un hôtel, surtout lorsque nous y avons logé : c'est comme si l'incendie y eût passé; le capital mobilier y a péri ainsi que l'autre. A présent qu'ils sont détruits tous les deux, il faut empêcher qu'ils ne se reforment. — A cet effet, nous abolissons en principe le droit de tester (4), nous prescrivons dans toute succession le partage égal et forcé (5), nous y appelons les bâtards au même titre que les enfans légitimes; nous admettons la représentation à l'infini « pour multiplier les héritiers et morceler les héritages (6); » nous réduisons

(1) *Moniteur*, XXII, 719, Rapport de Cambon, 6 frimaire an III. A Bordeaux, Raba a été condamné à 1,200,000 francs d'amende, Péchotte à 500,000, Martin-Martin à 300,000. Cf. Rodolphe Reuss, *Séligmann Alexandre, ou les Tribulations d'un israélite de Strasbourg*.

(2) *Ibid.*, XVIII, 486. (Rapport de Cambon, 1er frimaire an II.) « Les égoïstes qui, il y a quelque temps, avaient peine à payer, même en assignats, les domaines nationaux qu'ils avaient acquis de la république, nous apportent aujourd'hui leur or... Des receveurs généraux des finances qui avaient enfoui leur or sont venus offrir, en paiement de ce qu'ils doivent à la nation, des lingots d'or et d'argent. Ils ont été refusés, l'Assemblée ayant décrété la confiscation de ces objets. »

(3) Décret du 23 brumaire an II. — Sur les taxes et confiscations en province, voir par M. de Martel, *Étude sur Fouché* et *Pièces authentiques servant à l'histoire de la révolution à Strasbourg*. Et plus loin le détail de cette opération à Troyes. — Meillan, 90 : « A Bordeaux, les commerçans étaient hautement taxés en raison non de leur incivisme, mais de leur opulence. »

(4) Décret des 7-11 mars 1793.

(5) *Moniteur*, XVIII, 274, décrets du 4 brumaire, et *ibid.*, 305, décret du 9 brumaire an II, pour établir le partage égal des successions, avec effet rétroactif jusqu'au 14 juillet 1789. Les bâtards adultérins sont exceptés, et le rapporteur Cambacérès regrette cette exception fâcheuse.

(6) Fenet, *Travaux du code civil*. (Rapport de Cambacérès sur le premier projet du

la quotité disponible au dixième en ligne directe et au sixième en ligne collatérale; nous défendons de rien donner aux personnes dont le revenu excède 1,000 quintaux de blé; nous établissons l'adoption, « institution admirable » et républicaine par essence, « puisqu'elle amène sans crise la division des grandes propriétés. » Déjà, dans la Législative, un député disait que « l'égalité des droits ne peut se soutenir que par une tendance continuelle vers le rapprochement des fortunes (1). » Nous avons pourvu à cela dans le présent, et nous y pourvoyons aussi dans l'avenir. Il ne restera rien des énormes excroissances qui suçaient la sève de la plante humaine; en quelques coups brusques, nous les avons amputées, et la machine lente que nous installons à demeure en rasera les dernières fibres, si elles parviennent à repousser.

VI.

Par cette restauration de l'homme naturel, nous avons préparé l'avènement de l'homme social. Il s'agit maintenant de former le citoyen, et cela n'est possible que par le nivellement des conditions. Dans une société bien constituée, « il ne faut ni riches ni pauvres (2). » Nous avons déjà détruit l'opulence qui corrompt; il nous reste à supprimer l'indigence qui dégrade. Sous la tyrannie des choses, aussi lourde que la tyrannie des hommes, l'homme tombe au-dessous de lui-même; on ne fera jamais un citoyen d'un malheureux condamné à demeurer valet, mercenaire ou mendiant, à ne songer qu'à soi et à sa subsistance quotidienne, à solliciter vainement de l'ouvrage, à peiner douze heures par jour sur un métier machinal, à vivre en bête de somme et à mourir à l'hôpital (3). Il faut qu'il ait son pain,

Code civil, 9 août 1793). Le rapporteur s'excuse de n'avoir pas ôté au père toute quotité disponible. « Le comité a cru qu'une telle obligation blesserait trop nos habitudes sans aucun avantage pour la société, sans aucun profit pour la morale. D'ailleurs, nous nous sommes assurés que les propriétés seraient toujours divisées. » — Sur les donations entre-vifs. « Il répugne à l'idée de bienfaisance que l'on puisse donner à un riche. Il répugne à la nature que l'on puisse faire de pareils dons, lorsqu'on a sous les yeux l'image de la misère et du malheur. *Ces considérations attendrissantes* nous ont déterminés à arrêter un point fixe, une sorte de maximum qui ne permet pas de donner à ceux qui l'ont atteint. »

(1) *Moniteur*, XII, 730, 730 (22 juin 1792), discours de Lamarque. — Au reste, ce principe se retrouve partout. « L'égalité de fait (est) le dernier but de l'art social. » (Condorcet, *Tableau des progrès de l'esprit humain*, II, 59. — « Nous voulions, écrit Baudot, appliquer à la politique l'égalité que l'Évangile accorde aux chrétiens. » (Quinet, *Révolution française*, II, 407.)

(2) Buchez et Roux, XXXV, 296. (Paroles de Saint-Just).— *Moniteur*, XVIII, 505. Arrêté de la commune de Paris, 3 frimaire an II. « La richesse et la pauvreté doivent également disparaître du régime de l'égalité. »

(3) *Ibid.*, XXXV, 296. (Institutions, par Saint-Just.) « Un homme n'est fait ni

son toit et toutes les choses indispensables à la vie, qu'il travaille sans excès, anxiété ni contrainte, « qu'il vive indépendant, qu'il se respecte, qu'il ait une femme propre, des enfans sains et robustes (1). » La communauté doit lui garantir l'aisance, la sécurité, la certitude de ne pas jeuner, s'il devient infirme, et de ne pas laisser, s'il meurt, sa famille à l'abandon. — « Ce n'est pas assez, dit Barère (2), de saigner le commerce riche, de démolir les grandes fortunes, il faut encore faire disparaître du sol de la république... l'esclavage de la misère. » Plus de mendians, « plus d'aumônes, plus d'hôpitaux. » — « Les malheureux, dit Saint-Just (3), sont les puissances de la terre, ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernemens qui les négligent; » ils ont droit à la bienfaisanee nationale (4)... Dans une démocratie qui s'organise, tout doit tendre à élever chaque citoyen au-dessus du premier besoin, par le travail, s'il est valide ; par l'éducation, s'il est enfant; par les secours, s'il est invalide ou dans la vieillesse. » Et jamais moment ne fut si propice. « Riche de domaines, la république calcule, pour l'amélioration du sort des citoyens peu fortunés, les milliards que les riches comptaient pour la contre-révolution... Ceux qui ont voulu assassiner la liberté l'ont enrichie. » — « Les biens des conspirateurs sont là pour les malheureux (5). » — Que le pauvre prenne en toute sécurité de conscience : ce n'est pas une aumône, mais « une indemnité » que nous lui apportons; nous ménageons sa fierté en pourvoyant à son bien-être et nous le soulageons sans l'humilier. « Nous laissons les travaux de charité aux monarchies; cette manière insolente et vile d'administrer les secours ne convient qu'à des esclaves et à des maîtres; nous y substituons la manière grande et large des travaux nationaux ouverts sur tout le territoire de la république (6). » Nous faisons dresser dans chaque commune

pour les métiers, ni pour l'hôpital, ni pour les hospices : tout cela est affreux. — *Ibid.*, XXXI, 312. (Rapport de Saint-Just, 8 ventôse an II.) « Que l'Europe apprenne que vous ne voulez plus un malheureux sur le territoire français!.. Le bonheur est une idée neuve en Europe. »

(1) Buchez et Roux, XXXV, 296. (Institutions par Saint-Just.)

(2) *Moniteur*, XX, 444. (Rapport de Barère, 22 floréal an II.) « La mendicité est incompatible avec le gouvernement populaire. »

(3) *Ibid.*, XIX, 568. (Rapport de Saint-Just, 8 ventôse an II.)

(4) *Ibid.*, XX, 448. (Rapport de Barère, 22 floréal.)

(5) *Ibid.*, XIX, 568. (Rapport de Saint-Just, 8 ventôse, et décret du 13 ventôse.) « Le comité du salut public fera un rapport sur les moyens *d'indemniser* tous les malheureux avec les biens des ennemis de la révolution. »

(6) *Ibid.*, XIX, 484. (Rapport de Barère, 21 ventôse an II.) — *Ibid.*, XX, 445. (Rapport de Barère, 22 floréal an II.) — Décrets sur les secours publics, 28 juin 1793, 25 juillet 1793, 2 frimaire et 22 floréal an II. — Au reste, le principe était proclamé dans la constitution de 1793. « Les secours publics sont une dette sacrée; la société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur présentant du travail, soit en assurant les

« l'état des citoyens sans propriété aucune » et « l'état des biens nationaux non vendus; » nous divisons ces biens en petits lots; nous les distribuons « sous forme de ventes nationales » aux indigens valides; nous donnons, « à titre d'arrentement, » un arpent à tout chef de famille qui a moins d'un arpent en propre; « nous rattachons ainsi tous les citoyens à la propriété et à la patrie; nous restituons à la terre des bras oisifs et robustes, et des familles perdues ou amollies dans les ateliers et dans les villes. » — Pour les cultivateurs ou artisans vieux et infirmes, pour les mères, femmes et veuves indigentes d'artisans ou cultivateurs, nous aurons dans chaque département un « grand livre de la bienfaisance nationale; » nous y inscrirons, par chaque millier d'habitans, quatre cultivateurs, deux artisans, cinq femmes, mères ou veuves; chacun des inscrits sera pensionné par l'État comme un soldat mutilé : les invalides du travail sont aussi respectables que ceux de la guerre. — Par-delà ces privilégiés de la pauvreté, c'est toute la classe pauvre que nous assistons et que nous relevons, non-seulement les treize cent mille indigens que l'on compte en France (1), mais encore tous ceux qui, n'ayant presque pas d'avances, vivent au jour le jour du travail de leurs mains. Nous avons décrété (2) que le trésor public, au moyen d'un impôt sur les grandes fortunes, « fournirait à chaque commune ou section les fonds nécessaires pour proportionner le prix du pain au taux des salaires. » Nos représentans en province imposent aux riches l'obligation « de loger, nourrir et vêtir tous les citoyens infirmes, vieillards, indigens, orphelins de leurs cantons respectifs (3). » Par le décret sur l'accaparement et par l'établissement du maximum, nous mettons à la portée des

moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler. » — Archives nationales, AFII, 37, le caractère de cette mesure est exprimé très nettement dans la circulaire suivante du Comité du Salut public aux représentans en mission dans les départemens; ventôse an II. « Un grand coup était nécessaire pour terrasser l'aristocratie. La Convention nationale a frappé. *L'indigence vertueuse devait rentrer dans la propriété que les crimes avaient usurpée sur elle.* La Convention nationale a proclamé ses droits. Un état général de tous les détenus doit être envoyé au comité de sûreté générale chargé de prononcer sur leur sort. Le Comité de Salut public recevra le tableau des indigens de chaque commune pour régler l'indemnité qui leur est due. Ces deux opérations demandent la plus grande célérité et doivent marcher de front. Il faut que la terreur et la justice portent sur tous les points à la fois. La révolution est l'ouvrage du peuple, il est temps qu'il en jouisse. »

(1) *Moniteur*, XX, 449. (Rapport de Barère, 22 floréal an II.)

(2) Décret du 2-5 avril 1793.

(3) *Moniteur*, XVIII, 505. Arrêté de Fouché et Collot d'Herbois, daté de Lyon et communiqué à la commune de Paris, 3 frimaire an II. — De Martel, *Étude sur Fouché* 132. Arrêté de Fouché en mission dans la Nièvre, 19 septembre 1793 « Il sera établi dans chaque chef-lieu de district un *comité de philanthropie* qui est autorisé à lever sur les riches une taxe proportionnée au nombre des indigens. »

pauvres tous les objets de nécessité première. Nous les payons quarante sous par jour pour assister aux assemblées de section et trois francs par jour pour être membres des comités de surveillance. Nous recrutons parmi eux l'armée révolutionnaire (1); nous choisissons parmi eux les innombrables gardiens des séquestres : de cette façon, les sans-culottes par centaines de mille entrent dans les services publics. — Enfin voici les misérables tirés de la misère ; chacun d'eux aura maintenant son champ, son traitement ou sa pension : « dans une république bien ordonnée, personne n'est sans quelque propriété (2). » Désormais, entre les particuliers, la différence du bien-être sera petite; du maximum au minimum, il n'y aura qu'un degré, et l'on trouvera dans toutes les maisons à peu près le même ménage, un ménage réduit et simple, celui du petit propriétaire rural, du fermier aisé ou de l'artisan-maître, celui de Rousseau à Montmorency, celui du vicaire savoyard, celui de Duplay, le menuisier chez qui loge Robespierre (3). Plus de domesticité : « il ne peut exister qu'un engagement de soins et de reconnaissance entre l'homme qui travaille et celui qui l'emploie (4). » — « Celui qui travaille pour un citoyen est de sa famille et mange avec lui (5). » — Par cette transformation des conditions basses aux conditions moyennes, nous rendons la dignité aux âmes, et du prolétaire, du valet, du manœuvre, nous commençons à dégager le citoyen.

VII.

Deux obstacles principaux empêchent le civisme de se développer, et le premier est l'égoïsme. Tandis que le citoyen préfère la communauté à lui-même, l'égoïste se préfère même à la communauté. Il ne songe qu'à son intérêt propre, il ne tient pas compte des besoins publics, il ne voit pas les droits supérieurs

(1) Décret du 2-5 avril 1793. « Il sera formé dans chaque grande commune une garde de citoyens choisis parmi *les moins fortunés*. Ces citoyens seront armés et salariés aux frais de la république. »

(2) *Moniteur*, xx, 449. (Rapport de Barère, 22 floréal an II.)

(3) *Moniteur*, xix, 689. (Rapport de Saint-Just, 23 ventôse an II.) « Nous vous parlâmes du bonheur; ce n'est point le bonheur de Persépolis que nous vous offrîmes; c'est celui de Sparte et d'Athènes dans leurs beaux jours, le bonheur de la vertu, celui de l'aisance et de la médiocrité, le bonheur qui naît de la jouissance du nécessaire sans superfluité, ou la volupté d'une cabane et d'un champ fertilisé par vos mains. Une charrue, une chaumière à l'abri du froid, une famille à l'abri de la lubricité d'un brigand, voilà le bonheur. »

(4) Buchez et Roux, xxxi, 402. (Constitution de 1793.)

(5) *Ibid.*, xxxv, 310. (Institutions, par Saint-Just.)

qui priment son droit dérivé. Il suppose que sa propriété est à lui sans restriction ni condition, il oublie que, s'il lui est permis d'en user, ce ne peut jamais être au détriment d'autrui (1). Ainsi font à présent, même dans la classe moyenne ou basse, les possesseurs d'objets nécessaires à la vie. Plus le besoin croît, plus ils haussent leurs prix; bientôt ils ne consentent à vendre qu'à un taux exorbitant; bien pis, ils cessent de vendre et entassent leurs produits ou leurs marchandises, dans l'espoir qu'en attendant ils vendront encore plus cher. Par là ils spéculent sur les nécessités d'autrui, ils empirent la misère générale, ils deviennent des ennemis publics. Ennemis publics, presque tous les agriculteurs, industriels et commerçans le sont aujourd'hui, les petits comme les gros, fermiers, métayers, maraîchers, cultivateurs de tout degré, et aussi les artisans maîtres, les boutiquiers, notamment les débitans de vin, les boulangers et les bouchers. « Tous les marchands sont essentiellement contre-révolutionnaires et vendraient leur patrie pour quelques sous de bénéfice (2). Nous ne souffrirons pas ce brigandage légal. Puisque « l'agriculture (3) n'a rien fait pour la liberté et n'a cherché qu'à grossir ses profits, » nous la mettrons en surveillance et, s'il le faut, en régie. Puisque « le commerce est devenu une espèce de tyran avare, » puisqu'il « s'est paralysé lui même, » et que, « par une sorte de dépit contre-révolutionnaire, il a négligé la fabrication, la manipulation et l'envoi des diverses matières, » nous déjouerons les calculs de sa barbare arithmétique, nous le purgerons du levain aristocratique et corrupteur qui le tourmente. Nous faisons de l'accaparement « un crime capital (4) » ; nous appelons accapareur « celui qui dérobe à la circulation des marchandises ou denrées de première nécessité, » et « les tient enfer-

(1) Buchez et Roux, XXVI, 93 et 131. Discours de Robespierre sur la propriété (24 avril 1793), et déclaration des droits adoptée par la société des jacobins. — Mallet-Dupan, *Mémoires*, I, 401. (Discours d'une députation du Gard.) « Les richesses réelles n'appartiennent en toute propriété à aucun membre distinct du corps social, non plus que les pernicieux métaux frappés aux coins monétaires. »

(2) *Moniteur*, XVIII, 452. (Discours d'Hébert aux jacobins, 26 brumaire an II.) *Un Séjour en France de* 1792 *à* 1795, 218. (Amiens, 4 octobre 1794.) « Comme j'attendais ce matin à la porte d'une boutique, j'écoutais un mendiant qui marchandait une tranche de citrouille. Ne pouvant s'accorder sur le prix avec la revendeuse, il lui dit qu'elle était « gangrenée d'aristocratie. — Je vous en défie, » répondit-elle. Mais, tout en parlant, elle devint pâle et ajouta : « Mon civisme est à toute épreuve... Mais prends donc ta citrouille. — Ah ! te voilà bonne républicaine ! » dit le mendiant. »

(3) *Moniteur*, XVIII, 320. (Séance du 11 brumaire an II. Rapport de Barère.) — Meillan, 17 (déjà avant le 31 mai) : « La tribune ne retentissait que du reproche d'accaparemens, et tout homme était accapareur qui n'était pas réduit à vivre de sa journée ou d'aumône. »

(4) Décrets du 11 et du 29 septembre 1793, décrets du 26 juillet 1793, du 11 brumaire et du 6 ventôse an II.

mées dans un lieu quelconque sans les mettre en vente journellement et publiquement ». Peine de mort contre lui si, dans la huitaine, il n'a pas fait sa déclaration ou s'il a fait une déclaration fausse. Peine de mort pour le particulier qui garde chez lui plus de pain qu'il n'en faut pour sa subsistance (1). Peine de mort contre le cultivateur qui ne porte pas chaque semaine ses grains au marché. Peine de mort contre le marchand qui n'affiche pas le contenu de son entrepôt ou ne tient pas sa boutique ouverte. Peine de mort contre l'industriel qui ne justifie pas de la manipulation quotidienne de ses matières ouvrables. — Quant aux prix, nous intervenons d'autorité entre le vendeur et l'acheteur; pour tous les objets qui, de près ou de loin, servent à nourrir, abreuver, chauffer, blanchir, chausser et vêtir les hommes, nous fixons un prix extrême; nous incarcérons quiconque offre ou demande au-delà. Peu importe qu'à ce taux, le marchand ou l'industriel ne fasse pas ses frais; si après l'établissement du maximum il ferme sa manufacture ou abandonne son commerce, nous le déclarerons suspect; nous l'enchaînons à sa besogne, nous l'obligeons à perdre. — Voilà de quoi rogner les griffes aux bêtes de proie, grandes et petites.

Mais les griffes repoussent, et peut-être, au lieu de les couper, vaudrait-il mieux les arracher tout à fait. Quelques-uns d'entre nous y ont déjà songé : on appliquerait à tous les objets le droit de préemption; « on établirait dans chaque département des magasins nationaux où les cultivateurs, les propriétaires, les manufacturiers seraient obligés de déposer, à un prix modéré. qu'ils recevraient à l'instant, l'excédent de leur consommation de toute espèce de marchandises. La nation distribuerait les mêmes marchandises aux commerçans en gros, en conservant un bénéfice de 6 pour 100. Le bénéfice du commerçant en gros serait fixé à 8 pour 100 et celui du détaillant à 12 pour 100 (2). » De cette façon, les agriculteurs, les industriels et les marchands deviendraient tous des commis de l'État, appointés par une prime ou par une remise; ne pouvant plus gagner beaucoup, ils ne seraient plus tentés de gagner trop; ils cesseraient d'être cupides, et bientôt ils cesseraient d'être égoïstes. — Au fond, puisque l'égoïsme est le vice capital, et que la propriété individuelle en est l'aliment, pourquoi ne pas supprimer la propriété indivi-

(1) *Moniteur*, XVIII, 359. « Du 16 brumaire an II, condamnation à mort de Pierre Goudier, âgé de trente-six ans, agent de change, demeurant à Paris, rue Bellefond, convaincu d'avoir accaparé et caché chez lui une grande quantité de pain, afin de faire naître la disette au sein de l'abondance. »

(2) Journal des débats de la société des jacobins, n° 532, 20 brumaire an II. Plan du citoyen Dupré, présenté à la Convention par une députation de la société des Arcis. — Dauban, *Paris en* 1794, p. 483, projet analogue au précédent, présenté au comité de Salut public pour la société jacobine de Montereau; thermidor an II.

duelle? Nos extrêmes logiciens, Babeuf en tête, vont jusque-là, et Saint-Just (1) semble de cet avis. Il ne s'agit pas de décréter la loi agraire; la nation se réserverait le sol et partagerait entre les individus, non les terres, mais les fermages. Au bout du principe, on entrevoit un ordre de choses où l'État, seul propriétaire foncier, seul capitaliste, seul industriel, seul commerçant, ayant tous les Français à sa solde et à son service, assignerait à chacun sa tâche d'après ses aptitudes et distribuerait à chacun sa ration d'après ses besoins. Ces divers plans inachevés flottent encore dans un brouillard lointain; mais leur objet commun apparaît déjà en pleine lumière. « Tout ce qui tend à concentrer les passions humaines dans l'abjection du moi personnel doit être rejeté ou réprimé (2); » il s'agit de détruire les intérêts particuliers, d'ôter à l'individu les motifs et les moyens de s'isoler, de supprimer les préoccupations et les ambitions par lesquelles il se fait centre aux dépens du véritable centre, bref de le détacher de lui-même pour l'attacher tout entier à l'État.

C'est pourquoi, outre l'égoïsme étroit par lequel l'individu se préfère à la communauté, nous poursuivons l'égoïsme élargi par lequel l'individu préfère à la communauté le groupe dont il fait partie. Sous aucun prétexte, il ne doit se séparer du tout; à aucun prix, on ne peut lui permettre de se faire une petite patrie dans la grande; car il frustre la grande de tout l'amour qu'il porte à la petite. Rien de pis que le fédéralisme politique, civil, religieux, domestique; nous le combattons sous toutes ses formes (3). En cela, l'Assemblée constituante nous a frayé la voie, puisqu'elle a dissous les principaux groupes historiques ou naturels par lesquels des hommes se séparaient de la masse et faisaient bande à part, provinces, clergé, noblesse, parlemens, ordres religieux et corps de métier. Nous achevons son œuvre, nous détruisons les églises, nous supprimons les compagnies littéraires ou scientifiques, les instituts d'enseignement ou de bienfaisance, et jusqu'aux compagnies financières (4). Nous proscrivons « l'esprit de localité, » départemental ou

(1) Buchez et Roux, xxxv, 212. (Institutions, par Saint-Just.)

(2) Buchez et Roux, xxxi, 273. (Rapport de Robespierre, 16 pluviôse an ii.)

(3) *Moniteur* xix, 653. (Rapport de Barère, 21 ventôse an ii.) « Vous devez dans toutes vos institutions apercevoir et combattre le fédéralisme comme votre ennemi naturel... Un grand établissement central pour tous les travaux de la république est un moyen efficace contre le fédéralisme. » — Buchez et Roux, xxxi, 351 et xxxii, 316. (Rapport de Saint-Just, 23 ventôse et 26 germinal an ii.) « L'immoralité est un fédéralisme dans l'état civil... Le fédéralisme civil, en isolant toutes les parties de l'État, a tari l'abondance. »

(4) Décret du 26-29 germinal an ii. « Les compagnies financières sont et demeurent supprimées. Il est défendu à tous banquiers, négocians et autres personnes quelconques de former aucun établissement de ce genre sous aucun prétexte et sous quelque dénomination que ce soit. »

communal ; nous trouvons « odieux et contraire à tous les principes que, parmi les municipalités, les unes soient riches et les autres pauvres, que l'une ait des biens patrimoniaux immenses et l'autre seulement des dettes (1). » Nous mettons ces dettes à la charge de la nation. Nous prenons le blé des communes et des départemens riches pour nourrir les communes et les départemens pauvres. Nous faisons aux frais de l'état les ponts, les routes et les canaux de chaque district ; « nous centralisons (2) d'une façon large et opulente le travail du peuple français. » Nous ne voulons plus d'intérêts, souvenirs, idiomes et patriotismes locaux. Entre les individus il ne doit subsister qu'un lien : celui qui les attache au corps social ; tous les autres, nous les brisons ; nous ne souffrons pas d'agrégat particulier ; nous défaisons de notre mieux le plus tenace de tous : la famille. « A cet effet, nous assimilons le mariage aux contrats ordinaires : nous le rendons fragile et précaire, aussi semblable que possible à l'union libre et passagère des sexes : il sera dissous à la volonté des deux parties et même d'une seule des parties, après un mois de formalités et d'épreuve ; si, depuis six mois, les époux sont séparés de fait, le divorce sera prononcé sans aucune épreuve ni délai ; les époux divorcés pourront se remarier ensemble. D'autre part, nous supprimons l'autorité maritale : puisque les époux sont égaux, chacun d'eux a des droits égaux sur les biens communs et sur les biens de l'autre ; nous ôtons au mari l'administration, nous la rendons « commune » aux deux époux. Nous abolissons « la puissance paternelle ; » « c'est tromper la nature que d'établir ses droits par la contrainte... Surveillance et protection, voilà tous les droits des parens (3). » Le père ne dirige plus l'éducation de ses enfans ; c'est l'État qui s'en charge. Le père n'est plus le maître de ses biens ; la quotité dont il dispose par donation ou testament est infime ; nous prescrivons le partage égal et forcé. — Pour achever, nous prêchons l'adoption, nous effaçons la bâtardise, nous conférons aux enfans de l'amour libre ou de la volonté arbitraire les mêmes droits qu'aux enfans légitimes. Bref nous rompons le

(1) *Mémoires de Carnot, par son fils*, I, 278. (Rapport de Carnot.) « Ce n'est pas là vivre en famille. — S'il y a des privilèges locaux, il y en aura bientôt d'individuels, et l'aristocratie des lieux entraînera l'aristocratie des habitans. »

(2) *Moniteur*, XIX, 683. (Rapport de Barère, 21 ventôse an II.) Ce rapport est à lire tout entier, si l'on veut bien comprendre l'esprit communiste et centralisateur des jacobins.

(3) Fenet, *Travaux du code civil*, 105. (Rapport de Cambacérès, 9 août 1793 et 9 septembre 1794.) — Décrets du 20 septembre 1793 et du 4 floréal an II (sur le divorce.) — Cf. les Institutions de Saint-Just. (Buchez et Roux, XXXV, 302.) « L'homme et la femme qui s'aiment sont époux ; s'ils n'ont point d'enfans, ils peuvent tenir leur engagement secret. »

cercle fermé, le groupe exclusif, l'organisme aristocratique que, sous le nom de famille, l'égoïsme et l'orgueil avaient formé. — Dès lors les affections et les obéissances ne se dispersent plus en frondaisons vagabondes; les mauvais supports auxquels elles s'accrochaient comme des lierres, castes, églises, corporations, provinces, communes ou familles, sont ruinés et rasés; sur le sol nivelé, l'État seul reste debout et offre seul un point d'attache; tous ces lierres rampans vont s'enlacer en un seul faisceau autour du grand pilier central.

VIII.

Ne leur permettons pas de s'égarer, conduisons-les, dirigeons les esprits et les âmes, et pour cela enveloppons l'homme de nos doctrines. Il lui faut des idées d'ensemble, avec les pratiques quotidiennes qui en dérivent; il a besoin d'une théorie qui lui explique l'origine et la nature des choses, qui lui assigne sa place et son rôle dans le monde, qui lui enseigne ses devoirs, qui règle sa vie, qui lui fixe ses jours de travail et ses jours de repos, qui s'imprime en lui par des commémorations, des fêtes et des rites, par un catéchisme et un calendrier. Jusqu'ici la puissance chargée de cet emploi a été la religion, interprétée et servie par l'Église; à présent ce sera la raison, interprétée et servie par l'État. — Là-dessus, plusieurs des nôtres, disciples des encyclopédistes, font de la raison une divinité et lui rendent un culte; mais, manifestement, ils personnifient une abstraction, leur déesse improvisée n'est qu'un fantôme allégorique; aucun d'eux ne voit en elle la cause intelligente du monde; au fond du cœur, ils nient cette cause suprême, et leur prétendue religion n'est que l'irréligion affichée ou déguisée. — Nous écartons l'athéisme, non-seulement comme faux, mais encore et surtout comme dissolvant et malsain(1). Nous voulons une religion effective, consolante et fortifiante; c'est la religion naturelle, qui est sociale autant que vraie. « Sans elle (2), comme l'a dit Jean-Jacques, il est impossible d'être bon citoyen... L'existence de la divinité, la vie à venir, la sainteté du contrat social et des lois, » voilà tous ses dogmes; « on ne peut obliger personne à les croire; mais celui qui ose dire qu'il ne les croit pas se lève contre le peuple français, le genre humain et la nature. » En conséquence, nous décrétons « que le peuple français reconnaît l'existence de l'être

(1) Buchez et Roux, XXXII, 364. (Rapport de Robespierre, 18 floréal an II.)
(2) *Ibid.*, 385. Discours d'une députation de jacobins à la convention, 27 floréal an II.

suprême et l'immortalité de l'âme. » Cette religion toute philosophique, il importe maintenant de l'implanter dans les cœurs. Nous l'introduisons dans l'état civil, nous ôtons le calendrier à l'Église, nous le purgeons de toutes les images chrétiennes; nous faisons commencer l'ère nouvelle à l'avènement de la république, nous divisons l'année d'après le système métrique, nous nommons les mois d'après les vicissitudes des saisons, « nous substituons partout les réalités de la raison aux visions de l'ignorance, les vérités de la nature au prestige sacerdotal (1), » la décade à la semaine, le décadi au dimanche, les fêtes laïques aux fêtes ecclésiastiques (2). Chaque décadi, par une pompe solennelle et savamment composée, nous faisons pénétrer dans l'intelligence populaire l'une des hautes vérités qui sont nos articles de foi; nous glorifions, par ordre de dates, la Nature, la Vérité, la Justice, la Liberté, l'Égalité, le Peuple, le Malheur, le Genre humain, la République, la Postérité, la Gloire, l'Amour de la patrie, l'Héroïsme et les autres vertus. Nous célébrons en outre les grandes journées de la révolution, la prise de la Bastille, la chute du trône, le supplice du tyran, l'expulsion des girondins. Nous aussi, nous avons nos anniversaires, nos saints, nos martyrs, nos reliques, les reliques de Chalier et de Marat (3), nos processions, nos offices, notre rituel (4) et le vaste appareil de décors sensibles par lesquels se manifeste et se propage un dogme. Mais le nôtre, au lieu d'égarer les hommes vers un ciel imaginaire, les ramène vers la patrie vivante, et, par nos cérémonies comme par notre dogme, c'est le civisme que nous prêchons.

S'il importe de le prêcher aux adultes, il importe encore plus de l'enseigner aux enfans; car les enfans sont plus aisés à modeler que les adultes. Sur ces âmes encore flexibles, nous avons toutes nos prises, et, par l'éducation nationale, « nous nous emparons de la génération qui naît (5). » Rien de plus nécessaire et rien de plus

(1) Buchez et Roux, xxxi, 415. (Rapport de Fabre d'Églantine, 6 octobre 1793.) — (Grégoire, *Mémoires*, i, 341). « Le calendrier nouveau fut inventé par Romme pour détruire le dimanche; c'était son but, il me l'a avoué. »

(2) *Ibid.*, xxxii, 274. (Rapport de Robespierre, 18 floréal an ii.) « Les fêtes nationales sont une partie essentielle de l'éducation publique... Un système de fêtes nationales est le plus puissant moyen de régénération. »

(3) *Ibid.*, xxviii, 345. Le cœur de Marat, placé sur un autel au club des cordeliers, fut l'objet d'un culte. — (Grégoire, *Mémoires*, i, 341.) « Dans quelques écoles, on faisait faire le signe de la croix au nom de Marat, Lazowski, etc.

(4) De Martel, *Étude sur Fouché*, 137. Fête de l'inauguration du buste de Brutus à Nevers. — *Ibid.*, 222. Fête civique à Nevers pour honorer la valeur et les mœurs. — Dauban, *Paris en* 1794. Programme de la fête de l'Être suprême à Sceaux.

(5) Mot de Rabaut Saint-Étienne.

légitime. « La patrie, dit Robespierre (1), a le droit d'élever ses enfans; elle ne peut confier ce dépôt à l'orgueil des familles ni aux préjugés des particuliers, alimens éternels de l'aristocratie et d'un fédéralisme domestique qui rétrécit les âmes en les isolant. » Nous voulons que « *l'éducation soit commune et égale pour tous les Français,* » et « nous lui imprimons un grand caractère analogue à la nature de notre gouvernement et à la sublimité des destinées de notre république. Il ne s'agit plus de former des *messieurs*, mais des citoyens. » Nous obligeons (2) les instituteurs et les institutrices à produire un certificat de civisme, c'est-à-dire de jacobinisme. Nous fermons leur école s'ils enseignent « des préceptes ou des maximes contraires à la morale révolutionnaire, » c'est-à-dire conformes à la morale chrétienne. Les enfans apprendront à lire dans la Déclaration des droits et dans la Constitution de 1793. On fabriquera (3) des manuels et catéchismes républicains à leur usage. « On leur fera connaître les traits de vertu qui honorent le plus les hommes libres, et particulièrement les traits de la révolution française les plus propres à élever l'âme et à les rendre dignes de l'égalité et de la liberté. » On louera ou l'on justifiera devant eux le 14 juillet, le 10 août, le 2 septembre, le 21 janvier, le 31 mai. On les conduira (4) aux séances des municipalités, des tribunaux et « surtout des sociétés populaires; » « dans ces sources pures, ils puiseront la connaissance de leurs droits, de leurs devoirs, des lois, de la morale républicaine, » et, à leur entrée dans le monde, ils se trouveront imbus de toutes les bonnes maximes. — Par-delà leurs opinions politiques, nous façonnons leurs habitudes pratiques. Nous appliquons en grand le plan d'éducation tracé par Jean-Jacques (5). Nous ne voulons plus de freluquets lettrés; à l'armée,

(1) Buchez et Roux, XXXII, 373. (Rapport de Robespierre, 18 floréal an II.) — Danton avait émis exactement la même opinion, appuyée des mêmes argumens, dans la séance du 22 frimaire an II. (*Moniteur*, XVII, 654.) « Les enfans appartiennent à la république avant d'appartenir à leurs parens. Qui me répondra que ces enfans, travaillés par l'égoïsme des pères, ne deviendront pas dangereux pour la république? Et que doit nous importer la raison d'un individu devant la raison nationale?.. Qui de nous ignore les dangers que peut produire cet isolement perpétuel? C'est dans les écoles nationales que l'enfant doit sucer le lait républicain... La république est une et indivisible. L'instruction publique doit aussi se rapporter à ce centre d'unité. »

(2) Décret du 30 vendémiaire et du 7 brumaire an II. — Cf. Sauzay, VI, 252, sur l'application de ces décrets en province.

(3) Albert Duruy, *l'Instruction publique et la Révolution*, 164 à 172 (extraits de divers alphabets et catéchismes républicains). — Décret du 29 frimaire an II, section I, art. 1, 83, section II, art. 2, section III, art. 6 et 9.

(4) *Moniteur*, XVIII, 653. (Séance du 22 frimaire, discours de Bouquier, rapporteur.)

(5) *Moniteur*, XVIII, 351-359. (Séance du 15 brumaire an II, rapport de Chénier.)

« le muscadin crève dès la première campagne (1); » il nous faut des jeunes gens capables de résister aux privations et à la fatigue, endurcis, comme Émile, « par un métier pénible, » et par les exercices du corps. — Sur cette partie de l'éducation, nous n'avons encore que des projets; mais la concordance des ébauches suffit pour manifester le sens et la portée de notre principe. « Tous les enfans, sans distinction et sans exception, dit Lepelletier de Saint-Fargeau (2), les garçons de cinq à douze ans, les filles de cinq à onze ans, sont élevés en commun aux dépens de la république; tous, sous la sainte loi de l'égalité, recevront mêmes vêtemens, même nourriture, même éducation, mêmes soins, » dans des internats distribués par cantons et contenant chacun de quatre à six cents élèves. « Les élèves seront pliés tous les jours et à tous les instans sous le joug d'une règle exacte... Ils seront couchés durement, leur nourriture sera saine, mais frugale, leur vêtement commode, mais grossier. » Point de domestiques : les enfans se servent eux-mêmes, et, en outre, servent les vieillards et les infirmes logés avec eux ou auprès d'eux. « Dans l'emploi de la journée, le travail des mains sera la principale occupation, tout le reste sera accessoire. » Les filles apprendront à filer, à coudre, à blanchir; les garçons seront cantonniers, bergers, laboureurs, ouvriers; les uns et les autres travailleront à la tâche, soit dans les ateliers de l'école, soit dans les champs et les manufactures du voisinage; on louera leur temps aux industriels et aux cultivateurs des environs. — Saint-Just précise et serre encore davantage (3). « Les enfans mâles sont élevés depuis cinq jusqu'à seize ans pour la patrie. Ils sont vêtus de toile dans toutes les saisons, ils couchent sur des nattes et dorment huit heures. Ils sont nourris en commun et ne vivent que de racines, de fruits, de légumes, de laitage, de pain et d'eau. Ils ne mangent point de viande avant seize ans accomplis... Depuis dix ans jusqu'à seize ans, leur éducation est militaire et agricole. Ils sont distribués en compagnies de soixante; six compagnies font un bataillon; les enfans d'un district forment une légion; ils s'assemblent tous les ans au chef-lieu, y campent et y font les exercices de l'infanterie dans des arènes préparées exprès; ils apprennent aussi les manœuvres de la cavalerie et toutes les évolutions militaires. Ils sont distribués aux laboureurs dans les temps des moissons. » A partir de seize ans,

« Vous avez fait des lois; faites des mœurs... Vous pouvez appliquer à l'instruction publique et à la nation entière la marche que J.-J. Rousseau a suivie pour Émile. »

(1) Paroles de Bouquier, rapporteur. (Séance du 22 frimaire an II.)

(2) Buchez et Roux, XXIV, 57. Plan de Lepelletier Saint-Fargeau, lu par Robespierre à la Convention, le 13 juillet 1793. — *Ibid.*, 35, projet de décret par le même.

(3) *Ibid.*, XXXV, 229. (Institutions, par Saint-Just.)

« ils entrent dans les arts », chez un laboureur, artisan, négociant ou manufacturier, qui devient « leur instituteur » en titre, et chez qui ils sont tenus de rester jusqu'à vingt et un ans, « à peine d'être privés du droit de citoyen pendant toute leur vie (1). » « Tous les enfans conserveront le même costume jusqu'à seize ans ; de seize jusqu'à vingt et un ans, ils auront le costume d'ouvrier ; de vingt et un à vingt-cinq ans, celui de soldat, s'ils ne sont pas magistrats. » — Déjà, par un exemple éclatant, nous rendons visibles les conséquences de la théorie ; nous fondons « l'École de Mars (2) ; » nous choisissons dans chaque district six jeunes gens de seize à dix-sept ans et demi « parmi les enfans des sans-culottes ; » nous les appelons à Paris « pour y recevoir, par une éducation révolutionnaire, toutes les connaissances et les mœurs d'un soldat républicain. » « Ils seront formés à la fraternité, à la discipline, à la frugalité, aux bonnes mœurs, à l'amour de la patrie et à la haine des rois. » « Nous parquons ces trois ou quatre mille jeunes gens aux Sablons, dans une enceinte de palissades dont les intervalles sont garnis de chevaux de frise et de sentinelles (3). » Nous les logeons sous la tente ; nous les nourrissons de pain noir, de lard rance et d'eau vinaigrée ; nous les exerçons au maniement des armes ; nous les faisons parader dans les fêtes nationales ; nous les échauffons par des harangues patriotiques. Supposez tous les Français sortis d'une école semblable ; les habitudes acquises par l'adolescent persisteront dans l'adulte, et nous trouverons dans chaque adulte la sobriété, l'énergie, le patriotisme d'un Spartiate ou d'un Romain.

Déjà, sous la pression de nos décrets, le civisme entre dans les mœurs, et des signes manifestes annoncent de toutes parts la régénération publique. « Le peuple français, dit Robespierre (4), semble avoir devancé de deux mille ans le reste de l'espèce humaine ; on serait même tenté de le regarder, au milieu d'elle, comme une espèce différente. En Europe, un laboureur, un artisan est un animal dressé pour les plaisirs d'un noble ; en France, les nobles essaient de se transformer en laboureurs et en artisans, et ne peu-

(1) Buchez et Roux, XXXI, 261. (Séance du 17 nivôse.) Le comité présente la rédaction définitive des décrets sur l'instruction publique, et la Convention adopte l'article suivant : « Les jeunes gens qui, au sortir des écoles du premier degré d'instruction, ne s'occupent pas du travail de la terre, seront tenus d'apprendre une science, art ou métier utile à la société. Sinon, arrivés à l'âge de vingt ans, ils seront pour dix ans privés des droits de citoyen, et la même peine sera appliquée à leurs père, mère, tuteur ou curateur. »

(2) Décret du 13 prairial an II.

(3) Langlois, *Souvenirs de l'École de Mars.*

(4) Buchez et Roux, XXXII, 355. (Rapport de Robespierre, 18 floréal an II.)

vent pas même obtenir cet honneur. » Par degrés, toutes les pratiques de la vie courante prennent le tour démocratique. Défense aux détenus riches d'acheter des douceurs ou de se procurer des commodités particulières; ils mangent avec les détenus pauvres la même pitance à la même gamelle (1). Ordre aux boulangers de ne fabriquer qu'une qualité de pain, le pain gris dit pain d'égalité, et, pour recevoir sa ration, chacun fait queue à son rang dans la foule. Aux jours de fête, chaque particulier descend ses provisions et dîne en famille avec ses voisins dans la rue (2); le décadi, tous chantent ensemble et dansent pêle-mêle dans le temple de l'Être suprême. Les décrets de la Convention et les arrêtés des représentans imposent aux femmes la cocarde républicaine; l'esprit public et l'exemple imposent aux hommes la tenue et le costume des sans-culottes; on voit jusqu'aux muscadins porter moustaches, cheveux longs, bonnet rouge, carmagnole, sabots ou gros souliers (3). Personne ne dit plus à personne monsieur ou madame; citoyen ou citoyenne sont les seuls titres permis, et le tutoiement est de règle. Une familiarité rude remplace la politesse monarchique; tous s'abordent en égaux et en camarades. Il n'y a plus qu'un ton, un style, une langue: les formules révolutionnaires font le tissu des discours comme des écrits; il semble que les hommes ne puissent plus penser qu'avec nos idées et nos phrases. Les noms eux-mêmes sont transformés, noms des mois et des jours, noms des lieux et des monumens, noms de

(1) *Moniteur*, XVIII, 326. (Séance de la Commune, 11 brumaire an II.) Le commissaire annonce qu'à Fontainebleau et autres lieux, « il a fait établir le régime d'égalité dans les prisons et maisons d'arrêt, où le riche et le pauvre se partagent les mêmes alimens. » — *Ibid.*, 210. (Séance des Jacobins, 29 vendémiaire an II, discours de Laplanche sur sa mission dans le Gers.) « Des prêtres avaient toutes leurs commodités dans les maisons de réclusion; les sans-culottes couchaient sur la paille dans les prisons. Les premiers m'ont fourni des matelas pour les derniers. » — *Moniteur*, XVIII, 445. (Séance de la Convention, 26 brumaire an II.) « La Convention décrète que la nourriture des personnes détenues dans les maisons d'arrêt sera frugale et la même pour tous, le riche payant pour le pauvre. »

(2) Archives nationales. (AFII, 37, arrêté de Lequinio, Saintes, 1er nivôse an II.) « Dans toutes les communes, tous les citoyens sont invités à célébrer le jour de la décade par un banquet fraternel qui, servi sans luxe et sans apprêts,.. fasse oublier à l'homme de peine les fatigues et à l'indigent la misère qu'il éprouve, qui porte dans l'âme du pauvre et du malheureux le sentiment de l'égalité sociale et l'élève à toute la hauteur de sa dignité, qui étouffe dans le riche jusqu'au plus léger sentiment d'orgueil, et jusqu'au germe de hauteur et d'aristocratie dans le fonctionnaire public. »

(3) Archives nationales, AFII, II, 48. (Arrêté du 25 floréal an II.) « Le Comité de Salut public invite David, représentant du peuple, à lui présenter ses vues et ses projets sur les moyens d'améliorer le costume national actuel, et de l'approprier aux mœurs républicaines et au caractère de la révolution. » — *Ibid.* (Arrêté du 5 prairial an II,) pour faire graver et colorier à 20,000 exemplaires le modèle de costume civil, et à 6,000 exemplaires les trois modèles de costumes militaire, judiciaire et législatif.

baptême et de famille : saint Denis est devenu Franciade, Pierre-Gaspard devient Anaxagoras, Antoine-Louis devient Brutus; Leroi, le député, s'appelle Laloi; Leroy, le juré, s'appelle Dix-Août. — A force de façonner ainsi les dehors, nous atteindrons le dedans, et, par le civisme extérieur, nous préparons le civisme intime. Tous les deux sont obligatoires, mais le second encore plus que le premier; car il est « le principe fondamental (1), le ressort essentiel qui soutient et fait mouvoir le gouvernement démocratique et populaire. » Impossible d'appliquer le contrat social si chacun n'en observe pas fidèlement la première clause qui est l'aliénation totale de soi-même à la communauté. Il faut donc que chacun se donne tout entier, non-seulement de fait, mais aussi de cœur, et se dévoue au bien public. Or, le bien public est la régénération de l'homme telle que nous l'avons définie.— Aussi le véritable citoyen est celui qui marche avec nous. Chez lui comme chez nous, les vérités abstraites de la philosophie commandent à la conscience et gouvernent la volonté; il part de nos dogmes et les suit jusqu'au bout; il en tire toutes les conséquences que nous en tirons, il approuve tous nos actes, il récite notre symbole, il observe notre discipline, il est jacobin croyant et pratiquant, jacobin orthodoxe, sans tache ou soupçon d'hérésie ou de schisme. Jamais il n'incline à gauche vers l'exagération, ni à droite vers l'indulgence; sans précipitation ni lenteur, il chemine dans le sentier étroit, escarpé, rectiligne, que nous lui avons tracé : c'est le sentier de la raison; puisqu'il n'y a qu'une raison, il n'y a qu'un sentier. Que nul ne s'en écarte : des deux côtés sont des abîmes. Suivons nos guides, les hommes à principes, les purs, surtout Couthon, Saint-Just, Robespierre; ils sont des exemplaires de choix, tous coulés dans le vrai moule; c'est dans ce moule unique et rigide que nous devons refondre tous les Français.

H. TAINE.

(1) Buchez et Roux, XXXI, 271. (Rapport de Robespierre, 17 pluviôse an II. « Ce sentiment sublime suppose la préférence de l'intérêt public à tous les intérêts particuliers; d'où il résulte que l'amour de la patrie suppose encore ou produit toutes les vertus. » « Comme l'essence de la République ou de la démocratie est l'égalité, il s'ensuit que l'amour de la patrie embrasse nécessairement l'amour de l'égalité. » « L'âme de la république est la vertu, l'égalité. »

ESQUISSES LITTÉRAIRES

GEORGE ELIOT

I.

L'AME ET LE TALENT.

I.

Certes les louanges n'ont pas manqué à la femme éminente que l'Angleterre a perdue il y a deux ans, cependant il me semble qu'il en est une, et la mieux méritée peut-être, qui a été omise généralement : c'est qu'il lui a été donné d'obtenir un des triomphes les plus rares qu'il se puisse remporter, le triomphe sur l'esprit de système. Ce triomphe, elle l'a doublement obtenu, car elle est parvenue à sauver, et son talent, et sa nature morale, de la tyrannie de ce monstre qui a fait en littérature tant d'œuvres mortes ou avortées, et dans le monde social tant de malfaisans fanatiques et de néfastes sectaires. George Eliot avait des doctrines fort tranchées, et qui, sans être aussi dangereuses que quelques-uns le prétendent, ne s'accordent pas précisément avec celles qui sont, et seront encore longtemps, la base et l'appui de nos sociétés. Ce qui est certain, c'est que, dangereuses ou non, hétérodoxes

ou non, ces doctrines n'ont pas fait commettre à George Eliot la plus petite erreur contre l'art et le moindre paradoxe contre la morale. C'est merveille de voir comme ces idées systématiques, qui ont par elles-même raideur et dureté, se sont assouplies de manière à se modeler comme la plus molle vapeur sur les contours de la réalité, et subtilisées de manière à pénétrer comme les plus fines essences dans les actes et les caractères qu'il lui a plu de représenter. Étroitement subordonnées à l'art, leur rôle reste tout secret: nul désir affiché de propagande, aucun même de ces mensonges involontaires que l'ardeur de la conviction ou l'excès du zèle fait commettre si fréquemment aux disciples des nouvelles doctrines. C'est chose rare que cette heureuse harmonie entre l'art et de sèches et tyranniques abstractions; il y a mieux et plus rare encore cependant chez George Eliot. Ces doctrines nouvelles, si incertaines pour les uns, si antipathiques à la bonne hygiène des sociétés pour les autres, George Eliot a réussi à leur faire rendre les mêmes bienfaisans effets qu'à la vieille morale et à donner aux vertus qu'elle en tire, ou dont elle recommande l'usage, la physionomie des vieilles vertus, et cela elle l'a fait sans effort ni ruse d'artiste, simplement par le souci constant du vrai et l'inquiétude scrupuleuse de lui rester fidèle jusque dans le moindre détail. Elle était philosophe dans le sens le plus accentué; mais si on ne vous en avait averti, dites-moi si vous l'eussiez deviné à la lecture de ses romans? Lisez-les, vous qui avez rompu avec toute chaîne traditionnelle, et vous parviendrez peut-être à force de pénétration à y retrouver les doctrines qui vous sont chères; mais lisez-les aussi, vous qui êtes d'âme plus timorée et chez qui les idées de l'éducation ont conservé leur puissance, vous n'y trouverez pas d'autres règles morales que celles qui vous sont prescrites par les catéchismes de vos confessions respectives et d'autres vertus que celles que vous avez appris à aimer sur les genoux de vos parens. George Eliot est la preuve la plus récente et l'une des plus irréfutables d'une vérité dont l'importance n'est pas assez reconnue, c'est que ce qui met la différence entre les esprits, c'est beaucoup moins ce qu'ils pensent que la manière dont ils le pensent, beaucoup moins leurs idées que la nature avec laquelle ils les reçoivent. Il n'y a pas de doctrine si froide, si mesquine, si incertaine, qui, acceptée par une âme chaude, large et droite, ne s'y réchauffe et ne s'y complète; il n'y a pas de doctrine si chaude, si vivante et si large qui, emprisonnée dans une âme froide, mesquine et sans véracité, ne s'y glace, ne s'y rapetisse et n'y devienne menteuse. Que m'importe que vous soyez chrétien si vous ne me communiquez pas la moindre étincelle de charité, et en quoi peut-il m'intéresser que vous soyez positiviste, si vous êtes impuissant à faire passer en moi le plus petit atome d'*altruisme?*

La femme écrasera la tête du serpent; ah! que ce mot de l'écriture est vrai, et de combien d'applications il est susceptible dans la vie intellectuelle! Le serpent a bien des formes, et l'une des plus détestables, c'est précisément cet esprit de système qui, si l'on n'y prend garde, arrive si vite à priver l'intelligence de toute liberté, à l'écraser de formules tyranniques sous lesquelles elle perd toute spontanéité et tout ressort, à la faire respirer dans une atmosphère artificielle où elle étouffe et s'étiole, à la morigéner de pédantisme, et à lui faire reproche de toute grâce et crime de toute fantaisie. Notre trop logique sexe masculin se défend mal contre ces usurpations de l'esprit de système; mais c'est merveille de voir comme les femmes, lorsqu'elles sont douées de génie, résistent avec aisance et souplesse à ce tyran que toute notre force est impuissante à dominer. Quel que soit le système qu'elles adoptent, fût-ce le plus faux, toujours elles trouvent en elles-mêmes une force secrète qui en corrige les erreurs, qui en comble les lacunes, qui les met en accord avec la vie et la nature. Cette force féminine innée, irrésistible, dont nulle contrainte ne peut comprimer l'élasticité et qui fait sauter les formules trop étroites comme la vapeur fait sauter les chaudières qui ne lui ménagent pas une issue, s'est appelée de noms fort divers, — enthousiasme chez Mme de Staël, passion chez George Sand, sympathie chez George Eliot, — mais quel que soit le nom qu'elle porte, vous y reconnaissez cet attribut de nature pour lequel il a été promis à la femme qu'elle serait victorieuse du serpent, c'est-à-dire de tout ce qui fait obstacle à l'expansion de la vie et en tarit en nous les sources, qui sont la liberté, la justice et l'amour.

Cette force féminine a été assez puissante chez George Eliot pour résister à toutes les pressions auxquelles elle a été soumise, et quelques-unes étaient énormes. Au fond, c'est à cette force seule que l'auteur d'*Adam Bede* et de *Silas Marner* est redevable de ce qu'elle a été. Elle avait acquis une instruction des plus étendues et s'était élevée à un rare degré de culture, mais ce n'est pas dans les influences de cette culture qu'il faut chercher le secret de son talent. Tout ce que nous savons d'elle et de ses origines nous montre, en effet, que ce talent s'est formé *naturellement* par l'exercice naïf et lent de la sensibilité, et non *artificiellement* par voie d'étude et de travail.

Ce pseudonyme de George Eliot est devenu si célèbre qu'il a presque fait oublier le véritable nom de notre auteur. Elle se nommait Mary Evans et était née aux environs de 1820 dans le Warwickshire, au centre de l'Angleterre. Notez cette circonstance particulière du milieu, il vous expliquera en grande partie le tour du talent de George Eliot, et tout à fait le caractère et le choix de ses peintures. En tout pays c'est dans les régions du centre qu'il faut

chercher la moyenne de la vie nationale ; le Warwickshire et les comtés avoisinans, qui sous la plume de George Eliot nous apparaissent comme les analogues de ce que sont chez nous le Poitou, le Berry et le Limousin, ne font pas exception à cet égard. Il n'y faut chercher ni la facilité de mœurs relative des habitans du Sud, dégrossis ou altérés par un contact plus fréquent avec les étrangers et par les visites plus nombreuses de leurs propres compatriotes, ni les caractères en relief et l'indépendance quasi républicaine de ces comtés du Nord qui ont fourni naguère à miss Brontë les élémens de ses puissans tableaux. C'est aux extrémités de la barre aimantée que les fluides ont leur vivacité propre ; c'est au milieu qu'ils se neutralisent et que leurs activités séparées expirent. Toute pondération entraîne un certain effacement, et toute situation centrale crée nécessairement une force d'inertie qui s'exprime par le repos. Ajoutez le réel isolement qui naît précisément de cette situation centrale. Ce n'est jamais aux extrémités d'un pays que l'on se sent éloigné de tout, c'est au centre, parce que là toutes les influences n'arrivent qu'émoussées, toutes les opinions qu'alanguies, toutes les passions qu'apaisées. Combien cet isolement devait être fort à l'époque de l'enfance de miss Evans, avant l'ère des *railways* et la réforme de lord Grey ! Envoyer quelqu'un à Coventry est une vieille expression proverbiale encore usitée aujourd'hui pour dire rompre avec quelqu'un de manière à ne plus en entendre parler, ou le parquer dans une sorte de quarantaine mondaine en l'entourant de silence et de solitude, ce qui laisse supposer que, dans la pensée des auteurs anonymes de cette expression, Coventry était une ville d'où il était difficile de revenir et de faire tenir de ses nouvelles une fois qu'on était allé s'y perdre. Dans de telles circonstances, il faut vivre plus qu'ailleurs sur le capital moral traditionnel, capital qui est moins exposé aux chances de diminution, mais qui ne peut que difficilement s'augmenter, et plus difficilement encore se renouveler. Aussi l'habitude devient-elle l'unique règle de toute action et la vie prend-elle du haut en bas de l'échelle sociale une tournure conservatrice. Toute dissidence religieuse, tout whiggisme trop accentué, tout radicalisme trop enflammé sont donc ici hors de lieu ; il n'y a place que pour le vieux torysme, pour un torysme tempéré et patriarcal fait de déférence populaire et de familiarité seigneuriale. La nature est là comme les hommes, sans grands aspects, mais non sans grâce, une plaine verte et fertile, avec un horizon de gaies collines, une région faite à souhait pour la vie et les intérêts agricoles. Certes voilà un milieu bien peu bruyant, bien monotone même, mais que de douceur dans cette monotonie qui donne un charme aux plus petits détails et un sens aux moindres actions ! que de moralité dans cette torpeur morale qui rend les honnêtes mœurs faciles ! Dans

cette eau dormante tout caillou fait bruit, toute brise fait ride, tout arbuste fait ombre. C'est dans cette *moyenne* de la vie anglaise que George Eliot est née et qu'elle a été élevée, et c'est cette *moyenne* dont elle a présenté le tableau.

Quoique les romans de George Eliot soient avant tout impersonnels, il en est un cependant que l'on peut considérer à beaucoup d'égards comme une autobiographie : *le Moulin sur la Floss*. Nul doute qu'elle n'ait mis beaucoup d'elle-même et de son enfance dans sa peinture du caractère et de l'enfance de Maggie Tulliver. Comme son héroïne, ce fut une enfant ardente, curieuse, imaginative, éveillée de bonne heure à la vie intellectuelle et possédée d'un irrésistible besoin d'affection. Les livres que Maggie enfant dévore dans le moulin de son père et ceux que Maggie jeune fille emprunte à Philippe Wakem nous disent quelles furent les lectures qui eurent le privilège d'exciter ses premiers enthousiasmes et d'assouvir ses premières curiosités ; la vieille Bible de famille, le *Pilgrim's Progress* avec les gravures qui permettent de suivre le voyage de Chrétien à travers tant de contrées périlleuses, l'*Histoire du diable* de Daniel de Foë. Dans les émerveillemens et les admirations de Maggie elle nous a, selon toute probabilité, décrit ses propres impressions. Cela est tout à fait certain pour Walter Scott, dont le roman de *Waverley*, lu par elle à l'âge de huit ans, la captiva à tel point qu'elle fut capable de le retenir par cœur et d'en faire une sorte de transcription à son usage pour se dédommager de ne pouvoir garder le livre, qui avait été prêté à sa sœur aînée par un ami du voisinage. Un autre contemporain eut le privilège de partager avec Walter Scott l'enthousiasme de sa première adolescence, Charles Lamb, et cette apparente singularité ne nous cause aucune surprise, car elle confirme ce que nous avions soupçonné depuis longtemps, c'est que les *Essais d'Elia* avaient dû être au nombre des livres favoris de George Eliot. Il y avait plus d'un rapport de nature entre le charmant humoriste et la célèbre romancière, il y avait particulièrement celui-là, qui est capital, c'est que l'un et l'autre n'ont tout leur talent que par la sympathie et la sensibilité. Certes, il y a loin du petit monde microscopique de personnages et de sentimens de Charles Lamb aux larges peintures de George Eliot ; ils n'en ont pas moins ceci en commun qu'ils peignent tous deux selon les mêmes méthodes, avec le même soin méticuleux du détail, la même tendresse pour l'atome ; les cadres sont de dimensions différentes, mais les procédés sont identiques. Elle lui est certainement redevable de bien des subtilités charmantes, de bien des finesses profondes, de bien des petits secrets d'art pour mettre en œuvre les mouvemens les plus cachés de la

sensibilité, pour conduire adroitement l'analyse d'un sentiment presque insaisissable. Il y a telle de ses pages qui n'existerait pas sans les *Essais d'Elia*, celle sur le loisir d'autrefois, dans *Adam Bede*, pour prendre un seul exemple, page merveilleuse de rendu minutieux, qu'on ne s'étonnerait pas de rencontrer dans les miettes exquises de Lamb, entre *le Vieux Bateau côtier* et *les Souvenirs de Christ's Hospital* (1).

Cette précoce activité intellectuelle trouvait un contrepoids hygiénique dans cette vie en plein air qui est si chère aux Anglais de toute condition et qui donnait un aliment quotidien à ses besoins de sympathie. Son père exerçait la profession de *land surveyor*, ce que nous appelons géomètre-arpenteur, et aussi, je le crois bien, celle d'entrepreneur de constructions; en cette double qualité, il était souvent hors du logis. Il emmenait l'enfant dans ses tournées d'affaires et lui donnait ainsi la joie de voir de nouvelles figures, d'entrer dans de nouvelles maisons, de visiter de nouvelles fermes, d'entendre parler d'autres paysans et d'autres bourgeois que ceux de son voisinage, de faire connaissance avec d'autres vicaires que celui de sa paroisse. Ces petits voyages, sous l'aile paternelle, n'étaient pas ses seules distractions; elle avait un frère aîné qu'elle semble avoir beaucoup aimé; elle l'accompagnait dans ses promenades et l'aidait dans ses exercices de dénicheur d'oiseaux et de jeune pêcheur. Dans une suite de charmans petits tableaux idylliques intitulés *Frère et Sœur*, écrite vers 1866, elle a évoqué avec sensibilité les émotions de ces journées heureuses de l'enfance. C'est l'abrégé même des sentimens qu'elle a si longuement décrits dans sa peinture des enfances de Tom et de Maggie; il n'y manque pas même ce souvenir des gypsies qui jouent un rôle si particulier dans l'histoire de Maggie, d'où nous pouvons induire avec une quasi-certitude que toute cette histoire n'est qu'un calque exact et ému d'une réalité passée, pieusement gardée présente par la persistance des affections.

Lorsqu'il s'agit de lui donner une instruction plus régulière, on l'envoya à Coventry, dans une institution tenue par des dames méthodistes. C'est dire que les exercices de piété y étaient en grande faveur, mais il paraît bien que, sans s'y dérober, la jeune miss Evans n'y prit jamais part qu'avec tiédeur. Ce n'était cependant ni par légèreté d'esprit, ni par vice d'irrévérence; elle était déjà si sérieuse que la gravité de sa tenue l'avait fait surnommer par ses compagnes *la petite maman*. Ce n'était pas davantage par senti-

(1) L'anecdote sur Walter Scott, ainsi que plusieurs des détails biographiques qui suivent sont empruntés aux intéressans souvenirs qu'une amie de George Eliot, Mrs Edith Simcox a publiés peu de temps après sa mort dans le *Nineteenth Century*.

ment de révolte et velléité de libre pensée; elle lisait beaucoup, paraît-il, particulièrement les livres de théologie, et elle avait fait des *Évidences* de Paley un de ses livres de chevet. Il est probable que cette tiédeur tenait à une cause plus profonde : pour avoir leur plein effet sur l'enfance, les émotions de la piété demandent peut-être des natures plus charnelles qu'intellectuelles et plus passives que curieuses. Sa précoce vie morale avait déjà comme émoussé en elle les sentimens que les exercices de la piété sont chargés de faire naître. Premier sentiment de l'invisible, premier besoin du merveilleux, première conscience de la dépendance où nous sommes d'un pouvoir mystérieux dont les lois règlent nos destinées et réclament notre obéissance, tout cela avait déjà chez elle reçu satisfaction par ses lectures, et elle n'arrivait plus novice aux choses de la religion. Rien donc d'étonnant qu'elle fût déjà à leur égard dans cet état d'âme que certains mystiques ont défini comme un état de sécheresse et que sainte Thérèse a si bien décrit pour l'avoir ressenti. C'est par des voies plus détournées et moins ordinaires que la sève religieuse devait opérer chez George Eliot sa frondaison d'amour et de charité.

Depuis l'âge de seize ans, époque de sa sortie du pensionnat jusqu'en 1849, elle résida à Foleshill auprès de son père, pour lequel elle avait une profonde tendresse. Ce père semble avoir été à tous égards digne de cette affection. « Aujourd'hui encore, dit Mrs Edith Simcox, c'est pour ainsi dire un titre de respectabilité personnelle que de pouvoir dire dans la partie du comté qu'il habita : « Le vieux M. Evans de Griff, oui, je l'ai connu. » Dans son dernier livre, *les Impressions de sir Theophrastus Such*, qui doit être considéré à beaucoup d'égards comme une série d'esquisses de mémoires psychologiques, George Eliot a tracé de son père, sous des traits déguisés, un portrait d'où ressort une honnête figure bourgeoise, pleine de bonhomie, sans prétention ni vanité, avec une pente de caractère en accord très prononcé avec l'esprit de ces comtés du centre dont nous parlions il y a un instant, c'est-à-dire fortement conservatrice. La famille de George Eliot, on le voit, était des plus honorables, mais des plus modestes; cependant elle a déclaré plusieurs fois que, le choix lui en eût-il été laissé, elle n'aurait pas voulu naître dans une autre condition que celle où le sort l'avait placée, et la raison qu'elle en donnait est trop caractéristique de sa nature pour être omise. C'est le malheur des hautes naissances, pensait-elle, d'isoler les hommes qui leur appartiennent de l'exercice de cette sympathie qui seule peut conduire à l'intelligence positive des diverses classes d'hommes, de leurs véritables besoins et de leurs véritables aspirations. Celui, au contraire, qui appartient à une condition moyenne est mieux placé qu'aucun autre pour

avoir accès auprès des diverses classes et, par suite, pour éviter les erreurs de jugement qui sont la conséquence presque forcée d'une vie trop parquée dans des relations de caste ou trop emprisonnée dans les nécessités étroites d'une existence besogneuse.

Sur ce chapitre de la naissance, George Eliot pensait à peu près comme Goethe, qui, dans quelques pages magistrales de son *Wilhelm Meister*, pose le bourgeois comme l'homme libre par excellence. Seulement elle faisait à la pensée de Goethe une correction des plus importantes. Le bourgeois était l'homme libre par excellence, non pas parce qu'il ne dépend de personne et que tous, au contraire, dépendent de lui pour peu qu'il ait un art ou une profession où il soit habile, mais pour une raison directement tirée de la morale de l'*altruisme*, c'est que, n'apportant dans ses relations avec les autres classes aucun de leurs préjugés ni de leurs sentimens d'antagonisme, il lui est plus facile de les aimer et de s'en faire aimer. Nul ne résiste à être aimé, et si je sens que celui qui m'approche est désintéressé de ces motifs que je redoute chez les hommes de condition autre que la mienne, je ne songerai pas à contraindre ma nature et à mettre un bâillon à ma langue. C'est parce que j'étais une simple bourgeoise, aurait pu dire George Eliot, que j'ai pu entrer si profondément dans cette connaissance de nos paysans et de nos petites gens des comtés du centre, dont l'intimité vous étonne; c'est parce que j'étais une bourgeoise que leurs fermes et leurs cottages, leurs laiteries et leurs granges m'étaient ouvertes à toute heure. Tous ces honnêtes rustres parlaient à cœur ouvert devant moi, qui ne leur inspirais ni la méfiance qui commande le silence ni le respect du haut rang qui impose la réserve au langage et l'apprêt au maintien. Et c'est par la même raison que j'ai pu connaître tout aussi bien nos *squires* et nos *clergymen*, parce que je pouvais les approcher, non pas à la dérobée, comme les enfans des classes populaires, mais de longues heures et de longues journées, et qu'ils se révélaient devant moi avec une franchise d'autant plus entière qu'ils n'avaient pas besoin de ma soumission et n'avaient envie de m'imposer aucune obéissance.

On ne peut pas dire que la nature et la fortune eussent été pour elles dures ou cruelles; elles avaient été quelque chose de pis peut-être, avares, *chiches*. Petite condition, et elle était d'une âme élevée; absence de richesse, et elle était intelligente avec excès; absence de beauté, et elle était femme. Eh bien! mais, dans toutes ces privations, il y a, me semble-t-il, de quoi beaucoup souffrir. Cependant il n'est jamais arrivé à George Eliot de se plaindre de cette avarice du destin. Non-seulement elle sut s'accommoder aux circonstances qui lui étaient faites, mais elle les accepta toujours comme étant les meilleures pour elle, comme

celles qu'elle aurait choisies elle-même. C'est là le principal secret du bonheur, mais combien peu le connaissent! et, dans ce petit nombre même, à combien peu il est donné d'en tirer profit! les personnes les plus nobles n'y réussissent pas toujours. Tout ce qu'elles peuvent, la plupart du temps, c'est de subir stoïquement ces circonstances déplaisantes ou de leur échapper en ouvrant leurs ailes et de s'en sauver d'un vol hardi. Oui, mais les subir ne les attendrit et ne les réconcilie pas, s'en sauver ne les détruit pas. Au contraire, elles résistent d'autant plus que vous leur faites mauvais visage, et, si vous leur échappez, votre séparation d'avec elles vous laissera comme étranger partout où vous irez; de là cet air d'aventurier désorienté que tout wertherien porte presque nécessairement avec lui dans les sphères nouvelles où il s'est élevé ou introduit. Ce n'est donc pas assez de subir ou de supporter ces circonstances déplaisantes, il faut les aimer. Voilà qui semble presque paradoxal, et quelques-uns même diront peut-être révoltant; cependant la vie ne comporte guère d'autre chance de bonheur. C'est le bonheur en un double sens, négativement pour ainsi dire, car aimer les circonstances ou les personnes auxquelles notre sort est uni, c'est diminuer d'autant leur tyrannie et nous exempter des souffrances du regret ou du dépit. Et c'est le bonheur dans le sens le plus positif, car le bonheur est expansion, et le plus énergique agent d'expansion est l'amour. Qu'importe que ceux qui m'entourent ne soient pas égaux à ce que je suis, puisque l'essentiel est d'aimer! Leur refuser mon amour est un tort que je me fais à moi-même, car, si je les aime, mon âme atteindra par eux son extension, et, si je ne les aime pas, je me rétrécis et me diminue volontairement. Voilà ce que George Eliot comprit admirablement et observa toute sa vie avec une rectitude parfaite; tous ses écrits ne sont que des applications diverses de cette vérité, dont elle fit la loi de son être moral et le stimulant de son intelligence.

Elle n'était pas jolie, ce qui est certainement pour une femme un très légitime sujet de chagrin. Cependant elle accepta ce désavantage de la nature comme elle avait accepté les désavantages de la fortune. Cela lui était bien facile, après tout, direz-vous, intelligente comme elle l'était et entourée d'admirateurs sympathiques qui ne voyaient en elle que le talent. Sans doute, seulement on aurait peut-être tort de croire que l'intelligence soit toujours une compensation de l'absence de beauté. Combien de fois ne sert-elle qu'à nous rendre plus cuisant le chagrin de cette privation en nous la représentant plus vivement! et c'est d'ordinaire le cas pour les personnes aimantes et ardentes comme George Eliot. Et puis, cette cour d'admirateurs n'avait pas toujours existé, car il y avait eu un temps où son intelligence n'avait pas pour se faire reconnaître et saluer

l'appui d'un *Adam Bede* et d'un *Moulin sur la Floss*, et ce temps est précisément celui où l'absence de beauté est le plus sensible. George Eliot fit mieux cependant que prendre son parti de n'avoir pas reçu ce don; elle s'en félicitait hautement, considérant qu'en le lui refusant, la nature l'avait délivrée du plus grand obstacle qui pût s'opposer au développement de son être. Rien de plus caractéristique de la morale qu'elle professait que ses opinions sur la beauté. Quelque nombreux que soient les privilèges de la beauté, pensait-elle, ils sont plus que balancés par un certain vice de constitution qui, si l'hygiène morale n'est pas excellente, favorise nombre de maux mortels; il suffit d'en nommer un qui les résume tous, l'égoïsme. La beauté ramène sans cesse la personne qui en est douée à elle-même; elle lui inspire l'orgueil de se suffire à elle-même; elle lui inspire l'ingratitude de tenir en oubli tout ce qui n'est pas elle; elle lui inspire l'avarice de retenir sans échange les affections qui se portent vers elle. Elle crée ainsi le contraire de ce désintéressement de soi où se reconnaît l'amour véritable, en sorte que ce don fatal, qui a pour objet de créer l'amour, va trop souvent contre ses propres fins. C'est penser excellemment; toutefois, pour être absolument exact, il nous faut ajouter que, sur ce sujet de la beauté, George Eliot porte une disposition très particulière dont nous laisserons au lecteur la libre interprétation. Voyez-la dans ses peintures de ses belles pécheresses, Hetty Sorrel, Rosamund Lydgate, Gwendolen Harleth, même la charmante Maggie Tulliver: n'est-il pas vrai que vous y sentez une certaine joie de l'auteur à dénoncer et à mettre en relief cet égoïsme qui est le vice presque inévitable de la beauté? Oh! sans doute, ce ne sont point des peintures vengeresses et amères; il n'y a là ni invective, ni satire, ni colère : il n'y a qu'une sévérité attristée et une compassion qui s'exprime sur un ton d'affectueux reproche; mais cette sévérité n'est pas exempte d'une pointe de mépris et ces reproches ne sont pas exempts d'insistance. On peut aussi découvrir la trace de cette disposition dans le très ingénieux correctif qu'elle recommande à plusieurs reprises pour combattre ce penchant à l'égoïsme qui est propre à la beauté. Il y avait, selon elle, quelque chose de déplaisant et presque de ridicule dans l'union de deux belles personnes. La beauté, disait-elle, n'a tout son prix que pour ceux qui ne la possèdent pas. Donnez-moi cette belle fille à ce garçon dont la bonne figure n'a d'attrait que la franchise, et ce beau jeune homme à cette *plain girl* dont le visage n'a d'attrait que la bonne envie d'être aimée qui s'y lit. Ce n'est qu'une nuance, et il faudrait se garder d'en conclure que George Eliot regrettait plus qu'elle ne le disait de n'avoir pas reçu le don dont elle a si bien montré tous les dangers, mais la nuance est visible et l'analyste doit la noter.

C'est pendant les longues années de son séjour forcé auprès de son père, à Foleshill, qu'elle acquit en grande partie cette vaste instruction dont ceux qui l'approchaient restaient étonnés. Langues anciennes et langues modernes, littératures classiques et littératures romantiques, philosophie et théologie, tout y passa. La philosophie surtout eut le privilège de passionner sa jeunesse à un tel point que, dans un accès d'enthousiaste ferveur, on l'entendit prononcer ce vœu légèrement bizarre : « Oh! puissé-je vivre assez pour réconcilier la philosophie de Locke avec celle de Kant! » Cette époque d'enthousiasme scolastique a trouvé sa place dans ses écrits, car il y faut, je crois, chercher le germe de son roman de *Middlemarch*. Il y a certainement dans la peinture du personnage de Dorothée Brooke plus d'un trait qui est dû au souvenir de sa jeunesse studieuse, et peut-être bien aurait-elle été capable, à cette époque, de penser comme Dorothée que le vieux M. Casaubon, avec sa face parcheminée qui lui donnait une ressemblance avec Locke, était un être digne de tout dévoûment. Probablement aussi elle a mis beaucoup de son père dans le personnage du probe Caleb Garth, chez qui la passion du travail est arrivée à une telle perfection qu'elle en est désintéressée. Deux traductions, l'une de la *Vie de Jésus*, de Strauss, l'autre de l'*Éthique*, de Spinoza, exécutées dans ces années de jeunesse, témoignent de l'étendue de son labeur philosophique. Ce ne fut pas par choix, nous dit son amie Edith Simcox, qu'elle entreprit ces traductions, mais pour répondre à deux reprises aux appels de l'amitié; la première fois pour achever le travail qu'un ami ne pouvait pousser plus loin, la seconde pour satisfaire la curiosité d'un phrénologue de son intimité qui ne savait pas le latin. L'excuse, — si tant est qu'il soit besoin d'excuse, — est bonne pour la première de ces traductions, elle est plus difficilement acceptable pour la seconde. Que George Eliot n'eût qu'un goût fort modéré pour la *Vie de Jésus* de Strauss, nous en croyons volontiers son amie; nous n'oserions en dire autant de l'*Éthique*. Il est de toute évidence, en effet, que la lecture de Spinoza a exercé sur elle une influence considérable, et que c'est chez lui bien plutôt que chez Auguste Comte, dont elle n'eut connaissance que plus tardivement et lorsqu'elle était engagée déjà dans la vie littéraire, bien plutôt que dans l'influence nécessairement plus tardive encore d'Herbert Spencer, influence qu'on a d'ailleurs exagérée faute de porter attention à la date où elle a pu s'exercer, qu'il faut chercher la source de la morale particulière qui remplit ses écrits. On peut tirer de Spinoza plus d'une morale, selon le degré de noblesse ou de bassesse de celui qui l'en tire, et la plus haute de ces morales n'est-elle pas précisément ce désintéressement

de soi-même que George Eliot considérait comme le principe de tout bonheur, la fin de toute sagesse, et qui est l'idée mère de toutes ses créations?

Après la mort de son père, arrivée en 1849, elle vint à Londres pour essayer de tirer parti, non de son talent de conteur qu'elle ne semble pas avoir plus pressenti que La Fontaine n'avait pressenti son talent de fabuliste, mais des provisions considérables d'impressions intellectuelles qu'elle avait amassées durant ses années de solitude. La *Westminster Review*, dirigée par le docteur Chapman, organe influent de toutes les hétérodoxies à tendances libérales et de toutes les dissidences *éclairées*, lui ouvrit ses portes avec empressement. Elle écrivit plusieurs articles pour cette intéressante publication : sur une édition des *Nuits* d'Young, sur les femmes auteurs de la Grande-Bretagne, sur la *Madame de Sablé* de M. Cousin, etc. Elle s'ennuya vite, paraît-il, de cette tâche de *reviewer*, ce qui ne nous étonne que médiocrement. Quelle que soit l'étendue de sa culture littéraire et philosophique, il est remarquable que lorsqu'elle s'attaque au développement d'une idée abstraite, elle n'a plus la même supériorité que lorsqu'elle s'attaque aux faits de la vie objective. Certaines parties essentielles du talent d'exposer lui manquent, ses pensées sont déduites les unes des autres plutôt par fine dialectique que par ferme logique, et son style devient alors facilement obscur, ou tombe à force de subtilité dans une sorte de préciosité métaphysique. Cependant il est probable que, malgré son peu de goût pour les travaux critiques, elle se fût longtemps résignée à porter ce joug, si dans le milieu littéraire où elle était entrée elle n'eût rencontré l'homme à qui était réservé le privilège de la révéler à elle-même, George-Henri Lewes. Le phénomène de sympathie qu'elle devait si souvent décrire plus tard se passa alors entre eux; leurs atomes intellectuels se reconnurent et s'accrochèrent, et la force d'attraction se trouvant plus considérable que la force de répulsion, ils s'unirent d'une étroite amitié que quelques années plus tard ils resserrèrent encore légalement. Maigre, un peu malingre, le visage disgracieusement troué de petite vérole, Lewes n'était certainement pas un Apollon, et certainement aussi il n'y avait dans son caractère timide et modeste aucune de ces qualités d'aplomb qui s'imposent; mais, malgré ces désavantages, il était difficile d'approcher sans l'aimer cet homme au cœur excellent, car on le trouvait toujours disposé à être utile et on le pressentait capable d'un entier dévoûment. Romancier, critique, historien littéraire, controversiste philosophique, polémiste politique, il était doué d'une activité effrénée qui pouvait prendre d'autres formes qu'intellectuelles; il mit cette activité au service de George Eliot.

C'est lui qui écrivait ses lettres, — ce qui n'est pas un avantage pour ses correspondans, disait-il, au rapport d'Édith Simcox, avec une modestie enjouée, — lui qui traitait pour elle avec les éditeurs et libraires, qui faisait pour elle sollicitations et requêtes auprès des journaux et revues ; en un mot, il la dispensait de ces démarches et négociations d'affaires qui sont toujours si déplaisantes aux femmes, même les moins mièvres. Il lui rendit un service plus signalé que tous ceux-là, car ce fut lui qui l'engagea à essayer ses forces dans le genre du roman et la poussa ainsi dans la voie où elle devait trouver la célébrité. Cependant cette amitié si dévouée ne laissa pas que de leur créer plus d'une contrariété, comme pour justifier la vérité de ce vers célèbre de Shakspeare :

Le cours d'une véritable affection ne fut jamais paisible.

« Ce que font les grands, les petits en parlent, » dit encore un personnage de Shakspeare dans *le Soir des rois*. Ce que font les gens en vue, le monde en babille, et pendant plusieurs années le monde se plut à interpréter cette amitié avec la malignité banale qu'il permet à tout oisif et le *cant* hypocrite qu'il permet à tout indifférent. Une de ces méchancetés de la malveillance, invention probable de quelque Trissotin anglais, consistait à attribuer à chacun des deux amis les ouvrages de l'autre, et comme leur culture littéraire et philosophique était à peu près de même nature et de même étendue, le mensonge prenait ainsi une apparence de vérité. Ainsi miss Evans écrivait des romans, n'était-il pas de toute évidence que ces romans étaient l'œuvre de Lewes, qui en avait écrit lui-même de remarqués ? De son côté, Lewes écrivait une biographie étendue de Goethe, mais qui pouvait douter que cette biographie ne fût du fait de miss Evans, dont personne ne contestait le vaste savoir littéraire ? Ces insinuations stupides eurent plus d'une fois le privilège d'irriter George Eliot, et on trouve un écho encore fort sonore de ses indignations dans son roman de *Middlemarch,* écrit de longues années après, et alors que ces commérages n'avaient plus aucune portée. Eh bien ! le monde ne mentait qu'à demi lorsqu'il prétendait que les romans de George Eliot étaient dus à Lewes, car sans ses conseils il est très possible que nous ne les eussions jamais eus. En ce sens, il est, en effet, l'auteur de ces trois chefs-d'œuvre d'*Adam Bede, le Moulin sur la Floss, Silas Marner*, et de la demi-douzaine d'œuvres remarquables à des titres divers qui sont signées de George Eliot, et ce n'est que justice de lui rendre la part qui lui revient dans la célébrité de l'amie qui a fini par porter son nom.

II.

Parler de George Eliot est une tâche qui offre plus d'une difficulté. Une première difficulté, c'est que ses œuvres, comme toutes celles qui valent plus par la finesse du rendu et le naturel des caractères que par la vigueur des conceptions et l'intérêt de la fable, ne supportent pas l'analyse ; on peut analyser un *Faust* ou un *Hamlet*, on n'analyse pas un *Adam Bede* ou un *Moulin sur la Floss.* Il est autrement embarrassant de parler d'un Gérard Dow ou d'un Van Ostade que d'un Rubens ou d'un Rembrandt, et cet embarras vient surtout de ce que chez les premiers l'intérêt du sujet est loin de valoir la manière dont il est traité. Une difficulté plus grosse encore, c'est que le talent de George Eliot appelle la dissertation ; innombrables sont les thèmes de discussions dont ses écrits contiennent le germe, et le critique qui s'en occupe, sentant à chaque instant l'ébauche de quelque thèse naître sous sa plume, se voit forcé de s'arrêter, si son dessein, comme c'est le nôtre, est de faire un portrait, et non une suite de dissertations qui pourraient avoir leur intérêt, mais auraient le tort grave d'expulser pour ainsi dire l'auteur de son propre terrain et de le sacrifier aux questions qu'il soulève. On dirait, en vérité, que l'âme de la morale altruiste que George Eliot professait l'a prise au mot pour faire échec à sa personnalité et que, passant de ses écrits dans l'esprit du lecteur, elle lui conseille de moins songer à son génie qu'aux idées et aux sentimens dont elle a été l'interprète. Nous n'écouterons pas ce conseil, et nous éviterons avec soin toute discussion trop générale, même sur le sujet du réalisme, qui cependant s'impose presque, tous ses écrits étant fondés sur ce système littéraire, et leur substance, à quelques exceptions près, étant prise exclusivement dans la réalité. Cette discussion générale, nous l'avons d'ailleurs épuisée par avance. Lorsque parut *Adam Bede*, nous essayâmes d'expliquer l'origine vraiment sacrée de cette doctrine dont la source première doit être cherchée dans le grand mouvement religieux de la réforme ; encore aujourd'hui nous ne dirions ni mieux, ni autrement, et nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à ce que nous avons écrit alors (1). A cette origine religieuse j'attribuais l'esprit moral qui n'a cessé de distinguer le roman anglais, même dans ses productions les plus hardies ou les plus cyniques, et j'avançais que le réalisme, parfaitement acceptable lorsqu'il est fécondé par cet élément, ne pouvait, s'il en était privé, produire que des œuvres

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 juin 1859, *le Roman réaliste en Angleterre*; *Adam Bede.*

inférieures, puériles ou immorales; je n'ai pas non plus varié d'avis à cet égard (1). Encore moins rouvrirons-nous le débat sur la vieille querelle de l'idéal et de la réalité, estimant que sur ce point les réalistes ont cause gagnée et que dans l'état actuel de l'opinion cette querelle offre à peu près autant d'intérêt littéraire que la querelle des *universaux* offre aujourd'hui d'intérêt philosophique. Nous éviterons donc toute généralité, et nous ne prendrons de chaque question que ce qui s'en rapporte directement à notre auteur et peut servir à mettre en relief sa personnalité.

Le système de George Eliot n'est pas une découverte. Outre qu'il n'est autre que celui qui, sous le nom de *réalisme*, fait tant parler depuis trente ans, on peut dire qu'il est connu depuis qu'il existe une littérature et un art. En tout temps et en tout pays, il y a eu des esprits qui ont été plus portés à prendre leurs inspirations dans le monde extérieur que dans les combinaisons subjectives de leur pensée ou les rêves de leur imagination. Dans la patrie de George Eliot en particulier, ce système a toujours eu droit de cité littéraire et a toujours été pratiqué d'instinct, tant il est dans le génie même de ses concitoyens. C'est en nombre infini que se comptent les réalistes en Angleterre, et il n'est pas un talent de quelque renom qu'on ne puisse, pour une cause ou pour une autre, ranger dans cette vaste catégorie, où le mystique Wordsworth ne mérite pas moins de figurer que le prosaïque Crabbe, et où un Walter Scott même peut tenir sa place comme peintre des mœurs populaires à côté d'un Charles Dickens. Ce qui constitue l'originalité de George Eliot, ce qui la sépare de tous ses devanciers, c'est d'avoir introduit dans l'étude de la réalité un certain perfectionnement qui n'entraîne rien moins qu'une esthétique et une morale au complet et qui donne à ce système du réalisme la portée d'une philosophie sociale, presque d'une religion.

Elle a changé les conditions ordinaires d'observation de la réalité en y portant le sentiment contraire à celui qu'on y porte d'habitude, et que la réalité semble d'ailleurs appeler et exiger. Passez en revue les peintures qui ont été tracées de la réalité dans les littératures de tous les pays, et dites-moi s'il n'est pas vrai que l'ironie et l'énergie brutale sont invariablement l'âme de ces peintures, depuis les picaresques espagnols jusqu'à Flaubert et aux derniers romans

(1) C'est à l'influence, persistante à travers mille transformations, de la monade religieuse première déposée dans les âmes anglaises par le protestantisme qu'il faut attribuer la supériorité des romanciers anglais sur les nôtres et à nulle autre cause. Un jeune ami, qui écrit tout près de nous et qui sur tout sujet qu'il traite trouve un mot plein de justesse, a publié sur ces différences entre les réalistes anglais et les réalistes français des pages excellentes que nous voulons signaler à l'attention de nos lecteurs. Voir, dans *le Roman naturaliste* de M. Ferdinand Brunetière, le chapitre sur *le Naturalisme anglais*.

de M. Zola? Elle naît fatalement, cette ironie, du contraste énorme qui existe entre les notions que les hommes ont des choses et la distance où ils restent de ces notions par leur conduite, par exemple entre l'idée qu'ils ont de la vertu et le peu de vertu dont ils sont munis, ou encore du contraste entre le sentiment qu'ils ont de l'harmonie et la désharmonie criarde dont le monde présente le spectacle. Cette ironie est tellement inévitable que, fait curieux, ses expressions les plus nombreuses et les plus fortes doivent être cherchées dans les pays mêmes où la réalité a été le plus sincèrement aimée, c'est-à-dire la Hollande et l'Angleterre. L'esprit caricatural est le génie même de la moitié des peintres hollandais. Quant à l'Angleterre, voyez le mépris et le sans-façon avec lesquels les maîtres du roman, un Richardson, un Fielding, un Smollett, un Thackeray, un Dickens, traitent la réalité. Pour tous elle est un sujet de risée et d'indignation, pour tous elle appelle la réprobation et le châtiment. Richardson la condamne avec une sévérité inflexible comme la loi morale dont il s'est fait le prédicant : Fielding la flagelle à tour de bras avec un entrain cordial où se reconnaît le plaisir que lui donne son office de satiriste; Smollett, la traitant en gourgandine, lui demande des occasions de divertissement équivoque, des spectacles qui appellent le crachat, et autres manifestations d'une bonne humeur insoucieuse de charité; Thackeray promène sur elle un regard misanthropique et sent, à mesure qu'il l'observe, l'amertume d'une bile froide s'amasser dans son cœur; Dickens la fouille avec la fougue d'un amoureux perpétuellement déçu qui s'étonne d'y rencontrer tant de sujets d'indignation et de tristesse. Ironie, mépris, exécration, voilà tout ce qu'elle mérite et tout ce qu'elle peut mettre en mouvement chez celui qui s'occupe d'elle, semblent-ils nous dire à l'envi les uns des autres. En vérité, si par ce temps de rationalisme quelque chose pouvait ramener à la croyance au dogme du péché originel et de la déchéance de la nature, ce serait bien le roman moderne, et je m'étonne que quelque prédicateur puritain ne se soit pas encore avisé de cet argument qui en vaut bien d'autres.

Cette déchéance de la nature, le cœur *intelligent* de George Eliot refusait absolument d'y souscrire. Elle se donna pour mission d'établir que les vices reprochés à la réalité étaient peut-être le fait de la méthode de l'observateur, et à cette ironie brutale, indignée ou amère, elle substitua la sympathie, une sympathie clémente, attentive, fraternelle. Votre observation de la vie et du monde, dit-elle à ses émules, a le tort d'imiter ce qu'elle condamne et se sent vraiment des vieux âges barbares. Comme leur justice, votre ironie venge la cruauté par la cruauté; comme leur vertu, votre morale punit la corruption par le cynisme; comme leur médecine, votre science

traite les égarés avec la rigueur qui conviendrait aux scélérats, enchaînant un fou comme un forçat et châtiant un malade comme un révolté contre les lois de la santé. Votre psychologie, semblable à la physique des quatre élémens, ne tient compte dans ses analyses que des faits sommaires et excessifs, et néglige avec une robuste ignorance toutes les transitions qui les relient entre eux, les expliquent en les reliant, et souvent les absolvent ou les justifient. Oh! que je sais bien quel aurait été votre verdict si j'avais livré à votre jugement les héros, et surtout les héroïnes, dont j'ai écrit les biographies avec conscience et charité! Mon Hetty Sorrel serait une catin criminelle, ma Rosamund Lydgate une sotte sans le moindre soupçon de cœur, ma Dorothée Brooke une folle romanesque, ma Gwendolen Harleth une aventurière de haute volée, mon Tito Melema un émule de Lazarille de Tormes et de Guzman d'Alfarache, mon Félix Holt un démagogue lunatique, mon Grandcourt un scélérat endurci au crime par la certitude de l'impunité. J'entends d'ici votre conclusion générale : à Newgate la plupart d'entre eux, quelques-uns à Tyburn, et les plus innocens à Bedlam! Mais la nature ne connaît pas la simplicité de caractère que supposent vos jugemens absolus et tout d'une pièce ; ses combinaisons sont infinies en même temps qu'incessantes, et négliger de les suivre dans leurs métamorphoses, c'est s'enlever le droit de juger les actions humaines et d'être cru dans l'opinion que l'on en porte. Ah! que vous verrez avec d'autres yeux cette réalité si bafouée et si méprisée si vous l'abordez avec cet esprit d'amour qui est au fond la seule justice véritable! Alors vous reconnaîtrez que cette pauvre humanité, quoique toujours bien digne de pitié, est cependant plus digne d'estime que vous ne la peignez, qu'il y a peu de scélérats résolus dans ses rangs et que les monstres y sont une exception, mais qu'il y a aussi peu d'innocens absolus, peu de justes sans reproche qui aient le droit de crier *raca* à leurs frères, peu de vertus sans quelque mélange, peu de droitures sans quelque duplicité.

Il a été donné à George Eliot de faire revivre de nos jours (sans trop y songer peut-être) la philosophie morale qu'Adam Smith formula au dernier siècle ; il n'y a pas irrévérence à dire que cet unique disciple de la philosophie aujourd'hui fort délaissée de l'illustre Écossais en vaut beaucoup de ceux que son économie politique conserve encore en si grand nombre. Pour George Eliot comme pour Adam Smith, la sympathie est le principe moral et social par excellence ; elle est mieux qu'un agent de bonheur individuel, elle est un devoir envers autrui. Si c'est un devoir social, son champ d'activité est donc l'humanité, mais quelle humanité? Ce ne peut être l'humanité des saints et des vertueux accomplis, car celle-là est si exceptionnelle et si restreinte que la vie pourrait

s'écouler sans que ce devoir trouvât à s'exercer; ce ne peut être davantage, pour des raisons analogues, l'humanité du vice et du crime; il n'y en a donc qu'une seule, l'humanité telle quelle, celle que l'écriture appelle de ce mot *notre prochain*, celle qui nous entoure et nous presse de toute part, qui laboure nos champs, construit nos demeures, apprête nos repas, tisse le linge de nos corps, soigne nos malades, instruit nos enfans. Ainsi, par la sympathie, non-seulement George Eliot change les conditions d'observation de la réalité, mais elle change la nature et surtout l'étendue de cette réalité même. Plus donc de ces héros picaresques ou semi-picaresques à la manière de Fielding et de Smollett, pas davantage de cette humanité triée avec soin dont le bon Goldsmith nous présente l'image, encore moins de cette réalité recherchée pour ses élémens dramatiques et romanesques comme celle dont Dickens s'est presque toujours servi. Non, l'humanité qu'il faut peindre, c'est surtout et avant tout celle-là qu'il est en notre pouvoir d'aimer, parce qu'elle est la seule qui soit toujours à notre portée, c'est-à-dire cette foule anonyme des petits, des humbles, des obscurs, plus encore des vulgaires, que la littérature dédaigne pour leurs actes trop effacés et leurs vertus trop peu en relief. Prêchant d'exemple, George Eliot mit sa théorie en pratique. Longtemps avant que, dans un pays voisin, on eût proclamé l'avènement nécessaire de nouvelles couches sociales, George Eliot avait proclamé l'avènement littéraire de ces mêmes couches. Ce ne fut pas, quoi qu'on en ait dit, par opinion démocratique que George Eliot donna aux petits droit de cité en littérature, car elle ne vit jamais en eux des déshérités ou des parias, et elle a déclaré presque à chaque page de ses livres qu'elle ne les voudrait pas autres qu'ils ne sont. Non, ce fut par un sentiment plus personnel et plus haut, par conviction philosophique et respectueuse déférence envers la doctrine qu'elle professait. Cette morale *altruiste* du désintéressement de soi-même qui lui est si chère, elle en fit l'application à son propre talent. Cette culture littéraire dont elle avait le droit d'être fière, elle la mit noblement au service des petits et des humbles et châtia son esprit de tout orgueil intellectuel qui aurait pu l'empêcher de s'unir intimement à leur vie. Elle songea non pas à les exhausser jusqu'à elle, mais à descendre jusqu'à eux; elle n'eut pas l'orgueil de vouloir leur prêter son génie, elle ne voulut avoir d'autre génie que le leur et de génie que par eux; elle voulut que ce fût elle qui leur fût redevable de la perfection de ses peintures et non pas eux qui lui fussent redevables de l'intérêt que ces peintures pouvaient exciter en leur faveur. S'il y avait service rendu, elle estimait que c'était à elle, puisque par eux elle était rappelée aux sentimens de la commune humanité, dont elle redoutait de s'écarter, professant que toute

chaleur vitale en émane, et que toute culture qui nous en éloigne nous condamne au froid mortel de la solitude morale ou à la trompeuse chaleur des illusions et des rêves de l'égoïsme.

Ce n'est là que l'origine tardive et philosophique de ce réalisme; il en avait une autre plus lointaine et plus naïve. George Eliot n'avait qu'à un faible degré cette force constructive d'imagination qui d'un fait isolé ramassé dans la réalité sait tirer de toutes pièces un drame ou un roman; elle avait au contraire au plus haut point cette imagination passive qui se laisse pénétrer de toutes les impressions avec une aimante docilité. Nulle circonstance n'a été plus favorable à son succès. Lorsqu'elle se fut décidée à tenter la carrière de romancier, en effet, n'osant se fier à ses facultés d'invention, elle se trouva forcément rejetée vers ses souvenirs, particulièrement vers ceux de son enfance. Or, qui ne connaît les merveilleux privilèges de cet âge? Tout pour lui est poésie parce que tout est nouveau, tout est objet de sympathie parce que rien n'est venu encore l'avertir que tout n'est pas également digne d'être aimé. Il y a dans l'enfance une impartialité d'amour qui ne se rencontre à aucun autre âge et ne tient compte d'aucune distinction de caste et de rang. Les quatre premiers livres de George Eliot, exclusivement empruntés aux souvenirs de cet âge, ne sont si vrais que parce qu'ils ont gardé les caractères des premières impressions de la vie. On sent que leur matière a été tirée toute vivante des serres chaudes et des silos de la mémoire, où elle avait été emmagasinée par la tendresse réceptive de l'enfance. La réalité dont elle nous présente l'image a donc été comme baignée dans cette sympathie surabondante de l'âme novice qui s'essaie à l'amour. C'est tellement à cette source première qu'est dû ce sentiment si vibrant et si fidèle à la fois de la réalité que, lorsqu'elle eut épuisé dans ses premiers romans ses souvenirs d'enfance, elle ne le retrouva jamais plus, au moins au même degré d'intensité et d'exactitude. Elle restera toujours très grand peintre, mais dans les tableaux de sa seconde manière il y aura toujours un *je ne sais quoi* où l'artifice d'auteur se laissera reconnaître, et où l'on devinera que la sympathie n'a plus été ni aussi entière, ni surtout aussi naïve qu'autrefois.

Elle semble avoir hésité quelque peu au moment de se lancer dans la carrière, et son premier livre, les *Scènes de la vie cléricale*, porte la marque de ces hésitations. Elle y essaie discrètement ses forces, propose avec prudence sa doctrine littéraire, et tâtonne avec une indécision visible pour arrêter le choix de la forme qu'il conviendra de donner à ses observations. Les trois nouvelles qui composent le volume sont écrites selon trois systèmes différens. La seconde, l'*Histoire des amours de M. Gilfin*, est un récit à l'ancienne mode, d'un ton à demi classique, sans trop de lenteur ni

d'abus des nuances, assez exceptionnel pour mériter le nom de roman et trop fidèle à la nature pour mériter le reproche d'être romanesque. La troisième et la plus longue, *le Repentir de Janet*, inaugure véritablement le roman tel qu'elle l'a compris et pratiqué toute sa vie, c'est-à-dire ce réseau à la fois flexible et serré de causes et d'effets, d'actions premières et de conséquences forcées dont elle aime à nous faire suivre l'enchaînement délicat et compter toutes les mailles. Mais la plus curieuse des trois est incontestablement la première, l'*Histoire d'Amos Barton*. On ne peut mieux la comparer qu'à ces feuilles de dessins composées de croquis divers où les grands maîtres se plaisent à noter, sans autre but que d'en conserver le souvenir, telle attitude, tel profil, telle expression passagère de passion, tel coin de paysage. C'est beaucoup moins une nouvelle qu'une étude d'après la réalité écrite dans le silence du cabinet pour l'auteur lui-même plutôt que pour le lecteur, une recherche et en même temps un essai des procédés d'art qu'il se propose d'appliquer. Voyons, semble s'être dit George Eliot, si cette réalité à laquelle je veux demander exclusivement mes inspirations possède par elle-même un intérêt assez puissant pour s'imposer à l'imagination et au cœur, et, pour que l'expérience soit complète, prenons dans cette réalité nos élémens avec le moindre choix possible. Figurez-vous une histoire où il n'y a pas le plus petit bout de roman et des caractères où il n'entre pas le moindre atome qui les tire de l'ordinaire le plus habituel, nous pourrions presque dire le plus plat. Le héros est un pauvre ministre de campagne d'une nullité désespérante, dont les facultés sont absolument inférieures à sa profession, dont la nature vulgaire est incapable de lui attirer le respect que ses fonctions exigent. L'héroïne, sa femme, la douce Milly, est vraiment charmante, mais malgré la sympathie que lui méritent ses vertus, il est permis de croire que ces vertus sont celles de bien des femmes et des filles de *clergymen* et qu'elle ne peut être présentée comme une exception éclatante à la règle commune. Ces vertus d'ailleurs sont de celles qui s'accordent merveilleusement avec la nullité de son mari. C'est la Lenette de Jean-Paul qui, au lieu de tomber sur l'enthousiaste Firmian, a rencontré un époux assorti à sa nature. Et cependant voyez le miracle : cette réalité plus qu'ordinaire, ce roman qui est celui de tous ceux qui n'en ont pas, ces sentimens que nous ne songerions pas à remarquer tant ils sont d'ordre commun, présentent dans les pages de George Eliot un attrait extraordinaire, et s'élèvent au pathétique, presque à la grandeur. Jamais on n'a mieux fait toucher du doigt qu'une des conditions de fécondité de la nature est cette puissance de transformer les choses qui de qualités en quelque sorte négatives peut créer un modèle de parfaite union

conjugale comme celle du ménage Barton, et qui du témoignage d'une douleur sincère chez le plus médiocre des hommes peut faire jaillir un large courant de sympathie comme celui dont la mort de Milly est l'occasion pour le pauvre Barton. La nature a été surprise et révélée dans ses voies indirectes d'opérer et de créer le bien, justifiée de ses apparentes ironies, excusée de ses injustices momentanées; toute la confiance qu'un cœur généreusement optimiste peut mettre en elle est là tout entière, sans une ombre de doute, sans une velléité de sarcasme, sans un accent de colère ou d'indignation.

Si l'*Histoire d'Amos Barton* est la plus curieuse comme œuvre d'art des trois nouvelles qui composent les *Scènes de la vie cléricale, le Repentir de Janet* est celle dont la donnée est la plus philosophique. Bornons-nous pour l'instant à cette mention sommaire; les œuvres de George Eliot ont entre elles des correspondances étroites et multipliées de sentimens et de pensées, et nous retrouverons partout cette donnée, avec *Romola,* avec *Félix Holt*, avec *Middlemarch* et *Daniel Deronda.* Mais, avant de quitter les *Scènes de la vie cléricale,* il nous faut saluer la haute, impartiale et intelligente tolérance dont ce livre témoigne. Qu'un philosophe pratique la tolérance, cela n'a rien que de fort naturel, bien qu'en réalité il n'en soit pas toujours ainsi; mais ce qui mérite d'attirer l'attention dans le cas de George Eliot, c'est que cette tolérance, qui aurait le droit d'être simplement négative, est, au contraire, fondée sur l'estime et la sympathie. *Scènes de la vie cléricale!* sur ce seul titre, si l'on vous dit que l'auteur est en dehors de toute orthodoxie et libre penseur avéré, vous imaginerez assez logiquement une série de malins pamphlets ou de caricatures, mordantes et fines si l'auteur est homme d'esprit, outrées et méchantes s'il ne l'est pas. Il n'y a rien de cet esprit de satire chez George Eliot, et l'on n'y rencontre pas davantage les singulières exigences de l'incrédulité en fait de ministres et de pureté de doctrines. Les personnages de *clergymen* remplissent non-seulement les deux volumes des *Scènes de la vie cléricale,* mais sont nombreux dans ses autres écrits; je ne crois pas qu'il y ait un seul caractère où l'auteur fasse sentir une intention d'ironie, pas un n'est représenté comme inférieur à ses fonctions, pas même le pitoyable Amos Barton, pas un n'est représenté comme une pierre de scandale, pas même les ecclésiastiques mondains de *Félix Holt* et de *Middlemarch.* Il y a mieux; si elle a une préférence, c'est pour ces derniers, et cette préférence est fondée précisément sur les raisons pour lesquelles l'esprit de secte ordinaire les condamne. Son idéal d'ecclésiastique, c'est le ministre chez qui le *clergyman* n'a pas effacé le *gentleman*, M. Gilfin des *Scènes de la vie cléri-*

cale, M. Irwine d'*Adam Bede*, M. Gascoigne de *Daniel Deronda*. Elle avoue hautement regretter le clergé anglican à l'ancienne mode, où abondaient les types de ministres qui n'avaient pas d'aspirations sublimes à la pureté des doctrines, comme les *clergymen* du moderne parti évangélique, pas de vaste érudition théologique ou d'habileté de controversistes, comme les *clergymen* issus du *tractarian movement*, mais qui se contentaient d'enseigner à leurs paroissiens une morale chrétienne assortie à leur intelligence et de les diriger avec une charité sans emportement compatible avec leur faiblesse. Bien loin d'avoir envie de reprocher à ses *clergymen* le latitudinarisme de leurs doctrines, elle avait une antipathie marquée pour cette ferveur cléricale et ce zèle dogmatique qui sont de date assez récente dans l'église anglicane et les considérait comme un obstacle presque invincible à la communication du vrai sentiment religieux et, en un certain sens, comme quelque chose de très différent de ce sentiment. Le successeur de M. Irwine dans la paroisse d'Hayslope, M. Reed, était un prédicateur d'une rigoureuse orthodoxie qui avait surtout souci que ses paroissiens fussent instruits dans la vraie doctrine; « mais, disait sur ses vieux jours l'honnête Adam Bede, plus j'ai réfléchi sur ces sujets de prédestination et de salut, de grâce et de nature, plus j'ai compris que la religion est quelque chose de très différent de tout cela. » Adam Bede est ici l'interprète même de la pensée de George Eliot.

Selon elle, toute doctrine qui n'avait pas d'abord été à l'état de sentiment était absolument stérile et parfois nuisible, et c'était le cas de ces doctrines théologiques qui s'adressaient à l'intelligence exclusivement et n'avaient jamais été mêlées à la vie du cœur. De cette opinion découlait l'idée nette et simple qu'elle s'était formée de la religion. Quoiqu'elle ne l'ait jamais dit expressément, il est évident que, pour elle, la religion était la plus haute expression de la sympathie humaine. C'était cette disposition qui nous porte à sortir hors de nous-mêmes pour nous unir dans une pensée faite à l'image de l'infini et de l'invisible avec la masse de nos semblables. Il s'ensuivait, par conséquent, que, plus la doctrine religieuse était large, et plus ce sentiment de sympathie avait le moyen de se répandre; plus, au contraire, la doctrine était stricte et étroite, et plus elle refoulait l'individu sur lui-même et l'empêchait de prendre part à cette large communion des âmes. De là sa préférence marquée pour l'église anglicane sur les autres églises protestantes. S'il y a dans ses portraits de personnages religieux une velléité d'ironie, c'est dans le personnage de M. Rufus Lyon, ministre de l'église indépendante, du roman de *Felix Holt*. Cette ironie semble d'abord un peu étrange de la part d'un esprit philosophique que l'on supposerait devoir être d'autant plus porté vers une doctrine religieuse

qu'elle est plus nue et plus dépouillée de culte; mais George Eliot n'avait pas plus de goût pour les congrégations étroites que pour les doctrines étroites, ayant observé justement que les congrégations nombreuses étaient autrement favorables à la naissance et à la multiplication des précieuses émotions de cette sympathie qui constitue le véritable sentiment religieux. Plus une congrégation est étroite, et plus on y est porté à exclure et à dire *raca* à son frère; plus elle est vaste, au contraire, et plus on y est porté à la bienveillance envers le prochain. Les congrégations nombreuses ont enfin cet avantage suprême d'empêcher cet isolement social, qui est un grand mal, puisqu'il nous rend suspect à autrui et défiant envers autrui. Le pauvre tisserand Silas Marner appartenait à l'église indépendante, et lorsque les malheurs de sa vie l'eurent obligé à se réfugier dans le village de Raveloe, dont tous les habitans appartenaient à l'église nationale, n'ayant plus aucun moyen de prier selon les coutumes de sa secte, il cessa de donner aucune marque extérieure de religion; mais lorsque l'adoption d'Eppie eut commencé à changer en estime l'opinion malveillante qu'inspirait sa sombre humeur, Dolly Winthrop profita de cette occasion pour lui reprocher son abstention de toute démonstration religieuse et l'engagea à aller à l'église comme s'il en avait toujours fait partie. « *Ceux d'en haut* ne vous entendront pas moins bien, lui dit-elle, et les gens de Raveloe, en vous voyant prier avec eux, vous aimeront autant qu'ils vous ont détesté jusqu'à présent. » Ce conseil fut suivi et eut le succès prédit. Silas Marner, en fréquentant l'église nationale, cessa d'être un *étranger* pour les gens de Raveloe et devint un *concitoyen*. Ces deux mots nous disent pourquoi la libre philosophie de George Eliot, loin de la rendre hostile, l'avait, au contraire, rendue favorable aux cultes extérieurs, où elle voyait une image sensible de ce qui constituait moralement et idéalement la patrie. C'est le sentiment qu'elle n'a cessé d'exprimer dans tous ses romans sous les formes les plus diverses et par les bouches des personnages les plus opposés, par celle de l'incrédule Félix Holt, qui cesse d'aller à la chapelle des indépendans, parce qu'il lui semble qu'en la fréquentant il s'éloigne de ses concitoyens, par celle de Savonarole, qui identifie la religion et la patrie, par celle de Mordecaï, de *Daniel Deronda*, qui identifie l'existence même de la race juive avec la forme de la religion judaïque. Telles étaient les conclusions auxquelles la tolérance philosophique avait conduit sa pensée; je n'oserai dire qu'elles rencontreront aujourd'hui beaucoup de partisans, mais elles sont de nature peu commune et constituent une fort curieuse exception au courant qui entraîne les esprits à l'heure présente.

ÉMILE MONTÉGUT.

A TRAVERS

L'APULIE ET LA LUCANIE

NOTES DE VOYAGE.

I.

LA CAPITANATE. — TERMOLI, FOGGIA, SIPONTO ET MANFREDONIA, LUCERA.

Les notes qu'on va lire sont celles d'un voyage que j'ai fait tout récemment en compagnie de M. Felice Barnabei, directeur des musées et des fouilles d'antiquité du royaume d'Italie, le savant adjoint de M. Fiorelli, et de M. Michele La Cava, président du conseil provincial de la Basilicate, inspecteur des antiquités de cette province. La contrée que nous avons visitée est si peu parcourue des touristes qu'en plus d'un endroit nous n'y avions été précédés par aucun de ceux qui, depuis plusieurs siècles, se sont occupés d'histoire et d'antiquités. C'est ainsi que nous avons pu y faire de véritables découvertes, comme on ne croirait pas que l'on dût encore en faire dans la péninsule italienne.

En effet, à côté de l'Italie où tout le monde va, il y a, quand on prolonge le voyage plus loin dans le sud, une véritable Italie inconnue qui n'est pas moins intéressante que l'autre et qui ne lui cède en

rien pour la beauté des paysages et la grandeur des souvenirs historiques. Elle n'a pas, il est vrai, les splendeurs incomparables de la renaissance; mais, en revanche, à côté des ruines des cités grecques de l'antiquité, le moyen âge en a couvert le sol de magnifiques monumens. Pour nous autres, Français, plus que pour aucun autre peuple de l'Europe, cette extrémité méridionale de l'Italie devrait éveiller une vive curiosité, car son histoire est intimement liée à la nôtre, et, à chaque pas, on y retrouve vivans les souvenirs des Normands et des Angevins, comme ceux des armées de Charles VIII et de Louis XII, ou enfin, plus près de nous, de l'expédition de Championnet et du gouvernement de Murat.

Jusqu'ici, la difficulté extrême des communications, le manque de routes, la crainte des brigands et, plus que tout peut-être, l'horreur des gîtes où l'on est obligé de descendre, ont écarté les voyageurs de cette belle contrée, où les mœurs gardent encore une physionomie si pittoresque. Elle commence à s'ouvrir aujourd'hui dans des conditions plus favorables. Le brigandage est éteint et la sécurité complète; plusieurs lignes de chemins de fer traversent le pays et y donnent sur beaucoup de points un accès facile; où ils n'existent pas encore, on ouvre de bonnes routes carrossables. Ce qui n'a malheureusement fait jusqu'à cette heure aucun progrès, ce sont les gîtes. Ceux qui s'ouvrent au public pour son argent sont exécrables, infestés de vermine, n'offrant, en outre, qu'une nourriture insuffisante et souvent malsaine. Mais que les voyageurs se multiplient, et l'on verra bientôt forcément s'installer des auberges convenables.

Dans l'état actuel des choses, je ne conseillerais d'entreprendre une tournée dans l'intérieur de la Pouille et dans la Basilicate qu'à ceux qui ont déjà fait en Orient l'apprentissage du métier de voyageur. Grâce à l'obligeance de M. La Cava, qui nous avait préparé les logemens, c'est dans des conditions exceptionnelles que j'ai pu faire cette tournée. Partout l'hospitalité la plus aimable et la plus large nous attendait. Ce que j'ai rencontré dans chaque ville, de la part des habitans les plus distingués et des autorités, d'accueil cordial et sympathique, d'empressement à faciliter mes recherches, de libéralité dans les communications scientifiques m'a pénétré de reconnaissance et restera profondément gravé dans mes plus chers souvenirs. Mais je me suis plus d'une fois demandé comment aurait pu se tirer d'affaire un touriste qui serait arrivé inconnu et sans recommandations, contraint de demander le vivre et le couvert à d'infectes *locande* de paysans.

I.

Termoli, sous le nom latin de *Termulæ,* qu'on lui donnait au moyen âge, n'est mentionné par aucun écrivain classique, mais il est possible que cette ville occupe l'emplacement de l'antique Buca, l'une des cités des Frentani. En tout cas, elle faisait partie du territoire de ce peuple, étroitement apparenté aux Samnites. De même aujourd'hui, Termoli appartient officiellement à la province de Chieti, dans les Abruzzes, mais, à beaucoup de points de vue, cette localité se rattache à la Pouille et en est comme l'entrée pour le voyageur venant du nord de l'Italie. C'est une petite ville de quelques milliers d'habitans à peine, « la plus sale de la côte de l'Adriatique, » disent les *Guides du voyageur*, et certes cette réputation n'est pas usurpée. Je n'ai presque rien vu nulle part d'aussi repoussant de saleté que la vieille cité de Termoli, si ce n'est peut-être la ville haute de Syra, dans l'Archipel, qu'elle m'a rappelée par bien des traits. Lisez d'ailleurs ce qu'en dit dans ses lettres Paul-Louis Courier, qui faillit y être massacré dans une émotion populaire; elle n'a changé en rien depuis son temps.

C'est un dédale de petites ruelles au milieu de maisons croulantes, à demi ruinées depuis le sac par les Turcs, en 1567, et de l'aspect le plus misérable. Un fumier gluant et infect, que le soleil ne parvient point à sécher, y couvre d'une couche épaisse le pavé plein de trous et de fondrières. Dans cette fange grouillent pêle-mêle des enfans déguenillés et à demi nus et un peuple de cochons noirs beaucoup plus nombreux que les habitans de notre espèce. Nulle part, si ce n'est dans quelques villages de l'Irlande, on ne voit pareille promiscuité d'existence entre les humains et les porcs. Ici, sur le pas d'une porte, une vieille femme est assise avec une énorme truie couchée à ses pieds; la bête sommeille voluptueusement, le ventre au soleil, le dos dans les ordures, la tête reposant sur les genoux de la maîtresse comme celle d'un chien favori. Là, le regard, plongeant dans l'intérieur d'une maison, laisse apercevoir, sur la terre battue qui forme le plancher, un enfant vêtu d'une simple chemise et un jeune goret couchés et dormant ensemble en se tenant embrassés. C'est une fraternité vraiment touchante et dont le spectacle amuserait si l'on ne se sentait pas, en parcourant les rues, bientôt envahi par des légions de parasites qui pullulent dans cette saleté. La ville neuve, qui s'est bâtie depuis quelques années auprès de la station du chemin de fer, a des maisons construites d'hier, encore en partie éparses dans les champs, sans phy-

sionomie, des rues plus larges, mais sans pavé, dont la moindre pluie fait des marécages; les porcs y sont moins nombreux, mais elle n'est pas, malgré cela, beaucoup moins sale. Il faut être bien pressé par la faim pour se décider à manger dans l'unique hôtel qu'on y rencontre. Quant à y coucher, si j'étais jamais condamné à passer une nuit à Termoli, j'aimerais cent fois mieux aller dormir en plein air dans les champs, au risque d'y attraper la fièvre. Pourtant, me dit-on, il vient ici, dans la belle saison, plusieurs centaines de familles pour prendre les bains de mer. C'est des Abruzzes que descendent ces baigneurs; dans quelles conditions vivent-ils chez eux pour trouver de l'agrément à une villégiature dans cet endroit sordide?

Quelque répugnant que soit Termoli, c'est un lieu qui vaut un arrêt du voyageur. La situation de la vieille ville sur un rocher qui s'avance au milieu des flots, les surplombant à pic à une grande hauteur, est des plus pittoresques. On a, de là, une vue superbe, d'un côté sur l'âpre chaîne des Apennins de l'Abruzze, dominée par le sommet de la Majella; de l'autre, sur la mer, où l'on aperçoit, à 40 kilomètres au nord-est, les îles Tremiti, les *Insulæ Diomedeæ* de la géographie classique, qui possédaient, dit-on, le tombeau de Diomède, tandis qu'au sud l'horizon est fermé par le mont Gargano, qui forme ici l'éperon de la botte de l'Italie. Mais surtout Termoli offre à l'archéologue une cathédrale dont la façade, des premières années du XIIe siècle, a de la saveur et de l'intérêt. L'exécution en est sauvage, les sculptures barbares, mais le parti général est d'un accent puissant et grandiose, et l'ensemble a de la tournure et du caractère. L'influence du roman français, et spécialement bourguignon, y est empreinte d'une façon fort remarquable. Nous retrouvons là ces pilastres carrés supportant des arcatures engagées, dont l'imitation de l'attique du monument romain connu sous le nom de « porte d'Arroux, » à Autun, a fait un des motifs favoris des architectes de la Bourgogne aux XIe et XIIe siècles. Pourtant une inscription donne pour auteur à la façade de la cathédrale de Termoli un nommé Johannes Grimaldi, nom italien et peut-être génois. Elle lui assigne aussi pour date le pontificat du pape Pascal II.

A 25 kilomètres au-delà de Termoli, le chemin de fer franchit le Fortore. On entre dans l'ancienne Apulie, dans la partie qui était, avant la conquête romaine, le pays des Dauniens, au moyen âge la Capitanate, aujourd'hui la province de Foggia. On traverse Ripalta, qui vit en 1054 les Normands se jeter aux pieds du pape Léon IX, qu'ils venaient de combattre et de faire prisonnier, pour lui demander sa bénédiction, mais en même temps ne le relâcher qu'après

lui avoir fait donner à leurs chefs, Humfroi et Robert Guiscard, l'investiture de la Pouille et de la Calabre. La voie quitte alors le bord de la mer pour s'enfoncer dans l'ennuyeuse plaine du Tavoliere di Puglia, comprise entre le Gargano à l'est et la chaîne de l'Apennin à l'ouest, plaine sans ondulations, sans un arbre, et auprès de laquelle la Beauce elle-même paraîtrait riante et variée. Le contraste est frappant avec le pittoresque des Abruzzes, dont on vient, par le train direct, de suivre la côte pendant six heures, à partir de l'ancienne frontière des états pontificaux. Là, en effet, les montagnes, ouvertes de distance en distance par de larges vallées au fond desquelles on aperçoit, se dressant jusqu'aux nuages, les plus hauts sommets des Apennins, baignent dans la mer leurs derniers escarpemens couverts de mâquis solitaires de lentisques et de chênes kermès ou bien de bois d'oliviers séculaires que traverse le chemin de fer et d'où l'on voit, entre les troncs noueux et les rameaux chargés d'un glauque feuillage, briller au pied de la falaise, sous les rayons du soleil, les flots bleus de l'Adriatique.

II.

La vaste plaine du Tavoliere, dont la monotonie n'est pas suffisamment rachetée par l'horizon de montagnes qui la termine des deux côtés, est animée seulement pendant les mois d'hiver par les immenses troupeaux qui descendent de ces montagnes; le reste de l'année, elle demeure un désert où l'on n'aperçoit pas un seul être vivant. Le sol en est d'une grande fertilité; mise en culture, elle pourrait être le grenier de l'Italie entière, ou bien devenir facilement un verger de vignes et d'arbres fruitiers, comme la province de Bari qui lui succède immédiatement au sud-est, et où le terroir est de même nature. Au lieu de cela, ce n'est qu'une steppe en majeure partie inculte, qui n'est propre qu'au pâturage et où les défrichemens se développent seulement depuis quelques années. C'est la main de l'homme qui a réduit cette plantureuse province à un tel état, produit de l'avidité fiscale et de la honteuse ignorance économique des gouvernemens qui ont pesé sur le Napolitain depuis quatre siècles, faisant reculer vers la barbarie la plus magnifique portion de la péninsule italienne, tandis que le reste de l'Europe s'avançait dans la voie du progrès et de la civilisation.

De tout temps, par une nécessité de nature, l'industrie pastorale a été la grande ressource des populations qui habitaient la partie de la chaîne de l'Apennin connue dans l'antiquité sous le nom de Samnium. Les hauts sommets des montagnes n'étaient propres

qu'à nourrir des troupeaux. En même temps, les neiges qui couvrent ces sommets chaque hiver imposaient nécessairement aux pasteurs le régime de la transhumance ; leurs bêtes ne pouvaient vivre qu'à la condition d'être conduites pour hiverner dans les parties basses et plus chaudes qui avoisinent la mer. C'est là ce qui poussait, autant que l'appât du pillage, les Samnites à se jeter sur les riches cités de l'Apulie pour en entreprendre la conquête. Ils en voulaient les territoires pour les enlever à la culture des céréales, et y faire librement vaguer leurs troupeaux pendant la saison mauvaise. On peut juger de ce qu'était déjà le développement de la pâture transhumante dans les premiers siècles qui suivirent la conquête romaine par un fait que raconte Tite Live. En 187 avant Jésus-Christ, le préteur L. Postumius dut réprimer une grande conjuration pour une révolte servile qui avait été ourdie parmi les pâtres nomades de l'Apulie, et il en condamna à mort jusqu'à deux mille. Pourtant la république avait pourvu aux intérêts du maintien de l'agriculture dans la contrée autant qu'à ceux de la défense militaire par la fondation de nombreuses colonies de droit latin, auxquelles on avait réparti par voie de lotissement une large portion de l'*ager publicus* conquis sur les indigènes, à condition de le cultiver. Mais pendant la décadence du gouvernement républicain, et encore plus sous l'empire, il arriva dans cette contrée la même chose que dans le reste de l'Italie. La petite propriété, qui avait fait la force et la base de recrutement des armées romaines, disparut graduellement, absorbée dans les *latifundia*. Les domaines du fisc s'accrurent de siècle en siècle jusqu'à englober la majeure partie du territoire, et, parallèlement à la marche de la dépopulation, le pâturage vague prit la place de la culture. Le droit perçu par tête sur les bestiaux, qui, l'été dans les montagnes et l'hiver dans la plaine, erraient sous la conduite de pasteurs à demi sauvages sur les terres publiques transformées en pâtures et ne connaissant plus le labour, devint en Apulie la principale source de revenus du fisc impérial.

Les invasions barbares trouvèrent cet état de choses organisé et le conservèrent. Les rois des Ostrogoths se substituèrent aux propriétés et aux droits du fisc, et sur les terres même qu'ils distribuaient à leurs compagnons d'armes, ils maintinrent à la pâture le caractère d'un droit régalien donnant lieu à la perception de l'impôt par les agens financiers du souverain. Ainsi firent également les Lombards qui distinguèrent les redevances des troupeaux en *herbaticum*, *escaticum* et *glandaticum* suivant qu'ils paissaient sur les prairies permanentes, sur les terres en friche ou dans les bois. Les Normands et après eux les princes de la maison de Souabe en continuèrent la perception en les réunissant sous le nom commun de

fida. On voit par les diplômes de cette époque que, lorsque le souverain concédait un fief dans la Pouille, il se réservait exclusivement, dans toute l'étendue de son territoire, la levée de la *fida* sur les troupeaux transhumans. C'est le bailli royal de la ville la plus voisine qui avait mission de la percevoir. On lit dans les *Constitutions de Frédéric II* que, si les bestiaux, sur leur passage ou dans leur séjour d'hiver, ont fait sur les terres des particuliers du dégât dans les arbres ou dans les récoltes, une indemnité sera due aux propriétaires, mais qu'ils n'auront rien à réclamer pour le fait du pâturage de leurs terres non labourées, car l'herbe appartient au souverain, qui seul a droit d'en tirer profit. Le propriétaire du sol, celui à qui il avait été inféodé, ne rencontrait aucune entrave à le mettre en culture quand et comme il voulait; les agens fiscaux ne devaient ni limiter, ni réglementer en ceci l'exercice de son droit. Mais, sur les terres qu'il négligeait de défricher ou qu'il laissait périodiquement en jachère, la vaine pâture revenait au roi, qui l'affermait aux troupeaux descendant des montagnes moyennant l'acquittement du droit fixé par la coutume. Sous ce régime, le labourage reprit rapidement du terrain et tendit à restreindre la pâture, au grand avantage de la prospérité du pays.

Il fut maintenu par les premiers Angevins, qui centralisèrent à Foggia l'administration de la *fida*. Au cours des troubles qui suivirent la mort de Robert le Sage et remplirent tout un siècle, l'autorité royale fut tellement ébranlée et réduite que la redevance des troupeaux transhumans tomba en désuétude, et les barons de la Capitanate devinrent de fait libres de disposer du pâturage de leurs terres et d'en tirer profit, ainsi que de vendre sans intervention du fisc les terrains spécialement affectés à cette destination. C'est ce dont ils demandèrent la confirmation légale à Alphonse d'Aragon dès qu'il eut ceint la couronne, et ce qu'il leur accorda d'abord tant que son pouvoir fut encore mal affermi. Mais plus tard, quand il se sentit assez fort, il revint sur cette concession et chercha pour son trésor une source de revenus faciles à percevoir en imposant à la Capitanate et à une partie de la Pouille proprement dite le régime du pâturage forcé.

Une loi royale délimita dans la plaine un territoire qui reçut alors pour la première fois le nom officiel de Tavoliere et fut affecté à recevoir les troupeaux pendant l'hiver. On le forma sans tenir compte de la distinction des terres du domaine et de celles des particuliers. Ces dernières y furent incorporées d'autorité par une véritable confiscation, et leurs propriétaires ne purent plus y consacrer à la culture qu'une superficie restreinte, invariable et fixée par inscription sur des registres *ad hoc*. Le reste de leurs terres, et de beaucoup

la plus grande part, dut rester en pâturages, occupés par le fisc moyennant une rente que celui-ci déterminait lui-même; il était interdit, sous les peines les plus sévères, de jamais essayer de les cultiver. Les propriétés ainsi incorporées au Tavoliere se transmettaient par héritage dans les familles; mais on ne pouvait les vendre qu'avec l'autorisation de la couronne, qui, en pareil cas, possédait un droit de préemption au taux qu'il lui plaisait de fixer pour la valeur du fonds.

En même temps, prohibition fut faite de la façon la plus rigoureuse aux propriétaires de bestiaux et aux pâtres des trois provinces des Abruzzes de conduire leurs troupeaux, pour passer l'hiver, ailleurs que dans le Tavoliere. Ils devaient s'y rendre à des époques fixes, sous la surveillance des autorités, et s'y établir dans certains cantons, toujours les mêmes pour ceux qui provenaient de telle ou telle localité, en acquittant par tête de bétail un droit perçu à l'entrée et à la sortie. Un système de chemins spéciaux, désignés sous le nom de *tratturi*, dut servir aux migrations périodiques des troupeaux. Ces chemins sont garnis de bornes milliaires mesurant les distances à parcourir. Tous leurs embranchemens se réunissent dans le *tratturo grande*, longue artère herbue et sans empierrement de 80 à 120 mètres de large qui se prolonge depuis les environs d'Aquila jusqu'au-delà d'Andria. C'est par là qu'encore aujourd'hui, chaque année, descendent en novembre et remontent en mai, en se succédant sans interruption pendant des journées entières, des colonnes de bœufs à demi sauvages, escortés par des pâtres à l'air farouche qui chevauchent, armés d'une longue lance, et surtout d'immenses bandes de moutons. Le troupeau de moutons s'appelle une *punta* et compte généralement 10,000 têtes. Il s'avance par sections de 3 à 400 animaux que conduit un berger à pied, muni d'un long bâton en forme de crosse d'évêque et assisté dans son office par cinq ou six chiens énormes, au poil blanc comme la neige. Le pasteur chef, monté à cheval, parcourt incessamment le flanc de la colonne pour surveiller et activer sa marche. En queue viennent les femmes et les enfans des bergers, montés sur des chevaux et des ânes, qui portent aussi les ustensiles de ménage et le mobilier sommaire des familles, tandis que les poulains et les ânons au poil bourru caracolent autour de leurs mères. C'est comme la migration d'une tribu arabe.

Pour surveiller les voyages de ces troupeaux nomades et leurs cantonnemens, ainsi que pour percevoir les droits sur le bétail, une administration spéciale fut créée par Alphonse, celle de la *Regia Dogana della mena delle pecore in Puglia,* dont le centre fut placé à Foggia. Elle eut pour premier chef le pupille même du roi ara-

gonais, François Montluber, et le revenu qu'elle fournissait à la couronne finit avec le temps par monter à 380,000 ducats d'or.

En effet, les souverains d'origines diverses qui gouvernèrent Naples pendant la durée du xve et du xvie siècle, avides de se procurer un revenu certain et facile à percevoir, même au prix de la ruine du pays, poursuivirent incessamment l'extension du pâturage forcé et l'agrandissement du territoire du Tavoliere. Ferdinand Ier, en 1467, inaugura ces accroissemens, que développèrent à l'envi les premiers vice-rois espagnols. Graduellement on en vint à prolonger la région soumise à la servitude de pâture jusque dans une partie de la province de Bari, sur la chaîne des Murgie, de manière à lui faire embrasser une superficie de plus de 300,000 hectares, de Torre-Maggiore à Andria dans une direction, de Troja à Arignano dans une autre. C'était la destruction de l'agriculture sur tout ce vaste territoire, et par suite sa dépopulation ; aussi tous les villages qui le parsemaient au moyen âge disparurent-ils rapidement. Il ne resta que quelques villes où se tenaient des marchés. Sur la faible part du sol qu'on avait réservée à la culture, sur des champs enclavés au milieu des paissances de troupeaux mal gardés, incessamment envahis par eux, on ne pouvait maintenir ni la vigne ni les arbres fruitiers, que leur dent faisait périr. Il n'y avait moyen de produire que quelques céréales, qui mûrissaient et que l'on moissonnait pendant la saison où les bestiaux n'étaient pas là. Encore dans le printemps, quand les blés étaient en vert, les ravages des troupeaux y étaient tels que les réclamations d'indemnités pour lesquelles il fallait s'adresser à l'administration fiscale donnaient lieu à des litiges judiciaires continuels. On avait coutume de dire qu'avec ces demandes et les contestations pour le loyer dû par la couronne aux possesseurs du sol, les affaires du Tavoliere di Puglia fournissaient la moitié du revenu des avocats auprès des tribunaux suprêmes de Naples. Dans ces conditions, beaucoup de propriétaires renonçaient à labourer la portion de terre qu'ils étaient autorisés à cultiver encore ; ils préféraient la laisser en friche, et, ainsi, elle retombait en pâture.

Ce régime n'eut pas des effets moins désastreux pour les montagnes d'où venaient les troupeaux que pour la plaine qui les recevait. Pour augmenter les produits de la douane de Foggia, les agens du gouvernement poussèrent par tous les moyens les habitans des Abruzzes à substituer l'élève facile des bestiaux en troupeaux transhumans au rude labeur de la culture du sol, offrant ainsi une prime à la paresse. Au temps d'Alphonse, quatre-vingt-dix mille moutons descendaient annuellement en Capitanate ; en 1592, il en venait 4 millions 1/2. Pour suffire à la nourriture de tant de bêtes dans

l'été, la vaine pâture ne demeura plus confinée sur les sommets qui n'étaient pas aptes à autre chose. Elle envahit de tous côtés des terrains jusqu'alors bien cultivés, qui donnaient de riches récoltes de vin, d'huile et de grains. Les dégâts des moutons et des chèvres ruinèrent les forêts, avec les incendies résultant de l'incurie des pâtres ou même allumés intentionnellement par eux, amenant le déboisement et la dénudation des pentes et livrant le fond des vallées aux ravages capricieux des torrens, qui les rendent inhabitables. Le mal ainsi produit sera peut-être à jamais irréparable.

Ajoutons que ce développement sans mesure de la vie pastorale ramenait les provinces sur lesquelles il s'étendait à un état social touchant à la barbarie primitive. Car il y donna naissance à toute une nombreuse population de pâtres farouches, menant une existence à demi sauvage, déshabitués du travail régulier, sans racines dans le sol, adonnés à la vie nomade et faits dès l'enfance à se soustraire au joug des lois, qui n'atteignent sérieusement que les sédentaires. C'est dans cette population que se recruta principalement le brigandage, qui devint le fléau permanent des Abruzzes et de la Capitanate.

Organisé, comme nous venons de le dire, par l'avidité fiscale d'Alphonse et aggravé encore par ses successeurs, le désastreux système du pâturage forcé du Tavoliere s'est maintenu pendant plus de quatre cents ans. Ce n'est pas qu'il ne soulevât bien des plaintes. Tous les esprits éclairés du XVIIIe siècle, et ils furent nombreux dans l'état napolitain, signalèrent ce régime comme une honte pour un pays civilisé, un obstacle à tout progrès dans une des parties les plus fécondes du royaume, une monstruosité par rapport aux principes économiques les plus vulgaires, et en réclamèrent hautement l'abrogation. Le gouvernement royal ne les écouta pas. La république parthénopéenne voulait procéder à l'affranchissement des terres de la Capitanate, mais la trop courte durée de son existence ne lui permit pas de réaliser cette partie du noble programme de Mario Pagano et de ses collègues. C'est au gouvernement de l'occupation française sous le premier empire qu'était réservé l'honneur de le tenter pour la première fois, et ce n'est pas un des moindres titres d'éloges de ce gouvernement imposé par la force des armes, qui, en huit années, sous Joseph Bonaparte, puis sous Murat, racheta par tant de grandes œuvres, tant de progrès accomplis et de bienfaits, la tache de son origine étrangère. Une loi du 21 mai 1806 abolit le régime de la pâture obligatoire et rendit aux propriétaires du Tavoliere le droit de disposer librement de leurs terres en les cultivant et en les vendant ou les affermant comme ils voudraient. Là fut en partie la cause de l'ardeur avec laquelle les pâtres de

l'Abruzze, qui se regardaient comme lésés dans leurs intérêts par une telle mesure, se jetèrent dans les rangs des bandes de malandrins soulevées par les partisans du gouvernement déchu et soudoyées par l'or britannique, que le général Manhès réprima avec une si implacable énergie (1). Pour payer leurs services, les Bourbons, une fois restaurés, abrogèrent par un édit royal de 1817 la loi de 1806 et rétablirent toutes les vieilles prescriptions d'Alphonse d'Aragon, détestable retour à l'une des plus fâcheuses pratiques de l'ancien régime. Les choses restèrent ainsi jusqu'en 1860, enchaînant de force des provinces entières à croupir dans un état social qui les reportait bien en arrière du moyen âge. L'Italie nouvelle ne pouvait les laisser ainsi sans manquer à la mission de relèvement qu'elle avait assumée. On est en droit de lui reprocher de ne pas s'être jusqu'à ce jour suffisamment occupé de porter remède aux poignantes souffrances d'une grande partie de ses populations agricoles; mais, du moins, en ce qui touche au Tavoliere di Puglia, elle a fait ce qu'elle devait, aiguillonnée là plus qu'ailleurs par la pensée qu'elle portait la hache à la racine même de ce brigandage que, pendant quelques années, elle avait vu se dresser si redoutable contre elle en se couvrant d'un drapeau politique. Une loi mûrement délibérée par les deux chambres du royaume et promulguée le 16 février 1865 a prononcé l'affranchissement définitif du territoire asservi à la pâture. Celle-ci est devenue facultative, et les propriétaires ont recouvré la libre disposition de leurs terres. En outre, pour encourager le retour à une mise en culture plus productive du sol, l'administration des domaines a reçu le pouvoir d'affermer par parcelles, sous condition de défrichement, les biens de l'état compris dans les anciennes limites du Tavoliere, et de grandes facilités sont données à ceux qui prennent ces parcelles à bail pour se transformer de fermiers en propriétaires en payant des annuités successives.

Les heureux effets de cette loi éminemment libérale n'ont point tardé à se faire sentir. D'année en année, la vie tend à revenir dans la Capitanate; la pâture vague recule devant la culture, qui gagne du terrain; la production des céréales se développe sur la plus vaste échelle; en beaucoup d'endroits, on commence à planter des vignes.

(1) Quelque féroce que le général Manhès se soit souvent montré dans cette répression, il avait pour lui les sympathies de la bourgeoisie éclairée et libérale des villes. On voit encore dans la muraille extérieure de la petite cathédrale gothique du Vasto, sur le littoral de l'Abruzze, une inscription ainsi conçue : *Carlo Antonio Manhes, distruttore de' briganti, primo cittadino del Vasto, 10 aprile* 1810. Les habitans, fidèles au souvenir du rude guerrier qui avait délivré leurs campagnes du brigandage, refusèrent de la laisser enlever sous le gouvernement des Bourbons.

Pour quelqu'un qui, comme moi, a visité le pays pour la première fois en 1866 et depuis y est revenu à plusieurs reprises, il est facile d'apprécier le progrès accompli déjà. Mais il n'est rien encore à côté de celui qui reste à réaliser. La transformation n'est pas aussi rapide qu'on eût pu l'espérer. Les capitaux manquent, et pour l'achever il faudrait un développement des institutions de crédit agricole qui fait défaut à l'Italie.

C'est au centre de la plaine du Tavoliere que s'élève la ville populeuse qui, depuis le moyen âge, est restée le chef-lieu de la Capitanate. Foggia n'a pas une origine antique; elle a remplacé l'ancienne cité d'Arpi, appelée Argyrippa des Grecs, qui lui donnaient Diomède pour fondateur. Arpi était la cité principale du peuple des Dauniens et n'a laissé que des ruines insignifiantes, éloignées de Foggia d'environ 8 kilomètres dans la direction du nord. La substitution d'une ville à l'autre, le déplacement du centre de la population a dû s'opérer sous la domination des Byzantins, mais on en ignore la date précise. En tout cas, Foggia existait déjà lors de l'établissement des Normands, sous lesquels elle prit un rapide essor. Sa fortune a été toute commerciale et administrative; elle était le principal marché où les pâtres du pays environnant venaient s'approvisionner et vendre leurs troupeaux, le siège des employés du fisc chargés de percevoir l'impôt de la *fida*. Aussi, dans toutes les guerres qui ont ravagé pendant des siècles cette portion de l'Italie, la possession de Foggia était-elle considérée comme une chose capitale: elle assurait immédiatement de grandes ressources financières. C'est pour la commander, avec toute la plaine, que Frédéric II choisit Lucera, située à 17 kilomètres de là et regardée comme la clé du pays, pour y établir les cantonnemens fixes de ses Sarrasins. En lisant les récits des luttes entre Français et Espagnols pour la possession du royaume de Naples sous Charles VIII, Louis XII et François Ier, il est impossible de ne pas être frappé de ce que les mouvemens des armées y ont d'inexplicable au point de vue purement stratégique. Quel que soit l'état de la campagne en cours d'exécution, quelques résultats que l'une ou l'autre des deux parties semble au moment d'atteindre, brusquement toutes deux abandonnent à l'automne les opérations commencées pour se précipiter sur la Capitanate. C'est qu'elles cherchent à se gagner de vitesse et que la première arrivée des armées lèvera sur les troupeaux, à leur descente des montagnes, le tribut qui constitue le revenu le plus clair de la couronne et permettra de nourrir la guerre pendant une année encore. Il arrive même quelquefois que, lorsqu'une des armées n'a pas assez devancé l'autre et n'est pas en force suffisante pour l'empêcher de s'emparer des péages, elle se jette sur les troupeaux en route et en fait une

effroyable boucherie, parce que chaque mouton ou chaque bœuf mort fait du moins un droit qui n'entrera pas dans la caisse de l'ennemi.

Foggia compte aujourd'hui bien près de trente-neuf mille habitans. Renversée de fond en comble par un tremblement de terre en 1731, c'est une ville toute moderne, propre et animée, qui plaît beaucoup aux bourgeois et aux commis-voyageurs. Les rues en sont singulièrement larges; les maisons, solidement voûtées, aux toits plats, n'ont généralement qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Tout ceci est manifestement conçu pour éviter, en cas de nouveau tremblement de terre, le retour d'un désastre pareil à celui que la ville a subi il y a un siècle et demi. Une des curiosités du lieu est la vaste Piazza delle Fosse, dont le sol est entièrement creusé d'innombrables silos destinés à conserver, jusqu'au moment de leur vente, les grains recueillis dans les champs des alentours.

En raison de sa destruction au siècle dernier, Foggia n'a gardé que bien peu de vestiges de son brillant passé du moyen âge. Mais ce qui en subsiste a une réelle valeur. La cathédrale, bâtie en 1172 et où Manfred fut couronné en 1258, devait être, parmi les églises normandes de la Pouille, une des plus grandes et des plus pures de style. Malheureusement il n'en est resté debout qu'un lambeau, la moitié de la façade, que l'on a eu le bon goût, au XVIIIe siècle, de conserver en l'englobant dans la construction nouvelle. C'en est du moins assez pour juger de ce que l'édifice, quand il était complet, avait de majesté simple et d'imposante tournure, et pour faire déplorer la perte du reste. On retrouve à cette façade les mêmes pilastres carrés que nous avons déjà vus à celle de la cathédrale de Termoli.

Tout auprès, un débris du même genre marque l'emplacement du palais de l'empereur Frédéric II. C'est un arc de beau style, qui devait en former l'entrée principale et qui est aujourd'hui engagé dans la façade d'une maison particulière. Deux rangs de feuillage finement sculpté en décorent l'archivolte, dont les retombées sont reçues par deux aigles de face, tout à fait pareils à ceux qui sont figurés au revers des belles monnaies d'or de l'empereur désignées sous le nom d'*augustales*. Dans la maçonnerie moderne qui remplit l'arceau surmontant la porte de la maison, l'on a encastré une pierre provenant de la façade du palais. Elle porte une triple inscription qui en donne la date, juin 1223. Le palais était achevé au mois de mai 1225, époque où l'empereur vint s'y installer. Désormais ce fut une de ses résidences favorites; il n'était pas d'année qu'il n'y demeurât plusieurs mois. C'est là que mourut, en 1241, sa troisième femme, Isabelle d'Angleterre, qui fut enterrée dans la crypte de la

cathédrale d'Andria, à côté de la tombe où reposait déjà la seconde, Yolande de Brienne.

Les deux vers léonins par lesquels l'inscription se termine,

> Hoc fieri iussit Fredericus Cesar ut urbs sit
> Foggia regalis sedes inclita imperialis,

ont tout à fait la tournure des épigrammes latines, tantôt élogieuses et tantôt satiriques, que Frédéric se plaisait à composer sur les villes de ses états et que certaines d'entre elles, comme Andria, ont fait graver au-dessus de leurs portes ainsi que des titres d'honneur. On ne se tromperait donc pas, je crois, en la comprenant dans le recueil des œuvres poétiques de cet empereur. Mais il y a mieux. Frédéric, intelligence supérieure au travers de ses vices, nature d'artiste en même temps que de politique, esprit singulièrement cultivé pour son temps, épris de tous les raffinemens et de toutes les élégances, se piquait d'exercer les arts comme la poésie. Il avait la prétention d'être un maître en architecture. Nous savons par des témoignages formels que c'est lui-même qui donna les plans et les dessins pour la construction du château de Capoue. Il me paraît ressortir formellement de la première partie de l'inscription de la porte de son palais de Foggia qu'il avait fait de même pour cet édifice. Les termes remarquablement précis dont on s'y sert impliquent une telle conclusion : SIC *Cesar fieri iussit opus istū, proto (ncius) Bartholomeus* SIC *cōstruxit illud.* C'est tel qu'on le voit, tel que l'a construit Bartolomeo, que l'empereur avait ordonné de le faire ; la répétition de l'adverbe *sic* est absolument significative et révèle l'emploi d'un modèle donné par Frédéric en personne. L'arc qui seul a été conservé de ce palais est donc un spécimen, et l'unique parvenu jusqu'à nous, qui fait connaître le style et la manière de l'empereur Frédéric II comme architecte. Ce morceau le classe à un rang distingué dans la liste assez peu nombreuse des souverains artistes par eux-mêmes.

Il ne reste plus rien du château fortifié que Charles Ier d'Anjou se fit construire à Foggia en 1269 et où il mourut en 1284, non plus que du parc de plaisance du Pantano, à la porte de cette ville, où il élevait des troupeaux de daims.

III.

Pour aller de Foggia à Manfredonia, on est condamné à une insupportable route de quatre heures de voiture à travers la steppe du Tavoliere, qui devient un véritable Sahara dans la saison où l'herbe

des champs a été brûlée par le soleil de l'été et où les troupeaux sont encore à la montagne. Graduellement cependant on s'approche du Gargano, dont on commence à distinguer les belles forêts de hêtres et de chênes, faisant des taches d'un vert sombre sur les flancs de la montagne, et dont la plus haute cime, le Monte Calvo, s'élevant à plus de 1,500 mètres de hauteur, retient presque toujours autour d'elle une calotte de nuages. On se dirige, en effet, vers le point où ce massif isolé, à l'échine allongée d'ouest en est, se détache de la plaine et commence à plonger dans la mer son flanc méridional.

Encore dans la plaine, aux trois quarts du chemin, l'on rencontre l'ancien couvent de San-Leonardo, où Hermann de Salza établit en 1223 une commanderie de l'ordre teutonique, dotée de 20,000 florins d'or de revenu annuel. Les bâtimens conventuels sont transformés en métairie et dans un grand état de délabrement, mais l'église mérite une visite. Son portail surtout, que je n'ai vu jusqu'ici dessiné nulle part, est un beau type du style du milieu du XIIe siècle dans ces contrées; l'abside est également un morceau remarquable d'architecture romane. Notons encore la superbe cuisine du couvent, qui rappelle par ses dispositions celle de l'abbaye de Fontevrault.

Quelques kilomètres encore, et l'on franchit la rivière du Candelaro, tout près de l'endroit où elle se jette dans la lagune appelée Pantano Salso, le *Lacus Pantanus* des anciens, qui reçoit aussi le Cervaro, dans l'antiquité Cerbalus. A quelque distance de là, sur le bord de la lagune, auprès du goulet par lequel elle débouche dans la mer, une église de style byzantin, toute bâtie en matériaux antiques, est debout au milieu de la campagne solitaire. L'intérieur en a été quelque peu défiguré par des réparations modernes du plus mauvais goût; de nombreux *ex-voto* s'y voient suspendus auprès d'une Madone miraculeuse. Le pavé est composé en grande partie de pierres tombales intéressantes. Au-dessous règne une vaste crypte, une église inférieure, qui n'a pas été gâtée comme l'église supérieure. Le plan se répète exactement le même en haut et en bas et est unique dans son genre. Il dessine trois carrés inscrits l'un dans l'autre, séparés par des colonnes de granit dans la crypte, de marbre dans l'église haute, supportant des arcades cintrées d'une forme svelte. L'autel est au centre, sous une petite coupole qui s'appuie sur quatre forts piliers placés aux angles du carré intérieur formant sanctuaire et entouré de deux collatéraux sur ses quatre faces. C'est, on le voit, la disposition de certaines églises rondes à trois cercles concentriques, qui cette fois a été transformée en carré. Extérieurement l'édifice dessine un cube, surmonté au

centre d'un petit dôme fermé qui rappelle celui des *turbeh* musulmans et où l'influence arabe me paraît manifeste. Aux flancs des façades s'appliquent des demi-colonnes engagées, aux chapiteaux à feuillages d'un beau galbe et d'une exécution précieuse, supportant de riches arcatures dont le dessin rappelle de très près celles qui décorent les manuscrits byzantins; et dans la partie inférieure du champ qu'enferme chacune de ces arcatures se creusent des panneaux en losange remplis par les entrelacs géométriques en relief à la combinaison desquels se sont complu les décorateurs arabes. Le portail qui donne accès à l'église est d'une grande magnificence, avec son tympan garni d'un bas-relief et ses deux colonnes de marbre, reposant sur des lions couchés. Le monument est sans contredit un des plus remarquables spécimens de cette architecture, participant à la fois du byzantin et de l'arabe, qui régnait dans la Pouille avant que la conquête normande y eût introduit les influences françaises. Un semblable style, auquel se rattachent aussi la cathédrale de Canossa et le mausolée de Bohémond, qui y est adjacent, ainsi que certaines parties de la cathédrale de Bari, ne s'est maintenu à côté des données architecturales nouvelles, directement importées de Normandie et tendant de jour en jour à le supplanter, que jusqu'aux premières années du XIIe siècle. Aussi n'est-on pas surpris d'apprendre que l'église que je viens d'essayer de décrire fut consacrée en 1117 par le pape Pascal II, qui y vint de Bénévent, où il tenait alors un concile. Elle avait été certainement commencée, et les plans arrêtés dans le XIe siècle.

Cette curieuse église, autour de laquelle on remarque quelques débris d'un temple antique, porte le nom de Santa-Maria-Maggiore di Siponto et a le titre de cathédrale. Elle marque l'emplacement de la ville antique de Sipontum. Prise par Alexandre le Molosse, roi d'Épire (en 330 avant Jésus-Christ), colonie de citoyens romains en 194, assiégée par Marc Antoine en 40, lors des guerres civiles, Sipontum est décrite par Paul Diacre, au VIIIe siècle de notre ère, comme étant encore de son temps *satis opulentum*. Cent cinquante ans plus tard, Constantin Porphyrogénète la mentionne parmi les villes de la partie de l'Italie dépendant de l'empire de Constantinople. Mais il semble qu'elle commençait dès lors à tomber en décadence. L'envasement progressif de la lagune du Pantano, accessible aux vaisseaux dans l'antiquité, tendait à rendre impraticable son port, jadis théâtre d'un mouvement fort actif, et développait les exhalaisons marécageuses qui engendrent la *malaria*, fléau de tout le district environnant. Cependant il s'y maintenait encore une certaine population, et le port continuait à être le seul qui desservît la Capitanate. C'est encore là qu'en 1177 le pape Alexandre III s'em-

barqua pour aller à Venise à l'entrevue où il devait se réconcilier avec Frédéric Barberousse; et même, en 1252, c'est à Siponto que débarqua Conrad IV de Hohenstaufen, quand il vint prendre possession de l'Italie méridionale. Manfred acheva de ruiner cette ancienne cité par la construction de la ville qui reçut son nom.

Une lieue à peine sépare l'emplacement désert de Siponto de la petite ville gaie et tranquille de Manfredonia, coquettement située sur la mer, au milieu d'une végétation qui rappelle la Calabre ou la Sicile. En espalier au pied du Gargano, le canton environnant doit à son exposition vers le midi et à la façon dont la montagne le couvre contre les vents du nord, de jouir d'un climat exceptionnel. C'est en 1263 que Manfred décida la construction de cette nouvelle ville, pour l'emplacement de laquelle il consulta les astrologues et aussi les marins, car cet emplacement fut très bien choisi en vue de ce que voulait réaliser le fils de Frédéric II. La plaine au nord de l'Ofanto et le canton du Gargano étaient dépourvues de port, ceux de Siponto et de l'antique Salapia (aujourd'hui remplacée par le misérable village de Salpi) ne pouvant plus recevoir convenablement les navires. Il décida d'en créer un nouveau, qui servît en même temps à communiquer avec les possessions qu'il venait d'acquérir en Épire. Aucune position n'était plus favorable que celle où il bâtit Manfredonia, dans le fond du golfe que forme la saillie du Gargano, ayant devant soi une vaste rade, très bien abritée et d'une tenue parfaitement sûre. Manfred apporta à cette œuvre utile et bien conçue l'ardeur que l'on met d'ordinaire à une fantaisie. Deux années suffirent à avancer assez la construction de la nouvelle ville pour qu'en 1265 on pût y transporter l'évêque et les habitans de Siponto, auxquels on joignit des colons recrutés de droite et de gauche. C'est alors que disparut tout ce qui avait pu se conserver des ruines de la cité antique, exploitées comme carrière pour ces travaux où le transport des pierres, de la chaux et du sable employait, disent les chroniqueurs, « tous les bœufs de l'Apulie. »

Le plan de Manfredonia avait été conçu sur une très large échelle. Le roi prétendait faire de la cité à laquelle il donnait son nom le principal centre commercial de la Pouille et son chef-lieu administratif. Il y établit un hôtel des monnaies et il en donna la direction à deux Amalfitains, renommés pour leurs connaissances pratiques en cette matière, Mauro Pisonto et Nicolo Campanella. Il est probable que ces deux personnages avaient été antérieurement employés à la fabrication des espèces de Frédéric II, qui presque toutes ont été battues à Amalfi. Mais les travaux étaient loin d'être terminés quand Manfred mourut les armes à la main, en 1266. Charles Ier d'Anjou les fit continuer activement, et c'est lui qui acheva

la construction de la ville, qu'il ordonna d'appeler Siponto-Novello, voulant effacer jusqu'au nom de l'héroïque vaincu de Bénévent. Mais la conscience populaire se refusa à cette injustice. Malgré les prescriptions et les efforts du farouche vainqueur, le nom de Manfredonia se maintint dans l'usage, et c'est celui que la ville a gardé jusqu'à nos jours.

Les écrivains contemporains vantent la splendeur de la cathédrale de Manfredonia, qui aurait reçu les reliques de saint Laurent, évêque de Siponto au ve siècle, et surtout son magnifique campanile, dans lequel était suspendue une cloche énorme, la plus grosse que l'on eût encore fondue en Italie, dont le son se faisait, raconte-t-on, entendre jusqu'à six milles à la ronde. Malheureusement, la cathédrale, le campanile et en général tous les édifices de Manfredonia ont disparu dans le désastre qui frappa cette ville en 1620, lorsque les Turcs y opérèrent une descente et la brûlèrent entièrement après l'avoir pillée.

Ce qui reste le plus intact des travaux de Manfred, c'est le môle de belle construction, maintenu de chaque côté par de hauts gradins formés de grands blocs de pierre, qui s'avance fièrement dans la mer avec une longueur de près de 200 mètres. C'est sans contredit l'œuvre d'ingénieur maritime la plus puissante et la mieux combinée qu'ait léguée le XIIIe siècle. En tête de ce môle est le château fort, que Lautrec attaqua vainement dans sa dernière campagne. C'est une construction du règne de Charles d'Anjou, œuvre de son architecte maestro Giordano de Monte-Sant'-Angelo. Bien qu'en partie remanié et gâté par des appropriations postérieures, découronné de ses créneaux du moyen âge pour recevoir de l'artillerie sur ses plates-formes, il n'a pas subi de modifications trop profondes dans ses dispositions essentielles. C'est un haut et massif donjon carré, flanqué à ses angles de quatre grosses tours rondes, qu'enveloppe une enceinte extérieure reproduisant le même plan. Les remparts de la ville, garnis eux aussi de grosses tours rondes, subsistent en grande part et embrassent un espace que sont loin de remplir les huit mille âmes de la population actuelle. Avec cette enceinte, en partie vide, qui fait un vêtement trop large à la petite ville rebâtie au XVIIe siècle, Manfredonia est comme une sorte d'Aigues-Mortes de l'Adriatique. Notons, du reste, qu'on a reconstruit la nouvelle Manfredonia sur le plan de l'ancienne, avec les rues régulières se coupant à angles droits, et la disposition en échiquier que l'on observe constamment dans les villes créées de toutes pièces au XIIIe siècle.

IV.

Quand on a visité la ville de Manfred et gravi, si on en a le temps, jusqu'à Monte Sant'Angelo, sur la croupe du Gargano, pour y visiter le fameux sanctuaire de Saint-Michel, le plus ancien qui ait été dédié en Occident à l'archange, lieu de rendez-vous d'un immense pèlerinage, il faut revenir à Foggia, en faisant de nouveau la même ennuyeuse route, pour se rendre à Lucera. On va en deux heures d'une ville à l'autre par un beau chemin carrossable, qui court en ligne droite dans la plaine nue sans que, pour ainsi dire, une seule habitation s'élève sur ses bords. Les cultures sont cependant plus multipliées sur ce trajet que sur celui de Manfredonia. A sa droite on a le Gargano, à sa gauche la chaîne de l'Apennin, précédée d'ondulations, sur la pointe d'une desquelles on distingue le groupe des maisons de Troja, ville fondée au commencement du XIe siècle par le catapan byzantin Boyoannis, qui écrasa sur le champ de bataille de Cannes les premiers Normands venus dans la Pouille, ceux qui avaient répondu à l'appel de Melo.

En faisant ce chemin, l'esprit se reporte à la description saisissante que le chroniqueur Nicolas de Jamsilla, compagnon du prince dans cette aventure, fait du voyage de Manfred après sa fuite d'Aversa, en novembre 1254, et de la façon dont le fils de Frédéric dut marcher de nuit, au milieu des ténèbres et de la tempête pour gagner Lucera sans être aperçu des troupes pontificales postées à Troja et à Foggia, dans une plaine sans un arbre où le passage d'une petite troupe de cavaliers devait être vu d'une très grande distance et attirer aussitôt l'attention.

Lucera s'élève sur une colline d'un certain relief, escarpée sur les côtés du nord et de l'ouest, en pente douce vers l'est et le sud, qui se détache à une certaine distance en avant des derniers contreforts de l'Apennin et commande au loin la plaine environnante. Ainsi préparé par la nature, le site en a toujours constitué une position stratégique de premier ordre, et depuis les débuts de l'histoire chez les populations de l'Apulie, nous y voyons exister une ville fortifiée dont le rôle est capital. Les Grecs prétendaient que cette ville de Luceria avait été fondée par Diomède, revenu d'Ilion, comme Arpi, Sipontum, Canusium et, en général, toutes les cités de quelque importance dans la Daunie et même dans une portion de la Peucétie; à l'époque romaine on y montrait encore un vieux *xoanon* que les habitans prétendaient être le Palladium enlevé de Troie par le héros argien.

La fondation de Luceria dut être en réalité l'œuvre des Dauniens de race japygo-messapienne, sur le territoire desquels elle était située. Le nom d'Apulie, qui s'étendait jusque-là, n'est autre que la forme italique de celui dont les Grecs ont fait de leur côté Japygie. Mais tout, y compris l'appellation même de la cité, qui appartient aux idiomes proprement italiotes, semble indiquer que de très bonne heure l'élément osco-samnite se superposa à l'élément japygien dans la population de cette ville et y devint prépondérant.

Les faits précis de l'histoire de Luceria sont, d'ailleurs, ignorés jusqu'à la seconde guerre samnite, où nous voyons ses habitans suivre le parti des Romains, de même que les autres Apuliens, puis refuser de s'associer à la défection de ceux-ci en 326 avant Jésus-Christ. Pour les châtier, les Samnites vinrent mettre le siège devant la ville, et c'est en marchant au secours de Luceria que l'armée romaine éprouva son grand désastre du défilé des Fourches Caudines. La chute de la forteresse apulienne en fut la conséquence immédiate, et les Samnites, vainqueurs la choisirent comme la place de sûreté où ils enfermèrent les otages à eux remis en garantie du traité de Caudium, que le sénat refusait de reconnaître. Aussi Rome attacha-t-elle un prix extrême à enlever à ses ennemis Luceria, et, dès 320, Papirius Cursor investissait la ville, défendue par une garnison de sept mille Samnites et finissait par l'emporter après une résistance acharnée. Il y reprit les otages et y fit un riche butin, car c'était alors la plus riche cité de l'Apulie. Six ans après, elle retombait aux mains des Samnites, mais ce ne fut que pour très peu de temps. Les Romains la reprirent bientôt de vive force, massacrèrent une partie de la population et installèrent à la place des anciens habitans une colonie militaire de droit latin. Ce fut dès lors le boulevard de la domination du peuple roi dans l'Apulie, où elle lui permettait de prendre le Samnium à revers. Aussi les Samnites tentèrent-ils, en 294, un effort désespéré pour recouvrer Luceria; mais le consul Atilius, accouru au secours de la ville, les écrasa dans une grande bataille.

Établie au milieu d'un canton de grande production agricole et pastorale, la colonie de Luceria eut autant d'importance comme centre de commerce que comme place forte. Nous en avons la preuve par le développement de son monnayage, qui débute à l'époque de sa fondation même, alors que l'as était encore du poids d'une livre. Dans la guerre d'Hannibal, la conservation de cette forteresse par les Romains eut une importance décisive. Le grand capitaine carthaginois ne parvint jamais à s'en emparer et le fait d'avoir ainsi gardé une base inexpugnable d'opérations dans l'Apulie fut une des choses qui permirent le mieux à Rome de relever rapidement ses affaires après ses premiers désastres. Les colons de Luceria montrèrent

d'ailleurs à ce moment une fidélité passionnée à la cause de la mère patrie. En 209, quand une partie des colonies latines, lasses de la prolongation indéfinie d'une guerre à laquelle on ne voyait point de terme, refusèrent à Rome de continuer à lui fournir leurs secours en hommes et en argent, il n'y en eut que dix-neuf qui se déclarèrent prêtes à soutenir encore la lutte jusqu'à entier épuisement, et Luceria fut du nombre.

L'histoire garde ensuite le silence sur les destinées de Luceria jusqu'au temps de Cicéron, qui dans son discours *pro Cluentio* en parle comme d'une des villes les plus florissantes de l'Italie. Dans la guerre civile contre César, Pompée en fit quelque temps son quartier-général avant de se replier sur Brindes : Strabon cite Luceria comme déclinant à son époque. Pourtant elle retint une certaine prospérité pendant toute la durée de l'empire. Auguste y avait envoyé une nouvelle colonie de vétérans, et les écrivains, aussi bien que les inscriptions, montrent qu'elle garda jusqu'au bout son rang colonial avec les privilèges qui y étaient attachés.

L'importance de Luceria survécut aux invasions barbares et aux ravages affreux des guerres gothiques. Paul Diacre la décrit comme étant une ville opulente sous la domination des Lombards. Mais en 663 l'empereur grec Constant II prit la ville sur ce peuple et la détruisit presque entièrement. Dès lors, et pendant six siècles, Lucera ne fut plus qu'une simple bourgade, où pourtant résidait toujours un évêque. C'est en cet état qu'elle se trouvait encore en 1223, lorsque Frédéric II contraignit les musulmans de Sicile révoltés à demander l'*aman* et à se mettre à sa merci. Jugeant imprudent de les laisser dans le Val di Mazzara, où leurs traditions d'indépendance étaient trop vivantes et où il leur était toujours facile, en cas de rebellion, de recevoir des secours de leurs frères d'Afrique, ne voulant pas non plus priver ses états de cette vaillante et industrieuse population par une expulsion pareille à celle que l'Espagne commit plus tard la faute immense d'accomplir, il se décida à les dépayser en les transplantant sur le continent italien. La masse principale des Arabes siciliens fut donc par ses ordres transportée à Lucera, Girofalco et Acerenza. Lucera en fut la principale colonie, et pour la recevoir Frédéric fit élever une vaste forteresse, où ils vécurent d'abord séparés de la population chrétienne de la ville.

Ainsi transplantés, ces Arabes acceptèrent rapidement leur nouveau sort avec la facile résignation qui est le propre des musulmans, et même bientôt ils s'attachèrent avec un ardent dévoûment au souverain qui leur avait conservé la vie sauve quand les habitudes et le droit de la guerre, dans les mœurs du temps, lui auraient permis de les exterminer. Astreints tous au service militaire, leurs milices furent pendant plus de vingt ans le nerf et le seul noyau permanent des

armées de Frédéric II, et la forteresse qu'ils occupaient, achevée en 1227, le principal point d'appui de la domination des Hohenstaufen dans les provinces touchant à l'Adriatique. Quand la rupture entre l'empereur et le pape fut devenue ouverte et irrémédiable, la présence des musulmans à Lucera devint un des griefs dont le souverain pontife fit le plus retentir le monde chrétien contre Frédéric. Pourtant l'emploi d'une garde sarrasine auprès du souverain n'était pas autre chose qu'une tradition des princes normands. Ceux-ci, et Robert Guiscard tout le premier, avaient constamment employé les contingens des Arabes de Sicile, de l'aveu même de la papauté, dans leurs guerres en Italie, et l'armée qui, au prix de l'incendie d'une partie de Rome, avait délivré Grégoire VII, se composait en majorité de musulmans, sans que ce pontife eût éprouvé le moindre scrupule de voir des infidèles servir sous sa bannière. Depuis plus d'un siècle, la seule force militaire permanente des principautés franques fondées en Syrie par les croisés consistait dans les corps soldés de musulmans indigènes, désignés sous le nom de *turcoples,* et l'office de grand-turcoplier était la première charge militaire de la cour de Jérusalem.

Pour donner cependant une certaine satisfaction aux plaintes du pape, Frédéric ouvrit librement l'accès des casernes de ses Sarrasins aux missionnaires franciscains et fit même bâtir dans leur forteresse, à côté de leur mosquée, une église destinée à ceux qui voudraient se convertir. Mais il savait d'avance qu'il n'y en aurait aucun. Il persista à refuser aucun avantage au changement de religion, et, traitant à la cour les musulmans sur un pied d'exacte égalité avec les chrétiens, son scepticisme, blessant pour les croyances de son époque, se plaisait à réunir à la même table des évêques et des capitaines arabes. Bientôt, du reste, à mesure que la lutte avec le saint-siège devint pour l'empereur une question de vie ou de mort, il sentit davantage quel prix avaient pour lui les services de troupes sur qui les anathèmes ecclésiastiques n'avaient aucune action, dont le fanatisme religieux éprouvait, au contraire, une satisfaction sauvage à combattre contre le pontife catholique. En 1239, Frédéric, pour donner plus de cohésion à ses Sarrasins, les concentra tous à Lucera, faisant venir dans ce lieu ceux qui avaient habité jusqu'alors à Acerenza et à Girofalco, y amenant en grand nombre de nouvelles familles qui étaient restées jusqu'alors en Sicile, et les renforçant enfin de bandes mercenaires qu'il faisait recruter en Afrique. La colonie musulmane de Lucera monta ainsi jusqu'à soixante mille âmes. Le château-fort ne pouvait plus lui suffire; on lui livra aussi la ville. Et l'empereur ferma les yeux sur la façon cruelle dans les nouveaux colons musulmans molestèrent les rares habitans chrétiens qu'ils y trouvèrent, les forçant à

déguerpir avec leur évêque et s'emparant de la cathédrale pour en faire une mosquée. C'est ainsi que l'antique *Luceria Apulorum* devint *Lucera Saracenorum.*

Désormais Frédéric pouvait en toute sécurité faire de Foggia sa résidence la plus habituelle. Entre la forteresse de ses Sarrasins, à une extrémité, et, à l'autre, Andria la Fidèle, dont la population montrait à sa cause un dévoûment qui lui tenait tant au cœur,

Andria fidelis nostris affixa medullis.

la soumission de la plaine de la Capitanate et de la Pouille était assurée. Il n'avait plus à craindre, de la part des citoyens des populeuses villes de cette contrée, toujours prêts aux changemens et fort enclins à embrasser le parti du pape, des défections comme celle qui avait été presque générale en 1229 à l'apparition de la croisade des *clavigeri.* Mais Frédéric ne vint qu'à peu de reprises, et cela seulement pour des laps de temps fort courts, dans les dernières années de sa vie, habiter à Lucera même, au milieu de la colonie arabe, où il avait pourtant un logis royal et où il menait complètement, quand il y allait, la vie d'un monarque musulman, comme les rois normands de Sicile lui en avaient donné l'exemple. C'est son existence dans ces séjours qui lui avait fait donner par les guelfes le surnom de « sultan de Lucera. » Il y avait des haras de chameaux, des équipages de chasse avec des guépards dressés à l'orientale; enfin, ce qui est plus grave, un harem richement monté et gardé par des eunuques. Ici sa conduite, en opposition avec la loi chrétienne, prêtait largement le flanc aux invectives papales. Pour la juger avec une entière équité, il ne faut cependant pas oublier qu'avant lui les rois normands avaient eu patemment leur harem organisé à Palerme.

Après la mort de Frédéric II et de Conrad, quand Innocent IV tenta de s'emparer directement du royaume de Sicile, il voulut gagner les Sarrasins de Lucera. Oubliant tout ce qu'il avait écrit sur le scandale du séjour de ces infidèles en Italie, il offrit à leur émir, que les chroniqueurs du temps appellent Jean le Maure, de lui conserver la charge éminente de grand camérier du royaume et de lui conférer, en outre, des fiefs et des honneurs nouveaux en grand nombre. Le chef musulman accepta le marché, mais ses hommes ne voulurent pas le suivre dans sa trahison envers ses princes. Manfred accourut chercher un asile au milieu d'eux. Ce furent eux qui le proclamèrent les premiers et qui lui permirent de reconquérir le royaume. Pendant tout son règne, il n'eut pas de soldats plus fidèles, et quand la fortune le trahit définitivement, les Arabes de Lucera tombèrent par milliers à ses côtés sur le champ de bataille

de Bénévent. En partant pour combattre Charles d'Anjou, Manfred avait confié sa femme, la belle Hélène d'Épire, et ses fils en bas âge au dévoûment des Sarrasins et aux fortes murailles du château de Lucera. C'était un asile sûr, qui eût permis aux partisans des jeunes princes de se rallier et de continuer la lutte. Mais leur mère, abandonnée de ses conseillers, perdit la tête et quitta Lucera pour se réfugier à Trani, où elle espérait faire voile vers l'Épire. Le châtelain de cette ville la vendit avec ses enfans à Charles, qui se déshonora par sa cruauté à leur égard. Plus malheureux que Conradin, on ne les jugea pas dignes de l'échafaud, et ils pourrirent de longues années dans des cachots infects.

Manfred mort et sa famille disparue, les Sarrasins de Lucera se soumirent au conquérant, qui confirma leurs privilèges et leurs lois particulières. Mais, dès l'année suivante, à l'annonce de l'approche de Conradin, qui se préparait à franchir les Alpes, ils relevèrent sur leurs tours l'étendard de la maison de Souabe. Lucera devint alors le point de réunion des Gibelins dans le midi de la péninsule. Charles d'Anjou voulut essayer de réduire la place avant que son compétiteur fût descendu de la Haute-Italie. Mais après plusieurs mois d'assauts infructueux, il dut lever le siège pour se porter au-devant de Conradin. Quand il l'eut vaincu et mis à mort, il revint devant Lucera, en 1269. Les musulmans se défendaient avec acharnement, mais à la suite d'un long blocus la famine les contraignit enfin à capituler. Le 15 août, ils ouvrirent leurs portes et défilèrent devant le vainqueur irrité, qui les fit passer sous le joug. Mais Charles ne voulait point se passer des services de guerriers dont il avait pu apprécier toute la valeur. Il leur accorda donc la vie sauve et leur permit de continuer à habiter la ville. Seulement, il leur enleva leurs privilèges, le droit de se gouverner eux-mêmes dans l'intérieur de leur ville et d'avoir pour officiers de justice leurs cadis, jugeant toutes les affaires d'après la loi musulmane. Il les plaça sous l'autorité directe du justicier de la province et mit soixante lances en garnison dans le château pour les surveiller. En même temps il ordonna, en souvenir de sa victoire, de construire, à la place de la principale mosquée de la ville, sur le site de l'ancienne cathédrale, une grande église dédiée à la Vierge, donnant à la cité le nom officiel de *Lucera christianorum*.

Deux ans plus tard, nouvelle révolte des Sarrasins, qui avaient ajouté foi à l'imposture d'un faux Conradin, et nouveau siège, à la suite duquel les principaux fauteurs du trouble furent cruellement punis. Le reste des colons arabes fut encore cette fois reçu à merci. Charles les garda dans ses armées et prodigua leur sang dans ses guerres en Albanie et en Sicile. — Tant de vicissitudes et de malheurs avaient beaucoup diminué leur nombre. Une partie

de la ville qu'ils habitaient restait déserte. Le monarque angevin en profita pour y installer, à côté d'eux, une colonie de Provençaux, amenés à ses frais, auxquels on donna les maisons inhabitées et les terres abandonnées. Il fit aussi augmenter les défenses du château, qui désormais tenait les musulmans en bride, au lieu de leur servir de casernement.

Cependant la papauté ne cessait de réclamer des rois de Naples de faire disparaître du sol de la Pouille ce noyau d'infidèles, qui était, avait dit Innocent IV, « comme une épine enfoncée dans son œil. » Cédant enfin aux instances de Boniface VIII, Charles II, en 1300, se résolut à célébrer l'année du jubilé par un autodafé mémorable. En pleine paix, sans aucune provocation de la part des restes des Sarrasins, une armée fut dirigée sur Lucera et en entreprit le siège. Sachant qu'ils n'avaient cette fois aucune grâce à attendre, les musulmans se défendirent en désespérés. A la fin, ils succombèrent sous le nombre; la ville fut prise d'assaut, et les Sarrasins de tout âge et de tout sexe furent impitoyablement passés au fil de l'épée. On n'accorda la vie qu'à ceux, en bien petit nombre, qui consentirent à abjurer l'islamisme.

Après cette effroyable exécution, le roi Charles II repeupla la ville de nouveaux colons, auxquels on en répartit le territoire. La cathédrale fut dédiée solennellement en 1302. Le roi voulut même effacer le nom de Lucera et ordonna qu'on l'appelât Città di Santa-Maria. Mais cette nouvelle appellation officielle ne parvint pas à prévaloir contre l'usage et la tradition populaire.

La nouvelle Lucera, dotée par son fondateur de nombreux privilèges, est restée jusqu'à nos jours une ville assez florissante, qui compte quatorze mille habitans, possède un évêque et est le siège du tribunal de l'arrondissement de Foggia. Quant à la forteresse, elle fut presque immédiatement démantelée et abandonnée. Dès 1525, Leandro Alberti la trouvait en ruines.

Ce sont les restes de cette forteresse qui font encore aujourd'hui le principal intérêt d'une visite à Lucera. L'enceinte, de 900 mètres de pourtour, en est remarquablement conservée et dresse à une grande hauteur ses murailles garnies de tours, découronnées seulement de leurs créneaux. Elle occupe l'extrémité occidentale de la colline, qui en est en même temps la partie culminante, à un quart d'heure de marche de la ville telle qu'elle est, ceinte des remparts dont la dota Charles II d'Anjou. C'est évidemment sur le même emplacement que s'élevait l'*arx* de la Luceria apulienne et romaine. La muraille suit exactement le bord des escarpemens presque à pic de la colline, excepté sur la face de l'est, tournée vers la ville, où le terrain se continue de plain-pied et où un fossé large et profond, taillé dans le roc, précède le rempart. Treize tours carrées, bâties

en brique et en pierre et reliées entre elles par d'épaisses courtines de la même construction, couronnent ainsi les pentes abruptes du nord, de l'ouest et du sud, avec deux tours plus grosses et plus hautes, en forme de polygones irréguliers, aux deux angles nord-ouest et sud-ouest, présentant un angle sur l'arête de la colline. Le côté de l'est, rectiligne, armé de sept tours en figures de bastions, faisant saillir en avant un angle obtus, se termine à ses deux extrémités par deux grosses tours rondes. C'est sur cette face, entre la seconde et la troisième tour à droite, qu'a été ménagée, dans un angle rentrant fort habilement disposé, l'entrée principale de la forteresse, entrée oblique et précédée d'un pont-levis. Un peu en arrière et commandant le débouché de cette porte, auprès de l'angle nord-est de l'enceinte et s'appuyant à la muraille de la face nord, dans laquelle était tout à côté une poterne, se dressait le donjon, énorme massif de forme exactement carrée. C'est là qu'était la demeure royale que Frédéric II avait fait décorer avec un grand luxe et où, en 1241, tandis qu'il ravageait les environs de Rome, il envoyait deux statues de bronze antiques enlevées au monastère de Grotta-Ferrata. C'est là aussi que demeurait le châtelain ou émir des Arabes. Ce donjon, dont l'abbé de Saint-Non admirait le magnifique appareil, subsista en grande partie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, mais il fut alors démoli pour construire avec ses matériaux un palais pour les tribunaux dans Lucera. Ce n'est plus qu'un amas de ruines confuses, où l'on distingue seulement l'amorce des nervures qui couvraient quelques salles. Des voûtes effondrées dans sa partie inférieure permettent de reconnaître qu'il avait été élevé en portion sur des fondemens antiques. On aperçoit au-dessous les restes de souterrains romains construits en grand appareil d'une belle époque, parfaitement caractérisé.

M. Amari a émis la conjecture que le château des Sarrasins de Lucera avait dû être édifié sous la direction d'ingénieurs arabes. Je crois cette opinion parfaitement juste. La forme des tours carrées et barlongues, leur faible saillie, leur rapprochement, la disposition en talus de la base des murailles sont autant de particularités caractéristiques des principes de fortification qui, des Byzantins, avaient passé aux Arabes, que les templiers avaient adoptés dans la construction de leurs châteaux de terre-sainte, mais qui, en 1223, ne s'étaient guère encore naturalisés en Occident. La disposition du terrain avait dispensé les ingénieurs qui fortifièrent Lucera d'établir ailleurs que sur le front est, devant le rempart, le vaste fossé et la muraille extérieure en avant de ce fossé, qui étaient aussi choses essentielles du système byzantino-arabe. Du reste, ce front, tel que nous le voyons dans son état actuel, avec ses tours d'une autre forme que celles du reste de l'enceinte, a été refait en

1271 par Charles d'Anjou après le siège où il avait dû être l'objectif de l'attaque. C'est ce qu'attestait une inscription que copia Leandro Alberti et qui a disparu depuis.

De nombreux édifices remplissaient l'enceinte de la forteresse au temps où elle était occupée par les Sarrasins; il y avait des habitations, des casernes, des mosquées et aussi l'église des franciscains. Toutes ces constructions ont depuis longtemps disparu sans laisser de traces apparentes. La chemise fortifiée n'enveloppe plus qu'un terrain vide et désert.

Le sol y est partout jonché de débris de briques et de fragmens de vases de formes diverses et d'une fabrication tout à fait spéciale, dont la terre plus ou moins rouge est recouverte d'un épais vernis plombifère. Ce vernis, appliqué à la manière arabe, et qui souvent, trait caractéristique, a coulé de manière à former de grosses gouttes vitrifiées en relief, est le plus habituellement vert, quelquefois avec des dessins noirs se détachant sur ce fond. Nous sommes ici en présence des vestiges d'une poterie exactement pareille aux fragmens de fabrication arabe du IXe et du Xe siècle recueillis jadis par mon père en Égypte et conservés au musée céramique de la manufacture de Sèvres, ainsi qu'aux *bacini* incrustés à titre d'ornementation à la partie supérieure des murailles extérieures d'un certain nombre d'églises du nord et du centre de l'Italie construites du Xe au XIIIe siècle. Elle constitue une industrie d'origine évidemment orientale, qu'on ne saurait hésiter à considérer comme ayant été exercée sur les lieux dans le cours du XIIIe siècle, car la multitude des débris ne permet pas de douter que ce fut là la vaisselle d'usage journalier dans la colonie arabe de Lucera. J'ai déjà dit que cette colonie compta un moment jusqu'à soixante mille âmes avec les familles des guerriers. On sait par des documens formels qu'en même temps qu'elle fournissait un service militaire des plus actifs, elle s'adonnait avec succès à des industries de tradition orientale, dont les procédés avaient été apportés de Sicile, comme le tissage de certaines étoffes et la fabrication des armes. Il faudra joindre maintenant à la liste de ces industries celle de la confection des poteries vernissées conformément aux anciens prototypes arabes.

Nous sommes conduits à désigner avec certitude la Sicile musulmane comme une étape du transport de la fabrication de ce genre de poteries entre l'Orient et la Pouille, où elle passa avec la transplantation des Arabes sous Frédéric II. Ceci est de nature à jeter un jour précieux sur l'origine des *bacini* employés dans la décoration des églises par les architectes italiens, surtout dans le XIe siècle. On les a d'abord regardés comme de provenance arabe ou persane, comme des trophées des expéditions maritimes des Pisans. Mais

M. Drury-Fortnum, en les étudiant de plus près, a montré qu'il n'y en avait qu'un petit nombre qui fussent de fabrication proprement arabe, que la plupart sortaient d'ateliers plus voisins, qu'il plaçait sur un point encore indéterminé de l'Italie. Après la constatation que j'ai faite à Lucera, et que tout le monde peut y renouveler, c'est en Sicile qu'il faudra, je crois, chercher la situation de cet atelier, dont les produits devaient se répandre par le commerce sur le continent italien.

Les poteries à vernis vert ne sont pas les seules dont on recueille les débris au château de Lucera. D'autres fragmens moins nombreux offrent des ornemens d'une donnée fort simple, tracés en bleu et en rouge sur un fond blanc. Ici, la décoration a été manifestement exécutée au moyen de l'application sur la terre d'un engobe revêtu d'un vernis incolore et translucide au moyen d'un *marzacotto* plombique. C'est le procédé que Passeri affirme avoir été mis en œuvre à Pesaro à partir des environs de l'an 1300. Naturalisé d'abord à Lucera par les colons arabes, il avait ainsi mis un peu plus d'un demi-siècle à se transmettre de proche en proche jusque dans les Marches. M. Barnabei a recueilli dans l'Abruzze, son pays natal, dans des sépultures qui ne peuvent pas descendre plus bas que la fin du XIIIe siècle, des poteries exactement conformes aux deux classes de celles dont on recueille les tessons au château de Lucera. Il en fera bientôt l'objet d'une publication. Ces sépultures de l'Abruzze fournissent un chaînon géographiquement intermédiaire entre Lucera et Pesaro, et nous parvenons ainsi à suivre dans le temps et dans l'espace la marche de l'industrie des terres vernissées, originaire de l'Orient, établie d'abord en Sicile lors de la conquête arabe, transplantée dans le nord de la Pouille au XIIIe siècle avec les derniers restes des musulmans siciliens, enfin se propageant de là en suivant le littoral de l'Adriatique jusqu'à Pesaro et aux villes voisines, où elle se développa surtout à partir du moment où l'anéantissement des Sarrasins de Lucera eut enlevé aux potiers des Marches leurs plus redoutables concurrens, ceux qui avaient été leurs maîtres.

Entre la forteresse et la ville elle-même s'étend une vaste esplanade entièrement découverte, où fait défaut toute construction du moyen âge. Ce terrain était compris dans la ville antique, et le sol y est jonché de fragmens d'anciennes poteries où le travail de la charrue, retournant chaque année la terre, a fini par confondre pêle-mêle les reliques de tous les siècles de l'antiquité. La terre rouge arrétine à reliefs sigillés représente là le dernier siècle de la république romaine et les débuts de l'empire; les poteries étrusco-campaniennes à reliefs et à glaçure noire une période antérieure, l'existence de la colonie romaine de Luceria des guerres puniques aux

premières guerres civiles; les tessons de vases peints à figures rouges de fabrication grecque l'âge où l'influence des cités helléniques voisines avait pénétré l'Apulie et y régnait en maîtresse, du milieu du ve siècle avant notre ère au milieu du IIIe. Ce qui est plus intéressant, c'est qu'on y rencontre en abondance des débris céramiques d'un âge antérieur, qui nous reportent aux temps où la Luceria primitive était encore aux mains des indigènes apuliens. Ce sont les fragmens d'une poterie noirâtre sans vernis, colorée uniformément dans la masse de la pâte et sans couverte, simplement lustrée au polissoir, telle qu'on la rencontre aux origines de la civilisation dans toutes les parties de l'Italie. La présence de cet ancien *bucchero* italique n'avait pas été jusqu'ici signalée en Apulie. J'en ai observé des fragmens sur tous les emplacemens de villes antiques que j'ai examinés dans cette contrée, comme aussi dans la Lucanie et dans le Bruttium. La fabrication s'en est donc étendue à une certaine époque, avant le triomphe des influences grecques, sur la totalité de la Péninsule, sans différences bien sensibles de contrée à contrée.

Dans la ville de Lucera, le seul monument important est la cathédrale, magnifique église à trois nefs du plus pur style ogival français du XIIIe siècle. C'est un des édifices religieux les plus remarquables de l'époque médiévale dans le midi de l'Italie. Pour quiconque l'étudie avec une connaissance quelque peu approfondie des monumens du même art en France, deux conclusions s'imposent à l'esprit. Cette cathédrale, bien que consacrée seulement en 1302, n'a pu être commencée en 1300 par Charles II, comme on l'imprime. D'après son architecture, on ne saurait en faire commencer les travaux plus tard que 1274, date de l'établissement des colons provençaux dans la ville. D'autre part, l'architecte de cette église a été Français et même, suivant toutes les probabilités, natif de l'Ile-de-France, dont il a transporté l'art sans modification dans la Pouille. En revanche, ce sont des tailleurs de pierre indigènes qu'il a employés à en exécuter la décoration. La chose est surtout manifeste au portail principal. Les feuillages finement refouillés d'un beau et ferme dessin qui garnissent l'archivolte de son arc en tiers-point ont la plus étroite parenté avec ceux de l'archivolte de l'arc en plein cintre du palais de Frédéric II à Foggia. Les quatorze magnifiques colonnes de marbre vert antique, que l'architecte a distribuées dans diverses parties de son œuvre, devaient garnir la nef de la cathédrale plus ancienne, celle dont les Sarrasins avaient fait une mosquée.

Le gouvernement italien a entrepris dans ces dernières années une restauration complète de la cathédrale de Lucera, travail très bien conduit et aujourd'hui près d'être terminé. En grattant le badigeon qui revêtait l'intérieur de l'église, on a mis au jour sur plusieurs points d'intéressantes fresques du XIVe siècle, entre autres

une Vierge avec l'Enfant Jésus, d'une grande beauté de dessin et d'un sentiment tout à fait giottesque. Mais il n'y a à tirer de ces fresques aucun argument en faveur des théories de M. Salazaro sur le développement précoce de la peinture dans le royaume de Naples. Les princes angevins devaient tout naturellement, par suite de leurs rapports avec Florence, appeler des peintres de cette ville à décorer les édifices qu'ils construisaient. Au moment où fut terminée la cathédrale de Lucera, Giotto, qui a travaillé à Naples, était dans le plein épanouissement de son talent et de son influence; et c'est à son école que se rattachent directement les fresques retrouvées dans cette église bien plus qu'à ce que l'on connaît du style de l'école latine contemporaine des peintres de la Pouille et du comté de Lecce.

La cathédrale de Lucera montre encore une statue de marbre que l'on prétend être celle du roi Charles II d'Anjou. Elle est aujourd'hui dressée contre le mur à l'intérieur, à gauche de la porte d'entrée principale, debout sur un piédestal de pierre, où une inscription en lettres modernes lui applique le nom du prince angevin. Mais cette attribution, d'après laquelle M. Gregorovius, dans un ouvrage tout récent, traçait un portrait de Charles II, ne supporte pas un seul instant l'examen pour un archéologue. La statue, qui date du courant du XIVe siècle, n'a jamais été l'effigie ni de Charles II, ni d'aucun roi. C'est celle qui était couchée sur la tombe d'un simple chevalier. Il est revêtu de son armure, avec la tête, aux traits juvéniles, nue et reposant sur un oreiller; ses mains sont jointes sur sa poitrine et ses pieds s'appuient sur deux chiens.

Du haut des murs du château de Lucera on aperçoit à une vingtaine de kilomètres de distance au nord, toujours dans la plaine, San-Severo, ville de plus de 17,000 âmes enrichie par l'agriculture et aujourd'hui dans un état de prospérité toujours croissante malgré les ravages extraordinaires qu'y fit le choléra en 1865. En 1799, elle fut, comme Andria dans la province de Bari, le point où se retranchèrent les Bourboniens pour résister à la nouvelle république que venaient d'établir les Français. Le général Duhesme vint l'attaquer avec une division de l'armée de Championnet et les volontaires napolitains que commandait Ettore Caraffa, comte de Ruvo. Car ce chef de la grande maison des Caraffa, si illustre dans l'histoire, qui fut au XVIIe siècle la première du Napolitain, avait embrassé avec ardeur la cause républicaine comme une grande partie de la haute noblesse du royaume. La résistance et l'attaque eurent l'acharnement propre aux guerres civiles. On se battit sans quartier, et la ville ne finit par être prise qu'après que Caraffa y eut fait, de même qu'à Andria, mettre le feu pour déloger des maisons

leurs défenseurs. En fait de férocité, il pouvait rivaliser avec le cardinal Ruffo, qui fut son adversaire et le chassa de la Pouille; mais c'était un homme d'une incomparable vaillance et sa mort fut très belle. Poursuivi par les bandes infiniment supérieures de l'armée de la Sainte-Foi, il s'enferma dans Pescara, et la famine le contraignit d'y capituler. La convention, régulièrement signée, portait qu'il pourrait se retirer librement avec ses soldats. Au mépris de la parole donnée, le cardinal Ruffo le fit arrêter et enfermer dans la prison de Château-Neuf de Naples. Là les juges-bourreaux de la reine Caroline, après la rentrée de la cour, le condamnèrent à être décapité. Montant d'un pas ferme et d'un air serein les marches de l'échafaud, il réclama et obtint d'être couché sur le dos sur la planche de la guillotine, le visage tourné vers le couteau : « Moi, noble et descendant des preux, dit-il, quand je meurs pour la liberté de ma patrie, je veux voir en face l'instrument de supplice devant lequel tremblent les lâches. »

A mi-chemin entre Lucera et San-Severo sont les ruines insignifiantes de Castel-Fiorentino, le château de plaisance où Frédéric II mourut, le 13 décembre 1250. Découragé par les échecs que sa cause avait subis en Allemagne et dans le nord de l'Italie, et surtout par la nouvelle de la captivité de son fils Enzio, affaibli par la maladie, sentant fléchir l'énergie indomptable qui jusqu'alors l'avait soutenu dans les plus grandes épreuves, entrevoyant partout autour de lui la trahison prête à se manifester au jour, il voulait s'enfermer dans la forteresse de Lucera, au milieu de ses fidèles Sarrasins. En arrivant à Castel-Fiorentino, son état devint tel qu'il dut s'y arrêter. Le nom du lieu, en lui rappelant une prédiction de ses astrologues, excita chez lui de sinistres pressentimens. « Vous mourrez, lui avait-on dit, près de la porte de fer, dans un lieu dont le nom sera formé du mot fleur. » Comme dans la chambre royale le lit masquait une ancienne ouverture depuis longtemps condamnée et qui pouvait donner accès dans une tour voisine, il la fit percer et elle se trouva garnie d'une porte de fer. « Mon Dieu, dit alors Frédéric, si je dois ici vous rendre mon âme, que votre volonté s'accomplisse! » Puis, avec un calme parfait, il appela près de lui Berardo, archevêque de Palerme, qui depuis trente ans, malgré les anathèmes pontificaux, lui gardait une fidélité à toute épreuve; Berthold, marquis de Hohenburg, le chef des troupes allemandes et son parent; Riccardo di Montenegro, grand justicier du royaume; le Calabrais Pietro Ruffo, qu'il avait élevé d'un rang obscur à la dignité de maréchal; enfin Giovanni da Procida, son ami et son médecin, le même qui devait être plus tard l'âme de la conjuration des Vêpres siciliennes. En leur présence, il dicta son testament au notaire Nicolao da Bari.

Ceci se passait le 10 décembre; trois jours après, le souverain qui depuis trente ans remplissait le monde du bruit de son nom expirait dans la nuit, assisté par l'archevêque de Palerme, qui lui donna les sacremens. Une obscurité profonde plane, du reste, sur les détails de ses derniers momens. Les passions, au sujet de la querelle entre l'empire et la papauté, étaient arrivées sous Frédéric II à un tel degré de violence, le mensonge et la calomnie étaient si bien passés à l'état d'habitude dans les deux camps qu'il est impossible d'accorder une foi implicite aux récits des écrivains contemporains sur aucune des circonstances décisives de sa vie. Chacun invente, sans scrupule, suivant l'intérêt de son parti, ce qui peut glorifier ou noircir la mémoire de l'empereur, et la moindre préoccupation des chroniqueurs guelfes ou gibelins est le respect de la vérité. Suivant les gibelins, après avoir professé pendant sa vie une philosophie sceptique, Frédéric fit la mort d'un chrétien repentant, revêtu, comme c'était alors l'usage, d'un froc de moine, pleurant ses péchés et édifiant tous les assistans. Les guelfes le représentent, au contraire, se tordant sur son lit dans des convulsions de rage, dévoré par le poison, sans pénitence et refusant les sacremens, menaçant l'église et grinçant les dents. Si l'on est en droit de penser que les premiers ont forcé les choses dans le sens qui leur paraissait à l'honneur de leur héros, les termes mêmes du testament de Frédéric démentent la fureur d'impiété que les seconds lui attribuent à son dernier moment. Mais où la calomnie des pamphlétaires guelfes devient véritablement atroce et dépasse tellement la mesure qu'elle trahit elle-même son mensonge, c'est quand elle prétend que Frédéric II fut étouffé sous son oreiller par son fils Manfred, désireux de s'approprier l'argent du trésor et de s'ouvrir le chemin du trône. Aucun historien sérieux ne s'est arrêté à cette abominable accusation, que dément son absurdité même autant que le noble caractère de Manfred, bien plus droit et plus loyal que son père, pour qui d'ailleurs un parricide eût eu, dans les circonstances où il se serait produit, les conséquences les plus funestes à ses intérêts. Elle n'a été avancée qu'après la mort tragique de Manfred, quand il ne suffisait plus aux haines de parti d'avoir déterré son cadavre hors de la fosse où les soldats de Charles d'Anjou l'avaient déposé sur le champ de bataille de Bénévent, pour le livrer en pâture aux corbeaux, mais qu'elles voulaient encore attacher l'infamie à son souvenir.

FRANÇOIS LENORMANT.

LE

VANDALISME MODERNE

EN ORIENT

La destruction des chefs-d'œuvre de l'antiquité est une longue et douloureuse histoire qui n'a pas encore eu son historien. Peut-être même est-il impossible de l'écrire, vu l'incertitude et la rareté des documens. Aux époques où la barbarie est telle que les hommes détruisent avec l'insouciance des enfans, il ne se trouve pas d'annalistes pour dresser l'inventaire des ruines qu'ils font, l'acte de décès des chefs-d'œuvre qu'ils sacrifient. Pendant les quinze siècles qui nous séparent de la fin des temps antiques, c'est à peine si quelques rares témoignages viennent éclairer l'histoire de l'art sur le destin de ses monumens préférés. Ainsi, pour ne parler que des œuvres de Phidias, nous savons que le Jupiter chryséléphantin d'Olympie fut transporté par Théodose Ier à Constantinople et qu'un incendie l'y détruisit en 475. Mais comment ont péri la Minerve Promachos de l'Acropole, qu'Alaric, au témoignage de Zozime, vit encore debout en 395, et la Minerve chryséléphantine dont une faible copie, retrouvée il y a deux ans sous une rue d'Athènes, a tant passionné les archéologues, et vingt autres ouvrages du grand maître que Pausanias signale dans les différentes villes de la Grèce? Le silence des textes nous oblige malheureusement à laisser ces questions sans réponse. Nous trouverions une consolation aux regrets que leur perte nous inspire si nous pouvions du moins les suivre jusqu'à leurs derniers momens. Mais leur disparition n'a été constatée que bien des siècles après leur ruine, sans qu'il soit même possible, la plupart du temps, de rejeter la faute sur tel barbare plutôt que sur

tel autre. Un seul homme, grand dignitaire byzantin du XIIIe siècle, a pris soin de recueillir avec une pieuse sollicitude ce qu'on pourrait appeler le martyrologe des œuvres d'art conservées à Constantinople au moment de la quatrième croisade et détruites alors par l'avidité des Latins. Cet écrivain est Nicétas Acominat de Chonæ, qui a raconté, en même temps que Villehardouin, la prise de Constantinople par les croisés. Son petit livre *sur les Statues antiques que les Francs ont détruites à Constantinople* (1) manque à la vérité de précision ; combien pourtant on sait gré à leur auteur de ces quelques pages émues où respire encore l'amour du beau, l'esprit de la vieille Grèce! Nicétas a été témoin des actes sauvages qu'il raconte, il a assisté à la ruine de sa patrie, aux orgies d'une invasion victorieuse; mais au milieu de tant de désastres qui le condamnaient à la misère et à l'exil, il ne regrette rien avec plus d'amertume que la perte des chefs-d'œuvre du passé, de ces bronzes de Lysippe, héritage de Rome et de la Grèce, que la barbarie occidentale transformait en grosse monnaie. Ce qu'il pleure dans les ruines de Constantinople, c'est ce que la postérité y pleurera avec lui. Expulsé de sa demeure par l'incendie, privé de ses biens par le pillage, il ne daigne pas donner une parole de regret aux trésors qu'un instant détruit, mais que remplacent le temps et l'industrie des hommes. D'autres ont été anéantis, que les siècles futurs ne remplaceront jamais. L'opuscule précieux où il a exhalé ses plaintes, composé dans ses tristes loisirs de la cour de Lascaris à Nicée, est sans doute encombré de cette mythologie froide et de cette rhétorique prétentieuse qui, chez les écrivains byzantins, remplacent souvent et traduisent parfois l'érudition solide et le sentiment sincère. Mais c'est en même temps un suprême adieu, touchant malgré son enflure, à des œuvres qui représentaient le plus pur produit de la civilisation grecque. On pardonne à cette oraison funèbre des marbres et des bronzes le mauvais goût étrange où elle se complaît. Le livre de Nicétas n'est pas seulement un document de haute valeur : c'est la dernière condamnation qu'un représentant de la civilisation antique en Orient ait portée contre le vandalisme qui allait poursuivre son œuvre et la couronner, près de six siècles plus tard, par la destruction du Parthénon.

On attribue souvent à l'esprit iconoclaste du christianisme la plupart des ravages dont tout l'Orient porte encore la trace (2). C'est

(1) La traduction française de Buchon (*Collection des chroniques nationales françaises*, t. III, 1828, p. 325-338) est très défectueuse. Le texte a été publié, avec une traduction allemande et un commentaire, dans le cinquième volume de l'*Histoire des croisades* de Wilken et reproduit dans la *Byzantine* de Bonn.

(2) Nous ne nous occupons ici que de l'Orient, mais à Rome même les imitateurs de Polyeucte ont fait bien moins de mal que les séditions, les guerres, l'ignorance, et

une injustice aussi grande que le mot de vandalisme lui-même, qui paraît imputer aux Vandales une part prépondérante dans l'œuvre de destruction à laquelle tous les peuples du moyen âge ont pris part. La preuve que le christianisme triomphant n'a pas détruit systématiquement les œuvres d'art, c'est qu'on n'a jamais cessé de les recueillir et de les conserver à Constantinople (1). Le fanatisme est étranger aux accidens divers qui en firent périr un grand nombre avant même la quatrième croisade. Les Latins, en 1204, ne pensaient non plus faire œuvre pie en jetant dans les flammes des Vénus et des Hercules : ils voulaient simplement battre monnaie. Ce n'est que par exception que les destructeurs, qu'ils fussent orthodoxes, schismatiques ou musulmans, ont obéi à une idée religieuse. L'ignorance et la cupidité, tels ont été partout, tels sont encore, les mobiles du vandalisme. On avait besoin de chaux : on jetait les marbres dans des fours; on avait besoin de monnaie : on faisait fondre les bronzes. Bélisaire, le vainqueur des Vandales, assiégé dans le château Saint-Ange en 537, manquait de projectiles : il précipita sur les Goths les chefs-d'œuvre qui couronnaient le mausolée d'Hadrien, et l'on sait que l'une de ces statues, le célèbre *Faune* de Munich, a été retrouvée sous Urbain VIII dans les fossés du château. Ce n'est pas seulement au moyen âge, mais à toutes les époques de l'histoire, que les guerres et les révolutions, avec les misères qu'elles entraînent, ont été funestes aux œuvres d'art. Il faudrait s'estimer heureux si les habitudes de destruction que prennent les hommes à certaines époques ne survivaient pas aux besoins qui les ont fait naître, si le vandalisme du moyen âge avait cessé ses ravages dans les temps modernes. Il n'en est rien, malheureusement; la race des Vandales n'est plus qu'un souvenir, mais le vandalisme n'a pas disparu comme elle. Lorsque le Panthéon fut défiguré par un pape du XVIIe siècle, on répétait dans Rome que les Barberini avaient osé ce que n'avaient point fait les barbares : c'est là un blâme que l'Italie moderne ne mérite pas, mais que l'on pourrait, dans une grande mesure, appliquer à la Turquie et à la Grèce contemporaines. Déterminer les causes qui, aujourd'hui encore, livrent à la ruine ou à la mutilation les restes de l'art antique dans l'Orient grec, diminuant ainsi chaque année le patrimoine commun de monumens qu'a épargnés le moyen âge, tel est le sujet que nous nous

surtout la coutume, stigmatisée par Æneas Sylvius, de transformer les marbres en chaux. Sous les empereurs chrétiens, il y avait un *comes rerum nitentium* chargé de la conservation des objets d'art. « Les premiers papes eux-mêmes, dit Ottfried Müller, montrèrent parfois du goût pour l'éclat que les restes de l'antiquité répandaient sur la ville sainte, notamment Grégoire le Grand, justement réhabilité à cet égard par Fea. »

(1) On peut voir à ce sujet deux dissertations de C.-G. Heyne, dans les *Mémoires de l'académie de Goettingue*, t. XI, p. 3 et t. XII, p. 373.

proposons de traiter ici, dans l'espoir d'attirer l'attention sur un état de choses déplorable qu'il dépendrait des gouvernemens de faire cesser. Trois ans de séjour sur les bords de l'Archipel nous ont mis à même de constater trop souvent la persistance du vandalisme dans la patrie même de l'art grec. Nous voulons croire que l'autorité n'en est pas la complice ; mais elle ne prouvera clairement son innocence qu'en introduisant des réformes efficaces auxquelles l'indignation du public instruit aurait dû la contraindre depuis longtemps.

I.

La renaissance du sentiment national en Grèce a été accompagnée et soutenue par un réveil du goût archéologique. Dès 1812, en pleine domination ottomane, se forma la société des *Philomousoi*, sous la protection de Capo d'Istria, de l'empereur Alexandre et du prince Louis de Bavière. Elle avait pour but la conservation des monumens, la fondation d'une collection d'antiques et d'une bibliothèque (1). Ainsi naquit le premier musée de la Grèce moderne, dans le sous-sol de l'orphelinat d'Égine. Mais bientôt éclata la lutte terrible qui, de 1821 à 1827, couvrit la Grèce de ruines nouvelles et ne lui rendit l'indépendance qu'après l'avoir presque dépeuplée. Les récits des archéologues qui accompagnaient l'expédition de Morée présentent l'image la plus effrayante de la désolation qui régnait alors partout. C'est l'honneur de ce malheureux peuple d'avoir compris, dès les premiers jours de sa liberté reconquise, que l'Europe, en venant à son secours, avait rendu hommage à la Grèce antique, et qu'il avait lui-même des devoirs à remplir envers ceux dont le souvenir l'avait sauvé.

Quelle ne dut pas être la tristesse des savans qui visitèrent les premiers, après la retraite des Turcs, cette acropole d'Athènes que Carrey, au temps de Louis XIV, avait encore vue dans toute sa gloire ! Morosini, Elgin, le siège de 1827, avaient fait du Parthénon la ruine d'une ruine; le temple de la Victoire Aptère n'existait plus, des monceaux de décombres, des murs écroulés, des marbres réduits en éclats couvraient le sol. Il y avait tout à faire, et cela dans un pays épuisé, travaillé encore par des dissensions intestines qui survécurent à la guerre étrangère. Aujourd'hui, le voyageur qui visite Athènes, cinquante ans après la constitution du royaume grec, ne peut s'empêcher d'abord de rendre hommage à l'activité des hommes qui ont fait renaître de ses cendres une ville entièrement ruinée, formé des musées qui comptent parmi les plus riches

(1) Voyez, dans l'*Histoire de l'archéologie de l'art* de Bernhard Stark (Leipzig, 1880), l'histoire des études archéologiques en Grèce au XIX[e] siècle, p. 326 et suiv.

de l'Europe, nettoyé l'Acropole des débris modernes qui l'encombraient et rendu aux temples antiques, qu'il eût été sacrilège de restaurer, la majesté de l'isolement. Sans doute, c'est en partie à des étrangers que doit être attribuée l'initiative de ce que la Grèce a fait pour ses monumens : comment oublier les noms de Thiersch, de Ross, de Beulé, sans parler des explorateurs récens qui, à Mycènes, à Olympie et à Délos ont exhumé à leurs frais, ou aux frais de l'Allemagne et de la France, des œuvres admirables dont la Grèce s'est enrichie? Mais la Grèce elle-même peut nommer avec orgueil Pittakis, Rangabé, Koumanoudis, Eustratiadis, et tous les membres de cette vaillante Société archéologique qui, fondée en 1837, a rendu des services inappréciables, alors que le gouvernement était trop pauvre pour se substituer à elle (1). Avant de dénoncer avec une sévérité que nous croyons juste les dévastations dont la Grèce est le théâtre, nous nous plaisons à reconnaître qu'elle a fait beaucoup depuis cinquante ans et que le bon vouloir ne lui a jamais fait défaut. Nous désirons qu'on ne voie dans nos reproches qu'une preuve de l'intérêt sincère que nous lui portons. Il y a quelques années, M. Waddington, alors ministre de l'instruction publique, avait dit avec beaucoup de raison que la Grèce, incapable souvent de faire des fouilles chez elle, repoussait le concours des étrangers qui voulaient lui venir en aide. M. Koumanoudis, secrétaire de la Société archéologique, répondit avec amertume dans l'*Athênaion* et rappela au ministre français l'ancien adage : *Parvum parva decent.* Nous n'oublions pas, non plus que le faisait M. Waddington, que la Grèce est petite et qu'elle n'est pas riche; nous ne lui demandons pas l'impossible, nous lui reprochons seulement d'être intolérante à l'égard des uns, trop tolérante à l'égard des autres, de maintenir une législation qui provoque au vandalisme et de repousser souvent les offres désintéressées de services dont la science, et le pays même, pourraient recueillir de si beaux fruits.

Une des premières lois que le gouvernement de la Grèce libre ait rendues (2) interdisait d'une manière absolue, sous peine de confiscation, l'exportation des antiquités. La Grèce se sentait trop pauvre pour s'opposer d'une autre manière à l'émigration de ses chefs-d'œuvre en Europe. Le Parthénon mutilé dénonçait les rapines de lord Elgin; les frontons du temple d'Égine, la frise du temple de Phigalie avaient été enlevés dans les premières années

(1) Au moyen de donations et des revenus d'une loterie annuelle, la Société archéologique achète des œuvres d'art et fait quelquefois exécuter des fouilles. L'histoire des travaux de cette société, de 1837-1880, a été racontée récemment par M. Castorchis (Athènes, 1880); M. G. Perrot a rendu compte de ce livre dans la *Revue archéologique* du mois de février 1880.

(2) Loi de mai 1834, dans les *Codes grecs* de Ralli, édit. de 1875, t. II, p. 451.

du siècle; enfin le chef-d'œuvre de l'art grec, la Vénus de Milo, était arrivé au musée du Louvre au commencement de la guerre de l'indépendance. Il semblait nécessaire, à 'exemple des états pontificaux, de protéger contre les convoitises de l'Europe les œuvres que le sol de la Grèce recélait encore. Cette loi de prohibition absolue a trouvé des défenseurs même parmi les savans de l'Europe. « Un pays, dit Beulé (1), a toujours le temps de faire reparaître au jour les antiquités qui dorment sous la terre. Elles peuvent attendre quelques siècles encore : on les ignore, mais on les possède. L'impatience d'un savant, le caprice d'un étranger, peuvent hâter leur exhumation, sans constituer un droit nouveau de propriété. » Le raisonnement de Beulé est assez juste; il s'agit seulement de ne pas décourager l'ardeur de la science qui offre son concours désintéressé au pays. La loi grecque de 1834 défend l'exportation des antiquités d'une manière absolue, leur transfert d'un point à l'autre du pays sans la permission expresse de l'autorité; elle interdit toute recherche archéologique, à moins d'une autorisation spéciale du gouvernement, qui fait surveiller le chercheur par un commissaire; elle prescrit à tout possesseur d'antiquités sur le sol grec d'en faire la déclaration détaillée, pour que l'on puisse contrôler au besoin l'intégrité de sa collection (2). Si le propriétaire d'un terrain découvre une œuvre d'art, il doit donner avis de sa découverte dans les trois jours, car la moitié de sa trouvaille appartient de droit au gouvernement. S'il ne veut pas accepter les offres d'achat que lui font le ministère ou la Société archéologique et qu'il vende sa trouvaille à un tiers, il devra payer à la caisse des musées un droit de *cinquante pour cent* sur le prix de vente. L'œuvre est confisquée sans indemnité si l'on découvre que le propriétaire a fait secrètement des démarches pour s'en dessaisir ou l'exporter. Si le délit d'exportation est accompli, le coupable est passible d'amende et d'emprisonnement.

Voilà une législation bien draconienne, et, comme toutes les législations de ce genre, condamnée d'avance à rester en partie lettre morte. Ce n'est pas sans raison qu'on l'a appelée récemment « l'absurde loi qui régit et prétend prohiber le commerce des antiquités dans le royaume hellénique (3). » Nous allons montrer comment

(1) Journal de mes fouilles sur l'Acropole, 23 février 1852. (*Gazette des beaux-arts*, 1872, p. 278.)

(2) Ce droit de visite est établi par l'article 72 de la loi, mais il est à peu près tombé en désuétude.

(3) M. François Lenormant, dans la *Gazette archéologique* de 1878, p. 201; voyez ce que dit M. Rayet dans le même recueil 1880, p. 102 et dans la *Gazette des beaux-arts*, 1875, t. II, p. 552. M. Castorchis lui-même, plaidant la cause de la loi de 1834 (*Athénaion*, 1881, p. 373), reconnaît les abus de tout genre auxquels elle a donné

elle a eu pour conséquence, depuis un demi-siècle, la rareté des fouilles autorisées qui profiteraient au pays, la multiplication infinie des fouilles clandestines qui le mettent au pillage, l'exportation en masse des petits objets qu'on peut dérober à la surveillance, enfin et surtout le vandalisme odieux qui mutile les objets trop considérables pour les exporter et les débiter en fragmens.

Depuis vingt ans il n'y a guère eu en Grèce que six explorations archéologiques importantes, dont quatre seulement ont été l'œuvre d'étrangers. L'École française d'Athènes a commencé des fouilles à Santorin et rendu à la lumière une grande partie des ruines de Délos; l'Allemagne a fait déblayer, au prix de sacrifices énormes, le territoire sacré d'Olympie; M. Schliemann a découvert les fameux tombeaux de Mycènes; enfin la Société archéologique a exploré la partie méridionale de l'Acropole et fouillé les tombeaux de Spata en Attique, dont le rapprochement avec les tombes royales de Mycènes a été un trait de lumière pour l'histoire de l'art. En 1881 et 1882, la Société archéologique a commencé des fouilles à Éleusis et à Épidaure, et ces fouilles, dont on attend beaucoup, doivent être poursuivies cette année. Tous les objets découverts par l'École française, par l'Allemagne et par M. Schliemann sont restés la propriété du gouvernement grec; par exception, on a fait don à l'Allemagne d'un petit nombre de *duplicata* provenant des fouilles d'Olympie, mais les objets cédés, quoi qu'on en ait dit, n'ont qu'une très médiocre importance. On voit donc qu'en accordant aux étrangers le droit de dépenser leur argent et leur temps pour enrichir ses musées, le gouvernement grec conclut avec eux un contrat léonin où tous les avantages sont pour lui. Non-seulement ses collections s'enrichissent sans qu'il fasse d'autres frais que ceux de l'entretien d'un commissaire, mais le pays environnant les localités étudiées bénéficie des dépenses considérables que comporte une exploration scientifique. Dans ces conditions, on serait tenté de croire que la Grèce sollicite les étrangers de fouiller chez elle et que ceux-ci, craignant d'être dupes, refusent d'accéder à ses offres. C'est cependant tout le contraire qui a lieu. La convention autorisant l'Allemagne à déblayer Olympie a rencontré la plus vive opposition au sein de la Chambre; on a été jusqu'à dire qu'elle déshonorait le pays. Lorsqu'il s'est agi de céder quelques objets de peu de valeur trouvés en double, les scènes et les protestations ont recommencé. Cette opposition inintelligente est tout à fait blessante pour un pays qui a dépensé plus d'un million au profit de la Grèce. Faut-il y voir l'effet d'un patriotisme mal

lieu. Ludwig Ross, conservateur-général des antiquités sous le roi Othon, les signalait avec tristesse sans pourtant y proposer de remède. Voy. A. Bötticher, *Olympia*, 1883, p. 71.

entendu? Mais, en vérité, on ne peut guère prendre au sérieux des gens qui vous disent que « les ossemens de leurs ancêtres ne doivent pas être déterrés par des barbares! » Ceux qui parlent ou pensent ainsi oublient que la Grèce a été sauvée par l'Europe en considération de son passé, parce que l'Europe voyait dans ce passé non pas le patrimoine exclusif d'un petit peuple, mais le patrimoine commun de tous ceux qui aiment le beau. L'opposition qui a été faite aux projets de l'Allemagne, et qui s'est reproduite récemment lorsque la France a demandé l'autorisation d'explorer les ruines de Delphes a pour cause la propagande déplorable d'un certain nombre d'esprits étroits, infectés de ce vice qui coexiste en Grèce avec les vertus de l'hospitalité : la défiance et la jalousie à l'égard de l'étranger. Peu importe à ces *misoxènes*, — c'est le nom qu'on leur donne couramment à Athènes, — que la science fasse des progrès ou reste stationnaire, que les musées s'accroissent ou soient livrés au pillage : ce qu'ils demandent avant tout, c'est qu'un étranger ne puisse pas entreprendre, même au profit exclusif de la Grèce, ce qu'elle est incapable de faire elle-même. C'est la généralisation de la même idée qui inspirait, il y a cinquante ans, la loi funeste contre les *hétérochtones*, c'est-à-dire les Hellènes nés hors de la Grèce. La Société archéologique d'Athènes s'est montrée animée de cet esprit antiscientifique et mesquin, au grand déplaisir de ses amis et de ses admirateurs, qui l'ont vue compromettre, par une politique de malveillance et d'envie, la haute réputation d'impartialité, de dévoûment sans arrière-pensée à la science qu'elle avait su acquérir en Europe. Il est profondément à regretter que l'homme supérieur qui dirige depuis plus d'un an les destinées de la Grèce, M. Tricoupis, ait paru épouser ces passions que les Grecs éclairés désavouent hautement. Malgré un engagement formel de son prédécesseur, M. Coumoundouros, il a refusé d'appuyer auprès de la Chambre le projet de loi autorisant la France à fouiller Delphes, travail considérable qu'un état européen est seul en mesure de mener à bonne fin. Nous voulons espérer que la conscience des véritables intérêts de son pays l'emportera enfin, dans un esprit aussi juste, sur des conseils doublement coupables, parce que la Grèce et la science souffrent également de leurs effets (1).

Nous avons parlé des fouilles de M. Schliemann à Mycènes; il est à vrai dire le seul particulier qui ait fait, au vu et au su du gouvernement grec, une exploration archéologique sérieuse. Mais s'il fal-

(1) Lors de la discussion de la convention avec l'Allemagne, le 11 novembre 1875, quelques députés ont développé avec éloquence la thèse indiquée par le bon sens. Le discours de M. Diamantopulos, rapporteur de la commission, devrait être médité de ceux qui combattent avec une passion si obstinée la convention relative aux fouilles de Delphes.

lait énumérer les fouilles clandestines qui se poursuivent, depuis cinquante ans, sur toute l'étendue du territoire de la Grèce, nous entreprendrions une tâche sans fin. Nous ne voulons d'ailleurs dénoncer personne : contentons-nous de citer quelques faits à l'appui de notre assertion. L'immense nécropole de Tanagre, en Béotie, d'où sont sorties les milliers de figurines en terre cuite qui peuplent les musées et les cabinets de l'Europe, a été littéralement dévastée, depuis 1871, par les paysans et les marchands d'antiquités. Lorsque le gouvernement grec, après des années d'indifférence, a envoyé à Tanagre un poste de soldats, le mal était déjà sans remède. La plus belle nécropole de la Grèce et du monde avait été saccagée sans aucun profit pour la science, qui a fait là une perte irréparable. Il ne s'agit pas en effet pour l'archéologie de recueillir des bibelots au hasard, de remplir des vitrines ou de couvrir des étagères. Le produit de fouilles faites par un marchand peut être d'un grand attrait pour les artistes, mais la science de l'antiquité ne trouve son compte que lorsqu'on a consigné, dans des procès-verbaux minutieux, l'endroit précis où chaque objet est sorti de terre, la disposition des statuettes, des vases, des objets de toilette dans les sépultures, la nature du contenu de chaque tombe, celle des moindres fragmens qu'on a pu y recueillir. Les marchands et, à plus forte raison, les paysans n'ont aucun motif pour faire ces observations; ils cherchent des objets intacts, brisent ou rejettent les autres et s'empressent de vendre leurs découvertes à d'autres marchands qui les falsifient souvent, par l'addition d'attributs ou de couleurs, pour leur donner plus de rareté et de prix. Le pillage de la nécropole de Tanagre, que le gouvernement grec a toléré pendant quatre ans, est un des épisodes les plus affligeans du vandalisme qui fleurit en Grèce et brise ou dénature plus de monumens que n'en ont détruit les Turcs: *Quod non fecere Barbari, fecere Græculi*. Toute fouille clandestine est nécessairement hâtive : la moitié peut-être des charmantes statuettes que contenaient les tombes de Tanagre ont été réduites en poussière par la pioche des explorateurs de contrebande. La Société archéologique, il est vrai, a fait exécuter quelques fouilles à Tanagre; mais dans l'intervalle de ces explorations, qui ont donné des résultats médiocres, les recherches clandestines ont continué. On a fouillé la nuit, pendant les mois pluvieux de l'hiver, au risque de mettre en pièces vingt statuettes avant d'en découvrir une qui fût intacte. Il en résulte que la nécropole de Tanagre est aujourd'hui presque épuisée : cinq mille statuettes et autant de vases, représentant une valeur énorme, ont passé à Paris, à Londres et à Berlin, alors que le musée de la Société archéologique ne contient qu'une maigre collection dont les plus belles pièces ne sont pas comparables à celles qu'on voit au Louvre, et, à Athènes même, chez les grands

marchands d'antiquités. De plus, le commissaire grec qui a fouillé à Tanagre, au nom de la Société archéologique, n'a publié aucun compte-rendu sérieux de son travail, et le secret des tombes tanagréennes, les détails de leur installation intérieure, sont probablement perdus à jamais.

Nous avons insisté sur la dévastation de Tanagre parce que les statuettes qui proviennent de cette nécropole ont acquis une notoriété telle que les personnes les plus étrangères à l'archéologie en ont vu et admiré quelques-unes. Mais ce que nous avons dit à ce sujet est aussi vrai des autres nécropoles de la Grèce, celles de la Locride opontienne, de Tégée, de Corinthe surtout. Le gouvernement ne peut ignorer qu'elles sont exploitées journellement, puisque les boutiques des marchands d'Athènes regorgent d'antiquités qui en proviennent : il n'a rien fait pour arrêter ces ravages. Ce qui se perd ainsi chaque année, on se le figure aisément : vandalisme et fouilles clandestines sont termes synonymes. On demandera pourquoi les archéologues, qui sont si nombreux en Grèce, ne vont pas au moins observer ces fouilles pour prendre note des trouvailles qu'on y fait. La raison qui les en empêche est bien simple : les fouilleurs eux-mêmes n'auraient rien de plus pressé que de les dénoncer à l'autorité comme essayant de transgresser la loi, et ils recommenceraient leur campagne après avoir éloigné les importuns. Un fouilleur de profession redoute un étranger plus qu'un gendarme. Le gendarme est son compatriote, son *philos,* boit un verre de *raki* avec lui, sait fermer les yeux quand il le faut. L'étranger est incorruptible ; il a beau protester de sa discrétion, on ne le croit pas ; il a des amis en Europe, il est peut-être journaliste lui-même, c'est un intrus qu'il faut écarter à tout prix. M. Rayet, qui s'est occupé spécialement des nécropoles, a déclaré que, pendant quatre ans de séjour en Grèce, il a vainement essayé d'assister à l'ouverture d'un tombeau (1). Bien d'autres ont été éconduits comme lui, et, par une contradiction étrange, un profond mystère continue à envelopper les fouilles qui se poursuivent simultanément et à toute heure dans les différens pays de la Grèce.

Les marchands de Corinthe ne gardent pas les objets qu'ils acquièrent : ils les expédient immédiatement en Europe. De mémoire de douanier grec, on n'a jamais confisqué un de leurs envois ; ils sont d'ailleurs passés maîtres en finesse et docteurs en contrebande. Les marchands d'Athènes prennent quelques précautions. Soit pour épister la Société archéologique, soit pour se réserver le monopole d'un terrain fécond, ils n'indiquent presque jamais la provenance vraie des objets qu'ils vendent. Un bronze trouvé en Béotie sera

(1) *Gazette des beaux-arts,* 1875, t. II, p. 552.

donné comme découvert à Sparte : un vase déterré en Attique sera vendu comme originaire de Tanagre. Pour peu que l'objet ait un grand prix, on vous affirmera qu'il vient de Turquie, en particulier de la Macédoine ou de Smyrne, parce que le gouvernement grec n'a aucun droit sur les antiquités de ces provenances. De là une confusion déplorable qui a pour effet d'embrouiller encore les obscures et importantes questions archéologiques relatives à la distinction des écoles, aux centres de production artistique dans l'antique Hellade. Un objet ainsi démarqué peut encore orner un musée ou une étagère, mais il est à peu près perdu pour la science, à supposer qu'il ne serve pas, ce qui arrive souvent, à la jeter dans de graves erreurs. Je veux en donner un seul exemple. Il y a quelques années, la Société archéologique acquit pour le musée du Varvakeion une stèle funéraire d'un très beau style, rappelant les monumens de l'ancien art attique, qui était donnée comme provenant d'Abdère (1). Cette indication fut admise sans conteste, et l'on vit dans la stèle d'Abdère un argument nouveau en faveur d'une théorie de M. Brunn sur l'art propre à la Grèce du Nord, dont les frontons découverts à Olympie seraient le produit le plus remarquable (2). Lorsque j'eus l'occasion d'aller à Abdère, ou du moins dans la région où l'on croit que cette ville a existé, les habitans m'affirmèrent qu'aucun bas-relief de marbre n'avait été découvert dans leur pays. Cela me confirma dans la pensée, à laquelle j'inclinais d'avance, que la prétendue stèle d'Abdère a été découverte en Béotie ou en Attique, peut-être à Athènes même, et que la provenance invraisemblable d'Abdère a été indiquée par un marchand désireux de vendre son marbre à la Société archéologique sans tomber sous le coup des lois sévères que nous avons résumées plus haut. Il semble d'ailleurs que ces lois n'inquiètent pas beaucoup les marchands, qui ne font presque jamais à l'éphore général des antiquités la déclaration des objets qu'ils possèdent, malgré la disposition formelle contenue dans le code. Toute inquisition serait inutile et, dans un pays de liberté comme la Grèce, ne manquerait pas d'être jugée avec défaveur par l'opinion publique.

Nous ne voulons pas médire des marchands d'antiquités, ni méconnaître les services qu'ils rendent, tout en signalant le mal dont ils sont cause. Leurs émissaires, en Grèce et en Turquie, ont répandu des lumières que le maître d'école ne répand pas. Ils ont appris aux paysans que les monnaies, les vases, les marbres, les antiquités de tout genre, ne doivent pas être abandonnés ou mis en pièces,

(1) Elle a été publiée en héliogravure, par M. E. Pottier, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, année 1880, planche VIII et p. 256.

(2) Le travail de M. Brunn a paru dans les Mémoires de l'académie de Munich de 1876, 1877 et 1878.

mais recueillis avec soin comme des objets de valeur. Ils ont inspiré, à leur manière, le respect de l'art aux esprits les plus grossiers. Leur tort est d'avoir substitué au vandalisme de l'ignorance le vandalisme de la cupidité. Mais ce tort, en vérité, retombe sur la loi détestable qui oblige le commerce des antiquités à s'entourer de mystère. Si cela ne dépendait que d'eux, ils aimeraient mieux trouver des objets intacts que des objets mutilés. Ils font leur métier de marchands : c'est le législateur qui a mal compris ses devoirs.

A côté des marchands qui font remuer le sol un peu partout, il y a les propriétaires de terrains qui *plantent des vignes*, ou qui font semblant d'en planter, pour fouiller à leur aise sans que le gouvernement s'en aperçoive. Si la loi de 1834 n'existait pas, ils pourraient admettre des archéologues à diriger leurs fouilles; mais ils ont toute raison de les tenir à l'écart. Dans une partie de l'Attique que je ne désignerai pas, il existe un petit domaine où des trouvailles importantes ont été faites dans ces derniers temps. Un savant étranger, informé de ces découvertes, se rendit il y a deux ans dans la localité en question et demanda naïvement au propriétaire le droit d'y entreprendre des fouilles avec l'autorisation du gouvernement. Le propriétaire jura qu'on n'avait jamais rien trouvé chez lui et mit notre archéologue à la porte. Il est naturel qu'il aimât mieux poursuivre ses fouilles clandestines, dont les produits lui appartenaient tout entiers, que d'attirer chez lui un commissaire officiel qui ne lui aurait laissé que la moitié de ses découvertes. Une fois catalogué par un délégué de l'éphorie, le reste de sa collection serait devenu difficile à vendre et très dangereux à exporter. C'est par la même raison qu'un travail de haute importance, l'inventaire des richesses d'art qui existent dans les collections particulières de la Grèce, n'a pu encore et ne peut pas être entrepris; aucun possesseur d'antiquités ne tient à se placer sous la surveillance de l'éphorie et à exposer sa collection à des vérifications importunes qui permettraient de le surprendre en flagrant délit d'exportation (1).

Comme les grandes fortunes sont rares en Grèce et que les musées y paient fort mal, la plupart des objets de prix que l'on découvre prennent tôt ou tard le chemin de l'Europe. On sait si bien que la loi est impuissante à empêcher l'exportation, si ce n'est celle de très grandes statues, que diverses sociétés, comme celle des *Philarchaioi* et la Société archéologique, ont organisé des loteries pour racheter des œuvres d'art et en faire don aux musées d'Athènes. Ces sociétés ont fait preuve d'intelligence en comprenant que l'appât du gain ne peut être combattu par des lois prohibitives, mais seulement par un appât plus puissant de même nature. Celui qui envoie

(1) L'amende fixée par la loi pour ce délit est égale à la valeur des objets exportés.

une antiquité en Europe supporte les dépenses du fret et les risques inséparables du transport : il est donc naturel qu'il trouve de l'avantage à vendre sa trouvaille dans le pays même pour une somme inférieure à celle qu'il réclamerait à Paris. Malheureusement, si la Société archéologique achète quelques antiquités, le gouvernement grec menace de confisquer celles que l'on exporte ; il s'ensuit que l'exportation devient beaucoup plus coûteuse et que les prix en Europe atteignent des chiffres exagérés. Ces plus-values, résultat des lois contre la contrebande, deviennent une prime à la contrebande elle-même, et tous ceux qui connaissent le Pirée savent que l'administration la plus vigilante ne peut empêcher qu'elle ne s'y exerce presque à toute heure. Il est du reste tout à fait impossible de fouiller les poches des voyageurs, d'exercer un contrôle sur les paletots de forme suspecte ou les fustanelles trop épanouies. Presque toutes les figurines en terre cuite trouvées en Grèce ont été embarquées sans encombre au Pirée ou à Corinthe. Une loi est convaincue d'absurdité lorsque l'exécution n'en peut être contrôlée que par exception. Les Grecs sont d'ailleurs trop intelligens pour prendre cette loi bien au sérieux. Les étrangers, qui la redoutent, reculent devant la fraude, mais on leur vend des antiquités livrables à bord des paquebots, en douane de Trieste ou de Marseille. Il est dans l'intérêt des marchands de représenter la surveillance comme très sévère, parce que l'acquéreur effrayé surpaie volontiers son objet si le vendeur s'engage à le lui remettre en lieu sûr. Quand la dimension des antiquités est un peu forte, l'exportation devient difficile ; mais dès que l'affaire en vaut la peine, on trouve toujours des accommodemens avec le ciel (1). Il ne serait pas convenable de citer des noms : mais les Athéniens savent tous quel haut et puissant personnage a expédié de Patras à Londres le magnifique Satyre de bronze qui est aujourd'hui une des perles du Musée britannique. Ils savent aussi que le principal exportateur d'antiquités à Athènes n'est pas précisément marchand de sa profession, et ils riront peut-être des scrupules que j'éprouve à écrire des noms qui sont connus de tout le monde.

Nous avons montré comment les fouilles clandestines, conséquence de prohibitions impuissantes, ont pour effet de livrer des régions entières à une exploitation brutale qui démarque ce qu'elle ne détruit pas. Mais nous n'avons encore parlé que des objets de petite dimension, qui sont en somme, pour la plupart, des objets d'étagère et dont la mode a peut-être exagéré la valeur. Ce que nous avons à dire des marbres est plus triste, car c'est sur ces

(1) Des détails que la discrétion m'empêche de donner ont été publiés à ce sujet par M. W. J. S. dans le journal *the Nation* de New-York, 4 janvier 1883.

objets, les plus importans de tous, que sévit le vandalisme le plus affligeant. Un paysan découvre une statue dans un champ. S'il essaie de la vendre, comme le transport en est difficile, l'éphorie sera informée et prononcera la confiscation ; s'il avise lui-même le gouvernement dans le délai réglementaire de trois jours, on lui offrira un prix dérisoire, et il ne pourra vendre sa statue à un tiers qu'en acquittant le droit énorme de 50 pour 100. Que fera le paysan dans ces circonstances? Quelquefois il cédera la statue au prix qu'on lui offre; plus souvent, il l'enfouira de nouveau avec l'espérance plus ou moins lointaine de la déterrer un jour pour la vendre secrètement. Souvent encore, hélas! il saisira la première occasion pour détacher la tête, une main, un pied et se rendra à Athènes pour débiter sa statue en détail. Quand tous les musées d'Europe et tous les cabinets d'amateurs auront été catalogués avec soin, combien l'on découvrira de ces fragmens qui se rajustent, membres de statues à tout jamais dispersés! Combien l'on en voit déjà dont les cassures régulières et récentes attestent trop clairement la mutilation intentionnelle ! — Mais, à côté des statues complètes que l'on brise, il y a les statues brisées qu'on ne complète pas. La plupart des grands marbres antiques, en effet, n'arrivent pas intacts jusqu'à nous : renversés à une époque ancienne des piédestaux qui les portaient, ils se sont brisés naturellement aux points faibles, c'est-à-dire au cou, aux attaches des jambes et des bras, et les fragmens qui les composaient, séparés du torse, restent disséminés sous une couche de terre qui augmente avec les années. Dans l'état actuel de la législation, lorsqu'un paysan rencontre une tête antique, il n'a garde de donner l'éveil en fouillant avec soin la terre avoisinante : il se défait au plus vite de sa trouvaille et laisse les autres parties de la figure attendre sous terre l'heure de la résurrection. Ce que la science perd ainsi, un exemple suffira à le prouver. Tout le monde a vu au Trocadéro, en 1878, une tête d'athlète du style archaïque le plus pur, qui faisait partie de la belle collection d'un jeune savant (1). Cette tête, qui est aujourd'hui dans une collection privée à Copenhague, est presque unique en son genre et marque une étape dans l'histoire de l'art. Or, sans la loi qui régit les trouvailles d'antiquités en Grèce, ce n'est probablement pas une tête seulement, mais une statue entière qui serait venue occuper la première place dans la série si peu nombreuse des œuvres de l'ancienne école attique. La tête a été trouvée à l'ouest d'Athènes, tout auprès de l'usine à gaz, c'est-à-dire sur le bord de l'ancienne

(1) Elle a été reproduite par la gravure dans les *Monumens publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1877.

Voie sacrée. Un pied fut découvert en même temps, et les fouilleurs espéraient voir apparaître le reste de la statue lorsque la police grecque fut informée et la recherche brusquement interrompue. Le pied, dit-on, a été saisi et transporté au ministère des cultes; la tête, découverte un peu auparavant et mise en lieu sûr, a passé d'Athènes à Paris et de Paris à Copenhague. Personne ne connaît exactement l'emplacement de la découverte : les fouilleurs ont tout intérêt à ne pas le révéler, sous peine de se dénoncer eux-mêmes, et ne trouveraient d'ailleurs aucun profit à continuer secrètement les fouilles, parce qu'un torse sans tête est d'un transport difficile et d'une vente presque impossible. Ainsi, voilà un monument de premier ordre que le moyen âge et les temps modernes avaient épargné et qui ne reparaît au jour de notre temps que pour devenir la victime d'une loi absurde, dictée par des intentions bien louables assurément, mais dont les effets sont plus destructeurs que ceux des invasions et des incendies. Ceux qui voudront se convaincre que cet exemple n'est pas isolé n'ont qu'à entrer dans une boutique d'antiquaire : ils y verront vingt têtes pour un torse, alors que les fabricans de chaux ont détruit de préférence les têtes, qui se détachaient plus aisément. Mais les têtes, faciles à dissimuler et à vendre, ont été sciées ou seules recueillies : les torses sont restés ensevelis ou l'ont été de nouveau par les fouilleurs.

II.

Je voudrais m'arrêter ici et pouvoir reconnaître que, si le commerce des antiquités en Grèce est coupable de vandalisme, le gouvernement, du moins, fait tout ce qu'il doit pour que les œuvres qu'il possède restent à l'abri des mutilations et des injures. Cela n'est pas, et il faut avoir le courage de l'écrire, car beaucoup de Grecs éclairés ignorent l'état de choses que nous signalons. Le malheur de la Grèce moderne, bien plus sensible aujourd'hui que dans la Grèce antique, c'est l'absence de centralisation, la jalousie des petites villes à l'égard d'Athènes, l'extrême exaltation des rivalités locales. Le premier musée fondé en Grèce a été celui d'Égine. Lorsqu'Athènes redevint capitale, on y rassembla, sous la direction de Ross, un nombre considérable d'œuvres d'art. Le temple de Thésée servit longtemps de musée principal : aujourd'hui, Athènes ne possède pas moins de dix musées (1) qui, réunis, formeraient une collection admirable et seraient au moins d'une surveillance

(1) Voyez Milchhöfer, *die Museen Athens*, 1881, et L. von Sybel, *Katalog der Sculpturen zu Athen*, 1881. MM. Girard et Martha, de l'École française d'Athènes, ont inventorié les terres cuites et les vases appartenant à la Société archéologique.

plus facile. Le musée national, sur la route de Patissia, a été construit, comme tous les beaux monumens d'Athènes, par un riche Hellène habitant l'étranger, M. Bernardakis, de Saint-Pétersbourg : il est très mal installé et encore plus mal entretenu. Beaucoup de statues sont couchées par terre, d'autres sont enfermées dans des caisses que j'ai vues dans le vestibule du musée pendant trois ans. Les restaurations, que l'on n'a du moins pas multipliées, paraissent l'œuvre de paysans ou de maçons : il y a notamment une Bacchante couchée, la seule figure de femme nue qu'on ait encore trouvée à Athènes, qui, découverte en 1880 à l'hôpital militaire, a été défigurée d'une manière incroyable par un gâcheur de plâtre. Les piédestaux, et ils sont peu nombreux, ne portent ni étiquettes ni numération fixe. On semble même décidé à ne pas numéroter les objets avant que des catalogues soient rédigés en grec, ce qui se fera encore attendre longtemps. L'intention de l'éphorie est apparemment de rendre inutiles, par des déplacemens continuels, les inventaires consciencieux qui ont été publiés à l'étranger. Je n'en finirais pas si je voulais signaler toutes les défectuosités du musée national : vases entassés dans des armoires de manière à se masquer les uns les autres, fragmens de marbre empilés plutôt que rangés, expositions à contre-jour. Les années se succèdent sans qu'un progrès s'accomplisse, sans qu'une seule salle soit installée définitivement. En 1879, on a trouvé à Milo une statue colossale de Neptune, qui, tout en ne méritant pas d'être comparée à notre Vénus, n'en est pas moins une œuvre très importante de l'époque alexandrine. La statue est complète, mais brisée en une dizaine de morceaux. Il aurait fallu huit jours pour les souder ensemble et deux jours pour placer la statue sur un piédestal. L'éphorie générale en a décidé autrement. Pendant un an, le Neptune est resté dans une caisse à l'entrée du musée; pendant deux autres années, il s'est étalé en fragmens le long d'un mur. Au mois d'octobre 1882, je l'ai vu une dernière fois en cet état, et il est probable qu'il y est encore. Cette statue, que les Athéniens ne connaissent pas et que l'on traite avec tant d'insouciance, a fait beaucoup de bruit lors de sa découverte : un piquet de troupes a été envoyé exprès à Milo pour empêcher que le propriétaire ne la fît passer à l'étranger. Si elle était venue rejoindre la Vénus au Louvre, quelle clameur se serait élevée dans toute la Grèce! Et maintenant qu'elle est au musée national, l'opinion publique s'en préoccupe si peu qu'elle n'oblige même pas l'éphorie à la faire placer sur un piédestal. Les Grecs aiment posséder, mais ils sont trop arriérés encore pour savoir jouir de ce qu'ils possèdent. Ils ont d'ailleurs raison de vouloir garder pour eux de belles œuvres :

leurs petits-enfans, qui les comprendront, leur en seront à jamais reconnaissans.

Il n'est pas dans notre dessein de passer en revue les autres musées d'Athènes. Deux seulement sont installés avec soin, la collection des objets trouvés à Mycènes par M. Schliemann et celle des antiquités égyptiennes données à la Grèce par M. Giovanni di Demetrio d'Alexandrie. Elles occupent deux grandes et belles salles à l'École polytechnique. Tous les autres musées sont l'image même de la confusion. Quelques objets, entre autres le *Guerrier de Marathon*, sont encore dans le Théséion, où le manque de lumière empêche de les étudier en même temps que l'humidité les ronge. Le musée de la Société archéologique, qui se trouvait, à l'étroit, a été transporté en partie à l'École polytechnique, en partie dans les caves du Varvakeion, ancien asile de la collection entière. Il est incroyable que les marbres importans que la Société possède n'aient pas été réunis à ceux du musée central aussitôt que ce musée a été construit : des antagonismes personnels, la rivalité déjà ancienne entre l'éphorie générale et la Société archéologique, expliquent cet état de choses si préjudiciable aux études. D'autres marbres, mêlés à des vases, des bronzes, des terres cuites, sont empilés on ne sait pourquoi dans le cabinet de l'éphore général au ministère des cultes. C'est là que se trouve depuis vingt-cinq ans une statuette extrêmement importante, réduction fidèle de la Minerve chryséléphantine de Phidias, que M. Charles Lenormant découvrit en 1859 dans un coin du Théséion. Les monumens exhumés en 1861 sur la Voie sacrée, à Hagia Triada, sont restés pour la plupart en place; mais, pour les préserver des coups de pierres, on a été obligé de les placer dans des caisses de bois qui se ferment par une grille de fer à mailles serrées. Autant vaudrait les transférer au musée central et les remplacer au Céramique par des moulages. Sur l'Acropole il n'y a pas moins de trois musées, dont le caractère commun est que la lumière y fait défaut. Celui où l'on a réuni les bas-reliefs découverts en 1876 au temple d'Esculape est un hangar où l'on ne mettrait pas des bestiaux. Le musée des Propylées et de la Pinacothèque est une singulière conception de Pittakis : il a juxtaposé avec du plâtre, dans de grands cadres en bois, un nombre immense de débris de toute nature, sculptures, inscriptions, morceaux d'architecture, de sorte qu'il devient impossible de reconnaître quels sont les fragmens qui devraient être rapprochés. En adoptant ce système, Pittakis obéissait à la même idée qui lui faisait parfois enfouir de nouveau les œuvres d'art qu'il venait de découvrir ; dans la crainte que des objets ne fussent volés, il les soudait au hasard les uns aux autres, comme on attache deux par deux les galériens pour les empêcher de fuir.

Le visiteur étonné et ému qui gravit pour la première fois l'Acropole d'Athènes ne peut retenir un sourire à l'aspect de ces bizarres assemblages. Quant au musée proprement dit de l'Acropole, qui contient les admirables Victoires de la balustrade du petit temple de Niké, c'est un entresol obscur où les morceaux les plus précieux sont comme noyés sous des monceaux de fragmens qui dispersent et lassent l'attention. L'Acropole tout entière n'est d'ailleurs qu'un vaste musée qui, par défaut de surveillance, est beaucoup trop exposé aux rapines des collectionneurs et des amateurs de *souvenirs*. Des débris aussi admirables que les chapiteaux de l'Erechthéion restent étendus à terre et semblent provoquer le vandalisme : la trace des coups de marteau récens est partout visible. Dans l'intérieur du musée même, les outrages de ce genre ne sont pas rares. Il est évident que lorsqu'une ville de soixante-dix mille âmes renferme dix musées au lieu d'un seul, le personnel qu'on peut placer dans chacun d'eux est tout à fait insuffisant. Un petite collection surveillée par un seul gardien n'est en vérité pas surveillée du tout; c'est le cas de dire avec le poète : *Sed quis custodiet ipsum custodem?*

Athènes posséderait aujourd'hui la plus belle *glyptothèque* du monde et verrait doubler le nombre de ses visiteurs annuels, si l'on y faisait venir, pour les y installer avec soin, les œuvres d'art répandues dans ce qu'on appelle, par euphémisme, les musées d'antiquités de province. Les plus importans de ces musées sont à Olympie, Myconos, Sparte, Argos, Piali et Tanagre; mais il est presque impossible de les énumérer tous, car il s'en trouve, du moins à l'état embryonnaire, dans la plupart des mairies et dans beaucoup de maisons d'école. Les collections de province devraient servir de dépôts provisoires, mais l'esprit de décentralisation est si vivace qu'il les défend contre les prétentions d'Athènes. A une heure de la capitale, Éleusis et le Pirée possèdent chacun leur musée local. Sauf de très rares exceptions, les sculptures entassées sous ces abris sont dans des conditions de conservation pitoyables : il eût assurément mieux valu qu'elles restassent sous terre. Trop heureuses encore celles qui ne sont pas exposées à l'humidité, à la pluie, aux coups de lime et de marteau, aux mutilations des gamins du village! Le Grec est fier des antiquités de son pays, mais il ne les comprend ni ne les respecte. A Athènes même, la population indigène ne paraît jamais dans les musées; la collection de Mycènes, tout étincelante d'or et d'argent, attire seule d'autres visiteurs que les étrangers. Quant aux musées de province, j'en connais un, et des plus remarquables, qui n'a pas été ouvert une seule fois dans l'espace d'une année, alors que la population de l'île où se trouve le musée en question s'oppose avec un véritable fanatisme au transport de ses statues à Athènes! Ceux qui ont fréquenté les Grecs

reconnaîtront là un trait de leur nature, ce que les Anglais appellent avec une justesse si expressive *the dog-in-the-manger theory*. Il n'est pas besoin d'expliquer pourquoi la science et même la curiosité d'ordre élevé perdent beaucoup à cet éparpillement infini des œuvres d'art. Les voyages dans l'intérieur de la Grèce ne sont pas faciles : la plupart des villages où se trouvent des collections n'offrent même pas un gîte pour la nuit. Si la science y perd, les voleurs d'antiquités y trouvent leur compte. En 1866, M. Rangabé a déterré, avec le produit d'une souscription publique, de nombreux fragmens de sculptures de l'Héraion d'Argos. Ils sont restés à Argos, ou plutôt il n'en est resté que quelques-uns : des soustractions successives en ont diminué le nombre au point de rendre désormais impossible toute tentative de restitution. M. Rangabé regrette peut-être aujourd'hui de les avoir fait sortir du sol.

Deux musées de province méritent en particulier d'attirer l'attention des archéologues par les richesses extraordinaires qu'ils ont acquises en ces dernières années. Le premier est celui d'Olympie, où quelques granges humides, mal éclairées, trop petites, abritent ou recèlent depuis cinq ans les frontons du Péonios et d'Alcamène, des bronzes d'une beauté incomparable et le *maistre du chœur*, le divin Hermès de Praxitèle. Ce chef-d'œuvre, que l'Europe aurait couvert d'une montagne d'or, n'a même été mis debout que tout récemment : je l'ai vu à Olympie, couché sur la terre humide, exposé à l'influence des variations de température dans une région malsaine dont le climat n'épargne ni les hommes ni les statues. Pausanias nous apprend que de son temps on arrosait d'huile le Jupiter de Phidias à Olympie pour empêcher que l'humidité ne le rongeât. L'insouciance a fait des progrès depuis. Au mois de janvier 1883, la pluie tombait sur l'Hermès à travers le toit délabré de la grange! Le poli extraordinaire des chairs, les traces précieuses de coloration et de dorure, tout cela aura bientôt disparu. La Grèce a bien fait de garder l'Hermès, et bien coupables ont été ceux qui, dans un moment de rêverie politique, ont proposé d'en faire abandon à l'Allemagne. Mais, si elle le conserve, elle doit savoir le préserver. Cette merveille que lui a rendue l'Allemagne savante est un dépôt que la civilisation tout entière a fait entre ses mains : elle rend la Grèce responsable de la coupable négligence avec laquelle son plus beau trésor a été traité depuis quatre ans.

Aussitôt que les fouilles d'Olympie commencèrent à donner les résultats magnifiques que l'on sait, tous les archéologues étrangers, et même beaucoup d'Athéniens instruits, réclamèrent avec insistance qu'on transportât ces chefs-d'œuvre à Athènes pour qu'ils y fussent accessibles aux curieux et aux savans du monde entier. Mais comme les fouilles attiraient journellement une foule de visiteurs dans cette

partie du Péloponnèse, qui se trouvait enrichie par une vraie pluie d'or, la ville de Pyrgos, voisine d'Olympie, et les habitans des villages environnans protestèrent contre l'idée du transfert des marbres dans la capitale. Sur ces entrefaites, le roi de Grèce, accompagné de M. Coumoundouros, vint à visiter Olympie : les habitans accoururent au-devant de sa majesté et supplièrent avec force démonstrations qu'on ne leur enlevât point les richesses trouvées sous leur sol. Le roi George eut la faiblesse de céder et donna sa parole que les marbres d'Olympie resteraient à Olympie même. A la vérité, le roi n'avait pas le droit de prendre un engagement de ce genre; mais l'erreur une fois commise, nous comprenons qu'on l'ait respectée. Un généreux Athénien, M. Zingros, offrit plus tard une somme de 300,000 francs pour la construction d'un musée à Olympie. On ne peut qu'applaudir à cette libéralité, mais, avant que le musée soit construit (1), l'Hermès, rongé par l'humidité, aura perdu tout au moins une partie de sa fraîcheur et de son éclat. Les Pyrgiens n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'ils avaient fait un bien sot calcul. Une fois les fouilles terminées et la mission allemande partie, le nombre des visiteurs d'Olympie s'est réduit à peu de chose, et ceux qui entreprennent aujourd'hui ce long et pénible voyage, avec la perspective d'être exposés à la fièvre dans une sorte d'étable dénommée auberge, sont des archéologues qui seraient allés à Olympie, quand même les statues de l'*Altis* eussent été transférées à Athènes, pour étudier ce merveilleux assemblage de temples que l'expédition de Morée a découverts et que l'Allemagne a déblayés complètement. En outre, comme les frontons du temple de Jupiter sont entassés à Olympie dans une confusion indescriptible, sans qu'on ait pu adapter les fragmens qui s'y rajustent ni attribuer aux différentes figures la place qu'elles occupaient dans les tympans, c'est à Berlin qu'il faut aller pour bien connaître dans leur ensemble, au moyen des moulages qu'on y a disposés avec tant d'art, les compositions majestueuses d'Alcamène et de Péonios (2).

Ce qui s'est passé à Olympie, grâce à l'intervention personnelle du roi et au consentement tacite de la chambre, constitue un précédent funeste dont la science et les musées d'Athènes doivent cruellement se ressentir. On ne peut plus découvrir une œuvre d'art sur un point quelconque de la Grèce sans que la localité la

(1) D'après des informations toutes récentes, la construction du musée ne commencera pas avant 1885.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1882, le travail de M. Émile Michel sur le musée de Berlin. — A Olympie, au moment où nous écrivons, le corps et la tête de l'Hermès sont dans une grange, le petit Bacchus que porte Hermès et le pied de l'Hermès lui-même dans une autre! Sculptures, entablemens, chapiteaux, tout est empilé au hasard. Les bronzes seuls sont disposés avec quelque ordre, grâce à M. Furtwängler, qui les a catalogués.

plus voisine affirme son droit de la conserver. L'île de Myconos, une des Cyclades les moins fréquentées, les moins attrayantes par elles-mêmes, a suivi l'exemple d'Olympie. La municipalité de cette île possède, je ne sais à quel titre, l'usufruit des deux îles de Délos et de Rhénée, qu'elle afferme chaque année à des chevriers moyennant une redevance aussi modeste que les pâturages qu'ils y vont chercher. Or, depuis 1875, l'École française d'Athènes a poursuivi dans l'île de Délos des fouilles remarquablement fructueuses, qui seraient moins inconnues du public français si Paris possédait, comme les villes d'universités en Allemagne, une collection de moulages tenue au courant. Ce n'est pas notre intention d'exposer ici ce que ces fouilles ont apporté à la science de documens nouveaux et d'objets d'art précieux : qu'il nous suffise de dire que le *musée* de Myconos, — un affreux magasin où l'on a enfoui ces marbres, — est plus riche que toute autre collection du monde en produits de la sculpture grecque avant Phidias. Il faut être un archéologue bien intrépide pour entreprendre le pèlerinage de Myconos. C'est un voyage sans intérêt aucun, qui, par suite du service irrégulier des paquebots grecs, demande au moins dix jours, dans les circonstances les plus favorables, à celui qui part d'Athènes pour y retourner. Myconos ne possède pas d'hôtel ni même d'auberge. Celui qui espérerait en rapporter des photographies ou des dessins serait complètement déçu : on ne peut ni photographier ni dessiner dans une sorte de cave où des statues brisées en deux tronçons, qu'un plâtrier raccorderait en une heure, sont abandonnées avec une parfaite indifférence dans l'état même où on les a trouvées. Encore si ce prétendu musée abritait toutes les œuvres d'art qu'on a découvertes à Délos! Mais on a laissé dans l'île, pour être effrités par la pluie et par le vent, ou brisés peu à peu par des chevriers oisifs, les marbres dont le poids ne permettait pas qu'on les amenât au rivage à force de bras. La magnifique statue de Caïus Ofellius, une des plus belles œuvres de la sculpture gréco-romaine (1), reste couchée au fond d'un ravin et a déjà été mutilée. Une Némésis colossale, une statue de la déesse Rome, attendent tristement, sur des piédestaux improvisés, qu'Athènes se décide à leur offrir un asile. — Lorsque l'on voit à Délos les innombrables fours à chaux où le moyen âge a transformé en plâtre tant de statues de maîtres, on se prend à détester l'ignorance des hommes qui ont commis ces dévastations. Mais l'ignorance et le vandalisme ne sont pas le privilège du moyen âge. Si les fours à chaux sont éteints, la destruction continue sous une autre forme; elle est plus coupable que par le

(1) Cette statue a été publiée d'après une photographie faite sur place, et nécessairement imparfaite, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1881, pl. XII.

passé, puisqu'elle n'a plus le besoin pour excuse. Ici, la cupidité fait briser des statues dont on vend les fragmens épars aux collectionneurs de l'Europe; là, on ne détruit pas les statues, mais on les laisse périr. Je ne sais si la demi-civilisation n'est pas plus barbare que la barbarie et si la cupidité et l'indifférence ne sont pas plus pernicieuses à l'art que le fanatisme et les fours à chaux.

III.

Nous avons montré, dans ce qui précède, que la loi de 1834 a des effets déplorables et que la direction des antiquités en Grèce suit de funestes erremens. Il n'est pas besoin, pour enrayer le mal, pour le réparer dans une certaine mesure, d'ajouter un centime de dépenses au budget si onéré de la pauvre Grèce. Il suffit à la chambre d'ordonner le transfert à Athènes de toutes les collections d'art auxquelles les localités intéressées ne peuvent pas fournir une installation convenable, de toutes celles qui se trouvent placées en dehors des routes suivies d'ordinaire par les voyageurs. Le musée national est assez grand, lorsqu'il sera installé avec méthode, pour contenir et faire valoir toutes les belles œuvres découvertes en Grèce. Les petits musées d'Athènes, en particulier ceux du Théseion de l'Acropole, doivent être dépouillés des objets qu'ils renferment et leur contenu transféré au musée central (1). On ne laisserait en place, soit à Athènes, soit dans les provinces, que les objets dont l'intelligence n'est complète que par le rapprochement avec les monumens auxquels ils appartiennent ou par la topographie de la région où ils se trouvent. Je citerai comme exemple le Lion de Chéronée et les bas-reliefs du théâtre de Bacchus à Athènes. Quant à la loi de 1834, elle est à biffer d'un trait de plume. Une autre loi peut être votée qui, tout en assurant à la Grèce la propriété entière des œuvres exhumées chez elle par des savans étrangers (2), en prohibant sous les peines les plus sévères les fouilles clandestines, permette au propriétaire d'un objet d'art de le faire sortir de Grèce moyennant un droit proportionnel au prix d'achat. La perception de ce droit fournirait des ressources qui seraient employées à l'acquisition d'œuvres d'art, et le gouvernement se réserverait toujours le droit de préemption jusqu'à la somme *maxima* de 30,000 drachmes. Par exemple,

(1) La loi de 1834, qui n'a pas été suivie en cela, prescrit la formation à Athènes d'*un* musée central d'antiquités.

(2) M. Castorchis s'escrime contre des moulins à vent lorsqu'il dit que les étrangers accusent la Grèce parce qu'elle veut garder les œuvres d'art trouvées par eux sur son territoire. (*Athénaion*, 1881, p. 467.) Pas un homme compétent n'a soutenu une pareille thèse. On accuse au contraire la Grèce de ne pas savoir préserver ce qu'elle garde; nous avons prouvé que cette accusation est fondée.

si une nouvelle *Vénus de Milo* venait à sortir de terre, le gouvernement grec l'acquerrait pour 30,000 drachmes alors même qu'un gouvernement étranger en aurait offert une somme dix fois plus forte. D'ailleurs le temps n'est plus où la Grèce pouvait craindre de voir la plus belle partie de ses richesses d'art passer de la main de particuliers dans les collections étrangères. Tout ce que ces collections renfermaient de vraiment précieux est depuis longtemps sorti du pays, malgré les règlemens prohibitifs. Les vrais trésors de l'art grec sont dans les musées d'Athènes, d'Olympie et de Myconos, ou attendent sous terre la pioche du fouilleur. Éleusis et Épidaure ont déjà livré et livreront encore bien des monumens précieux. Mais le gouvernement et la Société archéologique ne peuvent pas tout faire, et la Grèce n'a qu'à le vouloir pour s'enrichir sans rien dépenser. Il lui suffit pour cela, non pas même de faire appel, mais simplement de ne pas mettre obstacle au dévoûment des savans de l'Europe, qui sont prêts à donner leur argent, leur temps, leur savoir, au besoin leur santé et leur vie pour accroître, par des fouilles dispendieuses, le patrimoine de la science en même temps que celui de la Grèce. Un pays qui s'obstinerait à refuser des services désintéressés pour entretenir chez lui un état de choses funeste attesterait clairement sa décadence morale et se condamnerait aux sévérités de l'histoire. La Grèce a trop de patriotisme et d'intelligence pour ne pas entrer dans une voie nouvelle, pour ne pas agir de sorte que ses ruines du moins demeurent entières. La conservation des antiquités, l'entretien des monumens historiques, est pour beaucoup de peuples une question de curiosité et de goût : pour la Grèce, c'est une question nationale. Comme la Minerve Promachos de l'Acropole fit autrefois reculer Alaric, c'est encore aujourd'hui, c'était encore hier, le prestige des arts de la Grèce et l'imposant spectacle de son passé qui sont la protection de sa faiblesse et la garantie de son indépendance.

IV.

Lorsque les Turcs occupèrent l'empire d'Orient, l'œuvre de destruction des monumens antiques était aux trois quarts achevée. Les Sarrasins, les croisés, les Vénitiens, les Génois, les guerres continuelles de l'époque byzantine avaient couvert le monde grec de décombres ou fait disparaître les ruines elles-mêmes. Les Turcs, qui ne sont ni intolérans ni enclins au vandalisme, n'ont pas détruit, — il faut leur rendre cette justice, — un seul monument célèbre. Ce sont les chevaliers de Rhodes, en 1552, qui démolirent le mausolée d'Halicarnasse ; c'est Morosini qui fit sauter le Parthénon en 1687. Le temple d'Artémis à Éphèse avait déjà été exploité comme carrière

par les architectes des empereurs de Byzance. En général, les Turcs se sont contentés d'approprier les monumens antiques à leur usage, comme ils ont transformé Sainte-Sophie en mosquée sans même en détruire les mosaïques, qu'ils ont simplement recouvertes d'une couche de chaux. Sans doute, la loi iconoclaste de Mahomet arma souvent les musulmans contre les statues d'infidèles, les *faces de giaours*; bien des têtes de marbre ont été brisées à coups de pierres, et, de nos jours encore, dans les provinces, cet exercice pieux est en honneur. Mais il ne faudrait pas exagérer les ravages qu'a produits le fanatisme : tous les peuples ignorans, musulmans ou non, détruisent volontiers ce qu'ils ne comprennent pas. Beaucoup de bas-reliefs antiques encastrés dans des forteresses turques attestent encore, par leur conservation, qu'il n'y a pas eu de mutilations systématiques. Quand même d'ailleurs les Turcs auraient beaucoup détruit, on ne pourrait guère leur en faire un crime. Le hasard de la conquête les rendait maîtres d'un empire possédé autrefois par une race entièrement différente de la leur, sans autres traditions communes avec elle que celles d'un long et sanglant antagonisme. L'art des ancêtres de cette race n'avait aucun titre à leur respect. Les Turcs apportaient avec eux un art national et original, qui a créé la mosquée verte de Brousse, et dont les curieux monumens resteront seuls un jour pour témoigner de leur domination en Orient. Si les conquérans ont mutilé des statues grecques, s'ils ont, comme tous les autres peuples, fait de la chaux avec les marbres, il faut leur savoir gré du moins de n'avoir attaché leur nom à aucun grand exploit de vandalisme comme les barbares de l'Occident chrétien en ont tant à se reprocher.

Il n'est pourtant guère de pays où l'habitude de détruire les antiquités soit plus répandue aujourd'hui que dans les pays turcs, en particulier dans l'Anatolie. Cette habitude n'a rien de commun avec les préjugés religieux; elle est simplement le résultat de l'avidité et de l'ignorance, la conséquence des conseils intéressés auxquels le gouvernement de la Porte a eu la crédulité d'ajouter foi. C'est ce qu'il est nécessaire d'expliquer en reprenant les choses de plus haut.

Comme les antiquités de l'Orient gréco-romain n'intéressaient en rien ses nouveaux maîtres, l'Europe, héritière de la civilisation des Grecs, devait s'imposer la charge et l'honneur d'en recueillir les monumens. Depuis le XVe siècle, l'Italie, la France et l'Angleterre ont pris une part active à cette tâche (1). Pendant longtemps le

(1) Au commencement du XVe siècle, Francesco Squarcione parcourait l'Archipel pour recueillir des monumens; Cyriaque d'Ancône vit un marché de statues installé à Myconos. Le marquis de Nointel, Caylus, Choiseul-Gouffier, Fauvel, formèrent des collections en Orient. L'Angleterre s'est surtout enrichie grâce à la société des *dilettanti*,

gouvernement ottoman n'y mit aucun obstacle. On peut même regretter qu'une liberté excessive ait été laissée par la Porte à lord Elgin, qui dépouillait le Parthénon de ses sculptures en même temps que Stackelberg et ses compagnons enlevaient le fronton d'Égine et la frise du temple de Phigalie. Le sultan Mahmoud céda à la France les frises du temple d'Assos et du temple d'Artémis à Magnésie : Fellows, lord Stratford, MM. Newton et Pullan purent rapporter au Musée britannique les monumens de Lycie, les restes du mausolée d'Halicarnasse, les produits des fouilles de Cnide, des Branchides et de Priène. Les dernières fouilles que l'Angleterre ait faites en Asie-Mineure, celles de M. Wood à Éphèse (1863-1873), ont ajouté aux collections britanniques quelques monumens de premier ordre, acquis au prix de recherches laborieuses dont les frais ont excédé 500,000 francs. Quant à l'Allemagne, elle n'a entrepris des fouilles en Asie que lorsque l'ère des difficultés avec la Porte avait commencé.

Dès la fin du siècle dernier, les fonctionnaires turcs se sont aperçus que les statues des *giaours* se payaient cher en Europe : elles valaient la peine d'être recueillies. Le terrible Ali, pacha de Janina, est peut-être le premier qui se soit mis à collectionner des antiques. Son exemple a été suivi et s'est généralisé de notre temps (1). Gênés par la concurrence des amateurs étrangers, les *antiquaires* turcs excitèrent le gouvernement à des mesures répressives. On confisqua quelques statues qui furent envoyées à Constantinople. Le musée de Stamboul possède une curieuse figure représentant un acteur comique portant un masque, trouvée en 1850 à Guzel-Hissar près de l'emplacement de l'ancienne Tralles. Elle avait été achetée par M. Maxime Du Camp, qui parcourait à cette époque l'Anatolie. Les autorités turques la saisirent, et le voyageur français dut l'abandonner à son mauvais sort (2). Cette confiscation a son importance dans l'histoire du musée de Stamboul, car le marbre de M. Maxime Du Camp est la première statue de l'Asie-Mineure qui ait été transportée au musée d'alors, l'arsenal de Sainte-Irène.

Les Grecs sujets de la Turquie ne voyaient pas sans colère, depuis le commencement du siècle surtout, les richesses archéologiques de l'Orient tomber au pouvoir des gouvernemens de l'Europe. Ils savaient bien, et ils savent encore, qu'en les laissant en place on les

fondée à Londres en 1733, et qui publiait encore en 1881 un volume sur les ruines de Priène et de Téos.

(1) On est très étonné, en Turquie, de voir des fonctionnaires de tout ordre, ministres, pachas, chefs de police, préfets et sous-préfets, rassembler avec ardeur des monnaies et d'autres antiquités. La collection de Cabouli-pacha était célèbre : celle que Soubhi-pacha a vendue récemment était plus riche encore.

(2) Elle a été gravée d'après un moulage dans le premier volume du *Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts*, pl. XXXI. L'original est au musée de Tchinly-Kiosk (n° 36 de notre *Catalogue du musée impérial*, 1882).

condamne à la ruine et qu'en les envoyant à Constantinople on leur fait courir des risques de tout genre ; ils savent aussi qu'arrivés en Europe, ces objets sont exposés d'une manière digne d'eux et qu'ils sont assurés d'y durer aussi longtemps que le marbre ou le métal. Mais les Grecs, en pareille matière, s'inspirent d'une jalousie instinctive bien plus que de l'intérêt de l'art. Le fond de leur pensée est patriotique, mais d'un patriotisme étroit et mal entendu. Ne pouvant eux-mêmes garder ces objets, ils veulent que les Turcs les gardent pour eux, au risque d'en laisser périr la moitié. Ils n'ont cessé d'exciter l'amour-propre de la Porte à l'adoption d'une série de mesures empruntées à la législation de la Grèce qui, en interdisant la recherche et l'exportation des antiquités, découragent les travailleurs sérieux et ne profitent qu'à certains industriels. Il faut dire que la plupart de ces marchands, fournisseurs des musées de l'Europe, sont eux-mêmes des Grecs sujets de la Porte, dont la devise paraît être celle-ci : Pas d'exportation, si ce n'est nous qui exportons.

Les avocats les plus ardens des lois prohibitives sont encore les Grecs éclairés. Continuant tout bas, — c'est leur droit et leur honneur, — à chérir la *grande idée* de Coletti, le rétablissement de l'empire d'Orient, ils ne désirent pas que la Turquie devienne forte, mais qu'elle conserve à leur intention ce dont ils comptent hériter un jour. Rien ne serait, dans l'espèce, plus légitime que cette politique, si elle ne sacrifiait fatalement les intérêts supérieurs de la science. Lorsque l'empereur Guillaume, en 1880, écrivit à Abdul-Hamid pour demander la cession des magnifiques hauts-reliefs trouvés par M. Humann à Pergame, on dit qu'un Hellène, médecin particulier du sultan, le conjura de refuser cette insigne faveur. Cet homme instruit ignorait-il donc que le petit musée de Constantinople ne pourrait même pas contenir les marbres de Pergame, que les difficultés du transport étaient faites pour décourager les Turcs, enfin que l'on devrait abandonner les marbres en place ou risquer de les briser en mille morceaux? Il ne pouvait l'ignorer, mais il se consolait par l'assurance qu'une partie de ces œuvres d'art resterait sur terre hellénique. Si ses conseils avaient été suivis, deux tiers de la frise de Pergame seraient aujourd'hui à Constantinople ou en Asie, un tiers seulement à Berlin. Qu'est-ce que la science ou l'hellénisme pouvaient gagner à une solution ausi absurde, qui eût rappelé la sentence de Salomon? Nous n'avons certes pas de vœux à faire pour l'accroissement des musées prussiens; mais nous aimons mieux voir les chefs-d'œuvre de l'art en sûreté à Berlin qu'exposés à la ruine en Asie-Mineure.

Dès le mois de mars 1869 un décret impérial (1) interdit toute

(1) *Législation ottomane*, par Grégoire Aristarchi-Bey, publiée en français par Nikolaides. Constantinople, 1874, t. III, p. 161.

recherche archéologique à moins d'une autorisation du ministre, défendit l'exportation des objets antiques à l'exception des monnaies (1), et prescrivit que les objets gisant sur le sol pourraient seuls faire l'objet d'une fouille, sans qu'il fût permis de dépouiller de leurs ornemens les édifices restés debout. Cette dernière disposition, qui est fort judicieuse, visait certains abus commis par les explorateurs anglais en Anatolie. Le dernier article de cette loi de 1869 est intéressant à citer. « Les personnes qui possèdent des connaissances spéciales pour la recherche et la découverte des antiquités et qui seront en état de le prouver au département de l'instruction publique, seront chargées de faire des fouilles aux frais de l'état et obtiendront dans le même but des missions spéciales du gouvernement impérial. Les personnes de cette catégorie sont par conséquent invitées à s'adresser au ministère de l'instruction publique. » On reconnaît là bien clairement l'inspiration d'un étranger intéressé. Pas plus en 1869 qu'aujourd'hui, la Turquie n'était en état de subventionner des fouilles : eût-elle pu le faire, elle aurait commis une folie en dépensant de l'argent pour l'exhumation d'antiquités qui ne peuvent l'intéresser en quoi que ce soit.

Dans les années qui suivirent la loi de 1869, dont on ne paraît pas avoir tenu grand compte, se produisirent deux découvertes retentissantes, celles des trésors de Curium par M. de Cesnola et des trésors d'Hissarlik par M. Schliemann. Ce n'étaient plus des statues et des inscriptions que l'on exhumait, mais des masses de métaux précieux dont la valeur intrinsèque atteignait cent mille francs à Chypre et cinquante mille francs à Hissarlik. Les deux explorateurs avaient embarqué leurs trouvailles pour l'Europe sans que le gouvernement ottoman en eût sa part (1). La Porte attaqua M. Schliemann devant les tribunaux d'Athènes, où il s'était réfugié avec sa collection. L'avocat de M. Schliemann présenta un argument admirable : « Troie, dit-il, a été conquise par les Grecs, sous la conduite d'Agamemnon. M. Schliemann, aujourd'hui citoyen grec, a retrouvé le trésor de Priam : c'est donc à la Grèce que ce trésor appartient par droit de conquête. » Les juges, sensibles à cet argument d'une archéologie aventureuse, condamnèrent M. Schliemann à garder sa collection, tout en payant à la

(1) Cette réserve n'est ni dans la loi grecque de 1834, ni dans la loi turque de 1874. Mais comment interdire l'exportation d'objets qui tiennent dans le coin d'une poche?

(2) En 1874, M. de Cesnola a gracieusement cédé à la Porte quatre-vingt-huit caisses d'antiquités chypriotes qui sont aujourd'hui au musée de Constantinople. Mais le trésor de Curium est au musée métropolitain de New-York. On sait que celui d'Hissarlik a été donné au musée de Berlin par M. Schliemann. Quelques bijoux, volés par les ouvriers de M. Schliemann, ont été confisqués par le gouvernement turc et se trouvent, en partie du moins, au musée de Tchinly-Kiosk.

Turquie une indemnité de 10,000 drachmes. L'heureux possesseur du trésor d'Hissarlik fit sa paix avec la Sublime-Porte en offrant 50,000 drachmes au lieu de 10,000 à la caisse du musée impérial.

Cet embryon de musée était alors sous la direction d'un archéologue autrichien, le docteur Déthier, qui passait en Turquie pour un savant considérable. Comme tous les étrangers ou non-musulmans au service de la Porte, le docteur Déthier se sentait suspect et s'efforçait de prouver son zèle en se montrant plus Turc que le Grand-Turc. C'est à son initiative qu'est due la loi du 24 mars 1874 qui est encore en vigueur aujourd'hui. Voici, en résumé, les dispositions de cette loi (1). Toute antiquité non découverte appartient au gouvernement. Quant aux antiquités trouvées par ceux qui effectueraient des fouilles par autorisation, un tiers appartiendra au gouvernement, un autre tiers à l'inventeur et le reste au propriétaire du terrain. La répartition des antiquités se fera, suivant la demande du gouvernement, en nature ou en valeur. Est interdite toute fouille sans autorisation officielle et sans le consentement du propriétaire du terrain, sous peine de la confiscation des trouvailles, d'une amende de 1 à 5 livres turques et d'un emprisonnement de trois jours à une semaine. Un commissaire du gouvernement est adjoint au fouilleur et doit être rétribué par ce dernier. Ceux qui découvrent des antiquités, par hasard ou en fouillant, doivent prévenir le gouvernement dans les dix jours. Le partage se fait par l'autorité locale, ou, si elle éprouve de l'embarras, par le ministère. Les antiquités indivisibles seront estimées par des experts et la répartition se fera en valeur. Une liste de monnaies et autres objets antiques destinés à être exportés à l'étranger doit être transmise au ministre de l'instruction publique, sans l'autorisation duquel ces antiquités ne peuvent être exportées. Si le gouvernement veut faire l'acquisition de ces objets, il en paiera le prix. Quant au reste, le possesseur sera libre de le faire sortir. Les antiquités saisies en flagrant délit de contrebande seront confisquées. Ceux qui auront démoli ou endommagé des antiquités seront condamnés à l'amende ainsi qu'à un emprisonnement d'un mois à un an. Le produit du droit de 5 pour 100 à percevoir sur les antiquités vendues aux enchères publiques, l'argent provenant du partage en valeur des antiquités, ainsi que les produits des confiscations appartiennent à la caisse du musée impérial.

Il est triste de penser qu'une telle loi a été conçue et rédigée par un archéologue européen. La division en trois parts d'une trouvaille d'antiquités est presque toujours impraticable, car les objets d'art découverts ensemble, formant une série, sont par leur nature indivisibles.

(1) *Législation ottomane*, de Nikolaïdes, t. III, p. 162.

Mais le plus grave défaut de cette loi est de laisser supposer que le gouvernement turc soit en état d'acheter des objets antiques. Comme il n'en a jamais été ainsi, les stipulations relatives à l'exportation sont restées lettre morte. Dans la pratique, le gouvernement a simplement confisqué toutes les antiquités trouvées en circulation. Il n'a jamais, en aucune façon, indemnisé les propriétaires. De là sont résultés des abus que nous devons indiquer en quelques mots.

En premier lieu, comme les fouilles régulières devenaient difficiles (1), les fouilles clandestines se sont multipliées, entraînant les mêmes abus et les mêmes actes de vandalisme que dans le royaume hellénique. Il n'y a pas longtemps, je fus appelé à Smyrne dans l'arrière-boutique d'un petit commerçant, et l'on me montra trois têtes de marbre qui provenaient de Mylasa, en Carie. Je remarquai du premier coup que l'une d'elles avait été sciée. On m'en donna tranquillement le motif : la statue entière n'aurait pu être transportée sans être frappée de confiscation. J'ai vu, dans une bourgade de l'Anatolie, plusieurs statues importantes trouvées en creusant une cave : je n'ai pu ni les acquérir, ni demander à la Porte l'autorisation de les exporter, car elle aurait répondu en dépouillant le possesseur. Ainsi, grâce à une loi copiée sur la plus absurde des lois grecques, les méfaits que nous avons signalés en Grèce se produisent aujourd'hui en Turquie, et dans des proportions encore bien plus désastreuses, puisque le gouvernement confisque toujours et n'achète jamais.

En second lieu, l'habitude des fouilles clandestines a eu pour conséquence, comme en Grèce, que les provenances des objets découverts et exportés ont été systématiquement altérées. Bien des archéologues désignent encore les terres-cuites asiatiques sous le nom de terres-cuites d'Éphèse, alors que la nécropole de cette ville n'a pas fourni une seule des statuettes envoyées en Europe avec cette désignation (2). La confusion est encore augmentée par les artifices des faussaires, dont l'énumération fournirait à elle seule la matière d'un long travail. L'industrie de ces gens est singulièrement encouragée par le mystère dont s'enveloppent les fouilles qui ne sont pas entreprises par les gouvernemens étrangers. Les Turcs ont bien souvent donné dans le piège en confisquant des objets fabriqués comme s'il se fût agi de trésors. On m'a raconté à

(1) Le produit des fouilles que j'ai faites en 1881 dans la nécropole de Cymé, fouilles qui n'étaient nullement clandestines, a été confisqué par le gouvernement sur un prétexte puéril. Il est juste d'ajouter que c'était sur la dénonciation d'un étranger, qui aurait voulu fouiller à ma place.

(2) Les terres cuites dites d'Éphèse proviennent de Pergame, de Smyrne, de Tralles ou de Myrina, où des fouilles productives ont été faites dans ces dernières années par M. E. Pottier et moi (voir les tomes v et vi du *Bulletin de correspondance hellénique*). Un tiers de la collection recueillie par nous est au musée de Constantinople, le reste à l'École française d'Athènes.

Salonique une bien curieuse anecdote de ce genre. Il y a quelques années, un paysan de Macédoine découvrit des monnaies d'argent de Chalcis. Le secret s'ébruita, et le gouvernement donna l'ordre de confisquer la trouvaille. Mais les marchands de Salonique, qui ont presque la spécialité des monnaies fausses dont ils inondent l'Orient, réussirent à devancer les autorités; ils donnèrent au paysan des pièces de leur façon en échange de celles qu'il avait trouvées, et lorsque l'envoyé du pacha vint opérer la confiscation, il reçut le nombre exact de monnaies qu'il était chargé de saisir. Le tour a dû être joué plusieurs fois, à en juger par le grand nombre de monnaies fausses qui remplissent les armoires du musée impérial.

Lorsque le gouvernement grec confisque des antiquités, il les expose plus ou moins mal, mais du moins il les met à l'abri. En Turquie, les mutilations sont continuelles jusqu'à ce que l'objet arrive à Constantinople, et souvent, faute de fonds, il est oublié en chemin. J'ai vu briser dernièrement, dans leur transfert au *konak* de Smyrne, deux magnifiques sarcophages en terre cuite ornés de peintures du VIe siècle qu'un paysan avait découverts a Clazomène et dont le gouvernement s'était emparé. Ces objets sont trop lourds pour être transportés à Constantinople, dont le musée manque d'argent pour payer le transfert, et s'ils sont relativement en sécurité à Smyrne, c'est grâce à l'intelligence d'un gouverneur. En toute autre ville, on les eût abandonnés sans scrupule aux coups de pierre des gamins.

Si, au lieu de confisquer des objets dont il ne sait ensuite que faire, le gouvernement turc se contentait de faire recueillir par un de ses avisos les sculptures éparses sur la côte de l'Anatolie, il rendrait un véritable service à la science et enrichirait son musée sans bourse délier. J'ai déjà appelé sans succès l'attention des autorités ottomanes sur la malheureuse frise du temple de Bacchus à Téos, que j'ai vue en 1880 servir de cible aux petits Turcs. Ces bas-reliefs sont étendus sur le sol à vingt minutes de marche de la mer et le transport en serait des plus aisés. Je leur ai signalé aussi la frise du temple d'Esculape à Cos, encastrée dans les murs de la citadelle turque de cette île, et qui serait un des joyaux du musée de Constantinople si l'on se donnait la peine de l'y envoyer. Quelques beaux sarcophages à Salonique servent d'abreuvoirs ou de marchepieds dans les casernes. On pourrait multiplier à l'infini ces indications. Si le gouvernement turc avait réellement quelque intérêt, — et nous croyons qu'il n'en a aucun, — à former une collection d'antiquités grecques, il suffirait à ses gouverneurs de provinces de se baisser pour en recueillir (1).

(1) Quelques-uns en recueillent, notamment le gouverneur de la Crète; mais ce n'est pas pour le musée impérial. La loi de 1874 n'est pas faite pour un aussi grand personnage.

En vérité, les Turcs n'ont aucun souci de ces choses, et le seul reproche que nous puissions leur faire, c'est de s'être laissé convaincre par les Grecs qu'ils avaient profit à s'en occuper. Leur religion est iconoclaste, et ils dépensent de l'argent pour des statues. Ils croient ainsi se montrer civilisés lorsqu'ils ne font que se montrer dupes. Éblouis par le récit des trouvailles de MM. Schliemann et de Cesnola, ils pensaient que la loi des antiquités leur rapporterait des monceaux d'or et d'argent : mais les bijoux confisqués dans le pays *s'égarent* avant d'arriver au musée, et les monnaies rares continuent, comme auparavant, à prendre le chemin de Paris ou de Londres. Quand même l'administration ottomane serait d'une probité exemplaire, les choses ne se passeraient pas autrement.

De toutes les prescriptions de la loi des antiquités, celle qu'on respecte le moins est assurément la plus respectable : je veux parler de la défense de porter atteinte aux monumens antiques. Presque toutes les ruines sont exploitées comme carrières : un industriel avait même obtenu, il y a quelques années, la *concession* des marbres du temple de Bacchus à Téos. Toute nouvelle mosquée que l'on construit s'élève aux dépens d'une ruine antique. Ce qui est plus regrettable encore, c'est que les paysans turcs ne peuvent pas comprendre l'intérêt que les voyageurs européens attachent aux antiquités d'apparence modeste : ils ont l'idée fixe qu'elles doivent renfermer des trésors et ils les brisent pour s'en assurer. *Altin var*, il y a de l'or, telle est leur conviction intime, et l'insuccès de leurs recherches ne les fait pas changer d'opinion (1). C'est par ce motif bizarre, joint aux nécessités de la construction et de la préparation de la chaux, que plusieurs centaines d'inscriptions vues par Leake et Lebas ont disparu sans laisser de traces. Peut-être, dans ce dernier quart de siècle, a-t-on plus détruit en Asie-Mineure que dans les deux siècles précédens. Le sous-sol, heureusement, garde encore ses richesses en bien des localités célèbres qui n'ont jamais été explorées. Il n'est pas téméraire d'espérer que les brillantes découvertes de Pergame ne sont pas la dernière surprise que l'Anatolie réserve aux amis de l'art. La Macédoine aussi donnera sans doute une belle moisson lorsque le pays redeviendra assez sûr pour qu'on puisse y reprendre les explorations de M. Heuzey.

Ce n'est pas seulement la loi de 1874 et la prévalence du brigandage qui rendent actuellement les explorations difficiles : ce

(1) En 1881, on a confisqué à Smyrne une figure sans valeur artistique, représentant un géant terminé en queue de serpent. Un fonctionnaire du musée impérial se trouvait là, et s'imaginant que la queue devait renfermer de l'or, il se disposait à la faire ouvrir lorsque les railleries de juges plus éclairés le firent renoncer à son projet. On rencontre très souvent dans le commerce des statuettes en bronze ou en marbre que les paysans ont percées de part en part dans l'espoir de trouver de l'or à l'intérieur.

sont encore les soupçons bizarres du gouvernement turc. L'Angleterre entretient en Asie-Mineure un consul militaire qui, depuis quelques années, a parcouru l'intérieur du pays en mesurant des monumens antiques. Les Turcs se sont persuadés en l'observant que l'archéologie n'était qu'un prétexte et que les prétendus archéologues de l'Europe ne faisaient qu'opérer des relevés stratégiques. Au mois d'août 1882, ils ont interdit à M. Schliemann, qui fouillait de nouveau à Hissarlik, de dresser la carte de la plaine de Troie, par la raison qu'au cours de ce travail il aurait pu dessiner en même temps le fort de Koum-Kalé, à l'entrée des Dardanelles. Un mois après, ils faisaient arrêter en Paphlagonie un archéologue allemand bien connu, M. Gustave Hirschfeld. Aux représentations qui furent adressées à la Porte, elle répondit par une circulaire notifiant aux gouverneurs « que tout individu voyageant sous prétexte d'archéologie et prenant des mesures devait être considéré désormais comme espion russe. » Si cette menace était prise à la lettre, l'exploration topographique de l'Asie-Mineure, à laquelle le gouvernement turc doit les seules bonnes cartes qu'il possède, subirait un temps d'arrêt des plus fâcheux. Il y a trop d'hommes intelligens à la Sublime-Porte pour qu'elle veuille faire de l'intérieur de l'Anatolie un pays aussi inaccessible que la Chine.

V.

Le premier essai d'un musée d'antiquités à Constantinople est dû à l'initiative d'un militaire, Ahmed Fethi-Pacha, qui commença vers 1855 à réunir des antiquités dans une salle et dans la cour de l'arsenal de Sainte-Irène. Après des vicissitudes de tout genre, cette collection, longtemps presque inaccessible, a été réorganisée et ouverte au public en 1882 dans la charmante construction du XVe siècle appelée Tchinly-Kiosk (le kiosque aux faïences). Il ne m'est guère permis de faire l'éloge de cette réorganisation à cause de la part que j'y ai prise; mais il est facile de voir que le nouveau musée, disposé dans des salles bien éclairées, pourvu d'un catalogue en français dont la rédaction m'a coûté quelque peine, est fort supérieur comme installation et comme classement aux musées d'Athènes, qui sont cependant plus riches. On conçoit d'ailleurs que le Turcs pénètrent rarement dans cette collection et ne voient même pas sans un déplaisir assez légitime que l'on dépense de l'argent pour entretenir des statues.

Il n'y a pas de musées provinciaux en Turquie. Les objets qu'on ne transporte pas à Constantinople restent en place ou à la porte des *konaks* et se détériorent rapidement. Midhat-Pacha, lorsqu'il était gouverneur de Smyrne, avait formé le projet de réunir dans

cette ville, la vraie capitale de l'Asie-Mineure, tous les objets d'art que l'on trouverait en Anatolie; ce projet n'a pas même reçu un commencement d'exécution. Il existe cependant à Smyrne une collection d'antiquités assez remarquable formée par une société grecque placée sous la protection de l'Angleterre, l'École évangélique; mais depuis la loi de 1874, qui rend le transport des antiquités très périlleux, ce musée a presque cessé de s'enrichir. La science en souffre et la Turquie n'y gagne rien.

Si les monumens de l'art antique, malgré la protection que la loi turque leur accorde, sont exposés à toute sorte de ravages, il ne faudrait pas croire que les restes de l'art chrétien et de l'art musulman soient traités avec plus de respect. Le soin des objets d'art de l'époque chrétienne revient naturellement aux évêques grecs; ils paraissent n'en avoir aucun souci. D'affreux badigeonnages ont défiguré depuis longtemps les peintures de Panselinos et de ses disciples au Mont-Athos, et le jour n'est pas loin où ces œuvres ne seront plus connues que par les copies de Papety et de M. Guillemet. Il y a deux ans à peine, on découvrit par hasard, sur la route de Philippes à Drama, une sorte de crypte d'un style très ancien, ornée de fresques byzantines du plus grand mérite et très bien conservées. Le métropolitain de Drama fut aussitôt averti, mais il ne fit rien pour préserver ces curieuses peintures. Les Turcs qui passaient sur la grand'route prirent l'habitude de descendre dans la crypte pour se mettre à l'ombre, enlevèrent les têtes au couteau, détachèrent des plaques entières de l'enduit, en sorte que lorsque j'arrivai en 1882 pour prendre copie de ces fresques, il n'en restait plus que des fragmens. Une simple palissade eût suffi pour empêcher ces dégradations, mais l'archevêque de Drama avait sans doute des occupations plus pressantes que de protéger ces restes de la primitive église d'Orient.

Quant aux monumens de l'ancien art musulman, qui auraient plus de titres que les statues gréco-romaines à la sollicitude des maîtres de la Turquie, ils sont abandonnés à toutes les injures imaginables. Des chefs-d'œuvre d'architecture tombent en ruines faute de quelques milliers de francs pour les entretenir. Il n'est pas une mosquée à Constantinople qui ne réclame une réparation complète, et depuis vingt ans aucun travail sérieux n'a été fait. Et pendant que des monumens, qui seraient l'honneur de la race turque devant l'histoire, s'écroulent ou se détériorent à vue d'œil, le gouvernement dépense 60.000 fr. par an pour loger des œuvres romaines ou byzantines, à l'instigation de ses sujets grecs qui se croient déjà ses héritiers. Si la Turquie se désintéresse des monumens grecs, l'Europe et les Grecs sont là pour s'en occuper; mais si elle néglige ses monumens à elle, qui fera des sacrifices pour les entretenir ou les sauver?

Nous touchons ici au vif de la question; quand le mal a été décrit sans réticences, le remède n'est pas difficile à indiquer. Il est du devoir de chaque peuple de recueillir pieusement les monumens de son passé, de préserver de la dévastation et de la ruine les témoignages de son art et de sa grandeur historique. Lorsqu'un pays comme la Turquie est composé de races différentes soumises à l'hégémonie d'une seule, le gouvernement doit laisser à chacune d'elles le soin de veiller sur son histoire, et s'occuper exclusivement du passé de la race qu'il représente. De même que les Grecs, les Arméniens, les Bulgares entretiennent leurs églises et leurs écoles, ils peuvent aussi, s'ils en ont envie, former des musées d'antiquités. En édictant des peines sévères, par les lois de 1869 et de 1874, contre les destructeurs de monumens grecs et romains, même de ceux qui ne représentent pas une valeur vénale, le gouvernement turc a fait plus que son devoir; il a rendu hommage à la civilisation européenne en essayant ainsi de préserver les souvenirs qui sont si chers aux peuples de l'Occident. S'il n'a pas réussi, il faut du moins lui savoir gré de l'idée généreuse qui l'a inspiré. Mais l'interdiction de tout acte de vandalisme est le seul genre de protection que l'on puisse demander au gouvernement turc. C'est là une simple mesure de police et d'ordre. Quant aux antiquités grecques ou romaines qui sont entre ses mains, ou qui couvrent le sol dont il est possesseur, il a le droit de les considérer à peu près comme nous considérons en France les matériaux de démolition. Ce sont des valeurs dont il lui est permis de tirer parti, qu'il peut convertir en espèces sonnantes. Si l'état mettait aux enchères, tous les deux ou trois ans, tous les objets antiques qui entrent dans son domaine, on verrait à Constantinople une succession de ventes brillantes, où tous les musées d'Europe se feraient représenter, et dont le produit servirait à réparer les mosquées en ruines, à racheter au besoin en Europe les armes de prix, les faïences de Koutaïeh et de Brousse, tant d'autres souvenirs de l'ancien art turc qui ont passé les mers depuis longtemps. Le musée de Tchinly-Kiosk, cette œuvre de Mahomet II dont la destination actuelle scandaliserait le conquérant, deviendrait un musée d'art ottoman sans égal au monde. Il ne serait même pas nécessaire pour cela de faire beaucoup d'achats à l'extérieur : il suffirait de centraliser les trésors épars dans les garde-meubles, les anciens palais, les mosquées. La Turquie cesserait d'être ingrate envers ses artistes et la coupole de Yéni-Djami ne menacerait pas de s'effondrer un jour sur la tête des fidèles qui ont payé les frais d'un musée d'antiques.

Les règlemens concernant les fouilles et découvertes seraient faciles à rédiger dans le même esprit. Le commerce des œuvres

d'art serait libre et l'exportation permise, non pas sous la réserve d'un droit de préemption illusoire, mais contre paiement d'une forte taxe fixée à tant pour cent du prix d'achat. Dans le cas d'un contrat fictif ayant pour but de frauder la loi, et en présence d'un objet de valeur considérable, le gouvernement pourrait toujours confisquer l'objet en payant la somme indiquée par les parties. La permission de faire des fouilles ne serait accordée qu'à des gouvernemens ou à des sociétés savantes; un tiers de la somme totale à laquelle une double expertise évaluerait les découvertes reviendrait de droit à la Turquie. S'il s'agissait de découvertes exceptionnelles, comme celles de Pergame, dont il est impossible de fixer le prix, le gouvernement toucherait une somme *minima* de 50,000 fr. En cas de désaccord, il pourrait mettre aux enchères la part qui lui revient et que le fouilleur ne manquerait pas de racheter. Les antiquités disséminées dans les provinces ou saisies en contrebande seraient réunies à Constantinople pour y être vendues aux enchères; par égard pour les sociétés grecques indigènes qui voudraient les acquérir, une remise de 10 pour 100, par exemple, leur serait faite sur les prix offerts en concurrence avec l'étranger.

La Turquie est si habituée à recevoir des conseils intéressés que le projet dont nous indiquons ici les grandes lignes a peu de chances d'être accueilli par elle. Toutefois, un pays dont les finances sont très obérées a l'obligation de ne pas négliger une source de revenus qu'on lui signale, surtout lorsque ces revenus nouveaux seraient employés à une œuvre aussi utile que la conservation des monumens de l'art national. Nous voulons croire que la Sublime-Porte finira par abroger une législation dont elle est dupe, dont l'art et la civilisation sont victimes. Nous espérons qu'il nous sera permis un jour de voir le kiosk de Mahomet II transformé en un sanctuaire des trésors de l'art musulman. Les antiquités de chaque peuple seront confiées alors aux soins de leurs protecteurs naturels. Nous applaudirons aux efforts des Grecs de Turquie pour former des collections d'art dans leur pays; mais nous n'oublierons pas que la place des œuvres grecques est partout aussi où le génie de l'antique Hellade a façonné des esprits capables de l'aimer et de le comprendre.

SALOMON REINACH.

LA

CAMPANULE

I (1).

Figurez-vous un vieux palais, lézardé par les siècles, roussi par le soleil, avec ses innombrables volets de bois vermoulu qui battent au moindre vent. Des touffes embaumées d'herbes parasites jaillissent de la corniche, le rebord de chaque fenêtre est décoré de joubarbes qui fleurissent les fentes du marbre ; çà et là se balance une frange de capucines; dans la cour, un oranger et deux cactus vivent en bonne harmonie avec un frêne sauvage aux baies écarlates. Tout ceci vous représente la demeure d'une des plus anciennes familles du Tyrol, les Pavis. Elle est située dans une petite ville des Alpes Vénitiennes, à mi-chemin entre l'Italie et l'Allemagne. Ses fenêtres ouvrent sur une *piazza* verdoyante et déserte où les ânes broutent, où blanchit la toile étendue par les ménagères. Il y a un hôtel sur la *piazza* et aussi une boutique de chaudronnier d'où partent du matin au soir force coups de marteau avec un fracas monotone. Vis-à-vis se dresse l'église, pauvre et mal tenue, comme le sont la plupart des églises du nord de l'Italie, dont l'air abandonné,

(1) Ce récit est extrait des esquisses de miss Thackeray, la fille du grand romancier, qui est elle-même un écrivain distingué.

la nudité misérable forme un contraste frappant avec l'extrême piété du Tyrol septentrional. Ici les portes, grandes ouvertes pour permettre à un rayon de soleil poudroyant de pénétrer dans l'obscurité intérieure, ne laissent entrevoir qu'une trompeuse décoration de carton et de clinquant. Les fidèles sont rares aujourd'hui. Du temps de feu le comte de Pavis, il en était autrement. La comtesse et ses filles occupaient avec une régularité exemplaire le banc où sont encore inscrits sur des plaques d'airain les noms de chacune d'elles, mais la mort a pris les unes, les autres sont mariées et dispersées par conséquent. Seul, Saverio de Pavis pourrait venir occuper la place qui lui est réservée, mais le propriétaire actuel du palais néglige un peu les pratiques religieuses dont sa digne mère donnait l'exemple.

Un jour, je pénétrai dans l'église; deux jeunes filles y étaient seules à genoux. L'unique rayon de lumière éclairait leurs jolies têtes inclinées. Bientôt elles sortirent, longèrent le grand mur blanc, sur lequel se poursuivent les lézards, et allèrent rejoindre leur âne, qu'elles avaient attaché à la porte du chaudronnier. Celui-ci, que je connaissais bien, était un brave homme, apparemment épris de son métier. Par-dessus la casserole qu'il achevait de fabriquer, ses bons yeux se fixèrent sur les deux jeunes filles, sur leur âne et sur moi-même, qu'il salua d'un hochement de tête amical. Il n'était pas à plaindre dans son échoppe, avec cette belle vue du *palazzo* Pavis et de la montagne devant lui. Les sommets se pressent autour de la petite ville, ceux-ci taillés en pics aigus, ceux-là comme écrasés d'une façon étrange, dessinant des lignes changeantes, grâce au passage rapide de la lumière et de l'ombre. Tantôt une crevasse apparaît, tantôt une aiguille se détache étincelante; un voile d'ombre se déroule de quelque cime, puis s'évapore pour découvrir des horizons nouveaux sculptés dans la dolomie aux reflets nacrés sous le soleil. C'est le royaume des fées... J'y errais depuis une dizaine de jours avec un ravissement toujours nouveau, émerveillée par ces défilés rocheux où bruissent les cascades, par ces vallées verdoyantes où paissent les vaches grises, par cette flore si variée que favorise le voisinage des eaux cristallines faisant irruption à travers le feuillage et la mousse. Lorsque vous traversez les hameaux paisibles accrochés au flanc de la montagne, des yeux noirs vous suivent avec non moins de bienveillance que de curiosité. L'étranger n'est pas encore pour cette honnête population une proie que l'on ne se fait aucun scrupule d'écorcher; l'hospitalité qu'on lui accorde n'a rien de vénal. Des draps blancs filés durant les veillées d'hiver recouvrent la paille fraîche qui forme les lits; les chasseurs de chamois et les pêcheurs de truites approvisionnent le garde-manger. La vallée produit en

abondance du maïs excellent et, tout le long des routes, les citrouilles se gonflent au soleil. Quiconque a des goûts simples peut se contenter de la chère et du gîte offerts de bon cœur.

Ce jour-là nous suivions la ligne de frontière qui sépare l'Autriche de l'Italie. Notre but était la Marmolata, cette reine des Alpes rhétiennes, puis nous comptions nous en retourner par Botzen, vers les régions civilisées, desquelles je me garderai de médire. Il y a de curieux voyages à faire aussi dans le monde civilisé! Les obstacles y sont d'un ordre moral plutôt que physique, mais les précipices à côtoyer, les chemins de traverse, les ascensions hardies ne manquent pas. Les opinions et les problèmes croissent au lieu de plantes sauvages; les aspirations diverses s'élèvent éblouissantes dans la solitude de nos âmes comme des sommets de glace à l'horizon. Certes, la musique de la civilisation n'est ni dans le chant des rossignols, ni dans le murmure des ruisseaux; elle est plus triste, hélas! et plus bruyante à la fois, mais il s'en dégage autant d'émotions pour le moins que des mélodies champêtres. On aurait tort de la décrier parce que les voix sont rauques, les instrumens mal accordés parfois. Peut-être dans les faubourgs fangeux d'une grande ville que hantent d'affreuses misères, la Divinité a-t-elle marqué son empreinte plus profondément encore que dans ces vallées sereines où retentit la clochette des troupeaux, où les feux du soir s'allument sur les montagnes environnantes, où les moissons mûrissent à l'heure accoutumée et où la croix plantée au bord du chemin projette son ombre protectrice sur la descente trop rapide.

II.

Au seuil de l'auberge s'entassait notre bagage, et mon neveu Tom, avec sa mère, m'attendait. Le voiturin n'était pas venu, et j'eus besoin d'appeler à mon aide le peu que je savais d'italien pour décider la *padrona,* une grosse femme à collier de grenats, singulièrement endormie, à l'envoyer chercher : — Quand il vous plaira, répondait-elle en ayant l'air de penser à autre chose, quand il vous plaira. Nous allions donc à C...? Mais le comte avait demandé aussi la voiture; elle reviendrait nous prendre. Rien ne pressait.

Sur ces entrefaites, un grand jeune homme pâle, qui portait en bandoulière une boîte de botaniste, entra brusquement dans l'hôtel : — Je n'ai pas besoin du voiturin, cria-t-il d'une voix impatiente,.. ni de souper... Je ne soupe pas ici ce soir.

— Alors on va conduire ces dames, répliqua la *padrona,* en se réveillant un peu. Votre servante, signor comte.

Le comte, évidemment fort agité, haussa les épaules; puis, se rappelant notre présence, leva son chapeau de paille et sortit à grands pas :

— Quel original! dit l'hôtesse apathique; il ne pense qu'à ses herbes,.. toujours ses herbes. Il les étudie d'un bout de l'été à l'autre. Ah! son père ne lui ressemblait guère.

Quelques minutes après, un véhicule en fort mauvais état, aux harnais raccommodés à l'aide de ficelles, vint cahin-caha jusqu'à la porte. Nous y montâmes. La route dessinait des zigzags interminables au-dessus de l'abîme; nous suivions un défilé mélancolique dominé par des pics sauvages qui semblaient de plus en plus s'élever et se rapprocher, tandis que gémissait le torrent sur son lit de pierre blanche. Bien loin, au fond de la vallée, un quadrupède quelconque (cheval ou baudet), animait seul le paysage désert. En le rejoignant, nous vîmes que c'était un âne accompagné par trois personnes parmi lesquelles deux jeunes filles, celles que j'avais remarquées à l'église. L'une était assise sur l'âne, l'autre marchait à côté, en causant avec un jeune soldat; toutes les deux avaient de longues tresses retenues autour de la tête par des épingles en forme de flèches, mais leur costume d'ailleurs n'était pas le même. Celle qui allait à pied portait les manches blanches, le corset noir et le collier de corail des paysannes aisées. Sa compagne avait répudié l'ajustement campagnard : elle était petite et délicate avec d'admirables cheveux roux dorés et des yeux bruns. Le jeune soldat lui ressemblait comme un frère peut ressembler à sa sœur : — Hue, Bruno! — criait-il à l'âne, qui semblait avoir un caractère indépendant. Il le prouva plus que jamais au passage d'un gué. La jolie rousse sauta lestement à terre. Bruno ne voulait pas avancer, ruait, se défendait. Quelqu'un cria du haut d'un rocher : le soldat leva la tête, et Bruno, saisissant l'occasion de s'échapper, passa l'eau gaillardement à sa manière.

— Voyez donc, me dit ma sœur, voilà ce jeune homme de l'hôtel.

Il signor comte dégringolait la montagne avec une agilité prodigieuse, bondissant d'un rocher à l'autre sur un point qui paraissait impraticable; à chaque instant nous croyions qu'il allait se rompre le cou; mais, soudain, nous le vîmes sain et sauf sur la route, courant après l'âne et ses propriétaires, de toute la vitesse de ses longues jambes. Il les eut bientôt rattrapés, marcha quelque temps avec eux, puis tourna brusquement l'angle d'un rocher et disparut. Tous ces gens commençaient à nous intéresser; Bruno surtout acheva de faire notre conquête par une nouvelle prouesse en attaquant une botte de foin qui descendait la route perchée sur deux bas bleus. Avant que personne pût l'en empêcher, il mordit vigoureusement au savoureux fourrage.

Nous continuâmes à monter, dépassant Bruno et sa société qui s'était arrêtée à causer avec le propriétaire du foin. La gorge désolée déboucha enfin dans des champs de maïs; nous traversâmes un village assez misérable avec des balcons croulans, des pignons noircis et une fourmilière d'enfans accourus pour nous voir passer. Une large vallée fraîche et verte, — au-delà un chaos, formé il y a cent ans par la chute de certaine crête de montagne qui écrasa les gens, et les maisons et les troupeaux, arrêtant la rivière et créant un lac bleu; — à l'autre bout du lac, un village; — nous étions arrivés.

III.

La musique retentissait dans la rue; les garçons, marchant bras dessus bras dessous, en longs gilets à fleurs, une plume au chapeau, lançaient dans les airs à pleine voix un trille joyeux. C'était jour de fête; chacun avait endossé sa chemise blanche, tous les enfans étaient débarbouillés en l'honneur de saint Barthélemy; les mères se reposaient sur le pas de leurs portes, les pères fumaient leurs pipes à couvercle d'argent, et un grand jeu de *pallone* avait été organisé dans la rue du village. Notre arrivée détourna l'attention de quelques badauds, mais non pas celle des joueurs. Leurs balles volaient au-dessus des toits, frappaient quelquefois une fenêtre et étaient violemment relancées dehors aux cris du peuple excité.

Ces maisons tyroliennes ressemblent à des écuries lorsqu'on y pénètre; en bas s'entassent les chevaux, les vaches, les chariots; mais à mesure que l'on monte tout s'embellit. Au premier étage, l'hôtesse sort de sa cuisine pour vous saluer, et vous apercevez dans la salle des chapeaux pointus, des manches de chemise, des jambes chaussées de guêtres se pressant avec bruit autour d'une table couverte de bouteilles. Le second étage en revanche est tranquille, avec des fleurs sur le balcon, et chez la signora Sarti, *à l'Aigle noir*, les fleurs étaient plus fraîches, les chambres mieux aérées, plus confortables que partout ailleurs. Il fallait escalader les lits tant les paillasses en étaient hautes; les planchers grattés avec soin, les grands pots d'œillets couronnant le poêle, les bancs rangés contre le mur, tout avait un air de propreté. Nos chambres donnaient d'un côté sur le balcon de bois qui court le long de la maison et domine ce qu'on appelle la *piazzetina*, une petite place noire, étouffée, aux fenêtres et aux portes cintrées de laquelle s'accrochent, pour sécher, des touffes de chanvre, tandis que dans tous les coins fleurissent les inévitables œillets. Tous les volets grands ouverts nous permettaient de pénétrer dans la vie privée de nos voisins. C'étaient comme des tableaux de mœurs inattendus et curieusement enca-

drés. Il y avait au second un vieux tailleur qui, assis à la turque, tirait perpétuellement l'aiguille, et trois blanchisseuses qui, du premier étage, ne cessaient de tendre leurs longs cous tannés à colliers de perles, leurs têtes brunes, curieuses, entourées d'une auréole d'épingles brillantes, pour surprendre les faits et gestes des passans.

Nouvelle explosion de musique : un air du *Trovatore*, un air de *la Dame blanche*. Les chanteurs sont deux soldats autrichiens qui trinquent le plus gaîment du monde. — Clic! clac! voilà notre âne! — me crie Tom, penché à la fenêtre. — Et nous entendons en effet le bruit des petits sabots de cette bête volontaire, puis des exclamations, des rires. On s'embrasse, et bientôt après la *padrona*, toute rouge de joie, vient nous demander ce que nous voulons pour dîner.

— Je serais montée plus tôt, dit-elle, mais mon fils le caporal vient d'arriver. Ma fille Fortunata et Joanna, ma servante, étaient allés au-devant de lui, à Agordo.

— N'y avait-il pas aussi un âne? demanda Tom en souriant.

— Oui! ces messieurs et dames ont dû les rencontrer. Il y a deux ans que je ne l'ai vu, mon Mario... Maintenant il revient parce que je... enfin pour des affaires.

L'expression de son visage s'assombrit :

— Une mère a bien des peines, reprit-elle avec un soupir.

Tom, qui avait grand'faim, parut s'intéresser moins que moi à ces détails de famille et l'interrompit assez brusquement pour lui demander si elle nous donnerait du poisson.

— Du poisson? impossible! il faudrait prévenir les pêcheurs la veille; on n'en prend guère qu'au lever du soleil. Mais, reprit la *padrona*, en hésitant, un ami nous a donné quelques perdrix. J'en peux faire rôtir deux si vous les aimez.

Nous les aimions beaucoup; elles arrivèrent donc entourées de pruneaux. Voici le reste du menu : Potage au riz où flottaient de petites saucisses. — Tranches frites d'une espèce de plum-pudding. — Prétendu bifteck haché avec de l'ail et accompagné de polenta. — Fromage à la crème parfumé de cannelle.

Tandis que nous savourions notre café sur le balcon, en regardant par-dessus le toit les clartés du soir s'éteindre sur la cime des montagnes, j'entrevis quelqu'un qui, attablé au-dessous de nous, soupait aussi de perdrix aux pruneaux. A leur nombre et à la façon dont il les découpait, je soupçonnai que c'était le généreux chasseur. Il me sembla reconnaître en même temps temps sur la table certaine boîte de fer-blanc peinte en vert. Ce tueur de perdrix n'était autre que le jeune comte dont nous avions admiré l'intrépide gymnastique.

IV.

Chose singulière! une amie nous attendait quelque part, dans ce village. Ma sœur avait rencontré plusieurs années auparavant signora Elizabetta della Santa à certaines eaux où l'avait envoyée un docteur allemand. Ce n'était que la dame de compagnie d'une autre vieille personne à qui appartenait la maison de campagne que, toutes deux réunies, elles habitaient l'été. Nous avions promis d'aller la voir; elle assurait que le jardin était digne de notre visite. Mais où se trouvait-il? J'allai m'informer auprès de la *padrona*. En descendant l'escalier, Fortunata et Joanna m'apparurent sur la terrasse causant avec le comte. Il tirait de sa boîte des fougères, des racines, toute sorte de plantes, et je n'osai troubler l'entretien. Tonina, la fille aînée, courait d'une table à l'autre dans la salle commune, un sac de cuir au côté. Je me dirigeai vers la cuisine pour y chercher la mère. Elle était là, en effet, avec son fils, dont l'honnête visage me parut empourpré par une émotion quelconque.

— Que demande la signora? dit notre hôtesse avec une étrange vivacité. Oh! c'est tout près d'ici... La signora della Santa et la marquise sont nos voisines. Mario ira... non, Fortunata plutôt va vous conduire. A droite en arrivant au pont...

Mais tout à coup un sanglot l'étrangla, et elle fondit en larmes.

— Pardon, reprit la brave femme, redoublant de volubilité, ne faites pas attention,.. surtout ne dites pas à ma fille... qu'elle ne sache jamais...

Mario, qui sifflait entre ses dents, l'interrompit d'un air d'impatience.

— Enfin il est ici, dit-elle en s'essuyant les yeux; il veillera sur nous maintenant... Tout ira bien.

Elle appuya une main sur le bras de son fils en levant vers lui un regard tendre et inquiet. Je les laissai. On riait aux éclats dans la salle commune. Le comte, sur la petite terrasse, semblait maintenant contempler les étoiles, qu'il nommait à Fortunata comme pour lui faire un cours d'astronomie. A l'étage supérieur, je trouvai Tom fumant sa pipe et ma sœur, à qui je racontai la petite scène dont j'avais été témoin.

— Quelque embarras d'argent sans doute, me dit-elle.

Mais tout indiquait, au contraire, la prospérité dans cette maison; les pièces de toile neuve étaient rapportées quotidiennement du pré où elles avaient blanchi, des voitures à bœufs rentraient

chargées de foin, les granges regorgeaient de blé, le vin ne manquait pas dans les celliers; la *padrona* donna, le lendemain, devant moi, des ordres au charpentier pour certaines constructions nouvelles, et je trouvai Fortunata occupée à dérouler d'innombrables pièces de rubans et de dentelles qu'elle avait achetées à Agordo pour Tonina.

Cette Tonina, la fille aînée, était une brunette chargée de bijoux et qui, fiancée depuis peu, se montrait avant tout amoureuse de toilette. Jamais je ne la vis se soucier d'autres sujets. Elle nous guettait au passage pour tâter l'étoffe de nos robes, et nous la surprenions souvent dans notre chambre essayant les vêtemens qui lui semblaient jolis; je ne pouvais la souffrir. La petite Nata, en revanche, était d'une grâce irrésistible. Tout le monde prenait à tâche de la gâter sans y réussir, car elle travaillait du matin au soir, aidant sa mère avec énergie et nous servant mieux que Joanna elle-même. Sa voix était ravissante; elle chantait tous les airs de la montagne et aussi des morceaux d'opéra. Ses yeux bruns effarouchés faisaient penser à ceux d'une biche. Dès l'aube, elle se levait pour ne prendre souvent de repos qu'après minuit.

— Il n'en faudrait pas demander autant à sa sœur, disait Joanna en haussant les épaules.

Mais la personne qui nous intéressait le plus était la *padrona* elle-même, avec son beau visage expressif au teint sombre et la perpétuelle sollicitude qu'elle témoignait à ses enfans. C'était une de ces créatures qui naissent dames, quelle que soit leur situation dans la vie. J'aimais la voir accueillir ses hôtes avec une politesse à laquelle répondaient gauchement ces gars incultes à chapeaux pointus venus pour boire le *vino nero*. S'il y avait du bruit au cabaret, la *padrona* y entrait d'un pas résolu; aussitôt le silence se rétablissait; elle était toujours respectée. Je ris encore au souvenir de l'exécution tranquille qu'un jour elle pratiqua en ma présence. Un garçon de bonne mine, vêtu de vert, ses culottes courtes roulées sur des bas blancs irréprochables et son chapeau conique décoré d'un gros bouquet de roses, s'était mis soudain à hurler des chansons bachiques en renversant les chaises.

La *padrona* posa une main sur son épaule.

— Angelo, mon garçon, c'est assez, lui dit-elle, retourne-t'en chez toi tout de suite.

Le ton grave qu'elle avait pris parut le dégriser, et il fila sans répondre un seul mot.

Les Italiens, s'ils vous prennent en amitié, vous livrent leurs sentimens et leurs affaires avec une confiance qui paraît touchante à des gens plus réservés. Bientôt la signora me mit au courant de

ses peines. Fortunata en était cause. Certes elle n'avait pas à se plaindre de ses enfans; ils étaient tous bons et honnêtes; mais, si vigilante qu'elle fût, elle n'avait pu préserver sa plus jeune fille des atteintes de la calomnie. Joanna avait beau garder la maison comme un chien fidèle et Mario étendre sur ses sœurs une protection virile, rien ne pouvait arrêter le cliquetis des langues empoisonnées, prévenir l'espionnage des yeux toujours au guet... Je devinai qu'elle voulait parler de nos trois blanchisseuses, et vraiment j'aurais tordu leurs longs cous bronzés avec plaisir si j'avais pu me douter du mal qu'elles avaient fait à ma petite amie.

V.

Joanna était un caractère; dévouée corps et âme à la dynastie des Sarti, elle tyrannisait à l'occasion ses maîtres, sauf Nata, sur laquelle semblait s'être concentré son dévoûment aveugle. Cette belle fille aux dents blanches comme du lait, aux cheveux blonds nattés, ne quittait guère le grand chapeau, qui projetait une ombre sur ses yeux bleus mélancoliques. Cette expression du regard formait un contraste bizarre avec celle de la bouche toujours souriante et entr'ouverte comme par un perpétuel étonnement. Très curieuse, elle nous faisait mille questions indiscrètes, secouant la tête quand il lui était impossible de comprendre, comme pour indiquer qu'elle renonçait à sonder de pareils abîmes. Les chemins de fer, l'invasion des étrangers dans sa lointaine vallée, l'accoutrement de ces gens-là, leurs goûts, leur insistance à manger de la viande de boucherie, tels étaient les principaux sujets de surprise pour Joanna. Ignorante et superstitieuse, on l'aurait crue stupide; mais elle pouvait cependant raisonner au besoin, et même, quand quelque chose d'extraordinaire venait l'arracher à son apathie, elle trouvait des mots étranges pour exprimer des sentimens profonds. Un jour, je l'entendis tancer brutalement une des servantes à jambes nues qui transportaient avec elle des sacs de *polenta* du fournil dans la cuisine.

— Qu'as-tu donc? lui cria Mario. Tu grondes toujours.

— C'est bon! c'est bon! répondit-elle d'une voix tremblante de colère. Donnez-moi tort, parbleu! mais je ne veux pas qu'on tracasse ma maîtresse, entendez-vous? Les démons continuent leur travail. J'y mettrai bon ordre un de ces jours.

Mario parut comprendre, car il changea de couleur. J'observais Joanna tandis qu'elle secouait avec fureur ses sacs de *polenta* en les bourrant de coups de poing, comme s'ils eussent été l'ennemi en

question. Enfin, elle parut se calmer et chargea l'un des sacs sur son épaule. Je vis que des larmes roulaient sur sa joue.

— Vous pleurez, lui dis-je, ma bonne Joanna?

— Oui, ce monde-ci est un mauvais monde qui ne respecte rien.

— De qui donc parlez-vous?

— Des gens qui inventent de vilaines histoires sur un ange... car c'est un ange, vous le croyez bien, vous, signora, et vous avez raison. Mais les autres... Et on vient me répéter... et on tourmente la *padrona!*

— Ne pourrait-on arrêter ces mauvais propos? demandai-je.

— Eh! que faire? que dire? Je ne suis qu'une servante. Mario, lui, est le maître. Il est venu pour tout arranger censément,.. pour tout déranger plutôt! De l'orgueil, il n'a que de l'orgueil... et on va sacrifier un agneau, une colombe à cet orgueil-là!

Les Italiennes deviennent éloquentes quand la passion s'allume chez elles, mais au même instant la voix de la signora Sarti éclata sur l'escalier : — Beppo! Beppo! — Et les yeux bleus reprirent leur expression mélancoliquement stupide, tandis que la grande fille, courbée sous son sac, me disait tranquillement :

— Elle l'appelle pour tourner la *polenta*. On fait de bonne *polenta* chez nous. Voulez-vous venir en goûter?

Dans la cuisine, sur un grand feu de bois, une immense chaudière renfermait la farine de maïs délayée, que Beppo, le vieux domestique, remuait avec un bâton, s'excitant à mesure que la pâte épaisse lui opposait plus de difficultés. Enfin, il sauta sur la pierre de l'âtre pour s'assurer que la masse compacte et résistante était suffisamment durcie. Puis, tandis que le feu s'éteignait et que Beppo, épuisé, s'essuyait le front, Joanna apporta un grand plateau de bois. Sur ce plateau on fit rouler la *polenta,* une avalanche de pâte fumante. Tonina coupa le bloc par la moitié au moyen d'une ficelle, ceci pour les domestiques, cela pour la table des maîtres. Puis un grand calme remplaça l'agitation qui avait régné dans la cuisine, dont les cuivres étincelaient sur les murs blancs protégés par un grand crucifix de bois noir. Tout à coup, comme une apparition sortie de la chaudière aux proportions quelque peu magiques, le comte se trouva parmi nous :

— J'aurai besoin d'une chambre pour la nuit, dit-il; vous me ferez souper à huit heures. Voici du gibier... plus qu'il ne m'en faut.

La petite Fortunata, le visage rayonnant, courut lui prendre des mains le gibier en question. Il sourit en la remerciant, puis nous l'entendîmes monter l'escalier quatre à quatre. La signora Sarti était devenue très pâle, elle regardait son fils ; Tonina se redressait

de toute sa hauteur. Joanna jeta sur sa chère petite maîtresse un coup d'œil furtif. Je commençais à comprendre.

En descendant pour aller rejoindre ma sœur qui devait m'attendre dehors, j'aperçus les trois blanchisseuses penchées à leur fenêtre d'un air méchant qui me fit frémir.

J'avais laissé Hélène occupée à dessiner toute seule dans la rue; je la retrouvai au milieu d'une véritable foule. Les habitans de ces villages s'attroupent autour des étrangers comme font les petits veaux sur la montagne; ils ouvrent de grands yeux ébahis et les questions vont leur train :

— Mariée? Où est le mari? Combien de garçons avez-vous? Combien de filles? Notre pays vous plaît?.. Êtes-vous Allemands ou Italiens?

— Anglais?

— C'est loin l'Angleterre?

— Il faut passer la mer?

Là-dessus quelqu'un siffle et tous de chuchoter entre eux : — Ils ne sont pas chrétiens...Non! — Mais si... regardez leurs doigts...ils ont l'alliance. Puis un bon sourire et le souhait accoutumé : « Heureux voyage! » en s'éloignant.

Une matrone chauve, coiffée de fausses nattes, était plus bavarde que les autres :

— Moi, disait-elle en montrant un groupe d'enfans, jolis comme tous ceux de ces parages, j'ai cinq petites filles. Ainsi vous demeurez à l'hôtel? Et le frère est revenu? Tant mieux! Un homme dans la famille, c'est nécessaire; les femmes seules ne font que des sottises. Sans doute Mme Sarti et ses filles étaient d'excellentes personnes, mais elles avaient des ennemies, beaucoup d'ennemies et qui racontaient de vilaines choses. Ils racontaient que Fortunata était fière, qu'elle regardait trop au-dessus d'elle; ils étaient jaloux enfin. — Et elle, pauvre petite, elle n'entend malice à rien du tout. Allons, venez, marmaille. — La dame aux fausses nattes poussa devant elle sa tribu, nous laissant perplexes, Hélène et moi. Nous avions enfin la clé des inquiétudes de cette mère.

— Quelle indignité! m'écriai-je; soupçonner une enfant si charmante et si pure!

— La *padrona* fera bien de surveiller les apparences, répondit gravement ma sœur.

Ce jour-là, ainsi que nous en étions convenues, nous allâmes voir notre vieille amie, la signora della Santa. Nous la trouvâmes toujours la même, maigre comme un clou, ridée sous ses cheveux gris, et vêtue d'anciennes étoffes foncées jaunâtres et vertes, qui lui donnaient l'apparence d'une vieille girollée de muraille. Le jardin était,

plus encore qu'elle ne l'avait dit, délicieux, avec ses pelouses mal tondues et ses arbres exotiques, ses allées rocailleuses et ses incalculables variétés de fleurs curieusement collectionnées. La marchesa devait être savante en horticulture, comme le fit observer Hélène.

— Mon Dieu, non, dit la signora della Santa, nous ne méritons pas de complimens. Toutes ces espèces rares ont été plantées par le neveu de ma chère marquise, Saverio de Pavis, un botaniste distingué qui fait ici des expériences avec l'aide du jardinier. Il demeure à Agordo, mais vient souvent voir sa tante et ses arbres. Pour le moment il voyage.

Nous nous regardâmes, Hélène et moi, tandis que la signora poursuivait :

— Il voyage, et je n'en suis pas fâchée, car, à vrai dire, quelques méchans bruits ont circulé ; on prétendait qu'il faisait la cour à une fille de votre hôtesse. Je sais bien, moi, qu'aucune pensée de ce genre ne lui a jamais traversé l'esprit ; il n'aime que les sciences naturelles, mais enfin...

La vieille dame était prudente et fort sensée. Je jugeai qu'il valait mieux lui dire tout franchement que j'avais rencontré M. de Pavis le matin même.

— Vous me désolez ! s'écria-t-elle. La dernière fois que je l'ai vu, il se plaignait amèrement de l'auberge, du mauvais service, de la cuisine médiocre qu'on y trouvait. Les cancans de village vont recommencer... Calomnie pure, n'est-ce pas? Je ne puis soupçonner les Sarti d'attirer Saverio... ce sont de braves gens.

Je lui dis mon opinion, qui s'accordait avec la sienne, et nous continuâmes à parler du jeune comte. D'après les récits de la signora della Santa, il habitait par choix un monde qui n'est pas celui du commun des mortels, un monde où les révolutions, s'il s'en produit, mettent des milliers d'années à s'accomplir et dont les lois sont immuables. Une fleur tombe, une autre la remplace aussitôt, sans bruit. Tout est ordre parfait, sérénité profonde dans les sphères qui servaient de refuge à l'esprit fort original de Saverio. Botaniste et philosophe, il ne voulait être rien de plus. Dans sa première jeunesse, il avait nourri d'autres ambitions, il s'était donné corps et âme à la cause italienne et avait payé cher son enthousiasme. Ruiné par l'Autriche, il n'avait pas trouvé l'Italie reconnaissante. Alors déçu, indigné, il tourna le dos à l'Europe entière, aux gouvernemens, aux intrigues de cour ; il s'enferma dans son vieux palais, écrivit tantôt des mémoires sur la formation des roches qui l'entouraient, tantôt des traités de philosophie, se consolant aussi par intervalle avec les fleurs et les étoiles, toujours occupé des choses et dédaigneux des hommes.

— Ses sœurs sont au désespoir et le croient fou, nous dit la vieille dame de compagnie, mais il n'en est rien. Saverio est modérément heureux à sa manière.

VI.

Nous ne nous doutions pas, en la quittant, que la crise était aussi proche. Comme nous entrions chez les Sarti, de grands éclats de voix partirent de la salle commune : Ah! signora, s'écria Joanna en se précipitant vers moi, allez-y, allez-y... Vous arrêterez peut-être Mario... Le voilà en train de chercher querelle au comte!

J'ouvris la porte; ils étaient tous autour d'une table sur laquelle gisait la boîte à herboriser bien connue de tous ceux qui avaient rencontré M. de Pavis, — Mario jetant feu et flamme, Tonina tortillant le coin de son tablier, Nata tout en larmes.

— Pourquoi restez-vous ici pour vous laisser insulter? criait Mario à ses sœurs. Allez-vous-en. Vous voyez bien que son excellence vous traite de voleuses! — Et, se tournant vers le comte, qui avait l'air à la fois très hautain et très embarrassé : — Je vous dis, moi, que mes sœurs ne sont pas ce que vous croyez... et que je ne souffrirai pas qu'on leur parle comme à des servantes. Ce sont des filles bien nées... Tout le monde les respecte. Vous les respecterez comme les autres.

— Eh! qui donc attaque vos sœurs? répliqua le comte, qui se contenait avec peine. Perdez-vous la tête? ajouta-t-il en chiffonnant une carte qu'il fourra dans la boîte, tandis que de l'autre main il saisissait impétueusement son chapeau. Je réclame un échantillon qui me manque... je suis vexé de le savoir détruit. Il n'est pas question de vo pour cela.

— Vous les respecterez, hurlait Mario, qui voulait absolument pousser la querelle à ses dernières limites, et vous saurez que moi non plus, je ne suis pas de ceux qui endurent les insultes des riches.

— Ce que vous êtes ou ce que vous n'êtes pas m'est parfaitement égal! riposta son excellence, qui s'emportait à son tour. Allez au diable!

Il s'élançait hors de la chambre, quand Joanna éperdue se jeta sur son passage et le saisit par le bras : — C'est ma faute, je suis seule coupable! criait-elle en sanglotant.

— Silence! gronda Mario, tandis que le comte secouait assez rudement l'étreinte de la pauvre fille.

Je le vis, de mon balcon, s'éloigner à grandes enjambées selon son habitude, sa boîte de fer-blanc lui battant les reins. Chacun des paysans qui le rencontraient saluait très bas, mais il ne semblait

voir personne. Il dépassa la dernière maison du village, et je le perdis de vue.

Nous n'en avions pas fini avec les scènes. Un cri de Tonina nous rappela dans la salle commune où la pauvre petite Nata était tombée sans connaissance. Pâle comme la mort, échevelée, elle avait été transportée près de la fenêtre ouverte. Mario, calmé tout à coup, mais encore boudeur, se versait un verre de vin. Joanna, tout en lui décochant des regards furieux, jetait de l'eau avec énergie au visage de sa jeune maîtresse.

— Va chercher la mère, dit Tonina en interpellant Mario avec sévérité.

La *padrona* bientôt accourut sur les pas de son fils, qui lui avait évidemment raconté l'histoire à sa manière. Pauvre mère, elle passait des plus tendres expressions de pitié à des reproches non moins affectueux :

— N'as-tu pas honte, Nata!.. La dame est là qui te regarde... Et on te voit de la rue... oui, tout le monde. Est-ce que Tonina s'évanouirait pour un caprice? Mario a bien raison. Que cet original passe son chemin. D'un jour à l'autre il change d'avis. Cela ne peut convenir à d'honnêtes gens. D'ailleurs le rang de son excellence est trop élevé, tu comprends... tu n'es pas née pour être comtesse, Nata, ma chérie... Mon Dieu! va-t'en donc, Mario! cela lui fera du mal de te voir quand elle reprendra connaissance.

— J'ai agi pour son bien, répétait le caporal en levant les mains au ciel comme pour le prendre à témoin. Vous autres, vous la perdiez. Les femmes ne voient pas plus loin que leur nez. Rêvasser l'impossible, bavarder comme des pies, voilà leur affaire. Pendant ce temps-là les propos du voisinage vont leur train, et ce grand seigneur, que le diable emporte! outrage les Sarti à son aise. Moi, je vous ai sauvées... sauvées malgré vous... et de quel danger! Vous êtes des ingrates... oui, toutes, tant que vous êtes!

Là-dessus Mario sortit en poussant la porte avec fracas, et la mère, frappée de son éloquence, se remit à gourmander Fortunata, qui reprenait ses sens, la tête sur l'épaule de sa sœur et les yeux tournés vers la fenêtre avec un regard de tristesse indicible, comme si elle eût cherché à entrevoir encore, parmi les tiges emmêlés des œillets, celui qui l'avait quittée pour toujours.

— Mauvaise journée! me dit Joanna en haussant les épaules. Cet imbécile a fait un esclandre et perdu l'avenir de sa sœur. Elle serait comtesse sans lui!

— Il en a dit trop long! soupira Tonina.

— Chut! interrompit la signora Sarti. Allez à votre besogne. Mario s'est conduit comme il convenait. Nous devions nous débarrasser de celui qui attirait sur nous les mauvais jugemens de nos

voisins. Mon fils dit que le comte s'est fait un jeu des sentimens d'une innocente. Je n'en sais rien. Ce qui est certain, c'est que ni Mario, ni personne ne comprendra jamais ce cerveau timbré. Qu'il nous laisse la paix.

Fortunata fut emmenée par sa sœur, qui paraissait contrite comme si elle avait eu quelque part à l'événement, et Joanna vint ranger du linge dans la grande armoire de ma chambre en laissant ses pleurs tomber goutte à goutte sur les draps pliés soigneusement et les taies d'oreillers garnies.

— Dire que c'est pour un brin d'herbe, pour une méchante petite fleur! sanglotait-elle. Moi qui donnerais à Fortunata la dernière goutte de mon sang, j'ai attiré tout ce chagrin sur elle! C'était une petite fleur violette de rien du tout... Mais je n'en avais pas encore vu de pareille,.. et je l'ai prise, c'est vrai,.. je l'ai prise... Fallait-il pour cela?..

En l'interrogeant, je finis par découvrir que le comte avait rapporté la veille cette fleurette dans sa boîte de fer-blanc, qu'il l'avait examinée pendant le souper avec une attention particulière, qu'il l'avait laissée là toutefois pour dire à Fortunata, qui était venue l'interroger, les noms des étoiles (il connaissait toutes choses par leurs noms, ce maudit comte, les étoiles, les fleurs, les bêtes, les simples qui guérissent, il parlait toutes les langues, lisait dans tous les livres!) Tandis que les deux jeunes gens étaient sur le balcon à examiner le ciel, Joanna ôtait le couvert. La fleur lilas posée sur la boîte l'avait tentée. Par plaisanterie, elle l'avait donnée à Fortunata en assurant que cette clochette bleue portait bonheur et que son excellence la lui offrait. Nata l'avait tourmentée presque toute la nuit pour savoir si cela était bien vrai. Et à la fin, Joanna voyant combien sa petite maîtresse prenait la chose à cœur, s'était résignée à confesser son mensonge. Alors Nata, moitié riant, moitié pleurant, avait dit qu'elle garderait tout de même ce souvenir, et le lendemain matin, elle avait montré à Joanna un médaillon en cristal où était enfermée la clochette. Les feuilles n'y pouvant tenir, elle les avait coupées. Là-dessus le comte était accouru, cherchant, fourrageant partout pour retrouver son précieux échantillon perdu, et Joanna, en se moquant de lui, avait demandé si c'était là un charme : il était en sûreté d'ailleurs dans un joli médaillon. — Le médaillon avait été montré au comte, mais, au lieu de se calmer, il avait crié plus fort que cette rareté cueillie au péril de sa vie était perdue, qu'il n'en retrouverait plus de semblable. Et tandis qu'il grondait, que Fortunata pleurait, Mario était entré.

— Il voulait une dispute, je vous l'ai dit, reprit Joanna, il en guettait l'occasion, et les voilà brouillés... Pauvre Fortunata!

— Calmez-vous, lui dis-je, tout est pour le mieux. Le comte n'a jamais eu de bonnes et sérieuses intentions.

— Vous parlez comme les autres, répondit-elle. Mais Fortunata et moi-même, nous savons à quoi nous en tenir. Dans le temps, il était tout près de l'épouser. On l'a soupçonné, on lui a fait injure. C'est un homme très vif, mais un si bon cœur! Tout est fini maintenant. Cette vilaine fleur en est cause... et moi aussi. Qui donc du reste n'a pas eu tort?

Avec un hochement de tête et un gros soupir, Joanna reprit deux grands seaux de cuivre, dont elle était armée le plus souvent, et descendit en les faisant sonner l'un contre l'autre.

VII.

Il semblait probable que le comte ne reviendrait plus après ce qui s'était passé.

— Per Bacco! j'y compte bien, disait le caporal.

— Espérons-le, reprenait Tonina de son air placide. Nata se résignera sans doute à l'oublier. Elle a été sotte. Ce qu'il lui faut, c'est d'épouser, comme moi, un homme de son rang, et alors elle pourra continuer à tenir l'auberge.

— Patience! patience! reprenait Joanna. Tout n'est pas fini encore. Nata va mourir de chagrin, et moi, croyez-vous que je lui survive? Et la *padrona*, elle en aura le cœur brisé. Voilà ce qui arrivera si le comte nous abandonne. — Puis, secouant son grand chapeau, elle reprenait entre ses dents, tout bas : — Heureusement il pourra revenir quand Mario aura le dos tourné.

Notre caporal, dont le congé touchait à son terme, soupçonnait peut-être qu'il en serait ainsi effectivement, car il prit ses mesures pour faire partir Nata. Plus elle irait loin, mieux cela vaudrait. Il y avait leur cousine Hofer, qui la recevrait volontiers dans le Tyrol allemand, et lui, Mario, il passerait par là en retournant à Inspruck, où son régiment était en garnison. Mario servait l'Autriche. C'était un autocrate que ce jeune homme; il n'admit pas d'excuse, il n'accorda pas de délai. Je suppose qu'il avait ses raisons pour cela, sachant la réputation de sa sœur plus compromise que les femmes de la famille ne pouvaient le supposer. La signora Sarti, avec un vague espoir que les choses s'arrangeraient encore, demandait du temps sous prétexte de compléter le trousseau de Nata. — Bah! elle avait bien assez de nippes. Et pour l'accompagner, Joanna suffisait, outre que les dames anglaises, qui partaient le lendemain et s'en allaient de ce côté, consentiraient certainement à se charger d'elle.

Nous assistâmes à des scènes touchantes.

— Ma petite Nata! soupirait la mère en couvrant sa fille de caresses. Ma pauvre enfant!

— Si j'étais à sa place, criait Joanna, en se plantant d'un coup de poing son chapeau sur l'oreille, croyez-vous que je partirais? Non, pas pour un empire! Ah! vous auriez beau m'offrir de l'or à poignées. Ne lutte par contre ton amour, Nata, ma chérie, ou tu en mourras! Comment Mario, qui n'a pas plus de sentiment qu'un bœuf, comprendrait-il?

— Te tairas-tu, fille de rien? interrompait Tonina indignée.

— Je comprends tout, criait Mario; qui donc dit que je ne comprends pas? qui donc m'accuse? Je fais ce qui est honnête, je fais prévaloir la volonté de ma mère. Dites, ma mère, n'est-ce pas votre volonté?.. Répondez,.. défendez-moi, poursuivit-il, son visage en feu tourné vers la pauvre *padrona,* qui, ne sachant auquel entendre, se mit à pleurer.

Nata essuya ses larmes en l'embrassant :

— Ne croyez pas la Joanna. Je ne mourrai pas comme elle le dit, maman. Je souffre un peu, mais j'en viendrai à bout. Mario a raison : mieux vaut que je parte; comment croirais-je le comte quand il prétend qu'il me préfère à toutes les autres? Il ne sait pas faire respecter celle qu'il aime. Oui, je partirai si cela doit arrêter les mauvaises langues.

La pauvrette sortit en courant de la cuisine et alla s'asseoir au bout du corridor sur une petite chaise, le visage caché entre ses mains; elle resta ainsi jusqu'à ce que le pas de sa mère sur l'escalier l'eut arrachée à cette morne rêverie; alors elle tira son ouvrage de sa poche et se mit à coudre en fredonnant.

Après dîner, nous l'emmenâmes, ma sœur et moi, faire un tour afin de la distraire et aussi parce qu'il nous semblait bon qu'elle se montrât en public avec des gens considérés. Le long de la rue, les enfans étaient assis, sur le pas de chaque porte, à manger leur *polenta;* nous entrevoyions de petits intérieurs sombres, éclairés par la flamme du foyer. De vieilles fileuses nous saluaient au passage, l'air était rempli d'un bruit de clochettes, qui se rapprochait à mesure que rentraient les troupeaux, et d'un bourdonnement de voix qui accompagnait le repas du soir. Un colporteur exhibait ses trésors de clinquant devant les paysannes éblouies. Lentement nous marchâmes jusqu'à un petit pont jeté sur la rivière, et, assises au bord de l'eau, nous assistâmes au défilé des vaches et des chèvres qui regagnaient l'étable, à celui des femmes qui rentraient ployées sous un fardeau de chanvre et des jeunes garçons qui chantaient en chœur bras dessus, bras dessous. Bientôt, un autre groupe passa d'un pas plus

mesuré, avec des allures plus élégantes : — Des messieurs et des dames de la ville, me dit Nata; ils étaient partis, le matin, pour faire une grande partie dans les bois.

Le pique-nique semblait avoir réussi. Sur deux lignes, deux par deux, s'avançaient de jolies femmes, riant et causant avec leurs cavaliers. Toutes étaient nu-tête, sauf une seule qui portait un voile jeté sur ses boucles noires comme l'aile d'un corbeau et sur sa robe blanche.

— Cette dame-là va se marier lundi, fit observer Nata. C'est son *sposo* qui l'accompagne.

La gracieuse procession passa tout près de nous, si près que les robes des jeunes filles nous effleurèrent et que nous sentîmes le parfum des fleurs dont leurs mains étaient chargées. A la vue du dernier couple, Fortunata tressaillit : elle avait reconnu le comte, une dame à son bras. Je suppose qu'il nous aperçut, car il s'arrêta l'espace d'une seconde, presque imperceptiblement, pour disparaître ensuite avec les autres au bas de la rue.

Nata n'avait rien dit, mais bientôt elle prétendit qu'on avait besoin d'elle à l'auberge et nous quitta précipitamment. Lorsque nous rentrâmes à notre tour, la *padrona* était en train d'acheter des épingles d'argent au colporteur :

— C'est pour Nata, nous dit-elle. La pauvre chérie est revenue ce soir si pâle et si triste que je veux lui donner au moins un instant de plaisir. Seule, j'ai eu tort dans toute cette affaire, voyez-vous! Mario dit vrai, j'étais ambitieuse; elle est si gentille et si bonne, ma Nata, que je la croyais digne de la plus belle fortune! Voilà mon excuse. Autrement, Dieu sait que je n'aurais jamais encouragé le comte. Quand elle sera partie, les gens comprendront bien que nous ne tendons de pièges à personne, que nous sommes fiers à notre façon, n'est-ce pas, signora?

Puis elle se mit à me raconter que sa cousine Hofer était une veuve comme elle-même, tenant une auberge dans le Tyrol allemand, pour son plaisir surtout, parce qu'elle aimait la bonne société. Si nous allions à Bolzano, nous passerions tout près de là, et elle espérait que Nata ne nous embarrasserait pas trop. Du reste, Joanna la suivrait. Les deux petites étaient de fidèles amies.

Fortunata s'occupa ce soir-là dans la maison comme à l'ordinaire. Je l'entendais : son activité me parut un peu nerveuse. Plusieurs fois, elle éclata de rire, d'un rire triste qui n'était pas bien loin des larmes.

VIII.

Je dormis assez mal; des lumières passaient à chaque instant devant ma porte. Longtemps après minuit, la *padrona* remonta chez elle. J'écoutais à intervalles réguliers le cri mélancolique du veilleur qui retentissait à travers le village silencieux. Enfin, je me levai. Passant une robe de chambre, je m'en allai prendre l'air sur le balcon. Déjà une autre personne y était accoudée. A son chapeau conique, je reconnus Joanna :

— Qui est là? demanda-t-elle. Ah! la signora m'a fait peur. Voyez, ajouta cette bizarre créature, voyez les étoiles, comme elles brillent! Il signor comte connaît tous leurs noms... aux petites, aux grandes,.. tous... Il est savant, trop savant, hélas! Il l'a ensorcelée. Enfin, elle dort. Si vous saviez tout ce qu'elle me dit!... Cela fend le cœur. Devant sa mère elle se contient, mais nous nous rattrapons ensemble. Je sais que le traître a passé près d'elle sans un salut, sans un mot, sans un regard! Son chagrin m'a fait tant de mal que je suis sortie pour me consoler avec les étoiles, ne pouvant dormir.

Joanna avait quelque chose de l'exaltation d'une autre Jeanne, son illustre patronne. Elle aussi était capable d'un grand courage; elle aussi rêvait d'un royaume à conquérir : le bonheur de Fortunata Sarti.

— Ah! me disait-elle, la pauvre mignonne fait pitié avec ses joues pâles... plus blanches encore que la toile de l'oreiller. Et elle est si jolie!.. assez jolie pour être une dame qui se croise les bras d'un bout de la vie à l'autre. Tonina ne vaut pas mieux que moi, sauf qu'elle est fille de la patronne, mais Nata!.. une peau douce comme du satin, de petites mains, des cheveux d'or qui la couvrent. Savez-vous ce que je crois, signora? — et sa voix prit un accent de mystérieuse terreur, — je crois que le comte compose des charmes avec ses plantes, qu'il a ensorcelé Nata par ce moyen et que cette maudite clochette bleue était une herbe magique. Nous l'avons détruite. Tout le mal est venu de là. Ne l'avez-vous pas entendu, quand il était en colère, dire qu'elle lui manquait seule pour achever son ouvrage et qu'il ne pourrait plus la remplacer?.. Signora, est-ce que les Anglais croient aux charmes?

— Personne, sauf les poètes, Joanna, non, personne n'y croit parmi les gens sensés. Si vous voulez, cependant, je dirai que mon neveu Tom, quand il brûle une feuille magique dont la fumée lui sort des lèvres, prétend que cette incantation chasse la mauvaise humeur. Moi, j'ai une précieuse petite herbe dans certaine boîte de plomb que vous connaissez, une herbe desséchée qui, arrosée d'eau bouillante, exhale le plus délicieux parfum et me récon-

forte aussitôt. Bien des gens appellent ces merveilles du tabac et du thé, mais vous y trouveriez un charme, je suppose.

— Qui sait? dit Joanna; qui sait? Oh! si j'étais une dame instruite comme vous, signora, je voudrais trouver l'herbe qui met tout le monde d'accord. Voilà ce qu'il nous faudrait.

Je crus qu'elle plaisantait et je répondis comme une sotte, sans me douter que mes paroles allaient troubler profondément ce cœur simple. — Il y avait autrefois, dit-on, un grand enchanteur qui disposait des fées à son gré. Un jour, il les envoya chercher certaine fleur violette dont le suc brouillait les amans et produisait d'étranges méprises; mais, continuai-je, m'égarant moi-même dans de vagues réminiscences du *Songe d'une nuit d'été* auxquelles invitait ce ciel étoilé, mais, par bonheur, sur la même rive une autre fleur poussa dont les vertus remirent toutes choses en ordre, rapprochant ceux qui ne s'aimaient plus. Hélas! il y a de cela des siècles, et le grand enchanteur est mort. Bonne nuit, Joanna! tâchons de dormir un peu avant le jour.

IX.

Le village tout entier s'occupa de notre départ, chacun vint nous donner un coup de main, on nous hissa obligeamment sur nos mules, les fenêtres s'ouvraient, et c'étaient des conseils, des adieux. La *padrona* nous envoyait sa bénédiction; Mario, jetant son bonnet en l'air, promettait de nous rejoindre. Les trois détestables blanchisseuses partirent d'un éclat de rire aigu.

Nous passâmes devant la grande porte du jardin de la signora della Santa. Tom ouvrait la marche, puis venait Bruno, le petit âne, portant nos sacs, puis mon mulet et celui d'Hélène côte à côte, et enfin Nata, haut perchée sur sa selle en peau de mouton, tandis que Joanna pressait le pas auprès d'elle. A chaque instant, la jeune servante se retournait pour contempler son village qu'elle n'avait jamais quitté jusque-là et qui peu à peu s'effaçait, tout petit, dans le lointain. Nata, très pâle, ne desserrait pas les lèvres et ne semblait rien remarquer des accidens de la route. Les montagnes succédaient aux vallées, les pics de neige se découpaient sur le ciel bleu; çà et là l'ombre des grands rochers assombrissait la route devant nous. Parfois nous nous arrêtions à l'ombre pour laisser aux muletiers le temps de rallumer leurs pipes. L'un d'eux, Peter, un grand Allemand du Tyrol, semblait fort occupé de Joanna; il essaya de lier conversation avec elle, mais la belle fille ne répondait que par monosyllabes, montrant quelque dédain. Lorsque nous fîmes halte pour déjeuner, elle accepta cependant son aide; ils déballèrent ensemble les provisions, tandis que j'allais, appelée par Hélène, admirer d'une

éminence voisine le panorama superbe des roches et des glaciers de la Marmolata. A mon retour, je fus étonnée du changement qui s'était produit dans les manières de Joanna; elle causait d'un air de confidence avec le guide entreprenant. Sa réserve s'était complètement dissipée, elle lui faisait question sur question au sujet du pays, des chemins, des voyageurs. Avait-il jamais été jusqu'au sommet de la Marmolata? Qu'y trouvait-on de beau? Et le Schlern?.. Nous allions de ce côté-là? N'était-ce qu'un rocher ou bien y avait-il de la verdure, des arbres, des fleurs? L'ascension était-elle bien difficile?

— Difficile pour des femmes, oui, répondit le guide, mais le comte de Pavis l'a faite l'année dernière et, si vous l'en croyez, c'est un jeu d'enfant. Il a de fameuses jambes, celui-là!

— J'aimerais y aller aussi, dit Joanna pensive.

— A vos ordres, répondit galamment le guide. Voulez-vous que je vous y conduise?

Joanna me regarda et ne répondit pas.

Nous couchâmes cette nuit-là dans une petite auberge désolée, où l'on manquait de tout et qu'environnait un bruit de cascades. Le second jour, nous atteignîmes une gorge de l'aspect le plus étrange; des blocs de rochers lisses et arrondis s'y entassaient les uns sur les autres, sans qu'un brin d'herbe pût pousser sur leurs flancs grisâtres.

— Tenez, me dit Joanna, la pauvre Nata, quoiqu'elle ne se plaigne pas, a un de ces rochers sur le cœur; et moi aussi, je sens un poids qui m'accable.

Depuis quelque temps, les nuages s'amoncelaient au-dessus de nous; soudain un coup de tonnerre éclata.

— Bon! s'écria Tom, un orage!

— Ne craignez rien, dit le guide, nous sommes près d'un abri.

Et, en effet, avant que la pluie commençât à tomber, nous reçûmes l'hospitalité la plus cordiale dans une cabane isolée au bord du chemin. A peine le propriétaire, un vieillard à guêtres de cuir, à longs cheveux blancs, desséché comme une momie, nous eut-il fait entrer en nous priant d'agir comme chez nous, que tous les échos des Alpes retentirent d'un fracas formidable. La foudre grondait dans les nuées couleur de plomb et les cataractes du ciel s'ouvraient, apparemment inépuisables.

— Cela ne durera pas, dit le vieux. Mettez-vous à votre aise. Voici du pain, du vin et du fromage. Je fais moi-même tout ce qui se mange ici et je suis bien aise quand des voyageurs passent, car autrement je vis tout seul. Je suis garçon; je ne m'en plains, ni ne m'en félicite: quiconque n'est pas marié n'a ni chagrins, ni joies.

Cependant le grand guide, habitué aux tempêtes, fumait philo-

sophiquement sa pipe, ses deux coudes sur la table, sans quitter des yeux Joanna, tandis que son compagnon prenait soin des bêtes. Notre hôte, à son tour, exhiba une belle pipe à couvercle d'argent; Hélène l'ayant admirée, il la retira aussitôt de sa bouche et la lui offrit avec un empressement qui nous fit tous rire. Voyant notre gaîté, il s'y joignit, sans savoir pourquoi, puis on parla de la montagne :

— Les derniers voyageurs que j'ai reçus, nous dit-il, étaient des Anglais comme vous. Ils étaient allés au Schlern, et l'un d'eux, qui se connaissait bien en plantes, disait qu'il n'avait jamais vu dans le Tyrol autant de fleurs, ni d'aussi belles. Il en rapportait plein une boîte, des blanches, des bleues, des rouges, des violettes. Même, il m'a laissé de l'*edelweiss*, acheva le bonhomme, montrant un paquet de ces étoiles de neige attaché à son chapeau.

— Et c'est ici le chemin qui mène au Schlern? demanda Joanna.

— C'est un des chemins. Vous passez par les Dents du cheval. Oh! rien de plus facile. Si j'étais ingambe comme autrefois,.. — et il donna un petit coup sur ses guêtres de cuir, — vous verriez! Les gens couchent souvent ici avant de se mettre en route.

Il nous montra la chambre des voyageurs, qui communiquait avec la cuisine et la laiterie; nous aurions pu, au besoin, y passer commodément la nuit, mais une éclaircie permit, vers trois heures, à notre caravane de se remettre en route.

X.

Les bains de R.., vers lesquels nous nous dirigions, sont situés au plus profond des bois. Du flanc de la montagne nous voyions un vieux château en ruine se dresser solitaire et le sommet des pins étinceler au soleil, tandis que leurs troncs se perdaient dans un brouillard doré. C'était vraiment et de plus en plus le pays des fées. Caché au sein d'une riche verdure, sous des arceaux de feuillages entrelacés, dont la fraîcheur est entretenue par mille sources cristallines, se trouve le petit établissement fréquenté par les gens du pays, tous paisibles et simples, aux allures graves, à l'accueil bienveillant. Frau Hofer descendit l'escalier pour nous recevoir et embrassa sa jeune cousine, qui lui demanda presque aussitôt, en alléguant une grande fatigue, la permission d'aller se coucher. Pauvre Nata! abandonnée au trot de sa mule comme un fardeau inerte, elle n'avait apprécié probablement aucune des beautés du voyage. Ce n'est pas dans la crise violente d'un chagrin que la nature peut jouer son rôle éternel de consolatrice. L'appel de cette voix bienfaisante est couvert par le tumulte des passions, par les révoltes du cœur.

Joanna, au contraire, m'avait paru tout le temps fort excitée, causant avec les paysans qu'elle rencontrait le long du chemin, sans se laisser jamais pour cela mettre en retard, marchant d'un pas allègre et ferme, n'oubliant jamais de se signer à la vue d'une croix, intrépide, et curieuse, et de bonne humeur jusqu'au bout. Un pareil entrain nous émerveillait. Après avoir aidé sa jeune maîtresse à se mettre au lit, elle vint nous rejoindre dans la salle à manger où nous soupions et entama la conversation avec un vieux prêtre, tout en aidant à le servir : « Le beau monde ne devait pas fréquenter souvent cet endroit perdu; l'hôtel n'était pas comparable à *l'Aigle noir* de la *padrona* Sarti; un mobilier bien ordinaire. »

— Mais la forêt est si agréable pendant l'été! dit le prêtre, qui répondait à ses questions avec bonté, l'ayant vue se joindre dévotement au *Benedicite* qu'il venait de prononcer tout haut.

— L'été, à la bonne heure! reprit Joanna. Tout est bien vert, en effet. Le bétail ne doit pas manquer d'herbe, et les fleurs, on les cueille par charretées, n'est-ce pas?

Son interlocuteur, en savourant un excellent poisson, reconnut que c'était vraiment la terre promise pour les collectionneurs de plantes. Ils y venaient des différentes parties de l'Europe.

— Je possède moi-même, ajouta-t-il, un herbier remarquable et, sur le Schlern, j'ai trouvé des échantillons très rares.

Nous laissâmes Joanna en conciliabule avec son nouvel ami. Je ne sais combien de temps dura l'interrogatoire auquel l'excellent homme se prêtait de bonne grâce, un peu étonné, je suppose, de trouver un goût si vif pour la botanique chez une servante d'auberge.

XI.

Le lendemain Fortunata vint m'éveiller :

— Joanna est-elle avec vous? demanda-t-elle derrière la porte.

Je répondis que je ne l'avais pas vue. Un peu plus tard, dans la matinée, elle me dit encore, cette fois avec inquiétude :

— Je ne puis m'imaginer vraiment où est allée Joanna. Elle n'était plus au lit quand je me suis levée, on ne l'a pas vue à la messe, elle n'a pas déjeuné, je ne la trouve nulle part. Ma cousine Hofer croit qu'elle aura profité du beau temps pour monter toute seule jusqu'au vieux château.

— Eh bien! dit Hélène, nous ferons de ce côté notre première promenade, et nous la rencontrerons sans doute. Demandez d'abord qu'on nous donne du lait et des œufs.

Le géant Peter entra sur ces entrefaites, et je lui demandai s'il avait vu Joanna.

— S'est-elle déjà sauvée? demanda-t-il avec un gros rire. Bah! c'est une forte gaillarde qui ne craint rien. D'ailleurs il ne manque pas de gens sur la montagne pour l'aider à retrouver son chemin si elle s'égare. Elle est curieuse, cette fille-là, et veut courir le monde. Je lui en ai indiqué le moyen.

Il me sembla que le colosse en savait plus long qu'il ne voulait le dire sur les faits et gestes de Joanna, et une vague inquiétude me saisit, tandis qu'il s'éloignait en sifflant, suivi des enfans de la maison, qu'on avait envoyés cueillir des fraises.

Notre excursion au vieux château fut facile; elle se fit tout entière sur un tapis de mousse, à l'ombre des pins. Fortunata nous raconta la légende : — Jadis un chevalier partit en voyage, laissant sa jeune femme dans ce château avec une suivante, après lui avoir fait jurer de ne pas franchir les murs d'enceinte si elle l'aimait. Le chevalier était jaloux; un félon ravageait le pays à la ronde, et d'ailleurs la dame ne devait manquer de rien dans sa retraite, puisque des provisions y étaient accumulées pour une année. Bientôt après le départ du chevalier, sa femme mit au monde un fils. Et, par malheur, diverses circonstances retinrent l'absent au loin pendant un peu plus d'une année. Quand il revint, quelqu'un semblait l'attendre du haut de la tour. Il fit signe de la main en éperonnant son cheval; mais, entré dans le château, le chevalier s'étonna du profond silence qui régnait partout. La dame était morte, morte en faisant le guet à la fenêtre, l'enfant entre ses bras. Les provisions avaient manqué, mais elle était restée fidèle à son serment. Et la pauvre servante était morte aussi, acheva Nata d'une voix un peu tremblante. Les gens du village disent qu'une dame blanche veille encore quelquefois à la fenêtre de la tour, son enfant dans les bras. Regardez... Ne voyez-vous personne? Est-il possible que Joanna soit là-haut?

Nous atteignîmes les ruines si pittoresques avec leur charmante vue sur la forêt, mais seules quelques chèvres animaient le paysage,.. point de Joanna. Fortunata s'inquiétait de plus en plus; elle était devenue singulièrement impressionnable. Je voyais sur ses joues la rougeur de la fièvre.

— Il est absurde, lui dis-je, de se mettre pour rien dans un pareil état.

Mais, au fond, je commençais moi-même à m'étonner. Quand nous entrâmes, personne encore n'avait vu Joanna. En vain, Nata espérait-elle la retrouver dans la chapelle, où elle-même se mit à genoux pour prier avec ferveur.

Mme Hofer envoya demander dans les chalets environnans si l'on n'avait pas rencontré Joanna. Un petit garçon se hasarda timidement à dire :

— Peut-être est-elle montée au Schlern?

Mais il fut rembarré par son grand-père, qui, entre deux bouffées de tabac, répondit :

— Le Schlern n'est pas fait pour les marmots ni pour les femmes.

Et la journée s'écoula dans un calme parfait sans que l'on entendît autre chose que le bourdonnement en sourdine des causeries de quelques vieux baigneurs qui semblaient avoir élu domicile sur le balcon, et le pas discret de notre hôtesse, et le bruit que faisaient les seaux de métal en s'entre-choquant, tandis que la servante, suivie de sa chèvre apprivoisée, allait du puits à la cuisine et de la cuisine au puits. Cette paix extérieure m'eût été très douce sans le souci qui me poursuivait malgré moi et dont Nata était l'objet. La disparition de sa fidèle compagne avait été pour elle le dernier coup, après les émotions répétées des jours précédens. C'était la goutte qui fait déborder le vase déjà plein. Les larmes, qu'elle n'eût osé verser la veille sur elle-même, coulaient librement aujourd'hui; elle ne se contenait plus : — Oh! signora, me dit-elle avec une sorte d'égarement, tout ce temps-ci j'ai fait mes efforts pour ne rien sentir; j'étais comme une feuille sans volonté que le vent pousse, mais la brave Joanna se tenait à côté de moi, elle me disait : — Courage! courage! — Si cette amie véritable doit me manquer à son tour, s'il lui est arrivé malheur, si les bêtes sauvages l'ont dévorée!..

J'interrompis Nata :

— Écoutez, mon enfant, lui dis-je, vous vous créez des chimères. Il n'y a dans ces bois d'autres bêtes sauvages que les écureuils. Quand Joanna sera de retour, nous la gronderons, comme elle le mérite, pour nous avoir toutes ridiculement effrayées. Asseyez-vous là dans ce grand fauteuil et tâchez de vous reposer en attendant les nouvelles que finiront certainement par nous apporter les messagers de votre tante.

Elle me baisa la main et obéit; ses pleurs et mes admonestations l'avaient soulagée. La laissant à un demi-sommeil, je pris un livre et j'allai m'asseoir sur le balcon; mais il me fut impossible de fixer mon attention sur cette lecture. Je regardais M[me] Hofer aller et venir au-dessous de moi; bientôt je vis les enfans qui étaient partis avec Peter accourir d'un air effaré, se jeter dans ses jupes et raconter quelque chose qui lui fit pousser un cri.

— Qu'y a-t-il donc?.. demandai-je en descendant l'escalier au plus vite.

Déjà Nata me suivait. Elle entendit sa tante répondre : — Un accident est arrivé dans le bois, — et, avant que les enfans eussent rien expliqué, elle comprit qu'il s'agissait de Joanna.

— Elle était couchée au pied du Schlern, dit la petite fille. C'est

le monsieur qui l'a trouvée et il nous a appelés pendant que nous cueillions des fraises. Alors moi j'ai crié, Peter est venu, et il a été chercher le médecin qui devait être au chalet d'Anton. Mais elle n'ouvrait toujours pas les yeux, il y avait du sang à son chapeau et nous avons eu peur de rester avec le monsieur; il grondait, il disait: « Comment se fait-il que personne ne soit venu à sa recherche? » Alors nous nous sommes sauvés.

— Petits imbéciles!.. De quel monsieur parlez-vous? s'écria Mme Hofer.

Mais Nata, qui était tout à fait maîtresse d'elle-même, dit avec fermeté : — Il est bon que les enfans soient venus nous avertir. Nous irons à son secours. Conduisez-nous vers elle, mes petits. Vous donnerez l'ordre à une femme de nous suivre avec des couvertures et un cordial quelconque; n'est-ce pas, cousine? Partons vite.

Je l'accompagnai naturellement. Les enfans nous montraient le chemin. Dans le bois, nous rencontrâmes Peter qui courait à toutes jambes : il avait trouvé le médecin, nous dit-il. Tout irait bien. Inutile de s'effrayer. Dès le matin, il avait bien deviné qu'elle voulait monter au Schlern. On ne mourait pas pour une chute. Lui-même s'était autrefois cassé la tête et il ne s'en portait pas plus mal.

— Oh! *votre* tête!... dit Mme Hofer avec un accent significatif et un dédaigneux haussement d'épaules.

— Tiens! dit Peter, sans témoigner la moindre susceptibilité, l'étranger est parti!.. Elle est là, pauvre fille, près de ce grand rocher.

Au pied du Schlern, sur la mousse et les broussailles qui avaient amorti sa chute, Joanna gisait sans connaissance. Cette vallée si verte et si paisible était-elle la vallée de la mort? Était-ce un lit funèbre ce tapis de gentianes? Tout avait un aspect de riante fraîcheur. Les rochers eux-mêmes, les cruels rochers qui l'avaient déchirée, voilaient leurs dents aiguës sous des plantes grimpantes. Je ne vis rien au moment même que ce visage de marbre, mais aujourd'hui tous les détails de la scène me sont présens à l'esprit : je me rappelle la figure bouleversée de Mme Hofer, l'effroi des enfans, qui se cachaient derrière elle, et Nata penchée sur ce pauvre corps, soulevant la tête pâle et dégageant les tresses ensanglantées de cet inséparable chapeau tyrolien que la pauvre Joanna savait attacher si solidement. Ce jour-là, il était resté à sa place et c'était à lui probablement qu'elle devait d'avoir la vie sauve. On coucha Joanna sur un brancard de feuillage et on l'emporta en silence vers l'hôtel des bains.

XII.

Un incident, sur ces entrefaites, redoubla notre émotion. Au seuil de la maison nous trouvâmes l'étranger dont avaient parlé les enfans de Peter. Ne voyant revenir personne, il était allé chercher du secours au hasard, par un autre chemin que celui qui nous avait amenés. Je ne puis dire l'impression que produisit sur moi de loin cette longue silhouette élancée, impossible à méconnaître, cette boîte de fer-blanc peinte en vert et suspendue à une courroie qui se balançait sur les pans d'un habit grisâtre. Je regardai Nata, qui semblait pétrifiée. Le comte! c'était bien lui! Tout à coup, — que la bonne Joanna me pardonne, — je ne pensai plus à la blessée, je ne pensai plus à rien qu'au bonheur qui semblait venir au-devant de ma petite amie. — Tout ira bien, pensai-je avec Peter. Mais était-ce le bonheur? tout irait-il bien en effet? Que faisait ici M. de Pavis? Voulait-il poursuivre Nata pour la perdre, malgré toutes les précautions tardivement prises par sa famille, ou bien était-ce la Providence qui le ramenait par la main?

— Dieu soit loué, vous voici! nous cria-t-il, sans affecter à notre vue la moindre surprise. Je n'aurais jamais pu la transporter tout seul, de sorte que j'ai cherché de l'aide où j'ai pu. Quelle étrange rencontre! Sans moi que devenait-elle? Allons, ne pleurez pas, Nata... Il faudra bien qu'elle guérisse, je ne veux plus que vous ayez du chagrin.

Il me sembla qu'il tremblait et qu'un profond attendrissement rendait ce sylvain tout différent de lui-même.

Nous étendîmes sur un lit la blessée toujours immobile; sa main pendait lourdement le long des draps, tandis que Peter, avec des soins étonnans chez un être aussi rustique, arrangeait les oreillers autour d'elle. Si le brancard n'était pas resté longtemps en route, c'était grâce à sa force herculéenne. Nata semblait uniquement occupée de Joanna. J'observais cependant le comte, qui ne la quittait pas des yeux, et le regard plein de compassion qu'il attachait sur elle me rassura dès ces premières minutes. On y lisait le remords. Elle était si changée en effet, si maigre, si triste! Quelle pitié que tout l'éclat, toute la félicité d'une vie soit souvent à la merci de la volonté d'un autre!

Je crois que Saverio de Pavis commençait à comprendre qu'il tenait dans sa main des cordes qui vibraient au plus profond du cœur de cette enfant et qu'il avait peut-être abusé de son pouvoir sur elle.

Le docteur arriva presque en même temps que nous, un grand

vieillard, armé d'une pipe d'argent et d'un bâton qui me furent confiés, tandis qu'il procédait à un minutieux examen.

Dehors, les dignes campagnards qui fréquentaient la maison des bains s'étaient mis à genoux en grand nombre, priant pour celle qu'ils croyaient en danger de mourir.

— Laissez-nous, dit le docteur aux personnes qui se pressaient dans la chambre. Je crois pouvoir répondre que le mal n'est pas grand.

— C'est bien ce que je disais ! cria Peter, en frappant sur sa cuisse. Mais, ajouta-t-il, qu'est-ce qu'elle tient dans la main? Regardez donc.

L'une des mains de Joanna était, en effet, convulsivement fermée sur une touffe d'herbes écrasées.

— Ce n'est qu'une fleur, dit Mme Hofer en desserrant avec précaution les doigts encore glacés; une petite fleur violette.

— La campanule de Moretti, fit observer le docteur; elle a dû la saisir en tombant. Cette plante ne pousse que bien haut sur le rocher.

Un silence profond s'établit qui fut rompu par les sanglots de Nata :

— Ma chérie ! ma pauvre chérie !.. Cette fleur violette... Oh ! signora, vous souvenez-vous ?

Si je me souvenais ! La scène violente dont ce brin d'herbe avait été cause, et les sottises débitées par moi-même à propos de philtres et de magie, mes imprudentes paroles une nuit sur la terrasse, quand cette pauvre fille ignorante avait déjà l'esprit égaré par la superstition autant que par la douleur ! Je rougis de honte malgré moi. Le comte lui aussi semblait troublé; je l'entendis murmurer entre ses dents : — Que le diable emporte cette fleur infernale ! — Après quoi il sortit de la chambre, mais pour revenir bientôt prendre par la taille Nata, toujours à genoux, le visage caché dans les draps du lit. Il la releva doucement, avec beaucoup de tendresse. A travers ses larmes elle le regardait d'un air à demi inquiet, à demi confiant.

La pauvre Joanna, enfin déshabillée, n'était que contusions sur tout un côté du corps, mais la seule blessure grave se trouvait à la tête, encore son grand chapeau avait-il amorti le coup. Le docteur envoya Peter prendre chez lui des bandages et des médicamens.

Le sang était remonté aux joues de Joanna sous la pluie de larmes qui tombait des yeux de Nata, des larmes plus douces que par le passé, presque heureuses malgré un reste d'angoisse. Les grands yeux bleus s'ouvrirent étonnés :

— Nata ! ici... murmura-t-elle avec un effort pour se soulever qui fut suivi d'un gémissement.

— Elle vous reconnaît, elle est sauvée, dit le docteur.

Mais Joanna s'agitait au milieu de ses souffrances.

— La fleur! balbutiait-elle, la fleur, où donc est-elle?

— Rassure-toi, elle est en sûreté, tout s'arrangera, le bon Dieu a eu pitié de nous, dit Nata en l'embrassant. Remercions-le de t'avoir tirée d'un si grand péril.

Une heure après la malade dormait d'un sommeil tranquille après les fatigues d'un assez long pansement. Frau Hofer m'annonça que le souper était servi. — C'est décidément une journée d'événemens extraordinaires, me dit-elle d'un ton assez aigre. Ce matin Joanna était perdue, ce soir Fortunata manque à l'appel, je ne sais que penser.

XIII.

Ma sœur posa une main sur mon bras et me montra par la fenêtre deux figures effacées à demi dans le crépuscule et assises très près l'une de l'autre sous les grands arbres. Au même instant, elles se levèrent et marchèrent du côté de la maison. Je descendis à leur rencontre et leur dis simplement, — peut-être aurais-je dû me scandaliser davantage, — que la soupe s'était refroidie à les attendre.

— J'en suis fâché pour vous et je vous prie de m'excuser, dit Saverio, dont le visage rayonnant aurait suffi à m'avertir de ce qui venait d'arriver, même si Nata n'eût pris ma main en la serrant avec une muette éloquence.

Le souper se passa comme à l'ordinaire, M. de Pavis était gai, Nata ne mangeait pas, mais jamais je ne vis pareille expression de bonheur innocent et sans arrière-pensée sur un visage humain. Pour la première fois je fus frappée de sa beauté, rehaussée par des couleurs de rose. On eût dit qu'un nuage s'était envolé, laissant briller le soleil dans son éclat radieux.

Au dessert, le comte nous dit qu'il avait rempli depuis peu les dernières feuilles d'un herbier fort intéressant et que son ouvrage sur les campanules de montagne était terminé. Il n'avait pas trouvé moins de soixante espèces de cette fleur charmante, dont quarante dans les Alpes. — Et toutes mes pensées étaient naturellement concentrées sur cette besogne, ajouta-t-il avec un regard singulier. Mon livre m'a coûté beaucoup de temps et de peine.

— Du temps perdu pour le bonheur et des peines cuisantes pour d'autres que lui, pensai-je.

Après souper, j'allai respirer sur le balcon. Me voyant seule, Nata courut jeter ses bras autour de moi et, dans l'obscurité, me conta son bonheur.

— O signora, il m'aimait!.. il m'épouse!

Depuis j'en sus plus long, non pas par elle ni par le comte, mais par ma vieille amie della Santa. C'était elle qui avait averti Saverio du tort qu'il faisait à la réputation de Nata. Il ne s'en était pas douté. Jamais, jusque-là, il n'avait envisagé cette question bien sérieusement. Il s'était abandonné, avec son insouciance ordinaire des choses de ce monde, au plaisir d'admirer une jolie fille, et maintenant il s'apercevait que la paix d'un cœur pur et la bonne renommée d'une honnête famille étaient compromises. Tout ce qu'il y avait de délicat, de chevaleresque en lui se souleva. La signora della Santa fut effrayée de l'effet produit par ses paroles. Il s'élança sur les traces de la fugitive, résolu à réparer ses torts involontaires :

— Un seul instant, la crainte de ce que penserait ma famille et des ennuis qui s'ensuivraient pour moi a failli me faire hésiter, raconta plus tard M. de Pavis. Et presque aussitôt, le hasard, comme pour me décider, m'a mis en face du corps sanglant de la pauvre Joanna.

Quelle douce soirée! la pleine lune s'éleva comme un globe de feu au-dessus de la maison, l'écho d'une tyrolienne nous arrivait des Alpes, et les bois d'alentour ressemblaient plus que jamais, avec leurs bruits de sources cachées, persistant seuls après les chants d'oiseaux et les frémissemens d'insectes endormis sous les fleurs, à cette forêt enchantée où Oberon et Titania égarèrent, pour les rendre ensuite l'un à l'autre, les amans rêvés par Shakspeare en un nuit moins belle que celle-ci.

Le vieux médecin et le vieux prêtre passèrent auprès de nous, leur pipe à la bouche :

— Ne craignez plus rien pour votre malade, dit le docteur.

— Pauvre Joanna! reprit ma sœur Hélène, vous ne lui persuaderez jamais que cette fleur violette ne soit pas un charme.

— J'essaierai pourtant, répliquai-je. Oui, je lui dirai que le charme n'est point dans la chose elle-même, mais dans ce qu'elle exprime. Quand je vous serre la main, n'est-ce pas le signe que je pense à vous avec affection? Et quand les gens s'aiment vraiment, tout pour eux devient un charme : fleur, mèche de cheveux, nœud de ruban, gant flétri et dépareillé, les moindres objets et qui auraient le moins de prix pour d'autres.

— Je vous comprends, dit Hélène avec son meilleur sourire, mais Joanna ne comprendra pas.

Et, en effet, la brave fille ne comprit jamais. Qu'importe?

LA

QUESTION DES PRINCES

Rien ne faisait pressentir, il y a deux mois, que nous commencerions si tristement l'année. Certains symptômes favorables semblaient nous promettre des jours heureux et paisibles. On eût dit que la chambre avait fait de sages réflexions, qu'elle était disposée à laisser de côté les débats oiseux, les discussions irritantes, pour prendre à cœur les affaires sérieuses et les vrais intérêts du pays, que son concours était assuré, pour quelque temps du moins, à un ministère honnête, animé d'excellentes intentions. Il a suffi d'un manifeste placardé sur un mur pour mettre à néant toutes nos espérances. Jamais pétard n'a produit de plus funestes effets, et celui qui l'a tiré doit être fier de son œuvre. Adieu la sagesse! les repentirs salutaires! La chambre s'est affolée comme un taureau qui a vu le rouge. On ne s'est plus occupé que de dangers imaginaires, de complots, de conspirations chimériques, de balivernes, de coquecigrues. On n'a plus vu dans ce monde que la question des princes, question capitale, paraît-il, dont hier encore personne ne soupçonnait l'importance. Belle trouvaille, en vérité, et que béni soit l'inventeur! L'Angleterre s'occupe de conquérir l'Égypte, l'Allemagne d'étendre son influence en Orient et d'y ouvrir de nouveaux débouchés à son commerce, l'Italie de prendre pied à Tripoli. Notre partage, à nous, est la question des princes. Quel bel œuf à couver! quel bel emploi du temps pour une assemblée! Hélas!

nombre de nos députés n'ont de goût que pour les jeux d'enfans, pour les viandes creuses et pour les choses inexistantes.

Il y a des folies contagieuses; la chambre a communiqué la sienne au gouvernement. Un peu de sang-froid, un peu de bon sens, il n'en fallait pas davantage pour apaiser ce grand tumulte, pour rafraîchir ces cervelles échauffées; il suffit de jeter en l'air, — c'est Virgile qui nous l'apprend, — une poignée de poussière pour faire entendre raison à des abeilles qui se fâchent. Malheureusement tout le monde a manqué de bon sens et de sang-froid. On a raconté que, quelques jours avant de placarder son manifeste, le prince Napoléon le fit lire à l'un de ses amis, qui lui dit simplement : « Monseigneur, êtes-vous prêt à monter à cheval? — Je n'ai ni cheval ni selle, répondit le prince. — Alors n'affichez pas. » Le gouvernement savait mieux que personne que l'auteur du manifeste n'avait ni selle ni cheval et que ce n'est pas assez d'un pétard pour faire sauter la France. Il ne tenait qu'à lui de regarder d'un air de sérénité méprisante une tentative sans conséquence, plus propre à étonner le pays qu'à l'émouvoir ou à l'effrayer. Que si, au contraire, il jugeait convenable de faire un exemple qui servît d'avertissement, personne ne l'eût blâmé de prouver par un acte d'énergie que tout gouvernement a le droit de se défendre, et que les prétendans ne sont admis à résider sur le territoire français qu'à la condition de s'y considérer comme de simples citoyens et de garder pour eux leurs espérances comme leurs souvenirs.

On n'a été ni méprisant ni énergique. Les oies qui gardent le Capitole s'étaient mises à crier à pleine gorge pour appeler du secours; on n'a pas voulu rester en arrière, on a crié comme elles, quoiqu'on ne partageât point leurs alarmes, et, au lieu d'en finir d'un seul coup avec un incident fâcheux, on a entrepris de légiférer sur une matière qui n'est pas du domaine de la législation. La loi de proscription qu'on proposait était destinée à frapper de la même peine et celui qui avait attenté à la paix publique et ceux qui n'ont jamais dit un mot ni fait un geste pour la troubler. Ils étaient princes, eux aussi, et partant suspects. Il est même arrivé cette chose singulière qu'on n'a pas tardé à oublier le coupable pour s'acharner sur les innocens. Dieu sait qu'ils n'ont ni le génie ni le goût des conspirations, des complots ténébreux. Leur humeur s'y oppose, ainsi que leurs traditions libérales, leur soumission aux volontés du pays, qui ne s'est jamais démentie, et l'éloignement que, par une sorte d'infirmité naturelle, ils ressentent pour ces déterminés coquins de qui dépend le succès des mauvais coups.

Ceux qui avaient juré de proscrire des princes dont la conduite a toujours été correcte s'en prenaient à leurs intentions secrètes; ils les accusaient de se dire tout bas : « Si par la grâce du ciel ou par les fautes des républicains la république se rend impossible, peut-être

viendra-t-on nous chercher. » Quelqu'un disait d'eux : « Ils ne prétendent pas, ils attendent. » Ce n'est pas un crime que d'attendre; la France est pleine de gens occupés d'attendre quelque chose qui peut-être n'arrivera jamais. Mais on a fait grâce au prétendant, et les attendans sont devenus l'objet de toutes les suspicions, de toutes les animosités, de toutes les colères. On ne pouvait leur pardonner ni leur discrétion, ni leur réserve, ni les arrière-pensées qu'on leur supposait, ni les sentimens qu'on leur attribuait et qu'ils n'exprimaient pas, et leur silence a paru plus criminel qu'un placard. « Des hommes qui ont leur nom dans l'histoire, écrivait jadis un publiciste, et qui se lient à tout le passé d'une nation ne sont jamais nuls dans leur patrie. » Il semblait aux affolés que la France ne respirerait librement que le jour où ces hommes qui ne sont pas nuls auraient repassé la frontière. Il y allait du salut public et sans doute aussi du bonheur particulier de quelques ambitieux qui comptaient profiter de cette affaire pour renverser un cabinet et pour attraper un portefeuille.

On a prétendu que, dans les orageux débats qui se sont engagés sur la question des princes, il ne s'est pas dit un mot qui partît du cœur, qu'il n'y avait rien de sincère dans les passions, que la chambre a joué la comédie de la colère et de la peur. Il ne faut pas aller trop loin; la naïveté a toujours sa part dans les affaires humaines et les naïfs font le jeu des habiles. Parmi les députés qui ont réclamé avec le plus de véhémence des lois de proscription arbitraires, il en est dont la candeur est au-dessus de tout soupçon. Comme en fait foi leur barbe blanchie au service de la république, ils appartiennent à une génération de démagogues qui envisagent tous les princes, quels qu'ils soient, comme des êtres malfaisans et venimeux, et qui n'en peuvent supporter la vue. C'est un effet physique, une question de nerfs et de peau; n'y a-t-il pas des femmes qui tombent en syncope à l'approche d'une araignée? Avoir du sang royal dans ses veines, se faire appeler monseigneur et envoyer à ses amis des bourriches de gibier, c'est plus qu'un délit, c'est un forfait qui demande à être réprimé dans la dernière rigueur.

Pourtant ces barbons de la république n'ont pas le cœur dur; ils s'attendrissent, ils s'apitoient facilement. Ils ont des entrailles de miséricorde pour tel nihiliste qui a massacré des femmes et des enfans dans la louable intention d'assassiner un souverain, pour tel brûleur de maisons ou de villes, pour tel sinistre farceur qui parle d'égorger le bourgeois comme de saigner un poulet. Quand l'un de ces frères égarés a eu maille à partir avec la justice, leurs yeux se remplissent de larmes et on les entend s'écrier : « Grâce et amnistie! » Mais s'agit-il d'un prince, et ce prince fût-il un homme d'honneur, pur de toute iniquité, un homme de grand mérite, un vrai patriote, aussi capable que désireux de servir son pays, ils ne lui donnent point de quar-

tier. Que leur importe qu'il n'ait rien fait? Il a le tort d'être né, il a le tort d'exister, et d'une seule voix ils crient : « Sus à la bête! » Il pourrait se faire que cette grande aversion pour les princes ne fût chez eux qu'une forme particulière de la haine que leur inspirent toutes les supériorités, tout ce qui les dépasse. Ceci est un cas pathologique, sans ressource et sans remède.

Aux énergumènes se sont joints les timides, les peureux, les méfians, ceux qui prennent l'alarme et s'effarent sans motif, ceux qui, comme le lièvre de la fable, sont douteux, inquiets et ne savent dormir que les yeux ouverts.

Un souffle, une ombre, un rien, tout leur donne la fièvre.

Certains députés ont cru s'apercevoir à de vagues symptômes que, depuis quelque temps, la république était moins solidement assise, que sa situation était moins prospère, que la foi dans ses destinées était devenue plus chancelante. Ils s'en prennent aux intrigues des prétendans; quelque malheur qui nous arrive, nous aimons mieux nous en prendre aux autres qu'à nous-mêmes. Ces députés feraient bien de se demander s'ils n'ont pas contribué pour leur part à détacher beaucoup de gens du régime qui leur est cher. On les accuse d'avoir introduit dans le gouvernement parlementaire des pratiques fâcheuses, d'avoir froissé par une politique de secte et de passion des intérêts fort respectables, d'avoir compromis la fortune du pays par leur gaspillage, par une prodigalité de travaux publics destinés à amorcer l'électeur. On leur reproche de s'être permis beaucoup de choses qu'ils blâmaient, qu'ils censuraient autrefois; on se plaint qu'après avoir flétri de leurs anathèmes l'avidité des quêteurs de places, ils ont été infidèles aux vertus austères qu'ils prêchaient et trop indulgens pour les ardentes convoitises de leurs amis et de leurs cliens, parmi lesquels il y avait des cadets de grand appétit, impatiens de mettre couteaux sur table.

Les républicains peureux dont nous parlions assurent que les monarchistes sont en train de miner la république par leurs intrigues. Les monarchistes affirment qu'il n'y a qu'à laisser faire les républicains, qu'ils se détruiront par leurs maladresses et leurs fautes. A qui faut-il donner raison? C'est un problème souvent difficile à éclaircir que celui des effets et des causes. Nous lisions dernièrement un petit pamphlet médical fort bien fait et fort curieux, intitulé les *Mémoires d'un microbe* (1). D'illustres savans, comme on sait, inclinent à attribuer toutes nos maladies à l'action sourde et clandestine des êtres micro-

(1) *Mémoires d'un microbe*, par le docteur Wiart, professeur à l'école de médecine de Caen. Paris, Coccoz, 1882.

scopiques. Dieu nous garde de nous prononcer sur une affaire qui n'est point de notre compétence! Ce que nous savons, c'est que l'ingénieux microbe qui vient d'écrire ses mémoires s'élève énergiquement contre de telles accusations. Il soutient que ce ne sont pas les bactéries qui produisent la virulence, que c'est la virulence qui produit les bactéries, que ces êtres calomniés n'ont par eux-mêmes aucune action toxique, qu'ils sont le résultat et non la cause des altérations putrides. Il pourrait se faire que pareillement les intrigues dynastiques fussent condamnées à l'impuissance dans une république bien organisée, qui saurait se conduire et se gouverner, et qu'elles ne devinssent dangereuses que le jour où l'esprit de parti, qui est la pire des maladies virulentes, infecterait les institutions de son poison. On lit dans une autre page de l'opuscule que nous venons de citer que les remèdes antiputrides employés pour exterminer les microbes ont ce petit inconvénient « que pour purifier l'organisme entier, il faudrait porter le médicament à une dose qui deviendrait promptement mortelle. » L'auteur ajoute : « Il est vrai que le malade aurait toujours la satisfaction de mourir guéri. » Il pourrait arriver que par un accident semblable, les républicains voulussent se délivrer des inoffensifs prétendans qui les inquiètent en recourant à des lois violentes et tyranniques et que le remède fût cent fois pire que le mal. En ce cas, la république aurait, elle aussi, la satisfaction de mourir guérie.

Si les lois de proscription réjouissent ceux qui ont des haines à satisfaire, si elles rassurent les timides qui oublient les vrais périls et s'en créent d'imaginaires, si des philosophes, des sceptiques les votent à regret et l'oreille basse pour donner un gage à la discipline de leur parti et dans la persuasion qu'en toute chose il faut faire la part des fous, elles ne sont vraiment profitables qu'aux habiles qui les proposent et pour qui les opinions violentes sont un moyen d'arriver. Désespérant de parvenir aux premières places dans une république bien ordonnée et sagement progressive, ces habiles, ces fous rusés s'appliquent à tout brouiller, les idées et les affaires, ils s'efforcent d'engager la chambre comme le gouvernement dans la voie dangereuse des mesures d'exception. A la justice qui punit ils voudraient substituer celle qui prévoit et qui suppose, à la justice qui réprime des actes criminels celle qui poursuit des délits d'opinion ou de naissance et condamne un prévenu non pour ce qu'il a fait, mais pour ce qu'il est.

On commence par les princes, mais ce n'est qu'un commencement. Faute de mieux, on a fait mettre en non-activité par retrait d'emploi un général de division, un colonel et un capitaine qui ne s'étaient jamais écartés de leur devoir. Qui peut répondre qu'on s'en tiendra là et que les inquiétudes de l'armée soient sans fondement? — Que craignez-vous? nous dit-on. Tous les Français sont-ils donc exposés à se réveiller

princes un matin ? — Non, sans contredit; mais du jour où l'on prend des mesures contre les suspects, il n'est pas facile de savoir où s'arrêteront les soupçons. Après les princes viendra peut-être le tour de leurs amis et des amis de leurs amis. Dès aujourd'hui, quiconque a refusé de les proscrire est en proie aux dénonciateurs qui l'accusent d'avoir pris part à un complot. Dans une république où les fous rusés feraient la loi, chacun de nous serait exposé à se réveiller un beau matin ami des princes et orléaniste.

Quand une chambre n'obéit qu'à ses nerfs et à ses fantaisies, quand la politique, pour l'intéresser, doit avoir le caractère d'un roman à sensation, quand elle ne s'échauffe que pour des chimères, quand elle ne sait ni se contenir ni se posséder et qu'elle a des effaremens qui se communiquent aux sceptiques eux-mêmes, son désordre d'esprit et ses péchés mettent tout en confusion. Pendant cinq semaines, nous avons vécu dans l'anarchie morale. Ne sachant que dire, le gouvernement ne disait rien, il ne remuait pas, ne soufflait plus. On avait beau approcher une glace de ses lèvres décolorées, il ne s'y formait pas le plus léger nuage pour attester que ce moribond respirait encore. Heureusement ce n'était qu'une syncope, une léthargie, une éclipse ; on existait quoi qu'on n'en eût pas l'air. Mais les éclipses de gouvernement ont toujours des conséquences fâcheuses.

Les habiles qui ont inventé la question des princes savaient ce qu'ils voulaient et ne regrettent rien. Mais les naïfs qui se sont laissé entraîner par eux devraient bien faire un retour sur eux-mêmes, un examen de conscience et se rendre compte du dommage qu'ils causent à la république par le triste emploi qu'ils font de leur éloquence et de leur temps. Les doléances du commerce et de l'industrie le leur disent assez. Rien ne peut prospérer dans un pays où l'on ne sait pas le lundi ce qu'on fera le mardi, parce qu'on y est à la merci d'une assemblée qui est elle-même à la merci de ses lubies. Commerçans et fabricans sont unanimes à se plaindre; il en est qui ont renvoyé la moitié de leur personnel et qui parlent de fermer leurs ateliers. Ils s'en prennent « aux politiciens qui nous tuent, à une majorité parlementaire sans boussole, à des députés qui se croient des Richelieu et qui semblent avoir pour devise : « Périsse la France, pourvu que je sois ministre ! » Ils déclarent « que l'épargne devient craintive, que les dépenses se restreignent; que les intérêts s'alarment, que l'inquiétude se répand, que des discussions aussi stériles qu'irritantes et une chambre affolée, incapable d'esprit de suite, sont la cause principale du désarroi des affaires, que la masse des électeurs s'éloigne de plus en plus de la république en la voyant devenir soupçonneuse et anarchiste. »

Aux justes accusations il s'en mêlera bientôt d'injustes. Que la sai-

son soit mauvaise, que la nielle se mette dans les champs et la clavelée dans les troupeaux, on dira : C'est la faute de la chambre ! Nous sommes ainsi faits qu'il nous faut un bouc émissaire à qui nous imputons tous nos maux. Les conservateurs se tromperaient peut-être s'ils se flattaient que le malaise dont nous souffrons tournera tout d'abord à leur profit. Il se peut que, dans plus d'une élection partielle, des républicains modérés soient remplacés par d'autres de nuance plus foncée. C'est de cette façon que l'électeur, aigri par ses déceptions, se plaît à témoigner son mécontentement et qu'il croit travailler à l'ouvrage de son salut. Le malade que n'a pas guéri la drogue d'un marchand d'orviétan est tenté de s'imaginer que la dose était trop faible; mais s'il ne guérit pas après l'avoir doublée, il se fâche tout de bon et se brouille à jamais avec les empiriques, les charlatans et leurs mensonges.

Les ennemis de la république la déclarent incapable de donner à un grand pays un gouvernement régulier et des institutions stables. La crise que nous venons de traverser a dû les mettre en joie; ils ont constaté avec bonheur qu'il suffisait d'un placard pour faire perdre la tête à tout le monde, et ils se flattent que, de crise en crise, d'affolement en affolement, la république se trouvera bientôt à bout de forces. Quand le taureau frais et reposé fait son entrée dans l'arène, bien audacieux serait le *torero* qui engagerait avec lui un combat corps à corps ! Mais les *banderilleros* se chargent de lui procurer des inquiétudes, des émotions, des surprises qui le déconcertent et le démontent. Ils l'enveloppent, le tracassent, le harcèlent, le provoquent par leurs cris et se dérobent à ses poursuites, puis revenant à la charge, ils lui enfoncent dans les chairs leurs flèches ornées de papier de couleur. Et bientôt le taureau entre en fureur, halète, écume, bondit, laboure la terre de ses cornes, s'épuise en vains efforts, se travaille, se surmène. Le *torero* peut paraître, il aura affaire à une bête recrue de fatigue, mûre pour son destin, et il sera bien maladroit s'il ne lui plonge pas son épée dans la nuque jusqu'à la garde. Quand les républiques perdent tout sang-froid et toute tenue, quand elles se laissent démonter par leurs ennemis, effarer par leurs soupçons, quand elles dépensent follement leurs forces à combattre des fantômes et qu'elles se discréditent par des violences inutiles, par une politique de bonds et de sauts, il n'est pas besoin de la main d'un prince pour en finir avec elles; on peut s'en remettre de ce soin à quelque épée inconnue, qui dormait dans le fourreau et n'avait dit à personne ni son secret ni son nom. Pourvu qu'elle soit amoureuse de son crime et que le Dieu des vengeances l'assiste, cette épée sans nom suffit à sa besogne.

La question des princes et la crise ministérielle qui en est résultée n'ont accru ni au dedans ni au dehors la considération dont jouissait la république. Nous savons bien qu'il s'est trouvé un sénateur pour décla

rer qu'il n'avait cure de l'opinion des cabinets, qu'il ne s'occupait que de l'opinion des peuples. Cela prouve que ce sénateur ne lit jamais les journaux étrangers. Ceux qui les lisent ont pu se convaincre que depuis quelques semaines le goût qui était venu à beaucoup d'Italiens, d'Espagnols et de Belges pour le régime républicain s'est considérablement refroidi et que la crise perpétuelle, la crise permanente ne leur semble pas la plus enviable des institutions.

Les monarchistes avaient prédit qu'en refusant de se donner un roi ou un empereur, la France se condamnait à l'impuissance et à l'isolement en Europe. La république avait appelé de leur sentence, et elle avait eu raison d'en appeler. Il ne tenait qu'à elle de dissiper par sa sagesse, par son esprit de conduite les préventions qu'on nourrissait à son endroit, et en vérité elle n'aurait pas eu trop de peines à se donner pour prouver aux monarchies avec lesquelles elle était appelée à vivre et à traiter qu'elle était un gouvernement sérieux, pour se gagner leur confiance, pour s'acquérir des amitiés précieuses. Naguère encore tout faisait espérer qu'elle y réussirait. A cet égard, la présence des princes sur le territoire français ne nous était point inutile. Les maisons souveraines, auxquelles ils sont alliés, considéraient qu'ils étaient pour nous à la fois un décor et une garantie. On se disait dans les cours : « Après tout, la république française n'est pas une république jacobine puisque des princes y vivent, puisqu'ils préfèrent le rôle de citoyen à celui de prétendant et qu'ils servent sous des drapeaux qui ne sont pas ceux de leurs pères. »

Voltaire était d'avis qu'au lieu d'expulser les jésuites, on s'en servît pour contenir les jansénistes, qu'à leur tour on employât les jansénistes à faire échec aux jésuites et qu'on tînt la balance égale entre les uns et les autres. Il n'était pas tendre pour eux : « Ceux-ci sont des serpens, disait-il, et ceux-là des ours. » Mais il ajoutait : « Tous peuvent devenir utiles; on fait de bon bouillon de vipère, et les ours fournissent des manchons. La sagesse du gouvernement empêchera que nous ne soyons piqués par les uns ni déchirés par les autres. » Les vrais hommes d'état savent user de tout, même de ce qui les gêne, et soit habileté, soit coquetterie, les républiques fortement constituées ne craignent pas de se servir des princes. M. Gambetta, qui de l'aveu même de ses adversaires, joignait au patriotisme la générosité de l'esprit, était bien résolu à se débarrasser des princes le jour où ils deviendraient un danger; mais il ne pensait pas que ce jour fût venu, il estimait au contraire que, dans tel cas donné, la France trouverait son avantage à se faire représenter par l'un d'eux auprès des cours étrangères. Voilà des considérations auxquelles la majorité de la chambre est absolument insensible. Il ne faut pas s'attendre qu'une assemblée qui ne prend conseil que de ses haines, de ses rancunes ou de ses

folles terreurs ait quelque sagesse politique et qu'elle fasse prévaloir le patriotisme sur l'esprit de secte. Elle se dit chaque jour : « Soyons sectaires aujourd'hui encore; demain, s'il plaît à Dieu et que le vent tourne, nous serons patriotes. »

Nos députés sectaires feraient bien de relire la remarquable dépêche que M. de Bismarck adressait, le 20 décembre 1872, au comte d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne à Paris. Il y disait : « Si notre politique extérieure contribuait sciemment à fortifier l'ennemi du côté duquel nous devons redouter la prochaine guerre, et à le rendre capable de conclure des alliances en lui fournissant une monarchie, on ne saurait cacher trop soigneusement les actes accomplis dans ce sens; car ils causeraient dans toute l'Allemagne un mécontentement juste et véhément et exposeraient peut-être à des poursuites de la part de la justice criminelle le ministre responsable qui aurait suivi une politique si contraire aux intérêts du pays... Je suis persuadé qu'aucun Français ne songerait jamais à nous aider à reconquérir les bienfaits d'une monarchie si Dieu faisait peser sur nous les misères d'une anarchie républicaine... La France est pour nous un salutaire épouvantail. Si elle représentait devant l'Europe un second acte du drame interrompu de la commune, chose que je ne désire point par humanité, elle contribuerait à faire apprécier davantage aux Allemands les bienfaits d'une constitution monarchique... Nous devons désirer que la France nous laisse en paix et l'empêcher de trouver des alliances. Tant qu'elle n'aura pas d'alliés, nous n'aurons rien à craindre d'elle. Tant que les monarchies marcheront d'accord, la république ne pourra rien leur faire. C'est par cette raison que la république française trouvera très difficilement un allié parmi les états monarchiques. »

M. d'Arnim, qui n'était pas toujours de l'avis du chancelier, était persuadé, au contraire, qu'une république sage, forte, bien conduite, évitant les aventures au dedans comme au dehors, mais vigilante et active, respectée chez elle comme en Europe, trouverait facilement des amis et pourrait devenir redoutable à ses ennemis. M. de Bismarck l'accusait de se forger des chimères; il tenait pour démontré que la république française ne serait ni sage ni forte ni bien conduite, que les sceptiques y feraient beaucoup de concessions aux fous, qu'on y passerait son temps à s'entre-manger, à tripoter, à patrouiller dans de petites intrigues parlementaires, et il savait que dans tous les tripots les intérêts particuliers nuisent au bien général. Pourquoi faut-il qu'on s'applique depuis quelque temps à lui donner raison? Qui peut douter que les débats provoqués par la question des prétendans n'aient causé quelque plaisir à Berlin, où les princes d'Orléans ne sont point des *personæ gratæ*, et qu'on n'y soit assez clairvoyant pour avoir deviné sans peine les conséquences des récens décrets et la déplorable impression qu'ils

devaient produire sur l'armée? Nos ennemis nous pardonnent aisément nos fautes. Un attaché militaire disait dernièrement : « Nous n'aurions garde de les gêner, nous les laisserons cuire dans leur jus. » C'était de nous qu'il parlait.

Nos déraisons ne réjouissent pas seulement les hommes d'état qui ne nous aiment guère, elles viennent fort à propos et sont de véritables bonnes fortunes pour certains de nos amis qui nous veulent beaucoup de bien, à la condition que nous les laissions faire tout ce qui leur plaît et qu'ils puissent en toute rencontre tirer toute la couverture à eux. M. Gladstone est un bon chrétien, un philanthrope, un whig, un libéral, mais avant tout, il est Anglais, et on ne saurait l'en blâmer sans injustice. Soyons certains qu'il a béni les inventeurs de la question des princes et les opportunes distractions qu'ils se sont chargés de procurer à la France. Grâces leur en soient rendues, elle n'a plus eu le loisir de songer à ce qui se passait sur les bords du Nil, à ses réclamations, à ses droits, à ses rancunes. Nous ressemblons à ces gens qui ont une fortune à faire valoir, de gros intérêts à surveiller, des différends, des procès, des embarras à débrouiller, et à qui une misérable querelle de ménage fait oublier leurs biens, leurs comptes courans, leur livre de mise et de recette et leur partie adverse, qui ne les oublie pas. Cinq semaines durant, nous avons été comme absens des affaires de l'Europe et du monde. Ceux qui désiraient s'en entretenir avec nous ne trouvaient plus à qui parler, nous étions hors d'état de les entendre et de leur répondre, nous en étions réduits à leur dire : « Repassez dans la huitaine, nous n'aurons pas toujours un transport au cerveau, vous nous trouverez peut-être dans un moment lucide. » Il y a cependant des gouvernemens désireux d'avoir avec nous des rapports suivis, des communications régulières, ils voudraient pouvoir compter sur notre concours, et nos perpétuelles absences les désolent. Ils finiront par se lasser, ils diront : « Ce sont des gens avec qui il n'y a rien à faire. » Nos ambassadeurs ont recueilli à ce sujet des propos qui devraient nous donner à réfléchir ; mais pour le moment, c'est la réflexion qui nous manque le plus.

A vrai dire, quelques-uns de nos députés qui appartiennent aux opinions avancées s'affectent très peu des conséquences désastreuses que peuvent avoir pour notre politique étrangère les crises incessantes dont nous sommes affligés par leurs manœuvres. Ils ont décidé depuis longtemps que les mots d'influence, de grandeur et de dignité nationale sonnent creux, qu'il faut laisser ce vocabulaire aux monarchies, que la France doit renoncer à exercer une action au dehors et se désintéresser de tout ce qui se passe au-delà de ses frontières, que son intérêt bien compris est de se replier sur elle-même, de s'enfermer chez elle, de tirer son verrou, en déclarant à tout l'univers qu'elle entend désor-

mais garder la chambre et le coin de son feu, pour s'y livrer à toute sorte de petites expériences de politique amusante, pour y savourer les plaisirs qu'on éprouve à faire soi-même sa petite cuisine et à regarder bouillir sa marmite. Il a été prononcé dernièrement un mot bien caractéristique. Quelqu'un que nous ne nommerons pas, un haut personnage, n'a pas craint de dire : « Que me parlez-vous de nos intérêts en Orient? La France finit à Marseille. » Hélas! la France ne finit plus à Strasbourg. Mais quand il serait vrai qu'elle doit préférer son repos à sa grandeur, renoncer à toute entreprise et se renfermer dorénavant dans le souci de son pot-au-feu, il faudrait prouver qu'en perdant son influence, un grand pays ne compromet pas son bien-être et sa fortune. On nous assure cependant que, depuis que l'Égypte est devenue une province anglaise, la propriété foncière a diminué de valeur à Marseille.

Au surplus, les députés d'opinion avancée qui souhaitent que leur pays n'ait plus d'affaires extérieures, ni de politique étrangère, ne pensent pas que le repos soit le meilleur des biens. S'ils désirent que nous vivions désormais en famille sans regarder au-delà de nos frontières, ce n'est point par égard pour nos lassitudes, pour les fâcheux souvenirs que nous ont laissés de funestes aventures. Loin de là, ils se proposent de nous ménager une existence fiévreuse, agitée et pleine d'émotions, nous pouvons nous en remettre à eux. Ils entendent faire de la France une jolie pétaudière bien close, sans fenêtres sur la rue; on s'y gourmera du matin au soir. Dans ce lieu de délices, les paresseux qui resteront neutres et jugeront des coups sans en donner et sans en recevoir, passeront pour de grands philosophes, et sainte Indifférence fera l'effet d'une sagesse suprême. Cette pétaudière ne laissera pas d'avoir des ambassadeurs et des ministres plénipotentiaires accrédités auprès des cours; on ne saurait avoir trop de places à donner à ses amis ou à se réserver à soi-même. Mais ces ambassadeurs en habit brodé n'auront rien à dire à personne, et personne n'aura rien à leur dire. S'il arrivait d'aventure que cet absolu détachement des choses du dehors compromît nos industries, nos intérêts commerciaux et que l'étranger absorbât à son profit des marchés où nous avions accès, on y remédierait bien vite en revisant la constitution, en renversant deux ou trois cabinets de plus, en bâclant quelque nouvelle loi des suspects et en demandant raison de toutes nos déconvenues à l'orléanisme et aux orléanistes.

Par bonheur, les dangereux sectaires qui se soucient aussi peu de notre grandeur que de notre tranquillité ne sont pas encore nos maîtres. Mais ils assiègent les avenues du pouvoir, et tous les moyens leur seront bons pour s'emparer de la place. « Qu'importe, disait un jésuite, par où nous entrions dans le paradis, moyennant que nous y entrions? Soit de

bond ou de volée, que nous en chaut-il, pourvu que nous prenions la ville de gloire? » En attendant, ils exercent un regrettable empire sur beaucoup de députés d'humeur plus modérée, qui craindraient en leur résistant de se faire traiter de feuillans ou de modérantistes, et en mainte rencontre on a pu reconnaître qu'ils avaient l'oreille de la chambre. S'avise-t-elle d'être sage, s'occupe-t-elle de faire de bonnes lois ou de préparer une réforme utile, lui arrive-t-il de se souvenir que la politique n'est pas tout, que les peuples vivent de pain et d'honneur, ces ennemis de son repos et du nôtre font bien vite surgir un incident, ils portent à la tribune quelque proposition oiseuse, inopportune ou saugrenue, quelque thèse de mysticisme révolutionnaire, quelque commérage, quelque délation, et ils s'écrient, comme le capucin qui agitait son crucifix : *Ecco il vero pulcinella!* Sur quoi, délaissant les affaires sérieuses, la chambre court aux marionnettes.

Proudhon a fait un jour un portrait peu flatté de la nation française. Il comptait parmi les défauts qui nous font le plus de tort « des préjugés vivaces, une éducation superficielle, de romanesques légendes en guise d'instruction historique, des modes plutôt que des coutumes, une niaiserie proverbiale qui servait déjà, il y a dix-huit siècles, la fortune de César autant que le courage de ses légions, une légèreté qui trahit l'enfantillage, le goût des parades et l'entrain des manifestations tenant lieu d'esprit public, l'admiration de la force et le culte de l'audace suppléant au respect de la justice. » Sa conclusion était que la France, qui a déjà accompli de si grandes choses est encore la plus jeune de toutes les nations civilisées et qu'elle n'a pas atteint sa majorité.

La France a le droit de ne pas se reconnaître dans ce portrait et d'infirmer ce jugement. Elle a prouvé plus d'une fois, depuis douze ans, qu'elle était plus sage, plus soucieuse de ses vrais intérêts, plus mûre d'esprit que beaucoup de ses gouvernans. Son tort est de n'apporter à ses affaires qu'une attention intermittente et d'accorder trop facilement sa confiance à des politiciens de hasard, dont la légèreté, comme le disait Proudhon, trahit souvent l'enfantillage. Est-il permis d'espérer que nos députés se dégoûteront du *vero pulcinella* et qu'ils le feront rentrer dans sa boîte? Peut-on se flatter que la chambre se lassera de travailler pour ses ennemis, de pratiquer une politique d'enfans qui fait au dedans la joie de ceux qui haïssent la république et au dehors le bonheur de ceux qui n'aiment pas la France?

G. VALBERT.

REVUE MUSICALE

Il vient de paraître, à Florence, un volume intitulé : *Félix Romani et les Maîtres les plus célèbres de son temps* (1). Comme étude biographique et anecdotique d'un poète estimable en son genre, les Italiens y trouveront sans doute où se prendre, mais c'est surtout au point de vue de certaines idées générales que le livre mériterait de nous intéresser. Ce Félix Romani fut en effet le librettiste privilégié, le dramaturge à succès de trois ou quatre générations de musiciens illustres, il a composé pour Rossini, pour Bellini, pour Mercadante, pour Donizetti et pour Verdi. *Fatemi dei buoni versi ed io vi darò buona musica*, lui disait l'harmonieux Bellini, le plus doux, le plus fidèle de ses amis, mais le plus difficile de ses collaborateurs et qui, toujours indécis et mécontent, revenait jusqu'à huit fois sur sa propre inspiration, comme il advint pour l'adagio de la cavatine de *Norma*, une des merveilles du génie musical. « Donnez-moi de bons vers ; » on en était encore alors à la tradition de Métastase, on voulait des strophes et des rythmes : airs de bravoure, duos, ensembles et finales, tout cela taillé sur le même modèle ; de l'action, de la coordination dramatique et des caractères, nul n'en avait cure ; il s'agissait tout simplement de complaire à la *prima donna*, de flatter les vœux du ténor et du basso cantante, le reste importait peu : une strette enlevée à souhait, un joli trille placé au bon endroit, des combinaisons vocales sans le moindre rapport avec

(1) *Felice Romani e i più riputati Maestri di suo tempo,* Cenni biografici ed anneddottici ; Firenze, 1882.

la situation, mais exquises en elles-mêmes, suffisaient à l'enchantement d'un public ivre de dilettantisme et qui se faisait du théâtre un concert. Aujourd'hui, quand on réfléchit à cet art absolument démodé, on se demande comment il a pu vivre si longtemps. Eh bien! quiconque éprouverait le besoin d'être éclairé là-dessus, n'aurait qu'à lire cette récente apologie du poète Romani. C'est lui particulièrement qu'il faut rendre responsable du système, lui qui par la constante uniformité de ses coupes, et disons-le aussi pour être juste, — par la séduisante mélodie de ses rimes, — a, pendant plus de quarante ans, enjôlé aux erreurs de la cabalette des musiciens de théâtre tels que Rossini, Bellini, Mercadante et Donizetti. On n'imagine pas l'action favorable ou pernicieuse qu'un librettiste exerce sur son compositeur, à moins d'avoir affaire à des maîtres dramaturges, comme Meyerbeer et Verdi par exemple; ceux-là regimbent, il est vrai, mais point tout de suite, puisqu'il n'appartient qu'au succès de dicter ses volontés. Meyerbeer, pendant toute sa période italienne, a dû se résigner à subir la débilitante influence des Totola et des Romani; Verdi lui-même n'est parvenu à s'y soustraire que fort tard, et il a fallu pour cela tout un revirement national, car aussi longtemps que la domination autrichienne triompha, jamais un Italien patriote n'eût voulu d'une réforme qui parlait la langue de ses maîtres détestés.

C'est par l'Allemagne et le wagnérisme que le sens esthétique s'est introduit dans la musique dramatique italienne; jusqu'alors la confection avait seule régné sur le marché. Un compositeur recevait un opéra de son librettiste comme un enfant reçoit une pomme que vous lui mettez dans la main, ce qui, d'ailleurs, n'empêchait pas l'inspiration d'avoir ses heures; les répertoires de Rossini et de Bellini sont pleins de sublimités épisodiques, mais des morceaux, même admirables, ne constituent pas un chef-d'œuvre dramatique. Il ne saurait être obtenu que par l'effort commun du poète et du musicien; plus l'opéra moderne affirmera son réalisme, plus l'action, les caractères, les situations tendront à l'expression du vrai et plus l'auteur du poème exercera d'influence sur le musicien. Les textes de Meyerbeer, de Verdi, de Richard Wagner sont à cet égard des exemples convaincans. Si nous réfléchissons à la manière dont se forme un opéra, nous voyons aujourd'hui que, sauf de rares exceptions, l'idée première vient du maître : un sujet l'attire, le saisit, bientôt son imagination s'échauffe, il ordonne son plan, dispose ses morceaux, il se les chante; alors commence à germer en lui toute une poussée chaotique, rythmes et couleurs tourbillonnent devant ses yeux dans une lumière décevante de kaléidoscope. C'est là ce que nous appellerions le moment psychologique : l'heure où le compositeur va trouver le librettiste et lui demander de mettre son entente du théâtre au service de l'idée musicale; à moins que notre maestro ne soit lui-

même un librettiste comme Richard Wagner, ce qui simplifie beaucoup les choses, mais ne réussit guère en dehors de l'exception. Verdi maintenant consulte Boïto; Meyerbeer s'adressait à Scribe, qui, dans ces occasions, devenait littéralement son autre moi, empressé, dévoué, comprenant tout à demi mot, capable à la fois d'agir en inventeur s'il en était besoin et de condescendre à l'humble rôle d'interprète. Ceux qui répètent que les opéras de Scribe sont peut-être tout ce qui restera du théâtre de Scribe oublient trop que ces opéras, même comme *libretti*, sont de Meyerbeer. Il en va bien autrement de Richard Wagner, lequel nous représente à lui tout seul un système. Avec lui, plus rien de cette germination antérieure dont nous parlions, le double enfantement est simultané : poème et musique sortent d'un jet.

Ce drame de *Parcival*, par exemple, dernier terme de son esthétique, quel autre que le librettiste Wagner l'eût jamais conçu et quel autre l'eût mis en partition? Ce sont là des cadres qu'il faut absolument se faire à soi-même, certain que nul au monde ne vous les ferait. Imaginez une pièce impossible à comprendre, si d'avance on ne s'en est procuré la clé en déchiffrant la partition, des personnages dont chacun marche écussonné d'un motif spécial que vous devez savoir par cœur sous peine de tout confondre. Que d'efforts, justes dieux! quels travaux d'Hercule pour en arriver à distinguer le roi de carreau de la dame de pique! et dire que jadis, aux temps préhistoriques de Gluck, de Mozart et de Beethoven, on s'entendait si aisément! pas une de leurs figures d'où n'émane aussitôt la vie organique. Vous les voyez toutes penser, agir; don Juan, dona Anna, Suzanne et Chérubin, Léonore et Florestan peuvent se passer de commentaires; il est vrai que ces créateurs incomparables étaient des gens très simples que les complications de notre art moderne auraient probablement fort déroutés. Ils avaient plus de génie que de théorie, ils travaillaient pour tout le monde, et leurs œuvres, jouables sur la première scène venue, savaient se contenter d'un théâtre, d'une troupe et d'un public d'occasion, toujours belles et toujours admirables, pour la foule comme pour les initiés, dans un palais comme dans une grange. Pour entendre *Don Juan*, *Guillaume Tell* ou *les Huguenots*, personne n'a besoin d'aller à Bayreuth, et ni Mozart, ni Meyerbeer, ni Rossini n'eurent cette bizarre prétention de fonder des olympiades au bénéfice de leurs propres élucubrations. Avec Richard Wagner, le thème change; ici la complication devient telle qu'on ne sait plus à quelle branche de l'art ou de la science, à quel corps de métier on a affaire. Dramaturge, musicien, archéologue, architecte, machiniste, *truckiste*, et par-dessus tout régisseur, ses opéras embrassent l'univers, c'est la mécanique céleste. Il se fonde en Allemagne des chaires de philosophie pour les expliquer; car l'usage veut maintenant que le poème soit publié long-

temps à l'avance, et quand vous êtes dûment préparés, entraînés par la glose, vous allez en pèlerinage au lieu saint et mettez un mois à les entendre dans le recueillement de la montagne. Et cela se passe dans une ère démocratique comme la nôtre, et les mêmes gens qui se montrent à ce point fanatiques d'un art accessible seulement aux privilégiés de l'intelligence, viennent ensuite nous prêcher l'opéra populaire et la musique pour tous! Essayez donc de concilier ces deux propositions; rien ne tient ensemble en ce procès, à commencer par Richard Wagner. Il s'imagine marcher en avant de son siècle et n'est en somme qu'un phénoménal obstructionniste dont les logarithmes chromatiques céderont tôt ou tard la place à un Mozart de l'avenir. Révolutionnaire émérite en politique, il compose aux dépens d'un roi dilettante et somptueux une musique d'idéologue que Shakspeare appellerait « du caviar pour le peuple; » ennemi déclaré du christianisme, dont il s'efforce de combattre « la déplorable influence, » dans son livre sur *l'Art et la Religion*, le voilà qui désormais penche vers l'autre extrême et demande à la religion du Saint-Graal « la régénération de l'espèce humaine. » Mythique avec *l'Anneau des Nibelungen*, il devient mystique dans *Parsifal*.

Le spectacle des amours d'Elsa et de Lohengrin nous offrait au moins encore quelque chose d'humain, mais cette fois le séraphique règne sans partage et nous déborde; il ne s'agit plus que du Saint-Graal : vers cet unique intérêt tout converge, tout en dépend et s'y rapporte; or, pour un public de notre temps, qu'est-ce que le Saint-Graal? Une curiosité légendaire, un recueil perdu de superstitions fantastiques; eh bien! ce que Wagner a trouvé là de symbolisme et d'illuminisme passe toute conception; Calderon écrivant pour des Espagnols du XVIᵉ siècle ne s'enflammait pas davantage. Ce n'est plus de l'exaltation, c'est de l'hystérie, et le mysticisme lui paraîtrait sans doute encore trop limpide s'il ne le compliquait dès le titre d'une méchante revendication de linguistique à notre adresse. Ainsi donner au titre son orthographe légitime, nommer la pièce *Perceval*, c'eût été reconnaître son origine française; car, il n'y a pas à dire, l'épopée du Saint-Graal nous appartient bien au premier chef. Elle remonte au commencement de notre XIIIᵉ siècle, a pour auteur Chrestien de Troyes, et le chevalier poète Wolfram d'Eschenbach n'est venu qu'après broder sur le thème. Mais il fallait égarer l'opinion, nier effrontément le point de départ et, toujours jaloux de se montrer original et grand dans le mesquin, M. Richard Wagner, au lieu d'adopter loyalement le nom français, a tenu à s'en fabriquer un autre, composé de deux mots arabes : *fal, parsi* (Parsifal) qui, selon cet éplucheur de palimpsestes, convenait seul aux nécessités étymologiques. — Parsifal ou Perceval, nous savons que l'âme du poème est le Saint-Graal (*sanguis realis*) le

sang du Rédempteur, précieusement recueilli par Joseph d'Arimathie dans un calice d'or que garde sur le Mont-Salvat une confrérie de chevaliers. Ce calice miraculeux formera donc dans la pièce le centre absolu de rayonnement et d'attraction. Celui-là seul qui ne l'aura point cherché trouvera le chemin du Saint-Graal et prendra rang parmi ses chevaliers. A Parsifal, — le simple, l'ingénu, — échoit la vocation. Une première fois le but se dérobe à lui, il y revient et ne l'atteint qu'après une longue série d'épreuves et de purifications.

Nous sommes dans un site montagneux de l'Espagne gothique, les trompettes de la forteresse du Graal annoncent l'aurore; à cet appel, le vieux Gurnemanz et deux varlets couchés sous un arbre se réveillent et commencent leur prière, quand un orageux mouvement dans l'orchestre nous indique l'approche d'un être menaçant. C'est Kundry, la sauvage et terrible Kundry, cause de tous les maux qui affligent en ce monde les chevaliers du Graal. Elle voudrait bien réparer ses torts, mais l'enchanteur Klingsor, désormais son maître et l'ennemi de la sainte corporation, s'y oppose. Cette Kundry, paraît-il, n'a pas toujours été la hideuse sorcière que nous voyons ; elle eut ses beaux jours tout comme une autre, il lui arriva même de séduire le pieux roi Amfortas, gardien du Graal et de la sainte lance que le soldat romain plongea au flanc du Christ. Amfortas n'ayant pu résister aux charmes de la sirène, le traître Klingsor a profité d'un moment de faiblesse pour enlever au roi l'arme sacrée et l'en frapper d'un coup sanglant. Depuis ce jour, le deuil règne dans la forteresse; la blessure ne veut plus se fermer, Klingsor triomphe, et narguant les dévots burgraves, il vient, jusque sur leurs domaines, établir des maisons de fleurs qu'il peuple de beautés profanes d'un voisinage fort dangereux; plusieurs chevaliers ont déjà succombé à la tentation, délaissant le pauvre roi Amfortas sous prétexte que rien n'est ennuyeux comme les gens qui ne vous entretiennent que de leurs douleurs physiques. Aussi ne peut-on souhaiter assez de voir le sauveur accourir au plus vite. L'oracle a dit que ce serait un inconscient, un simple fou, *der reine Thor*, que la seule compassion guiderait. Un cygne atteint mortellement traverse l'air et tombe sur la scène; presque aussitôt Parsifal paraît, il a étourdiment pénétré dans le bois et tiré sa flèche à l'oiseau sacré; Gurnemanz l'interroge. Serait-ce le prédestiné? Toujours est-il qu'à ses réponses on croit reconnaître l'Inconscient et cette idée suffit pour décider Gurnemanz à conduire près du roi ce simple et ce fou qui, de lui-même, a trouvé le chemin. On se dirige vers le burg, et c'est ici que se déploie le fameux effet du décor qui marche. Arbres, sentiers, rocs et prairies se déroulent aux yeux du spectateur, tandis que Gurnemanz et Parsifal se contentent de piétiner sur place, et la curiosité cycloramique se double d'un intérêt musical habilement exploité par le maître qui

surveille son contrepoint à l'égal de ses machines, disposant ses quatre grosses cloches de manière à vous les faire entendre d'abord dans un lointain estompé, vague, sourd, puis accentuant, renforçant la vibration à mesure qu'on avance et lançant son carillon à toute volée, au moment que ses deux pèlerins touchent au seuil du temple. Sous une éblouissante coupole à galeries, aux chants d'un chœur d'enfans invisibles, les chevaliers du Saint-Graal s'assoient à la table de la Communion. Le roi Amfortas est apporté sur un lit de repos, tandis qu'à l'arrière-plan et du fond d'une niche gémit la voix de l'archi-centenaire Titurel, déjà mis au tombeau, mais qui ne peut achever de mourir, soutenu qu'il est indéfiniment par des gouttes miraculeuses qu'on lui administre à doses quotidiennes. Il somme son fils de découvrir le divin calice; Amfortas obéit, et pendant que les enfans invisibles entonnent en chœur les paroles de la Consécration, le Graal rayonne fulgurant, le pain et le vin abondent et les chevaliers célèbrent la cène. Quant à Parsifal, il se tait et ne bouge, non moins indifférent aux splendeurs de la solennité qu'aux souffrances du roi. — « Sais-tu ce qui se passe là devant tes yeux? lui demande alors Gurnemanz, et l'ingénu Parsifal se contente de secouer la tête, sur quoi le chevalier le met à la porte en s'écriant : « Eh bien! donc, va-t'en, et à l'avenir laisse en paix les cygnes, car tu n'es qu'une oie. »

Sans discuter le mauvais goût de l'apostrophe, disons tout de suite qu'il n'y a qu'une opinion sur ce finale: il est superbe; dès son début, le grandiose vous saisit, vous êtes en puissance du beau. Cet unisson des chevaliers, ce chœur des enfans invisibles, ces voix d'en haut scandant l'oracle au son des cloches, ce décor, cette mise en scène au moment où le sang divin projette sa lueur hors du calice, il est évident que tout cela ne saurait venir que d'un maître, et quand je parle ainsi d'après mes propres impressions puisées dans une simple étude du poème et de la partition, le lecteur comprendra quel a dû être l'effet de la représentation (1). Je n'en maintiens pas moins toutes mes réserves sur le système, qui me paraît aussi absurde dans *Parsifal* qu'il l'était dans *Tristan et Iseult*, dans *les Maîtres chanteurs* et la tétralogie des *Nibelungen*. Je l'ai dit vingt fois et je le répète, quand Richard Wagner atteint au sublime, il y arrive, non par des voies à lui particulières, mais par des chemins communs aux autres hommes de génie. Ce finale du premier acte de *Parsifal*, conception en effet magnifique, pourrait être

(1) Citons pourtant comme correctif le mot de ce musicien voyageur qui nous disait au retour de Bayreuth : « C'est splendide toute cette première partie, musique, drame et spectacle, il n'y a là rien à contester et néanmoins je ne vous cacherai pas qu'en rentrant dans la salle après un de ces longs entr'actes rendus nécessaires par le labeur d'une telle audition, s'il avait pu m'être donné de voir le rideau se lever sur le second acte de *Guillaume Tell*, j'en aurais éprouvé un grand bien-être. »

aussi bien de Weber ou de Meyerbeer. Si j'excepte le parti-pris d'employer des unissons à la place du chœur, je ne vois rien là, mais absolument rien que l'auteur d'*Euryanthe* et l'auteur du *Prophète* ne consentissent à signer, eux que la mélodie continue eût trouvés sceptiques, eux qui se seraient laissé brûler vifs plutôt que de renoncer jamais aux formes organiques du drame lyrique et de livrer l'infini de l'espace aux développemens d'un éternel récitatif que balance un roulis de l'orchestre murmurant, grommelant et rabâchant ce que l'école appelle aujourd'hui « le motif conducteur, *der leitende Motif*. » Ces fils dirigeans, véritables écheveaux d'Ariane, sont en quantité. Un adepte, M. de Wolzogen, dans un Guide du voyageur à travers les labyrinthes de *Parsifal*, en compte trente-six ; d'autres, comme M. de Heintz, vont jusqu'à soixante-six. Il y a naturellement le motif du Saint-Graal, d'abord spécial, puis se compliquant des divers motifs s'y rapportant, celui de la communion, de l'oracle, etc. En outre, chaque personnage a le sien qui l'accompagne partout comme son ombre, tantôt devant, tantôt derrière, et se modifiant selon les mouvemens du caractère. Parsifal, Amfortas, Klingsor, marchent ainsi chamarrés de signalemens pareils à ces losanges multicolores de l'habit d'Arlequin. Kundry, à elle seule, en possède un jeu des plus variés ; il y a le motif de Kundry sorcière et de Kundry enamourée, de Kundry quand elle s'avance au galop farouche et les cheveux épars, et de Kundry quand elle s'humanise, qu'elle rit aux éclats ou qu'elle se fâche. Il s'agit simplement d'avoir appris par cœur sur la partition tous ces motifs dirigeans; alors vous serez presque certain de ne pas trop vous embrouiller dans le cours de la représentation. Faites comme dans la cavalerie, où cela va tout seul pourvu qu'on ait la clé de la sonnerie, car autrement c'est à ne pas s'y reconnaître ; la botte, le boute-selle, l'appel, on ne distingue plus, et dame! alors, gare la salle de police !

A prendre l'œuvre en son entier, drame et musique, le *Parsifal* de Richard Wagner ne nous offre que sujets de rapprochemens avec son *Lohengrin*. Parsifal et Lohengrin sont deux chevaliers du Cygne, et l'on se plaît à supposer que le noble oiseau dont la flèche de Parsifal vient de percer le cœur au premier acte fut le père ou le grand-père du cygne qui devait un jour servir à la délivrance d'Elsa en guidant vers elle la barque de Lohengrin. Dans la légende, Lohengrin est le fils de Parsival ; dans l'ordre chronologique des opéras de Wagner, la généalogie se trouve intervertie, mais l'auteur, toujours sur le qui-vive en matière d'allusions et de citations, a bien soin d'établir les liens de parenté en reproduisant, au moment où Parsifal tue le cygne, les mêmes accords qui, dans *Lohengrin*, ont accompagné son arrivée au premier acte et son départ à la dernière scène du troisième.

Le second acte de *Parsifal* se passe chez Klingsor, en plein paga-

nisme. Aux mysticités qui précèdent il fallait un violent contraste; le voici. Le magicien attend Parsifal, que ses conjurations lui vont amener, et compte sur la plus endiablée de ses vierges folles pour consommer la perdition du trop candide jouvenceau. Il évoque Kundry, jadis la néophyte du Saint-Graal et désormais l'âme damnée de Satan :

> Jadis filles du ciel, aujourd'hui de l'enfer,
> Écoutez mon ordre suprême.
> Il va venir vers vous un chevalier que j'aime...
> Par vos charmes qu'il soit séduit.

Que de peines pourtant on se donne à réinventer *Robert le Diable!* Cette Kundry, en qui se résument deux personnages contradictoires, servante à la fois du Saint-Graal et compagnonne du sorcier Klingsor, n'est pas seulement la plus indéchiffrable des énigmes dramatiques, elle est un mythe, une reproduction vivante des temps où vécut le Christ. L'Hérodiade et la Madeleine dans un même corps et se manifestant à tour de rôle, voilà Kundry. Pour le moment, elle aide le nécromancien sorcier à perpétrer ses maléfices, non plus hideuse et décrépite comme d'abord, mais toute phosphorescente de jeunesse et de beauté surnaturelles : Azucéna transfigurée en Astarté. L'intermède de la séduction se poursuit et s'achève comme dans l'opéra de Meyerbeer. Parsifal-Robert, après s'être un bout de temps laissé enguirlander par les nymphes de la contrée, aperçoit sur un lit de roses Vénus-Kundry, qui l'attire, l'enlace de ses beaux bras nus, et longuement, voluptueusement, imprime sur sa lèvre l'ineffable et mortel baiser de la fascination. Par quelle réaction immédiate ce baiser, qui devait perdre l'âme de Parsifal, la rappelle, au contraire, à la vie, je n'essaierai pas de l'expliquer, l'ayant moi-même très peu compris; toujours est-il que ce baiser trop amoureux provoque une crise chez le jeune paladin ; son être moral se révolte. Qui le croirait? Il a suffi de la pression des lèvres d'une jolie femme pour initier ce modèle des chevaliers aux souffrances du roi Amfortas. « La blessure! s'écrie-t-il, la blessure! je la sens qui me ronge le cœur. » Vainement Kundry redouble d'efforts; ce Tanhauser de nouvelle espèce ne demande qu'à s'en aller du Vénusberg; Klingsor, voyant le danger, a recours aux grands moyens; il veut brandir la sainte lance; mais, ô miracle! la sainte lance lui échappe des mains et commence de planer au-dessus de la tête de Parsifal, qui la saisit au vol, trace dans l'air le signe de la croix, et soudain palais et jardins, tout s'effondre. Où prévalut naguère la puissance de Klingsor, où les roses et les belles filles ont fleuri s'étend la morne solitude. Parsifal quitte ces lieux d'incantation et de désolation et se dirige avec sa lance vers l'infirmerie de son roi comme jadis le

chevalier Robert, son rameau magique à la main, s'en allait à la conquête de la princesse Isabelle. — Musicalement, ce second acte me semble loin d'être comparable au premier, bien qu'il renferme une perle des plus rares, sinon la plus rare, que Wagner ait dans son écrin : je veux parler de la scène des fleurs animées. Qu'on se figure un mouvement de valse langoureux et piquant, une mollesse, une morbidesse délicieuse avec des retours passionnés, l'appel du désir tantôt caressant et louvoyant, tantôt accusant d'un trait de feu sa frénésie. Et quelle étonnante simplicité dans l'harmonie, quel art dans le groupement de ces trente voix de femme qui, tour à tour, se séparent, se rassemblent ou s'isolent en légers solos ! Rappelez-vous le chœur des naïades du Rhin dans *le Crépuscule des dieux*, c'est le même tableau de genre ou, si vous aimez mieux, le même genre de tableau, mais d'un effet peut-être encore plus réussi, et le curieux, c'est de voir qu'il n'est obtenu que par les ressources mélodiques. Cet épisode contient tout l'intérêt musical de l'acte, et le reste n'est que pathos, y compris la grande scène entre Kundry et Parsifal, où les récits et les contorsions se succèdent au milieu d'un inextricable tumulte de phrases stéréotypées qui sont l'*ultima ratio* de Richard Wagner lorsqu'il a, comme on dit, vidé son sac et ne cherche plus qu'à fournir pâture de discussions aux confesseurs de la doctrine.

Au troisième acte, le mysticisme reprend ses droits. S'il n'était généralement reconnu que sensualisme et ascétisme sont deux pommes du même pommier, ce dernier ouvrage de Wagner tendrait à nous le démontrer : l'antithèse n'y est point seulement d'un acte à l'autre, elle est de scène à scène ; elle est partout. Une sorte de religieuse idylle, amoureusement et beaucoup trop longuement caressée, sert d'introduction. S'il arrive que, dans un musée, on s'attarde volontiers devant un tableau peint de main de maître, au théâtre, c'est de l'action que l'on réclame et non du pittoresque instrumental. La symphonie ayant pris fin : « Qui vient là ? » se demande Gurnemanz, cherchant à percer du regard la silencieuse profondeur du bois. Qui s'approche ainsi de la source sacrée ? L'acteur en scène n'a pas eu le temps de poser sa question que le spectateur est déjà capable d'y répondre, car l'orchestre a causé en lui jouant le motif caractéristique, et, sur le motif de Parsifal, quel autre que Parsifal peut s'avancer ? Ainsi, voilà le motif dirigeant pris en flagrant délit ; vous l'avez inventé, dites-vous, pour accroître l'intensité de la situation, et son moindre tort est de ne pas marcher d'accord avec le drame. Que fait ici la musique ? Elle dénonce tout haut un mouvement que le drame tient encore en suspens ; elle fait que le spectateur est informé de ce qui se passe avant le personnage ; si c'est là ce qu'on appelle la vérité du drame lyrique moderne, autant retourner aux ritournelles du vieux temps. Parsifal s'achemine vers la sainte source

vêtu de blanc de la tête aux pieds, ses longs cheveux retombant en boucles blondes, sa barbe rousse encadrant son visage aux traits pâles, souffrans et doux. On raconte qu'à ce spectacle le public de Bayreuth crut voir le Christ lui apparaître et que nombre de braves gens en furent émus jusqu'aux larmes, tandis que d'autres, moins naïfs, se fâchèrent, criant à la suprême inconvenance. Ou je me trompe fort, ou Wagner avait dû compter là-dessus comme sur un dernier atout pour enlever la partie. Ce maître charlatan, après avoir musicalement et dramatiquement abusé de toutes les machines, de tous les *trucs* et de toutes les fantasmagories, et voulant, comme Nicolet, son ancêtre, aller toujours de plus fort en plus fort, se sera dit qu'après les décors qui marchent, les jardins botaniques où poussent des fleurs qui sont des femmes et les tours qui s'écroulent dans le feu d'enfer, il ne trouverait rien de mieux pour terminer sa féerie que de mettre l'évangile en tableaux vivans.

Saint Luc ne nomme point la femme, saint Jean l'appelle Marie, sœur de Marthe et de Lazare. Chez Wagner, celle qui verse les parfums et de sa chevelure essuie les pieds du Rédempteur, s'appelle Kundry, et Jésus a nom Parsifal. Quant à l'action, rien de changé, le drame reproduit trait pour trait le Nouveau-Testament; puis, comme nous avons assisté au lavage des pieds, nous assistons au tableau du baptême et c'est le chevalier Gurnemanz travesti en saint Jean-Baptiste qui répand l'eau sainte sur la tête de Parsifal-Jésus. Excuse qui voudra ces sortes d'exhibitions, je persiste à n'y voir qu'une indécente parodie ayant le *great attraction* pour objectif. J'admets qu'un pareil drame tente un artiste, il n'en existe pas de plus grand au monde, mais si vous l'abordez, que ce soit loyalement, sans vaines circonlocutions ni mascarades, à la manière des peintres italiens de la renaissance sinon à la manière des Sébastien Bach, ce qui vaudrait mieux; mais qu'est-ce que cette idée de nous venir transfigurer en Jésus-Christ un nigaud comme votre Parsifal? Il ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il fait, il arrive en tuant un malheureux cygne, reste hébété devant le roi Amfortas, qu'il sauverait rien qu'en lui demandant de ses nouvelles : « Comment allez-vous, sire? où souffrez-vous? » Et parce qu'après avoir été chassé du palais, il finit par comprendre sa bévue, le voilà aussitôt purifié, canonisé, que dis-je? le voilà passé Dieu, nimbé d'une auréole d'or, lui, ce jocrisse à qui les alouettes tombent dans la main toutes rôties et que pas un seul exploit ne recommande. Car cette lance dont il va se servir pour fermer la blessure du roi, cette arme aux vertus curatives, il ne l'a pas même conquise, il lui a suffi d'étendre son bras pour la cueillir dans l'air, et c'est d'un pareil bois que Richard Wagner fait son idole, un héros qu'il identifie avec la propre personne du Christ : « Gloire dans les cieux au miracle! Rédemption au Rédempteur! » Et pendant ce temps

une blanche colombe symbolisant le Saint-Esprit descend sur Parsifal. — Il n'y a pour l'artiste que deux manières de toucher à ces épisodes du poëme évangélique, les prendre par leur côté naïf, comme Berlioz a fait dans *l'Enfance du Christ*, ou les traiter humainement sans aucun masque. *Le Christ en croix* de Bonnat, *le Christ devant Ponce-Pilate* de Munkacsy, sont des interprétations réalistes d'un goût peut-être contestable au point de vue du beau esthétique, mais qui moralement n'offensent personne. Si c'est votre idée de traduire en musique la fresque de Léonard de Vinci, ayez le courage d'aller jusqu'au bout en nous représentant Jésus au milieu de ses disciples; avec le divin faites de l'histoire, mais n'en faites point la caricature.

Considérée dans son ensemble, la partition de *Parsifal* répond à ce que maintenant on pouvait attendre d'une œuvre de Richard Wagner. Il n'y faut voir ni un progrès ni une décadence. C'est le système des *Nibelungen* qui se continue et s'accentue en s'obscurcissant toujours davantage et, le dirai-je? ce chaos finit par avoir son charme; on s'y accoutume; de loin en loin les ténèbres ont l'air de s'amender, ce n'est point assurément l'aurore, mais c'est un crépuscule agréable où vous nagez dans un perpétuel moduler, un crépuscule saturé d'encens et de roses et dont l'atmosphère capiteuse vous porte aux rêveries les plus contradictoires. Un maître tout de théorie comme Richard Wagner ne se dément pas en vieillissant; comparez *Parsifal* à *Lohengrin*, et vous trouverez à quarante ans de distance la même main, ajouterai-je, la même inspiration? Non, certes, car les idées sont un trésor qui se dépense à mesure et qui, dépensé, ne revient pas. Ce qui reste, c'est la main, le système; le récitatif plus que jamais absolu pourvoit seul au dialogue vocal, le motif conducteur donne le signalement des caractères et l'orchestre symphonise la situation. Quant à la mélodie, au sens général du mot, inutile de la chercher; congédiée, expulsée pour cause d'indignité physique et morale; renvoyé aussi le chœur polyphonique, il n'en faut plus, le système entend que ce soit les unissons qui le remplacent. Par intervalle, une oasis comme l'intermède des fleurs animées, puis le désert qui recommence, infini, implacable. En présence d'un tel parti-pris de repousser tout ce qui pourrait plaire à l'oreille, le Richard Wagner d'il y a six et dix ans vous semble presque un Boïeldieu pour la clarté, et l'on songe avec un doux regret à ces duos, à ces romances, à ces ariettes dont s'émaillaient jadis ces partitions plus limpides que l'eau de roche : *Tristan et Iseult*, *les Maîtres chanteurs*, *les Nibelungen*, sans parler de *Tanhauser* et de *Lohengrin*, que l'auteur de *Parsifal*, arrivé à l'apogée de sa doctrine, devait aujourd'hui naturellement désavouer comme bluettes entachées de *mozartisme*. — On raconte qu'aux dernières fêtes de Bayreuth, Richard Wagner annonçait à ses amis son ferme propos de clore son exercice dramatique avec la partition de

Parsifal, il avait, dit-on, résolu d'appliquer à la théorie le reste de ses jours. A ce compte, ni le présent ni la postérité n'auront à regretter sa mort, puisqu'elle ne saurait musicalement leur coûter aucun chef-d'œuvre et quant à quelques gros livres de plus ou de moins, c'est affaire à l'Allemagne d'en déplorer la perte, comme c'est son affaire de pleurer son maître chanteur. Quant à nous autres, en tant que Français, nous n'avons qu'à réserver nos larmes pour un meilleur emploi, vu que c'était au demeurant un fort vilain homme que ce grand musicien contesté.

Veut-on maintenant voir un contraste à cet esprit forcené de complication et de remue-ménage, Verdi nous le fournira. De ces deux hommes dont les noms sont désormais acquis à l'histoire musicale de nos jours, l'un s'est obscurci, entêté et englué dans la théorie à mesure qu'il vieillissait, tandis que l'autre, au contraire, se dégage et rêve d'un retour vers e simple. Il se peut que je me trompe, mais tous mes renseignemens me portent à croire que l'ouvrage qui l'occupe en ce moment, son *Iago*, nous ménage à cet endroit bien des surprises. Il est permis de s'attendre à ce que le fracas spectaculeux et tout cet appareil tapageur dont on a tant abusé soit délibérément exclu de la fête, il n'y aura dans ce *Iago* ni processions, ni jardins botaniques, ni décors qui marchent; la passion, le drame humain, intime, y seront l'intérêt capital. Un minimum de pittoresque, des caractères, point de danses, à peine des chœurs. Verdi, qui se connaît comme pas un aux choses du théâtre, n'écrit point lui-même ses poèmes, il les choisit, les médite, et c'est son ami Arrigo Boïto, l'auteur du *Mefistofele*, qui cette fois a taillé la besogne en plein Shakspeare. Ajouterai-je que l'ouvrage ne s'appelle *Iago* que pour éviter de s'appeler *Othello* et par un reste d'égards pour la partition de Rossini? car, de quelque manière qu'on s'y prenne, il est bien difficile que le More de Venise ne soit point le facteur principal de la tragédie. « Chacun de nous a son insecte qui le persécute, » disait Goethe, parlant avec résignation de certains critiques. Ici l'insecte, c'est Iago, il piquera sa victime jusqu'au sang, il la tuera, mais l'infernal moucheron tire sa raison d'être du lion même qu'il obsède et martyrise, et sans un Othello point de Iago. On entrevoit déjà M. Maurel dans le personnage, mais qui fera cette Desdemona toute moderne? Si Verdi, comme il en a eu d'abord la pensée, donnait à Vienne sa partition, ce serait Amélie Materna, la Brunehilde et la Kundry de Wagner, voix puissante et sachant se modérer dans sa force, tempérament de tragédienne et de cantatrice, la doña Anna, le Fidelio et l'Aïda de l'heure présente. Que l'auteur n'ait point songé à notre Académie nationale, la nature même de son œuvre conçue dans un système d'absolue sobriété nous l'indique; elle y viendra sans aucun doute, mais plus tard, et comme *Aïda*, après avoir fait son tour du monde; en outre, Verdi a cette idée

que notre grand Opéra doit avant tout appartenir aux musiciens français, car c'est bien le moins encombrant des confrères que cet homme de génie.

Au fait, après toute cette algèbre wagnerienne, un peu de Mozart ne saurait nuire, et je conseille aux gens qui aiment à se débarbouiller avec de l'ambroisie d'aller, au sortir d'une lecture de *Parsifal*, entendre à l'Opéra-Comique *les Noces de Figaro*. Qu'on se rassure, je ne m'oublierai point à d'inutiles discussions en déplorant les travers de mon temps. Le temps est au philosophisme musical, au compliqué, au transcendant, soit, mais il se garde bien d'exclure le simple ; je n'en connais pas de meilleure preuve que la vogue dont jouit ce charmant théâtre, qui trouve moyen d'avoir deux troupes excellentes au service de ses deux répertoires. S'il y a des directeurs toujours en passe d'être pris au dépourvu, M. Carvalho n'est pas de ce nombre. Où l'étoile d'hier lui fait défaut, il en place une autre à l'instant. M[lle] Van Zandt s'absente, voici tout de suite M[me] Vauchelet dans Chérubin, et le public au lieu d'y perdre gagne au change une musicienne avisée et maîtresse de sa voix et de son style. Faire de l'argent avec Mozart, avec Méhul (1), heureuse chance ou plutôt rare mérite, car ces bonheurs-là n'arrivent qu'aux habiles, et c'est être habile que de savoir combiner le grand art avec les grandes recettes. Notez que l'Opéra-Comique a son ancien répertoire à cultiver, qu'il lui faut jouer les maîtres vivans, accueillir les jeunes. Cet ancien répertoire si abaissé sous l'administration précédente, on l'a relevé, restauré à ce point que la foule y revient, et pendant que les demi-dieux du passé : Auber, Boïeldieu, Herold occupent l'affiche, on monte la *Lakmé* de M. Léo Delibes, on prépare *la Perle du Brésil* de Félicien David, la *Carmen* de Bizet, on pense à une *Manon Lescaut* de M. Massenet. La scène, les foyers, le petit théâtre sont occupés par les répétitions : une ruche pour le mouvement et l'activité. Il est cependant un maître qu'on oublie trop, l'auteur des *Noces de Jeannette*. On avait parlé de reprendre *les Saisons;* qui empêche que ce projet se réalise? Il était aussi question d'une *Cléopâtre*, ouvrage destiné d'abord à notre première scène, mais dont s'accommoderaient les proportions musicales actuelles de l'Opéra-Comique élargi. Quoi qu'il en soit, Victor Massé mérite d'être mieux traité, et de ce que *les Noces de Jeannette* sont un de ces mignons chefs-d'œuvre comme on en faisait aux beaux jours de la *Serva padrona* et du *Déserteur*, et comme, grâce à l'invention de l'opérette, on n'en fera plus, il ne s'ensuit point que

(1) A ceux qui se plaisent à lire de belle musique dans un beau texte, je recommande la nouvelle édition de *Joseph* publiée chez Heugel à l'occasion de la reprise, véritable édition de bibliophile par le luxe typographique et l'intéressant portrait de Méhul d'après Quénedey.

le compositeur doive passer pour n'avoir jamais écrit autre chose qu'un petit acte. Il y a quelques années, le maître vint nous voir, plein de son sujet, et comme en ce moment-là ce sujet était aussi le nôtre, nous en causâmes longuement. Victor Massé nous raconta sa pièce, et notre étonnement ne fut pas médiocre en apprenant qu'Antoine n'y paraissait point. Une Cléopâtre sans Antoine, cela nous semblait inimaginable à nous qui ne quittions alors Plutarque et Dion Cassius que pour Shakspeare. Il serait possible que ce fût le caractère purement anecdotique de l'ouvrage, intitulé d'ailleurs : *une Nuit de Cléopâtre*, qui en facilitât aujourd'hui la représentation sur la scène de l'Opéra-Comique. Du reste, en y réfléchissant, on se demande si l'Opéra populaire ne conviendrait pas davantage. Mais cet Opéra populaire, comment y croire et quelle foi robuste résisterait à ces continuels atermoiemens ? C'est la mosquée fantastique des mirages orientaux qui toujours recule et s'enfonce plus avant dans son nuage à mesure que la caravane s'en approche.

Il semble cependant que la question ait avancé d'un pas. Le conseil municipal vient enfin de se lier par un vote, et nous allons maintenant, selon toute apparence, entrer dans la période de formation. Il était temps, car le directeur en perspective, M. Ritt, commençait à perdre patience, et c'eût été grand dommage. On trouverait difficilement un homme plus approprié à la circonstance. Sa longue pratique des affaires, ses relations avec les artistes et sa fortune personnelle font de lui un Halanzier pour la fondation et la gouverne d'une entreprise de ce genre. Si j'étais M. Ritt, il y a pourtant une chose que je redouterais plus encore que les irrésolutions du conseil municipal, c'est sa munificence. On ne prévoit pas tout ce que ces édiles seront capables d'exiger du directeur en retour de leurs 300,000 francs de subvention. Il lui faudra contenter tout le monde et M. Joffrin, qui, nous le savons, n'aime pas la musique et préfère au plus bel opéra un mélodrame à principes démocratiques. Enseigner le peuple, lui prêcher ses droits et ses devoirs, est en somme un programme fort louable, mais qui n'a rien de neuf et reste sans application, car le malheur veut que le peuple n'aille au spectacle que pour s'amuser, et vous voilà tout de suite pris dans ce dilemme : ou le peuple sera vertueux, ou il ne le sera pas; s'il l'est, il n'a nul besoin qu'on l'endoctrine, et s'il ne l'est pas, vos drames prétendus civiques et civiquement assommans se joueront dans le vide. M. Joffrin a tort de se fâcher si rouge contre la musique; son ignorance l'aveugle ici plus encore que sa haine. De tous les arts, la musique est le seul qui enferme un idéal immédiatement transmissible aux masses. Tel public sourd aux plus beaux vers, indifférent ou réfractaire aux leçons d'un drame littéraire, s'enlèvera spontanément à l'appel symphonique des chanteurs et de l'orchestre; la musique est

l'art civilisateur par excellence, elle agit jusque sur la brute, pousse à l'enthousiasme les âmes les moins policées, et n'oublions pas que tout ce qui est donné à l'enthousiasme est gagné pour le patriotisme et pour les plus nobles sentimens, de quelque nom que vous les appeliez. En ce sens, un théâtre qui jouerait pour le peuple *Guillaume Tell*, *les Huguenots*, *la Muette* et *la Vestale* rendrait évidemment de grands services et je n'hésite pas à me déclarer en faveur de toute combinaison qui permettrait à l'Opéra populaire de puiser librement dans le répertoire classique de l'Académie nationale. Il est certain qu'il faudrait alors être en possession d'une troupe sérieuse et d'un matériel de premier ordre; or tout cela coûte très cher, et comment supposer qu'un théâtre forcé de livrer ses places à prix réduits arriverait jamais à joindre les deux bouts? Les subventions combinées du conseil municipal et de l'état pouvant seules rendre possible une pareille exploitation et cette condition étant pour le moment mise hors de cause, on ne voit guère quelle chance de s'établir conserve aujourd'hui l'Opéra populaire, à moins que l'industrie privée ne prenne tout sur elle, comme dans l'affaire de l'Eden-Theatre, ce qui me paraît d'aileurs peu vraisemblable.

A l'Académie nationale, un charmant début dans la reine Marguerite des *Huguenots;* celui de Mlle Lureau, à la voix bien timbrée, très égale, et mordante, au geste sobre, à la démarche aisée, qui sait chanter et qui sait dire, en un mot, un des plus heureux produits de notre Conservatoire de musique et de déclamation. Dès la fin de ce délicieux second acte si varié, si rempli, si fouillé, où la vie dramatique circule à travers toutes les curiosités d'un bas-relief de Jean Goujon, Mlle Maria Lureau avait pris possession non pas simplement de son public, mais de la maison. On la sentait chez elle, et chacun s'attendait à la voir, sans interruption, reparaître dans les divers rôles du répertoire, si restreint qu'il soit maintenant. Il n'en a rien été; nous ne savons pourquoi. Mais, prêtez au directeur de l'Opéra-Comique la chance d'un début tel que celui de Mlle Maria Lureau, et vous verrez les avantages qu'il en saura tirer et qu'il en profitera pour rajeunir aussitôt son spectacle, fût-ce avec des vieilleries comme *Giralda.*

La pièce date d'environ quarante ans, elle est de Scribe, mais si amusante, en dépit de tant d'ineptes imitations qu'on en a faites! la musique est d'Adolphe Adam, mais si naturelle, si plaisante et même par endroits si émue, comme dans la romance du roi au troisième acte! Vous me direz: « C'est de la musique qui ne tient pas à l'action; ces couplets, ces duos, ces airs de bravoure, autant de papillons qui voltigent autour du sujet et butinent du mieux qu'ils peuvent, puis s'en vont, nous laissant derrière eux un agréable bourdonnement et très souvent même ne laissant rien du tout. » Adam ne

savait pas se borner, il était prolixe dans le petit. N'importe, cette *Giralda*, — le second acte particulièrement, — a bien de la grâce et du sentiment; la mise en scène est, selon la coutume, des plus soignées et son mérite passe peut-être celui de l'exécution. Mlle Merguillier fait une Giralda pleine de gentillesse, mais par trop mignonne, et dont le jeu ainsi que le chant manquent d'autorité; la voix voudrait être surveillée, car elle vacille, et dame! on a beau être jeune et gentille, il faut aussi se souvenir que ce joli rôle eut pour interprète primitive une cantatrice qu'on appelait alors la petite Félix-Miolan, comme nous dirions aujourd'hui : la petite Merguillier. Cette *Giralda*, je vous l'accorde, n'est la plupart du temps qu'une sorte de bavardage mélodique; dès le commencement de la partie, on s'aperçoit de la tricherie du joueur, mais, au nombre des pièces fausses qu'il emploie, il s'en trouve beaucoup de vraies, et quand celles-là font défaut, vous avez toujours le sentiment qu'il en peut venir d'un moment à l'autre. Allez donc voir *Giralda,* et je vous réponds que vous passerez une soirée charmante et que, pour peu que votre humeur vous y porte, les réflexions esthétiques n'en seront point exclues. Songez qu'à cette époque, c'était *Giralda* qui passait pour une opérette et que c'est aujourd'hui *le Petit Duc*, et *le Petit Faust*, qui passent pour des opéras comiques, que c'était alors Adolphe Adam et que c'est aujourd'hui M. Lecocq, quand ce n'est pas M. Planquette ou M. Hervé. Nous progressons, je le veux bien, mais dans l'art des diminutifs; Mme de Sévigné, parlant d'une famille où la race s'amoindrissait, disait que dans trois ou quatre générations, ces gens-là « gauleraient des fraises. » Serait-ce là ce que l'avenir nous réserve en fait d'opéra comique?

On annonce que M. Lassalle quitte l'Opéra, et ce bruit n'a rien qui doive nous surprendre, étant données les mœurs théâtrales du temps où nous vivons. A l'Opéra, M. Lassalle ne gagne guère qu'une centaine de mille francs par an, une misère, puisqu'il en pourra gagner demain deux ou trois cent mille en parcourant l'Europe et l'Amérique à la tête d'une troupe de pacotille recrutée et manœuvrée au seul et unique point de vue des gros bénéfices. Inutile de se répandre là-dessus en beaux discours et de répéter tout ce qui s'est dit au sujet de Sarah Bernhardt lors de sa rupture avec la Comédie-Française. La dignité professionnelle, la question d'art, l'honneur d'appartenir à des compagnies que nous appelons modestement « les premières du monde : » tout cela n'est que phrases vaines dont personne désormais ne s'embarrasse. Après Christine Nilsson, Sarah Bernhardt, après Capoul, Faure, et maintenant M. Lassalle; ainsi le veut le système qui nous régit; les *étoiles* de théâtre sont faites pour voyager, elles filent au pays de Golconde, où l'or les attire, car il importe avant tout de s'enrichir et de réaliser en dix ans le fameux proverbe des deux cent

mille livres de rente qu'une belle voix vous met dans le gosier. Que sert de philosopher à ce propos, de nous venir parler des trente mille francs d'appointemens dont se contentaient des artistes tels que Nourrit, Levasseur et Mlle Falcon? Ces gens-là croyaient à leur art; nous n'y croyons plus, sachons nous conformer aux conditions de l'heure présente, et s'il en reste parmi nous quelques-uns chez qui des sentimens de dignité, de désintéressement, d'amour du beau aient survécu, « tant pis pour eux, » comme dit la chanson. J'entends répéter : « Les choses s'arrangeront; M. Vaucorbeil pas plus que M. Lassalle ne peuvent se passer l'un de l'autre. » Que M. Vaucorbeil ne puisse se passer de M. Lassalle, je l'admets sans peine; mais je comprendrais moins que M. Lassalle, ayant aujourd'hui le million pour objectif, eût tant besoin de l'Opéra. La Comédie-Française, l'Opéra, ne sont plus des maisons où l'on demeure; on y fait hâtivement sa renommée, puis après les avoir traversées, on s'en va monnayer ailleurs le crédit qu'elles vous ont donné. On ne pose pas sur un tremplin, il vous lance. — Et tenez, cette désastreuse prédilection pour les sujets intermittens est aujourd'hui si dominante que l'on vient encore d'y recourir en engageant *au cachet* Mme Fidès Devriès. Toujours galant, M. le directeur de l'Opéra appelle cela : offrir un bouquet à ses abonnés. C'est préférer le luxe au nécessaire et faire de l'administration de fantaisie en immobilisant le répertoire. *Hamlet* et *Faust* étant par excellence les deux opéras à virtuoses, on n'en sort plus. Engagée pour vingt-cinq représentations qui, à s'en rapporter à la première, seront vingt-cinq triomphes, l'ancienne et très brillante pensionnaire de M. Halanzier va donc nous apparaître douze fois dans Ophélie et treize fois dans Marguerite, à moins que nous n'ayons à l'applaudir treize fois dans Ophélie et douze seulement dans Marguerite. Ce qui nous donnera le temps d'attendre la venue de Mlle Isaac, laquelle, après avoir commencé ses débuts dans Ophélie, les continuera dans Marguerite, et voilà maintenant où nous en sommes!

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

C'est la fatalité des situations fausses de se traîner dans toutes les confusions, à travers des incidens toujours nouveaux, et de n'avoir que de faux dénoûmens. La France d'aujourd'hui en fait plus que jamais la pénible et irritante expérience. Depuis un mois et demi déjà que voyons-nous? On dirait que, dans ce court espace de quelques semaines, l'ironie cruelle des choses s'est plu à réunir tout ce qui peut caractériser une situation faussée, altérée et diminuée : troubles d'esprit, colères aveugles et puériles de partis, défaillances de gouvernement, incohérences parlementaires, agitations dans le vide. Oui, depuis ce jour du mois de janvier où le prince Napoléon a eu la fantaisie singulière de se rappeler à ses contemporains par un manifeste affiché sur les murs de Paris, on dirait que le désordre a envahi toutes les têtes, tous les conseils. Ce qui n'était qu'un assez médiocre incident destiné à être oublié le lendemain est devenu le signal d'une crise indéfinissable, où tous les pouvoirs ont perdu d'un seul coup le peu de sang-froid qu'ils avaient; faute d'un peu de calme et de fermeté, tout s'est rapidement aggravé. On a pu assister à cet imbroglio pour le moins bizarre d'une question des prétendans démesurément grossie par des passions factices, d'un déchaînement provoqué par un acte du prince Napoléon et tourné subitement contre les princes d'Orléans, d'un conflit entre la chambre des députés votant des mesures de proscription et le sénat refusant de ratifier ces mesures, du désarroi de deux cabinets périssant d'impuissance au milieu de toutes ces contradictions et ces confusions. Le résultat a été de laisser la France momentanément sans direction, sans gouvernement dans le feu d'une crise inattendue, sans ministre des affaires étrangères pour veiller à nos intérêts diplo-

matiques dans le monde. Voilà certes un mois bien employé et qui une fois de plus a servi à prouver que, dans ces situations depuis longtemps faussées, tout peut devenir rapidement périlleux.

Comment sortir de là? Comment refaire un gouvernement à demi sérieux dans des conditions devenues assez critiques, singulièrement aggravées par six semaines de confusions parlementaires? Entre les deux chambres le dissentiment ne pouvait plus être pallié; il venait d'éclater par le vote du sénat repoussant définitivement toute loi d'exception, et ce qui avait survécu tant bien que mal jusque-là du cabinet Duclerc disparaissait nécessairement. Alors, à la dernière extrémité, est apparu un nouveau ministère, celui dont M. le président de la république a confié la formation à M. Jules Ferry, et la question maintenant est de savoir si ce ministère lui-même est un dénoûment, ce qu'il représente ou ce qu'il a l'ambition de représenter. M. Jules Ferry a voulu conserver dans sa combinaison quelques-uns des membres de l'ancienne administration, M. le ministre des finances Tirard, l'invariable ministre des postes, M. Cochery, — plus M. le général Thibaudin, appelé dans les derniers jours du précédent cabinet au ministère de la guerre pour faire la besogne qu'on méditait déjà contre les princes militaires et dont M. le général Billot n'avait pas voulu se charger. Le nouveau président du conseil, d'un autre côté, n'a point hésité à faire appel au concours d'hommes de talent du parti républicain, M. Challemel-Lacour, M. Waldeck-Rousseau, M. Martin-Feuillée. Il s'est réservé, quant à lui, la position de chef de cabinet avec l'intention d'en exercer les droits et les prérogatives, d'être le conducteur et le régulateur de la politique. Il a fait annoncer déjà qu'il entendait recevoir les généraux et les chefs de service, avoir l'œil sur tous les actes du gouvernement, sur les relations diplomatiques, sur le choix des grands fonctionnaires. Il a tenu à porter lui-même au sénat aussi bien qu'à la chambre des députés la déclaration par laquelle il a inauguré son nouveau consulat. En d'autres termes, M. Jules Ferry est parfaitement convaincu qu'il est appelé à relever le gouvernement dans le pays; il rêve modestement d'être le Casimir Perier de la république, ou, si l'on veut, sans remonter si haut, de reprendre plus habilement, plus heureusement le rôle de M. Gambetta avec la coopération de quelques-uns des amis de l'ancien président du conseil du 14 novembre.

A dire toute la vérité, la composition même du nouveau ministère, les conditions dans lesquelles il entre au pouvoir ne laissent pas d'inspirer quelques doutes. M. Challemel-Lacour, par la manière dont il parlait récemment de l'Europe et des chancelleries, par les souvenirs qu'il a laissés de son passage peu brillant à l'ambassade de Londres, par les habitudes d'un esprit froidement sectaire, s'est peut-être créé plus d'une difficulté au ministère des affaires étrangères. Il est plus habile, plus raffiné comme orateur ou comme lettré que comme diplo-

mate ou négociateur, et s'il a assez de talent pour briller dans un débat parlementaire, il a une assez haute idée de son importance pour embarrasser les rapports ministériels et diplomatiques. M. Waldeck-Rousseau s'était déjà signalé, même dans le cabinet de M. Gambetta, par ses allures de jeune doctrinaire républicain impatient de s'émanciper et de faire sentir son autorité. Entre M. Waldeck-Rousseau, M. Challemel-Lacour et M. Jules Ferry l'entente sera-t-elle toujours facile? M. le président du conseil se flatte sans doute de tout concilier sous sa direction, de conduire ses collègues de l'intérieur et des affaires étrangères, de même qu'il compte mettre d'accord l'économie dans le budget et les entreprises coûteuses, le libre échange représenté par le ministre des travaux publics, M. Raynal, et les idées de protection commerciale représentées par le nouveau ministre de l'agriculture, M. Méline. L'œuvre sera peut-être laborieuse dès qu'il s'agira de passer des paroles plus ou moins vagues d'une déclaration aux réalités du gouvernement; mais après tout, s'il n'y a qu'une médiocre cohésion, s'il y a des rivalités ou des dissentimens toujours possibles dans ce ministère qui vient de naître, ce n'est là encore que son moindre défaut; sa vraie et dangereuse faiblesse est dans une origine désormais entachée d'une iniquité, dans la situation qu'il s'est faite en prenant le pouvoir, dans le premier acte par lequel il a engagé ou attesté sa politique. Assurément, si, en entrant au gouvernement, le cabinet de M. Jules Ferry avait pris au sérieux ces promesses d'apaisement qu'il prodigue, s'il avait mis un peu de son énergie à ramener les esprits troublés au bon sens qu'il invoque, s'il s'était dit et s'il avait dit qu'il n'y avait pas d'autre moyen de clore un incident malheureux que de n'en plus parler, que la meilleure garantie était dans une direction vigilante des affaires, il aurait rencontré peut-être encore des résistances; il aurait trouvé en même temps un appui dans l'instinct public, dans tous les sentimens froissés, offensés par l'humiliant spectacle qu'on offre depuis plus d'un mois à la France; il aurait eu aussitôt un autre caractère, une autre attitude. C'est alors qu'il aurait réellement relevé le gouvernement. Son irrémédiable faiblesse, c'est d'avoir mal débuté, d'avoir commencé par un gage offert à l'esprit de violence et de n'être désormais qu'un relais ministériel de plus dans cette république parlementaire dont on parle toujours en la comprenant si peu, où tout semble consister à payer des rançons périodiques aux passions révolutionnaires.

Puisque le ministère reconnaît lui-même qu'il n'y avait pas à violenter le sénat, qui a repoussé toute mesure d'exception, la plus simple, la plus juste des politiques était apparemment de s'en tenir à ce qui venait d'être décidé, de laisser tomber dans l'oubli cette déplorable affaire. Au lieu de saisir par une hardiesse heureuse l'occasion d'en finir avec une situation fausse, développée et aggravée par six semaines d'agitations effarées, le nouveau cabinet a préféré perpétuer

cette situation en y introduisant de ses propres mains un acte de violence et d'arbitraire. La rançon payée cette fois au radicalisme, c'est ce retrait d'emploi proposé par M. le ministre de la guerre, prononcé par M. le président de la république contre trois princes, M. le duc d'Aumale, M. le duc de Chartres, M. le duc d'Alençon, frappés à leur poste, dans leur état d'officiers. Le ministère, s'il y tient, peut triompher : il a illustré sa naissance; il a trouvé la solution victorieuse dans une ruse de légalité ! Les esprits importunés de tant de bruit depuis un mois et impatiens de se rassurer peuvent se hâter de dire qu'il n'y a plus rien à faire, qu'on a eu tort peut-être, mais qu'enfin la question est réglée, liquidée, qu'il n'y a plus à y revenir. C'est possible; oui, sans doute, la question est tranchée, et la pire des choses pour la considération du gouvernement, pour la dignité publique, c'est qu'elle est tranchée d'une façon détournée et cauteleuse : car enfin il faut parler sans détour. Cette question des prétendans, si imprudemment soulevée, elle ne valait certes ni tout le temps qu'on a perdu à la débattre ni tout le bruit dont elle a été le prétexte. En dehors de cette échauffourée des affiches napoléoniennes, qui a duré une matinée et qui n'a troublé personne, elle n'a créé aucun péril, le ministère d'aujourd'hui l'a déclaré après le ministère d'hier. Si elle avait cependant existé, si elle avait un instant pris un caractère dont des pouvoirs sérieux pussent se préoccuper, mieux valait encore, pour la dignité de tout le monde, la proposition de M. Floquet, comme l'a dit M. l'amiral Jauréguiberry dans un généreux et vaillant discours. La mesure eût été violente sans doute, gratuitement cruelle, et elle n'aurait pas servi la république ; elle eût été du moins nette et franche; elle aurait passé pour ce qu'elle était, pour une mesure de guerre avouée, votée sans subterfuge et sans hypocrisie. Elle aurait tout décidé d'un seul coup! mais c'est assurément une médiocre politique d'aller chercher dans les ressources de la discipline militaire un dédommagement des mesures d'exception qu'on n'a point obtenues, de torturer une loi pour en faire sortir un de ces actes qu'on peut appeler une vilenie de gouvernement. On n'avait pas la faculté discrétionnaire d'expulser les princes, on ne pouvait pas les dépouiller de leur titre militaire, — on les retire du service actif! Le ministère n'a pas vu que, pour en venir là, il a dû commencer par violer la loi, que, pour frapper les princes, il atteint l'intégrité des droits de l'armée, que, pour se donner à lui-même ou pour donner à quelques-uns de ses amis la satisfaction d'une petite vengeance de parti, il a bravé une fois de plus sans péril et sans trop de courage le sénat, dont le vote a repoussé toute mesure d'exception.

Le nouveau ministre de la guerre, nommé et maintenu pour accomplir cette œuvre glorieuse, a, nous le savons bien, entrepris de prouver que rien n'était plus légal, qu'il n'avait même pas besoin de dispositions législatives nouvelles, qu'un bout de décret soumis à la signature

de M. Grévy suffisait. La loi de 1834, qu'on a appelée la charte de l'armée, est là; elle donne le droit de mettre les officiers en retrait d'emploi par une décision du pouvoir souverain. C'est dans la loi sans doute; mais ce qui est également vrai, c'est que ce droit réservé au pouvoir exécutif ne s'est jamais exercé que dans des conditions prévues, soigneusement déterminées. Ce qui n'est pas moins vrai, c'est que, dès cette époque de 1834 où la loi était discutée, les esprits libéraux se préoccupaient de l'abus possible de cette prérogative, exprimaient la crainte qu'on ne pût retirer l'emploi « par l'arbitraire d'un ministre, par le caprice des bureaux, par une vengeance politique. » Aussi le gouvernement du temps, un gouvernement dont les ministres de la guerre s'appelaient le maréchal Soult, le maréchal Gérard, tenait-il dès le premier moment à dissiper toutes les inquiétudes, à entourer de garanties l'exercice de la prérogative royale. La loi de 1834 était à peine votée qu'elle se complétait par des décisions royales, par des règlemens instituant une série de formalités protectrices, précisant et limitant les causes pour lesquelles un officier pouvait être atteint, « inconduite, fautes dans le service, défaut de capacité. » De tout temps il a été entendu que le retrait d'emploi, peine militaire, ne pouvait être infligé que pour des raisons d'un ordre tout militaire, en dehors de toute considération politique. Depuis le premier jour, à part quelques faits exceptionnels qui ne prouvent rien et qui ont été d'ailleurs justement reprochés aux gouvernemens, ces règles ont été constamment suivies, appliquées, respectées par une succession de ministres de la guerre sous tous les régimes. Elles étaient remises en lumière, il n'y a encore que quelques mois, à la dernière inspection générale, par M. le général Billot, qui confirmait une fois de plus l'autorité de la décision royale du 18 septembre 1834, qui rappelait que « toute proposition de retrait ou de suspension d'emploi doit être accompagnée des pièces sur lesquelles elle est basée, d'un extrait des notes de l'officier, etc. » De sorte qu'il s'est formé avec le temps tout un corps de législation militaire, tout un ensemble de traditions, de décisions, d'interprétations consacrées, de règlemens adhérens à la loi elle-même, fixant avec précision les formes de l'instruction préliminaire, définissant les circonstances dans lesquelles un officier peut s'attirer la peine disciplinaire du retrait d'emploi.

Cette instruction préliminaire que M. le général Billot rappelait à la dernière inspection a-t-elle été faite? Ces formes protectrices garanties par les règlemens comme par une longue tradition militaire ont-elles été observées? M. le ministre de la guerre ne paraît pas même s'en être occupé. Il n'avait besoin pour l'exécution qu'il méditait ni d'instruction préliminaire ni de proposition. Il s'est contenté d'adresser à M. président de la république un rapport sommaire, où il rappelle pour la forme, et bien inutilement, quelques articles de loi qu'il com-

prend et qu'il applique à sa façon pour la nécessité des circonstances. D'un autre côté, les princes qui viennent d'être frappés avaient-ils donné des griefs par leur conduite, par leur attitude, par leur négligence dans le service? Ils ne sont pas apparemment de si mauvais officiers puisqu'ils sont présentés depuis plusieurs années pour l'avancement; ils sont assez occupés de leurs devoirs pour que M. le général Billot n'ait point hésité récemment à rendre témoignage de la correction de leur conduite; et cette correction, cet esprit militaire, ne viennent-ils pas d'éclater une fois de plus dans la dignité tranquille avec laquelle M. le duc de Chartres a reçu le coup qui le frappait? Mais M. le ministre de la guerre n'a pas besoin de tant d'explications, il n'a pas à entrer dans ces détails. Il lui suffit de constater, selon ses lumières, que « l'opinion publique s'est émue des inconvéniens que présente le maintien, dans l'armée, d'officiers faisant partie des familles qui ont régné en France. » Il a découvert, il est persuadé que « les grands principes de la subordination militaire et de l'unité de discipline *pourraient* se trouver amoindris par suite de la présence à la tête des troupes d'officiers à qui leur naissance a créé une situation exceptionnelle... » En d'autres termes, les chefs de l'armée ont voulu jusqu'ici exclure la politique des causes de la mise en retrait d'emploi des officiers, M. le ministre de la guerre d'aujourd'hui écarte toutes les causes définies, constatées, légitimes pour ne retenir que la politique. Il était réservé à M. le général Thibaudin d'inaugurer ce nouveau système auquel n'ont voulu se prêter ni M. le général Billot, ni, à ce qu'il paraît, M. le général Campenon, de s'affranchir d'une tradition militaire de cinquante ans, de faire revivre sous une pression de parti l'arbitraire que les ministres d'autrefois s'efforçaient de limiter.

C'est là ce qu'il y a de significatif et de menaçant dans le décret du 23 février comme dans le rapport qui précède ce décret. Et qu'on ne dise pas qu'il ne s'agit que de quelques princes mis hors du service actif, que des mesures de ce genre sont nécessairement exceptionnelles, qu'elles ne peuvent atteindre les autres membres de l'armée dont la position et les droits seront respectés. Qu'en sait-on? Ce qui est certain, c'est que la brèche est faite dans l'autorité traditionnelle de la loi, la porte est ouverte. Qui fixera le degré où il faudra que l'opinion publique soit émue, selon le mot du général Thibaudin, pour que d'autres officiers soient à leur tour victimes de circonstances imprévues? Qui sera juge du cas où il *pourrait* y avoir des inconvéniens dans la présence de tels ou tels officiers à la tête des troupes? Il n'y a que quelques jours, des dénonciations politiques ont signalé à M. le ministre de la guerre un des chefs les plus brillans de l'armée pour un fait insignifiant qui ne mettait certes pas en péril la république, et M. le ministre de la guerre n'a pas craint de déplacer, de

frapper d'un blâme ce chef militaire; celui-là n'était pourtant pas prince, il n'avait d'autre titre que d'être général depuis vingt ans, d'avoir promené ses étoiles sur tous les champs de bataille et de compter autant de blessures que de campagnes. Ce qui est arrivé à M. le général Brincourt peut arriver à d'autres, de même que le retrait d'emploi qui a frappé les princes peut atteindre d'autres officiers. C'est l'invasion de l'arbitraire, de la politique de parti dans les affaires de l'armée, et c'est là justement ce qu'il y a de redoutable. Le ministère a cru sans doute que, puisqu'il ne s'agissait que des princes, il pouvait se passer le luxe d'un coup d'autorité assez mesquin, et qu'en faisant ainsi la part des fantaisies de proscription et d'exclusion de la chambre, il avait la chance de se créer des alliés, de s'assurer la majorité dont il a besoin. Il ne s'est pas aperçu qu'il se livrait d'avance au contraire, qu'il se chargeait en naissant du fardeau d'une iniquité de parti et qu'au lieu de fortifier sa situation, il la compliquait, il la diminuait par une faiblesse, par une indigne rançon payée à l'esprit d'agitation.

Non, certes, le nouveau ministère, par ce décret qui illustre particulièrement désormais M. le général Thibaudin, ne s'est pas créé une force, une autorité morale et n'a pas fait une brillante entrée dans la vie. Il a mis sur son origine la marque ineffaçable d'une violence inutile, et il a une faiblesse plus difficile à saisir, à préciser, qui ne tient pas, si l'on veut, à ce premier acte, ni même à des divisions toujours possibles entre ceux qui le composent, — qui est inhérente à une situation générale dont il aura de la peine à triompher. La vérité est qu'on parle sans cesse de régime parlementaire, de république parlementaire, et qu'il n'y a rien au monde de moins parlementaire que cette situation où les partis n'écoutent que leurs passions et leurs fantaisies, où tout se dissipe en débats stériles à travers lesquels les ministères passent comme des ombres, où le désordre est partout et la direction nulle part.

Ce que nous avons réellement depuis quelques années, ce n'est pas le régime parlementaire, c'est l'omnipotence troublée et tracassière d'une chambre que M. Jules Ferry, pour lui complaire, appelait l'autre jour réformatrice et qui est visiblement impuissante à concevoir une réforme sérieuse, qui est perpétuellement occupée à revendiquer une initiative, une prépondérance qu'elle ne sait pas exercer et à fausser tous les ressorts constitutionnels. Vingt commissions sont à l'œuvre pour une réforme universelle : de tout cela que sort-il? Rien ou à peu près : des projets sur la magistrature où l'on ne se reconnaît plus, des propositions Laisant sur l'armée, des propositions Floquet mettant pendant un mois la chambre en combustion, des propositions de revision constitutionnelle qui promettent pour l'avenir. Quel pouvoir sérieux peut se fonder et durer dans cette confusion? Et ce qu'il y a de plus étrange, de plus caractéristique, c'est la campagne permanente pour-

suivie à travers tout, parfois avec le concours direct ou indirect du gouvernement lui-même pour annuler ou neutraliser le sénat dans son rôle constitutionnel. On parle du régime parlementaire! Qu'on prenne donc garde à la manière dont on le pratique, qu'on se rappelle un peu ce qui s'est passé depuis quelques années. Toutes les fois que le sénat a voulu élever une voix indépendante, il a été menacé dans son existence. S'il a voulu voter un amendement au budget, on lui a renvoyé le budget sans s'inquiéter de ce qu'il avait fait et on lui a même donné à comprendre qu'à la prochaine revision, on réduirait pour le moins ses attributions financières. S'il a inscrit dans la loi sur l'enseignement quelque garantie libérale ou morale, on n'a tenu compte de ses vœux pourtant bien modestes. Un jour, il refuse de voter cet article 7 par lequel M. Jules Ferry a débuté dans sa carrière de réformateur : aussitôt on lui répond par les décrets de haute police expulsant sommairement les communautés religieuses. Hier encore il a la libérale prévoyance de refuser son concours à des mesures d'exception : sur-le-champ, comme par une bravade, on lui répond par le décret qui frappe les princes de retrait d'emploi. Et dans ce ministère même qui vient de se former quels sont les sénateurs appelés à partager le pouvoir? Ce sont ceux qui ont voté avec la minorité. C'est là ce qu'on entend par la république parlementaire.

Que résulte-t-il de cet étrange système, de cette dérision de régime constitutionnel? La conséquence évidente, nécessaire, c'est cette situation graduellement amoindrie et altérée où tout est à peu près impossible, où les ministères qui sortent au hasard de la mêlée des partis, faute d'oser chercher une certaine force dans le sénat, se condamnent eux-mêmes à suivre la chambre des députés dans toutes ses fantaisies, à servir ses passions, à flatter ses manies réformatrices ou persécutrices. On va ainsi tant qu'on peut; jusqu'ici on n'est pas allé bien loin ni longtemps. Voilà dans quelles conditions le cabinet nouveau arrive à son tour au pouvoir et ce qui fait justement sa faiblesse. Oh! nous le savons bien, M. Challemel-Lacour, M. Waldeck-Rousseau ont la prétention d'être des hommes d'autorité et de gouvernement, bien entendu, dans l'intérêt et au nom de la république. Ils ont plus d'une fois, et récemment encore, revendiqué les droits du pouvoir exécutif. M. Jules Ferry lui-même, dans son programme, n'a pas craint de faire entendre à la chambre un certain nombre de vérités qui, pour n'être pas nouvelles, sont toujours utiles. Il a cherché à lui faire sentir le danger « des questions irritantes et des débats stériles, » qui pourraient finir par donner « à la république la fausse apparence d'un gouvernement agité et provisoire. » Il a vanté les mérites de la stabilité ministérielle. Il a parlé de bien d'autres choses, « d'une administration forte et respectée, d'une république parlementaire reposant sur ces trois choses essentiellement françaises : le bon sens, le travail et le

progrès. » C'est à merveille! Il reste à savoir comment M. le président du conseil et ses collègues entendent tout cela, s'ils se figurent relever le gouvernement, redresser la situation du pays, remettre l'ordre dans les affaires, avec des coups d'arbitraire, des exclusions, des persécutions et des guerres contre les princes ou contre les croyances religieuses.

La politique républicaine que M. Jules Ferry a contribué à inaugurer, qui est certainement aussi la politique de ses principaux collègues dans le ministère d'aujourd'hui, a malheureusement des habitudes et même déjà des traditions qui ne sont pas de nature à rassurer sur ce qu'elle peut se permettre. Elle a un déplorable goût pour tous les moyens de police et les procédés sommaires qu'elle emprunte passionnément aux régimes les plus despotiques d'autrefois, et qu'elle applique souvent à tort et à travers sans se demander si elle a toujours le droit de se servir de ces armes surannées, si d'ailleurs les circonstances n'ont pas singulièrement changé. Qu'arrive-t-il en ce moment même? Le saint-siège, ou plutôt la congrégation romaine de l'index, a cru devoir récemment condamner un certain nombre de ces manuels d'instruction civique qui courent aujourd'hui le monde, qui vont s'imposer aux instituteurs, et qui, il faut l'avouer, à part ce qu'en peut dire l'index, ont l'inconvénient de répandre sous une forme presque obligatoire une instruction fort équivoque. La plupart des évêques se sont faits naturellement les échos des jugemens de Rome, non pas dans des mandemens, mais dans des lettres qu'ils ont écrites à leur clergé. Là-dessus la direction des cultes prend feu et elle défère les évêques au conseil d'état sous prétexte que l'article premier des lois organiques annexées au concordat interdit la publication des bulles, rescrits, encycliques, etc. sans l'autorisation du gouvernement; mais en vérité il faudrait un peu réfléchir avant de se faire, au nom de la république, les imitateurs si zélés des procédés impériaux. Lorsque les lois organiques ont été faites aux premiers jours du siècle, la presse n'existait pas. Aujourd'hui elle existe en toute liberté; elle a répandu à profusion depuis quelques jours ces jugemens de Rome. Et des évêques seraient obligés d'attendre l'autorisation du gouvernement pour connaître ce que tout le monde sait! Seuls ils ne pourraient pas avoir une opinion sur des livres qui touchent en effet à l'instruction religieuse! Seuls des évêques seraient condamnés à se taire avec leur clergé qui lit les journaux! Il faudrait au moins être sensé, si on ne veut pas être libéral dans l'application des lois. S'il y a des excès de zèle de la part du clergé, on peut les réprimer, et après cela ce n'est pas la peine d'opposer une congrégation laïque de Paris à la congrégation ecclésiastique de Rome, de mettre le conseil d'état dans l'embarras d'avoir à déclarer s'il y a abus dans les jugemens de l'église sur le Manuel de M. Paul Bert.

Autre fait assez récent. M. l'évêque d'Angoulême, suivant une cou-

tume de l'épiscopat, est allé, il y a trois mois, à Rome, et, d'après son témoignage, il a prévenu M. le ministre des cultes de son départ; mais il paraît que ce n'est pas assez pour les nouveaux interprètes du régime concordataire, qui ne rêvent que peines et restrictions. Le concordat est formel. Les évêques ne peuvent s'absenter de leurs diocèses sans une autorisation authentique. M. l'évêque d'Angoulême, au lieu d'informer M. le ministre des cultes, devait demander une permission, et, comme il ne l'a pas fait, le gouvernement l'a mis en pénitence en lui supprimant un mois de traitement! Cette question des traitemens ecclésiastiques s'est élevée il y a quelque temps à propos de quelques desservans privés de leurs modestes émolumens, et il était déjà fort douteux qu'un ministre eût ce droit d'amende discrétionnaire. Qu'est-ce donc pour des dignitaires de l'église? Dans quel article du concordat, ou des lois organiques, ou de toute autre loi, le gouvernement a-t-il trouvé ce droit exorbitant de suspendre de son autorité propre le traitement d'un évêque? S'il peut procéder ainsi à l'égard des chefs de l'église, pourquoi ne se croirait-il pas le droit de procéder de la même façon à l'égard des magistrats et des autres fonctionnaires? Qu'on y réfléchisse bien : il ne s'agit pas de mettre en doute les droits de la société civile, l'autorité du concordat; il s'agit de ne pas appliquer le concordat dans une pensée évidente d'hostilité ou de tracasserie, de ne pas s'en servir sans cesse comme on s'est servi de la loi de 1834 sur l'état des officiers, d'être, en un mot, un gouvernement sérieux, non un pouvoir de parti et de secte.

Ce ne sont là sans doute que des incidens, mais ils font partie d'un système qui semble régner en toute chose aujourd'hui, où de tristes violences de parti se mêlent à beaucoup d'inexpérience et d'incapacité ou de zèle inintelligent. On croit être habile, on ne fait que troubler les idées, affaiblir tous les ressorts publics, discréditer le gouvernement, les institutions. Et avec tout cela où arrive-t-on? Précisément à cet état indéfinissable où tout semble faussé et usé, où le pays se fatigue visiblement d'expériences irritantes et stériles, où les affaires, les intérêts finissent par se ressentir d'une désorganisation croissante. Il n'y a que peu de jours, des négocians parisiens allaient, assez naïvement peut-être, demander à M. le président de la république de vouloir bien rendre la confiance à l'industrie stagnante, au commerce en souffrance, et M. le président de la république demandait, de son côté, tout aussi naïvement, ce qu'il pouvait faire. Il est certain que la confiance tient à bien des causes qui ne sont pas toujours faciles à préciser, qu'elle ne dépend pas absolument de M. le président de la république ni de bien d'autres. On peut du moins s'efforcer de la raviver, la stimuler, la soutenir par une politique mieux faite pour garantir à la France la paix intérieure, la paix civile qu'elle réclame, et pour lui permettre de s'oc-

cuper plus librement, plus attentivement des intérêts de toute sorte qu'elle a dans le monde.

Pour ces intérêts qui ne sont pas les moins importans, ils ont eu assurément à souffrir de cet interrègne d'un mois au ministère des affaires étrangères, et M. Challemel-Lacour, il faut l'avouer, recueille pour son compte un difficile héritage. Ce n'est pas que, depuis quelques semaines, des événemens nouveaux se soient produits, que la situation de l'Europe se soit aggravée ou compliquée. Il n'y a précisément rien de changé. Seulement les affaires de la diplomatie sont toujours graves et délicates. Elles n'attendent pas nos convenances et le bon plaisir de nos partis pour se développer; elles suivent leur cours de toutes parts, surtout en Orient, où nos querelles intérieures nous ont déjà coûté plus d'un échec. Il n'y a que quelques jours, notre ambassadeur à Constantinople en était réduit à attendre la fin de la crise ministérielle pour avoir des instructions au sujet des affaires du Liban, où la France a des traditions d'influences. Ces instructions vont pouvoir être envoyées si elles ne le sont déjà. On pourra peut-être aussi essayer de ne pas tout perdre en Égypte; mais la question la plus sérieuse, ou, si l'on veut, la plus immédiate, est celle qui se débat en ce moment même, à la conférence de Londres, c'est le règlement de la navigation du Danube. Deux difficultés se sont élevées aussitôt dans la conférence et ont menacé de tout compromettre. La première est venue de la persistance de la Russie à revendiquer ses droits de souveraineté, à l'exclusion de toute ingérence européenne sur sa partie septentrionale du delta du Danube, sur la bouche de Kilia qu'elle a reconquise par la dernière guerre. Un moment, la question a paru insoluble; depuis quelques jours, elle semble être entrée dans la voie des compromis, à la faveur sans doute de l'entente qui s'est établie entre la Russie et l'Autriche. La seconde difficulté, qui est loin d'être résolue, tient à l'organisation de la surveillance de la navigation du Danube, à la répartition des influences dans la nouvelle commission internationale. Ici l'Autriche met toute son opiniâtreté à défendre sa prépondérance sur tout le cours du Danube, et elle a rencontré un adversaire bien inégal sans doute, mais également tenace, le jeune royaume de Roumanie, qui vient de trouver un historien patriote, un défenseur instruit dans le prince George Bibesco, l'auteur d'un livre aussi substantiel qu'animé : *Histoire d'une frontière; la Roumanie sur la rive droite du Danube*. La Roumanie réussira-t-elle à maintenir ses droits, à faire accepter une part de ses revendications et à contenir la prépondérance autrichienne? Elle résiste du moins pied à pied et elle mérite d'être soutenue, — bien entendu dans la limite de ce que peut permettre aujourd'hui l'intérêt supérieur de la paix européenne.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Un très vif mouvement de hausse a suivi la liquidation de quinzaine et s'est continué sans interruption jusqu'à la fin du mois. Nous avons dit ici, il y a quinze jours, pour quelle cause ce mouvement apparaissait probable et comment on ne pouvait guère douter que le Crédit foncier ne sortît vainqueur de la lutte qu'il venait d'engager contre les baissiers. Depuis le commencement du mois, les acheteurs ne cessaient de demander chaque jour des rentes par voie d'escompte. Le découvert affecta d'abord de mépriser cet avertissement et les escomptes furent déclarés un moyen suranné de peser sur les cours. Mais les acheteurs ne se rebutèrent pas, et, les escomptes continuant, il fallut bien que le découvert se rendît à l'évidence : le moment était venu de se racheter. Il s'est racheté, partiellement au moins, dans les deux dernières semaines de février. Les baissiers pouvaient cependant, non sans apparence de raison, alléguer que la gravité des événemens protestait contre l'optimisme imposé à la Bourse par les achats du Crédit foncier. Cet argument même a fini par leur manquer ; le vote du sénat dans la question des princes a clos une discussion des plus pénibles, et la constitution du cabinet Ferry a mis fin à l'interrègne gouvernemental.

En même temps que l'horizon politique se rassérénait, la situation financière s'améliorait sur tous les marchés : à Londres, la réserve de la Banque d'Angleterre dépassant maintenant 14 millions de livres sterling, après être tombée il y a quelques semaines à 9 millions, le taux de l'escompte a été abaissé à 3 1/2 pour 100. La Banque d'Autriche-Hongrie a suivi cet exemple, et la Banque de France, dont l'encaisse or s'élève à environ 1 milliard et qui voit décroître peu à peu le montant du portefeuille, s'est également décidée à opérer une réduction; de 3 1/2 elle a descendu à 3 pour 100 le taux de l'escompte, et l'on pense que bientôt, demain peut-être, ce dernier taux sera également adopté par la Banque d'Angleterre. Ainsi le prix du loyer de l'argent diminue partout, et l'abondance extrême des capitaux reste sur toutes les places le trait dominant de la situation.

Les vendeurs ont essayé, pendant deux ou trois jours, d'arrêter l'élan

de la spéculation en parlant emprunt et conversion. Ces mots n'avaient pas été prononcés depuis longtemps à la Bourse. Comment la situation politique aurait-elle comporté, non pas la conversion, mais seulement un emprunt? La situation s'est modifiée, et puisque de longs jours sont promis au cabinet Ferry, pourquoi, disent à leur tour les vendeurs, M. Tirard ne se déciderait-il pas à profiter de l'accumulation constatée de l'épargne pour émettre 1 milliard en rente amortissable? et pourquoi ne grefferait-il sur cette opération la conversion du 5 pour 100, que tout le monde attend depuis si longtemps et qui peut se décréter en vingt-quatre heures? Les acheteurs ont hésité un moment, puis ont passé outre. Un emprunt fait dans de bonnes conditions financières et politiques n'est pas un motif de baisse; quant à la conversion, il a bien paru que son jour n'était pas encore venu.

En réalité donc, la hausse n'a plus rencontré d'obstacle dans les événemens et les rachats du découvert ont contribué à précipiter le mouvement, tant sur les valeurs que sur les rentes.

Le 5 pour 100 avait à peu près seul progressé au début du mois; il avait moins à gagner dans les deux dernières semaines. Depuis le 15, nous le voyons en reprise de 50 centimes à 115.40. Mais sur les deux 3 pour 100, la différence est de plus de 1 franc. La rente ancienne a été portée de 79.17 à 80.70 et l'amortissable de 79.92 à 81.25, soit une avance de 1 fr. 53 sur l'une et de 1 fr. 33 sur l'autre.

Les titres des sociétés de crédit ont été très recherchés et bénéficient tous d'une importante amélioration. Même la Banque de France, malgré la diminution du taux de l'escompte, a monté de 100 francs à 5,280. Sur le Crédit foncier la hausse ne s'est produite que dans les derniers jours. Il était difficile que les actions ne profitassent pas du succès complet de la campagne entreprise contre le découvert par la direction de cet établissement. De 1,240 elles se sont élevées à 1,325 et se rapprocheront vraisemblablement du cours de 1,400 francs. La seconde série des nouvelles obligations foncières 3 pour 100 a été admise à la cote; ces titres se tiennent à 340 francs, soit à 10 francs au-dessus du prix d'émission.

La Banque de Paris, que des ventes fort imprudentes avaient, par suite de l'absence momentanée de contre-partie, fait fléchir aux environs de 900 francs, a reconquis en quelques bourses le cours rond de 1,000 francs et trouve aisément acheteur à 1,035 francs. Si, comme tout l'indique, la hausse domine en mars comme elle a prévalu en février, la Banque de Paris devra s'établir de nouveau à 1,100 francs.

La Société générale a monté de 20 francs à 587, la Banque Franco-Égyptienne de 40 francs à 605, le Crédit lyonnais de 30 francs à 580. L'assemblée générale de cet établissement est convoquée pour le 6 mars. Le rapport des commissaires jette un peu de lumière sur la

situation très discutée, dans les derniers temps, de cette société. L'administration paraît avoir résolu d'exposer nettement aux actionnaires l'étendue des pertes subies en 1882. En fait, les réserves, qui s'élevaient à 80 millions, vont descendre à 50 millions. La différence, soit 30 millions, sert : 1° à combler tout l'écart existant entre les prix antérieurement marqués et la valeur vénale actuelle des titres que le Crédit lyonnais possède en portefeuille; et 2° à payer aux actionnaires un dividende de 20 francs. Il faut ajouter que la situation ainsi établie ne peut plus guère comporter qu'une amélioration, et que notamment une créance du Crédit lyonnais sur le gouvernement ottoman, créance de 4 millions 1/2, est portée pour 1 franc dans l'inventaire.

La Banque d'escompte élabore des projets de fusion avec d'autres sociétés; le Crédit général français et la Société financière font vendre judiciairement les titres de ceux de leurs actionnaires qui n'ont pas voulu obtempérer aux appels de fonds.

Le Mobilier espagnol a monté de 40 francs à 405, la Banque ottomane de 25 francs à 748. Aucune décision n'a encore été prise par les administrateurs de cet établissement au sujet du dividende de 1882. Notons 30 francs de hausse sur la Banque des pays autrichiens et 50 francs sur la Banque des pays hongrois. On annonce pour la fin de mars l'assemblée générale de cette dernière société; le dividende proposé pour le premier exercice social serait de 20 francs.

Il a été payé cette quinzaine un dividende de 9 francs sur l'action du Crédit foncier égyptien, qui s'est élevée de 560 francs à 585 sur la nouvelle que cet établissement allait être placé sous le contrôle de l'état et verrait en conséquence grandir son importance.

Malgré de constantes diminutions de recettes pendant les deux premiers mois de 1883, les actions de la compagnie de Suez ont été enlevées avec une grande vigueur au-dessus de 2,300. La hausse est de 165 francs depuis le 15 février. La décision par laquelle le conseil municipal a rejeté toute proposition d'arrangement avec la Compagnie du gaz a maintenu l'action de cette société au-dessous de 1,500 francs.

La hausse a été très vive sur les chemins français, bien que le nouveau ministre des travaux publics ne passe pas pour être favorable aux grandes compagnies. Mais la force des choses a raison des préventions personnelles et des hostilités préconçues. La spéculation est convaincue que l'accord s'établira entre les compagnies et l'état, parce que l'état, sans cet accord, ne pourrait mener à bonne fin l'exécution du programme Freycinet. La hausse atteint 80 francs sur le Lyon, 90 sur le Nord, 60 sur le Midi, 55 sur l'Orléans.

Les chemins étrangers ont été également favorisés. Autrichiens Lombards, Nord de l'Espagne et Saragosse ont monté à peu près de 10 à 15 francs.

L'Italien a progressé de 1 franc, le Turc de 30 centimes, l'Obligation unifiée de 8 francs, l'Extérieure espagnole de 2 francs. La nouvelle que la maison Rothschild de Vienne allait reprendre les opérations de la conversion du 6 pour 100 hongrois a rendu quelque activité au marché des fonds austro-hongrois.

Sur le marché en banque, les rachats ont continué avec violence sur le Rio-Tinto, en hausse de 50 francs depuis quinze jours. On a ramené le Panama au-dessus de 500 francs sans motif spécial.

On se rappelle qu'à l'époque où la spéculation à la hausse était en pleine effervescence à la Bourse de Paris, il s'était fondé un certain nombre de sociétés dont l'objet était de recevoir en dépôts des sommes statutairement affectées à des opérations de reports. Un de ces établissemens vient de disparaître par dissolution volontaire, la Caisse générale de reports. Sur la proposition du conseil d'administration, proposition motivée par ce fait que les circonstances n'ont pas permis de donner aux opérations sociales le développement que l'on avait espéré, l'assemblée générale, réunie le 14 février, a décidé la mise en liquidation immédiate de la société. Les actionnaires sont remboursés intégralement des sommes qu'ils ont versées (250 francs par action) et touchent encore un solde bénéficiaire. Voilà au moins une affaire honorablement et heureusement terminée.

La compagnie d'Assurance, la Foncière-Transports, a réuni, le 19 courant, ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire pour leur demander de voter une modification aux statuts qui permette de diminuer le capital social. Les administrateurs ont annoncé en même temps qu'ils seraient en mesure de donner un dividende pour l'exercice 1882. On présume que ce dividende sera un peu inférieur à celui de l'exercice précédent, qui avait été de 7 francs par action de 500 fr. libérée de 125 francs et cotée aujourd'hui 440, soit net 65 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

Obliga-
a nou-
opéra-
activité

violence
s. On a

était en
certain
sommes
ces éta-
a Caisse
stration,
s permis
on avait
mise en
nboursés
action) et
e affaire

19 cou-
pour leur
de dimi-
ne temps
ce 1882.
le l'exer-
bérée de

oz.